DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13642 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1988

En marge de ses entretiens et de son discours à l'ONU

M. Mikhaïl Gorbatchev effectue à New-York une vaste opération de relations publiques

M. Gorbatchev était attendu, mardi 6 décembre en début d'après-midi, à New-York, où il doit prononcer, mercredi, un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. Il aura un déjeuner de travail avec le président Reagan et le président élu, M. George Bush. Les dirigeants américains ont fait savoir qu'ils ne prendraient aucun engagement au cours de cette visite, qui permet à M. Gorbatchev d'effectuer une opération de relations publiques.



Voir page 3 les articles de JAN KRAUZE et CHARLES LESCAUT

L'apaisement

Dans le discours qu'il doit prononcer mercredi 7 décembre à l'ONU, M. Mikhaïl Gorbatchev pourra se féliciter de la détente internationale et, notamment, du rôle soviétique dans l'apaisement des conflits régionaux. Ainsi faut-il interpréter le renouvellement de l'engagement de l'URSS à évacuer militairement l'Afghanistan le 15 février 1989.

Certes, toutes les négociations n'avancent pas au même rythme. Sur l'Angola, les Sud-Africains hésitent encore à parapher un accord qui, pourtant, leur fait la part belle, puisqu'ils ont obtenu l'essentiel : le lien entre le retrait des troupes cubaines de ce pays et l'indépendance de la Namibie. Mais Américains comme Soviétiques sont confiants : la signature d'un protocole d'accord, qui aurait dû avoir lieu le week-end dernier à Brazzaville, interviendra rapidement.

Il paraît encore plus difficile d'amener les Cambodgiens à s'entendre. Un retrait total des troupes vietnamiennes de leur pays semble, cependant, acquis. En tout cas, le problème cambodgien ne fait plus obstacle au sommet sino-soviétique annoncé pour l'an prochain. Pékin et Moscou ont décidé d'évacuer cette question.

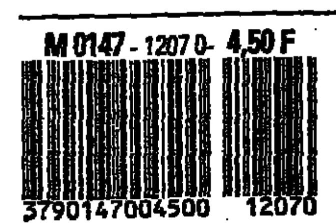
Ces développement n'auraient sans doute pas eu lieu si l'accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, signé le 14 avril à Genève, avait été rompu. L'URSS s'est bien gardée de le faire, même si elle a annoncé avec solennité, le 4 novembre, la suspension du rapatriement de son corps expéditionnaire. En fait, faute d'un règlement politique intérieur et d'un cessez-le-feu, Moscou a alors cherché à rappeler que tout serait entrepris pour éviter qu'un tel repli ne se traduise par une humiliante déroute.

Depuis, Moscou a fait ce qu'il fallait faire en confiant à M. Iouli Vorontsov, proche collaborateur de M. Gorbatchev et premier vice-ministre des affaires étrangères, le soin de conforter ses protégés de Kaboul, où il a été nommé ambassadeur, et surtout de prendre langue avec la résistance. Un projet mené rondement, puisque le diplomate soviétique vient de passer le week-end en compagnie des principaux chefs de la résistance à Taëf, en Arabie saoudite.

Ces pourparlers, si l'on en croit M. Vorontsov, cité par l'agence saoudienne de presse, après l'audience que lui a accordée, lundi, le roi Fahd à Ryad, « ont été constructifs et contribueront à ramener la paix en Afghanistan, ainsi qu'à y former un gouvernement sur une base élargie ». La résistance n'a pas, de son côté, démenti cet optimisme en affirmant, dans un communiqué, « avoir ressenti de la part des Soviétiques une volonté d'ouvrir un nouveau chapitre avec le peuple afghan ».

Il ne faudrait surtout pas en conclure que les fusils vont se taire. Le dialogue va, cependant, se poursuivre au Pakistan, afin de créer les conditions d'une reprise des retraits de troupes soviétiques. Ainsi, l'accord sur l'Afghanistan demeure la pierre angulaire de la « nouvelle pensée politique » de Moscou en matière de diplomatie.

M 0147 - 1207 0 - 4,50 F



3790147004500 12070

Déblocage après dix jours de grève ?

Le personnel de la RATP se prononce sur le protocole syndicats-direction

Les perturbations restaient importantes, mardi 6 décembre, dans l'ensemble des transports parisiens. La CFDT, la CFTC, FO-exécution et une partie des autonomes avaient apporté un jugement plutôt positif sur les dernières propositions salariales faites, lundi 5, par la direction de la RATP. Mais l'ensemble des syndicats devaient consulter leur base avant de se prononcer.

D'autre part, les grèves se poursuivaient en province dans les services publics, tout particulièrement à Marseille (PTT, transports, lignes maritimes).

(Lire nos informations page 43.)

Un retour à la normale dans la circulation des bus, des métros et du RER de la RATP est-il en vue ? Les fils de la négociation renoués, le 5 décembre, par le « conciliateur », M. Bernard Brunhes, laissent à penser, en tout cas, que l'on est sorti du blocage de ces derniers jours. Le face-à-face direction-syndicats, en présence de M. Brunhes, a même permis, au petit matin du 6 décembre, de parvenir à un protocole d'accord soumis à la base durant la journée par quatre syndicats (FO exécution, CFDT, CFTC et autonomes, hormis les conducteurs).

Le protocole prévoit la majoration de 90 F de tous les salaires de base (sauf pour les services d'entretien) et l'intégration de 90 F de prime au 1er janvier 1989 ; la majoration de 60 F de tous les salaires et l'intégration de 60 F de prime au 1er janvier 1990. D'autre part, les services d'entretien (6 700 ouvriers) percevraient 150 F de plus par mois et verraient intégrer 30 F de prime à partir du 1er janvier 1989 ; les ouvriers de l'entretien du RER (750 personnes) recevraient une prime mensuelle de 100 F ; les agents d'entretien du matériel roulant ferré (3 000 personnes) toucheraient en janvier 1989 une prime exceptionnelle de 600 F.

Après examen de ce dispositif, la CGT, elle a déclaré, par la voix de M. Jacques Delallée, son secrétaire, que la direction avait été contrainte de proposer des mesures supplémentaires mais qu'il n'y avait guère de nouveauté dans tout cela. Toutefois, on peut penser que la centrale de M. Krasucki cherche une issue en insistant sur les avancées qu'a dû concéder la direction.

En revanche, le syndicat autonome traction (conducteurs du métro) a dit qu'il signerait, et les quatre « modérés » ont fait montre de leur satisfaction en pratiquant la litote à propos d'un protocole d'accord dont les éléments « se rapprochent de la base revendicative commune et méritent d'être soumis à l'appréciation du personnel dans l'action ». N'arrive-t-on pas aux 300 F supplémentaires qu'ils réclamaient ?

De l'autre côté de la table, on souligne que ces mesures entrent dans l'enveloppe de 2,2 % d'augmentations salariales impartie par le gouvernement. Les 3 % de progression de masse salarial dépassent la prévision de hausse des prix de 2,4 % en 1989, mais la direction souligne que les augmentations indiciaires seront repoussées de mars à mai (+ 1 %) et de novembre à décembre (+ 1,1 %).

Les « modérés » devraient donner leur réponse à 18 heures, mardi 6 décembre. De son côté, la CGT répondra, selon toute vraisemblance, par la négative. Néanmoins, elle fait montre d'une attitude plus prudente depuis le week-end.

Le Murillo de Suzanne de Canson

Le labyrinthe d'un héritage

L'affaire de la succession Suzanne de Canson, qui cache un important trafic d'œuvres d'art, se focalise sur les conditions de la vente au Louvre, en 1985, d'un Murillo. Ceux qui ont participé à cette négociation pouvaient-ils ignorer l'origine douteuse de ce tableau ?

L'affaire de captation d'héritage instruite à Toulon, dans laquelle sont inculpés et écroués un avocat, Me Robert Boissonnet, et une ancienne tenancière de bar reconvertie dans le commerce d'art, Mme Joëlle Pesnel, embarrasse nombre de personnalités et d'institutions respectables. Négociants internationaux, avocats de renom, notaires installés, hauts fonctionnaires de la culture : nombreux sont, en effet, ceux qui, en 1985, ont facilité la vente au musée du Louvre d'un des tableaux que Me Boissonnet et Mme Pesnel sont soupçonnés d'avoir volé, le *Gentilhomme sévillan*, de Murillo. Or, par légèreté professionnelle, avidité financière ou impatience de collectionneurs, tous ces intermédiaires semblent bien avoir ignoré des avertissements leur signalant l'origine douteuse du tableau.

Après tout, il est déjà arrivé aux musées nationaux de se faire gruger ! Aussi cette vilaine histoire toulonnaise pourrait-elle n'être qu'une nouvelle illustration des faux-semblants et clairs-obscurs du commerce d'œuvres d'art, où la respectabilité sociale côtoie parfois l'exquise filouterie. A condition d'oublier que, dans cette affaire quelque peu mondaine, il y a, en sus, un cadavre, celui de Suzanne de Canson, décédée le 16 septembre 1986, à La Garde (Var), dans la villa de Mme Pesnel.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec le gouverneur de la Banque de France
PAGE 44

La dette du Venezuela
Une priorité pour le président Andres Perez
PAGE 6

La pollution de la Loire
Deux rapports accablants
PAGE 11

Becker bat Lendl
Au Tournoi des maîtres, la victoire sur un coup de dés
PAGE 12

Le sommaire complet se trouve en page 48

Tinguely au Centre Pompidou

« J'ai été jusqu'à faire des choses qui se détruisaient »

Qui a visité l'immense rétrospective Tinguely du Palazzo Grassi à Venise, en 1987, trouvera sans doute l'exposition du Centre Georges-Pompidou plus muséale et plus feutrée. Mais sera tout de même étonné par le formidable tonus qui anime son univers de machines indisciplinées, à l'image de l'artiste.

« En arrivant au cinquième étage du Centre, on peut voir une bonne vingtaine de vos œuvres avant même d'avoir pris le ticket d'entrée dans votre rétrospective. L'idée est de vous ?

– Oui. Quand j'étais au Forum avec le Crocodrome, je voulais que ce soit gratuit, mais le président du Centre avait alors imposé un prix d'entrée, y compris pour les enfants. Alors qu'il y avait vraiment des gosses qui n'avaient pas 1 F pour y aller. J'ai ainsi obtenu un peu de gratuité pour mon exposition rétrospective. Que j'ai tout de suite remplie avec des choses récentes. La grande sculpture que vous voyez en arrivant, je l'ai faite en mai. C'est une coopération imaginaire avec Yves Klein. J'ai imaginé que Yves et moi on se remettait à faire des choses ensemble, l'un contre l'autre.

– Vous contre lui, cela donne quoi ?

– Ça ne fait pas contre, c'est toujours ensemble. On ne peut pas être l'un contre l'autre. On a toujours été tellement opposé que tout ce qu'on a pu faire a toujours été pour se retrouver. Chez moi tout était dans le mouvement, dans le *Méta*, c'est-à-dire l'introduction du hasard, l'esprit dadaïste, la joie, le jeu. Chez lui tout était dans la monochromie, dans la recherche de l'espace pur. C'était tout le contraire de moi. Il n'aimait pas les oiseaux, les avions, les nuages, les mouches, les écrevisses... Tout ce qui était dans le ciel, tout ce qui bougeait, il n'en voulait plus. Il ne voulait plus d'architecture. Il voulait que la terre soit plate et carrée.

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 15 et l'article de PHILIPPE DAGEN page 14.)

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

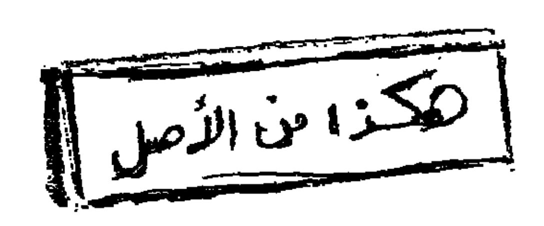
La génétique et l'Histoire
On peut aujourd'hui retrouver dans les chromosomes humains la trace d'événements anciens

Combattre la grippe
Un vaccin et un nouveau médicament permettront-ils d'enrayer l'épidémie ?

Les fumées de La Havane
Après trente ans de production industrielle, Cuba mesure les dégâts et découvre les impératifs de l'écologie

Pages 19 à 21

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

GATT

L'Europe, ni forteresse ni terrain vague

PAR JACQUES MALLET (*)

A Montréal s'est ouverte la « réunion à mi-parcours » des négociations commerciales du GATT (Organisation générale des tarifs et du commerce), dites « Uruguay round », engagées à Punta-del-Este en septembre 1986. Les représentants des quatre-vingt-seize pays y participent, ainsi que la Commission européenne qui négocie au nom de la Communauté. Une délégation du Parlement européen y a été invitée.

Cette réunion sera importante pour la suite des négociations, même si on ne doit pas en attendre de décisions définitives, sauf exception de portée limitée (par exemple en ce qui concerne l'accès aux marchés des produits tropicaux). Mais surtout elle risque d'être marquée par des affrontements avec les Etats-Unis sur l'agriculture, qui mettront à l'épreuve la cohésion communautaire. Le principe fondamental de « globalité » des négociations exclut un accord séparé en la matière.

Sans entrer dans le détail des dossiers, extrêmement complexes, *il paraît utile de rappeler quelques idées-forces* qui devraient, croyons-nous, guider les Européens dans ce grand débat, lourd de conséquences et riche de possibilités pour nos économies, notre croissance et nos emplois.

La première est l'importance majeure que revêtent les échanges internationaux pour les pays de la Communauté. Ceux-ci dépendent en effet beaucoup plus du commerce extérieur que leurs principaux partenaires. Première puissance commerciale, l'Europe des Douze représente 21,9 % du commerce mondial contre 17,1 % pour les Etats-Unis et 9,7 % pour le Japon. Cette situation lui commande d'œuvrer pour la libéralisation des échanges de marchandises et de services.

Elle ne peut donc que souhaiter le maintien et le développement d'un système multilatéral ouvert des échanges commerciaux et le renforcement des règles du GATT. Elle a intérêt à ce que l'« Uruguay round » réussisse. Car son échec minerait le GATT, nécessaire rempart contre le déferlement du protectionnisme, dont nous avons pu mesurer les effets désastreux pendant les années 30. Nous aurions beaucoup à perdre dans des guerres commerciales où tout le monde, à vrai dire, serait perdant.

Dans cet esprit, la Communauté européenne a, depuis la conférence de Punta-del-Este, pris une part active à l'avancement des travaux. Ses négociateurs ont présenté, dans tous les domaines, des propositions réalistes et constructives, qui attestent de sa volonté d'aboutir. Rien ne justifierait de sa part un quelconque complexe de culpabilité.

Elle est de tous les ensembles *industrialisés le plus ouvert. Quoi* qu'on en pense ici ou là, elle le sera plus encore en 1993, quand son marché intérieur sera achevé. *Elle n'est pas, elle ne sera pas une forteresse.* La dénonciation de la « forteresse européenne » constitue un thème de propagande indécent lorsqu'il émane de la forteresse presque close qu'est le Japon, et peu convaincant de la part de cette autre forteresse, moins close mais bien protégée, que sont les Etats-Unis.

Agriculture et protectionnisme

L'accusation de protectionnisme adressée à la politique agricole commune – dont nous avons chèrement payé l'acceptation par les autres membres du GATT – ne doit pas faire oublier que l'Europe des Douze demeure le premier marché d'importation de produits agricoles. Le montant du soutien qu'elle donne à ses agriculteurs – quatre fois plus nombreux sur des superficies quatre fois moindres – est inférieur ou analogue aux aides que distribuent, sous diverses formes, aux leurs nos partenaires américains.

N'oublions pas aussi qu'elle n'est pas seulement formée de consommateurs mais également de producteurs. Leurs entreprises et leurs emplois ne sauraient être exposés sans précaution à la concurrence de pays qui tirent systématiquement profit d'un « dumping social » ou de pays à commerce d'Etat qui vendent à des prix sans rapport avec le marché.

Autre idée-force : les concessions doivent être équilibrées. Nous sommes obligés de constater que certains de nos partenaires les plus importants ne pratiquent guère actuellement le libre échange qu'ils préconisent, ni le respect qui est le nôtre pour les règles du GATT, interdisant les mesures unilatérales. La nouvelle *législation commerciale* américaine est, à cet égard, très préoccupante. L'administration Bush, dans laquelle nous plaçons beaucoup d'espoirs, pourra-t-elle surmonter les tendances protectionnistes du Congrès, qui ne partage pas ses conceptions assez libérales exprimées dans diverses déclarations ?

Dans le secteur agricole, qui pose des problèmes spécifiques et particulièrement difficiles, nous sommes en droit d'attendre des Etats-Unis et des autres pays exportateurs, avant tout engagement à long terme, qu'ils fassent des efforts comparables aux nôtres pour maîtriser les productions excédentaires et assainir les marchés, efforts efficaces mais douloureux pour beaucoup de nos 8 millions de paysans.

Les Américains n'ont rien fait de tel jusqu'ici, ou fort peu, tout en proposant l'élimination totale des subventions à l'agriculture d'ici à l'an 2000 (délai qu'ils disent aujourd'hui négociable) : proposition irréaliste, non conforme aux principes définis à Punta-del-Este, puis par l'OCDE et par les sommets des pays industrialisés. *Bien au contraire,* le « Farm Bill » et le « Trade Act » ont accru sensiblement les aides à l'agriculture et aux exportations agricoles, sans parler des aides tout à fait légitimes aux agriculteurs victimes de la sécheresse. Comment ne pas s'étonner de cette contradiction ?

Exigence de réciprocité

Et comment pourrions-nous accorder au Japon, aux « petits dragons » asiatiques et à certains pays industrialisés du tiers-monde de nouvelles concessions commerciales sans obtenir d'eux des garanties de réciprocité ? Cette exigence de réciprocité ne s'applique pas aux pays les moins *avancés, à l'égard* desquels la Communauté doit se montrer généreuse. Généreuse elle l'est puisque, rappelons-le, sa part dans l'aide mondiale au développement s'élève à 30,3 %, celle des Etats-Unis à 20,9 %, celle du Japon à 11,9 % seulement.

La Communauté n'est pas, je le répète, et ne sera pas une forteresse. Elle ne doit pas être non plus un terrain vague, ouvert à tous les vents. Une Europe ouverte ne signifie pas une Europe offerte, sans défense ni contrepartie, qui deviendrait le ventre mou du commerce mondial. La nécessaire ouverture sur le monde doit être négociée fermement. Il est vital, à cette fin, que les Douze parlent d'une seule voix et défendent une position commune à Montréal, et tout au long des négociations de l'« Uruguay round » jusqu'à leur terme à la fin de 1990.

S'ils se divisaient, les négociations seraient compromises, leurs intérêts y seraient menacés, et la Communauté elle-même irait au devant d'une crise sérieuse. Ils le savent. C'est pourquoi, malgré quelques différences d'appréciation non négligeables, ils sont condamnés à l'union.

(*) Président de la commission des relations économiques extérieures du Parlement européen.

COMMUNICATION

Abaissement

par GILBERT COMTE (*)

EN cette fin de siècle assourdie par les tapages d'un audiovisuel devenu fou, l'histoire perd apparemment toute signification. Au cœur de *tumultes incompréhensibles,* les lâches se réfugient dans de fructueuses capitulations. D'autres préfèrent la solitude. Entre elles, le moyen terme se découvre difficilement.

Invasions publicitaires, combinaisons commerciales déguisées en jeux de toute espèce, corrompent, attaquent le peuple dans son âme, comme en d'autres temps les troupes étrangères submergaient le pays. Si l'antinazisme se vend bien dans le société des spectacles, le courage des premiers résistants ne s'incarne certes pas parmi les bateleurs, truqueurs, sauteurs, danseurs ou jongleurs à la mode. Il se ramasse une fois de plus autour des quelques hommes capables d'évaluer les nouveaux *périls.* Sans doute *n'appartient-il* plus qu'à ceux-là de chercher auprès des ombres d'un d'Estienne d'Orves, d'un Jean Moulin les mots fondateurs d'un hypothétique renouveau.

Par delà quarante-huit années, retenons donc les paroles de Georges Bernanos écrites du fond d'une souffrance proche de la nôtre, comme s'il parlait encore à chacun de nous individuellement : *« Pour m'adresser à vous, je n'ai même pas la peine de passer d'une pièce dans l'autre, je vous écris dans la salle commune, sur la table où je souperai tout à l'heure avec ma femme et mes enfants. Entre vous et moi il n'y a même pas l'ordinaire truchement d'une bibliothèque, car je n'ai pas de livres. Entre vous et moi il n'y a vraiment rien que ce cahier de deux sous. On ne confie pas de mensonges à un cahier de deux sous. Pour ce prix-là je ne puis vous donner que la vérité. »*

Avec des salaires entre quatre-vingt, cent, cent vingt, cent quarante mille francs par mois, pour ne rien dire des avantages qu'ils procurent en invitations, réceptions, commissions et rémunérations annexes, les prétendues « vedettes » de l'audiovisuel s'empiffrent, gambadent sur une tout autre planète. La « vérité » ne les concerne pas. Sous peine de ne plus exister à leurs propres yeux, il leur faut d'abord servir le conformisme social dans toutes ses extravagances. Car comment obtenir tant d'argent sans devenir de grands esclaves cousus d'or, complices de n'importe quoi, du superficiel, du pire ?

Constat désabusé

Avec la troisième livraison de sa série *« Manière de voir », le Monde diplomatique* examine de près cette chiourme fringante. Il dresse un bilan exact du phénomène et l'intitule en toute équité *la Communication victime des marchands.* Dix-huit mois après le prétendu *« mieux-disant culturel »* promis par M. François Léotard, les grandes braderies de l'audiovisuel français peuvent effectivement se réduire à ce constat désabusé. Entre les élections conçues selon les recettes approuvées du mirage publicitaire, des mœurs de music-hall promues religion d'Etat, l'écrasement du film français sous les séries américaines, l'information télévisée vécue comme un show planétaire où passent des étoiles filantes, Ignacio Ramonet, Christian de Brie, Jacques Decornoy, Gilles Perrault, et vingt autres collaborateurs encore, éclairent, analysent, expliquent, dissèquent, chacun selon son style, son caractère, le fonctionnement d'une imposture désormais inséparable *de la société du spectacle.* Vingt-six sujets traités selon les règles du journalisme indépendant fournissent aux lecteurs de bonne foi quelque quatre-vingt-seize pages de réflexions, corrosives mais salubres.

Avec son article *« La révolte ou l'abaissement »,* Claude Julien sonne la charge autant qu'il donne le ton à son équipe. Parmi quelques autres scandales, il rappelle que, au nom du réalisme, sans doute aussi du bonheur des peuples imaginé par des Tartuffe de Cour des miracles, les retransmissions d'épreuves sportives se financent aujourd'hui sur des *« budgets supérieurs à celui de la recherche sur le cancer ».* De quoi inspirer quelques inquiétudes à tous les médecins d'un monde sans frontière... Bien évidemment, télévision d'Etat et chaînes privées rivalisent dans la fête.

« La communication audiovisuelle est libre », énonçait en 1982 la loi préparée par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Socialistes et conservateurs confondus, chacun se félicitait naïvement de voir tranché *« le cordon ombilical »* entre l'audiovisuel et l'Etat, pour reprendre une formule fameuse, mais d'abord creuse et trompeuse. La divergence entre les partis portait essentiellement sur la sincérité, réelle ou imaginaire, de l'expérience.

Les trois pouvoirs

De gauche à droite, chacun feignait d'oublier qu'en ce bas monde trois pouvoirs se partagent l'obéissance des hommes, car tous les autres en procèdent ou les suivent : l'autorité de l'Etat, celle de l'argent, puis l'immatériel royaume de l'esprit. Ramenée à ses seules ressources, chacune des deux premières suffit à ses propres fins. Au contraire, l'intelligence ne s'exerce, ne s'élève qu'avec le soutien de l'un ou l'autre de ces deux rivaux, quand ils y voient quelque intérêt. Cette relation tout à la fois dangereuse et naturelle ne se tranche pas comme le premier cordon venu, de quelque catégorie qu'il relève. L'indépendance de la parole se négocie, s'arrache dans la dureté des rapports de force.

Pour n'avoir pas su ou voulu l'admettre, l'intelligence française découvre dans l'aurore des médias son propre crépuscule. Claude Julien ne s'y trompe pas lorsqu'il situe l'enjeu entre *« La révolte ou l'abaissement ».* Il n'existe assurément pas d'autre choix, sauf celui du mensonge ou de la faribole. Reste à déterminer les moyens du combat. Il nous les faut impitoyables, avec la rigueur des lois.

(*) Ancien membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel.

TÉMOIGNAGE

Uriage d'hier à aujourd'hui

J'AI lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Jean Planchais sur le livre de Pierre Bitoun *les Hommes d'Uriage (le Monde* du 16 septembre).

Je me permets d'apporter mon témoignage, ayant été mêlé étroitement à l'histoire d'Uriage. Intendant de l'école depuis sa fondation en août 1940 jusqu'à sa dissolution en décembre 1942, je suis ensuite resté en contact régulier avec l'équipe.

Je remercie d'abord Jean Planchais dont l'article sera apprécié par tous les anciens d'Uriage. Je n'ai relevé qu'une erreur : nous ne baignions pas du tout dans le *« maurrassisme »* comme il le pense.

Le livre de Pierre Bitoun appelle, lui, une double remarque. Je regrette d'abord une certaine disproportion dans la présentation de l'équipe d'Uriage. Nous formions une équipe très soudée et, quelles que soient nos fonctions, nous avions tous pris le même engagement et participé au même combat. Pierre Bitoun consacre, dans son ouvrage, de nombreuses pages aux personnalités qui sont passées par Uriage, mais mentionne trop succinctement le rôle essentiel tenu par d'autres membres de l'équipe.

Je pense, par exemple, à Louis Poli qui a assuré un travail considérable de documentation, fait un magnifique résistant et a été tué sur le front d'Alsace. De la même façon, l'action clandestine de Paul de La Taille aurait mérité de plus larges développements.

Ma deuxième remarque porte sur une personnalisation qui n'est pas dans l'esprit d'Uriage. Elle se manifeste dans le dernier chapitre : « Deux intellectuels en quête de fraternité ». Nous sommes quelques-uns qui aurions aimé plus de réserve car aucun membre de l'équipe ne peut s'approprier Uriage.

Il est donc dommage que Pierre Bitoun n'ait pas plutôt conclu son épilogue en rendant hommage au fondateur de l'école. Ainsi que l'a écrit Hubert Beuve-Méry : *« Ne fût-elle que de circonstance, l'œuvre a été grande et belle. Œuvre d'équipe, sans doute, mais d'une équipe qui ne se serait ni formée ni maintenue, si Pierre Dunoyer de Segonzac n'en avait été le rassembleur et l'animateur ».*

ANDRÉ VOISIN.

* Le magazine de Michel Polac « Libre et change », sur M6, sera consacré, mercredi 7 décembre, à 21 h 55, à l'école d'Uriage. Y participeront notamment : Zev Sternell, Jean-Marie Domenach, Pierre Bitoun, Paul Grillet, Paul-Henri Chombart de Lauwe.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

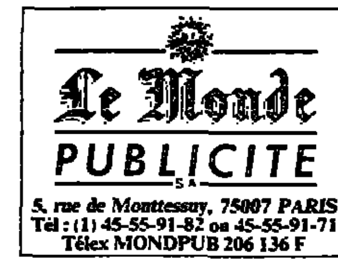
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

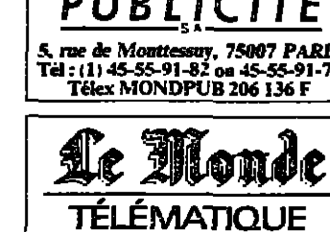
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

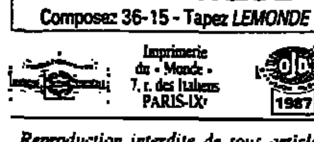
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



Etranger

Le numéro un soviétique à New-York

La rencontre de M. Gorbatchev avec MM. Reagan et Bush : trop tard ou trop tôt

WASHINGTON
de notre correspondant

Pas la moindre fébrilité, pas l'ombre d'une inquiétude, rien d'autre que l'intérêt poli et attentionné dû à un hôte de marque, mais désormais familier : les responsables américains affichaient la plus parfaite sérénité alors que le numéro un soviétique s'apprêtait à atterrir sur le sol américain.

Certes M. Gorbatchev, déjà accueilli à grand tapage en décembre 1987, revient alors qu'on ne l'attendait pas vraiment ; sa visite vient troubler la tranquillité de la transition la plus harmonieuse que les Etats-Unis aient connue depuis des décennies ; et ni M. Reagan ni surtout M. Bush n'ont vraiment besoin de cette visite, qui vient trop tard pour l'un, trop tôt pour l'autre.

Mais puisque le secrétaire général du PC soviétique a décidé de venir s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU, — les responsables américains l'ont invité à se sentir comme chez lui à New-York, où il passera près de trois jours et trois nuits, et MM. Reagan et Bush ont poussé l'obligeance jusqu'à se déplacer pour le rencontrer dans le cadre d'un déjeuner de travail. Simplement, M. George Bush aura pris soin de remettre pour la circonstance ses ternes habits de vice-président, histoire de ne pas faire mentir le président élu qui avait déclaré n'avoir nulle envie d'un sommet prématuré et donc stérile. Mais c'était juste après l'élection du 8 novembre, et surtout juste avant que M. Gorbatchev ne s'annonce.

C'est donc bien, côté américain, M. Reagan qui jouera le premier rôle, et s'il doit y avoir un *aparté* Bush-Gorbatchev, il ne sera sans doute que symbolique.

Dans un premier temps, les Américains avaient pris grand soin de souligner que cette cinquième rencontre Reagan-Gorbatchev (après Genève, Reykjavik, Washington et Moscou) n'aurait rien d'un sommet — et entre-temps les Soviétiques ont renchéri sur le même thème. Mais comme s'ils sentaient que cette insistance à minimiser l'événement pouvait passer pour le signe d'une certaine anxiété, les Américains ont apparemment changé d'attitude : *« Nous avons renoncé à refuser le mot de sommet »*, a ainsi déclaré lundi 5 décembre Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjointe.

Un « cadeau de Noël »

Le simple fait que les deux responsables suprêmes des deux superpuissances se rencontrent, ne serait-ce que pour un tour d'horizon, est un événement considérable, a ajouté en substance Mme Ridgway. Et les Américains écouteront donc avec la plus grande attention ce que M. Gorbatchev aura à leur dire.

A en croire les Soviétiques, ce devrait, de fait, être fort intéressant. Un émissaire avancé du numéro un soviétique, M. Nikolai Chichline, n'a-t-il pas annoncé que son patron apporterait à New-York un *« cadeau de Noël »* ?

M. Bush — qui semble apprendre assez vite l'art de la répartie - a déjà fait savoir que pour sa part il n'ouvrirait cet éventuel cadeau *« qu'à No2l »* — c'est-à-dire le plus tard possible, et pour éviter d'avoir à répondre à M. Gorbatchev. De son côté, Mme Ridgway a affirmé que l'administration n'avait pas la moindre idée de ce que le dirigeant soviétique (qui arrive à New-York le jour de la saint Nicolas) apporterait dans sa hotte. Les Soviétiques n'ont pas non plus fait connaître à l'avance à leurs interlocuteurs les grandes lignes du discours que prononcera M. Gorbatchev à l'ONU, et dont ils disent pourtant par avance monts et merveilles.

Dans ces conditions, il est à peu près exclu qu'une discussion fructueuse puisse s'engager à chaud : le déjeuner au sommet suivra en effet immédiatement le discours du secrétaire général, et la partie américaine prendra le temps d'étudier toute éventuelle proposition soviétique.

En principe, au cours de ce déjeuner, prévu pour durer deux heures tout au plus, on devrait parler un peu de tout, c'est-à-dire passer en revue les chapitres désormais classiques des entretiens soviéto-américains - droits de l'homme, questions régionales, contrôle des armements.

Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan - actuellement interrompu, mais qui devrait, d'après les accords conclus à Genève, être terminé le 15 février prochain devrait en particulier être évoqué. Les Américains s'y attendent en tout cas : mais ils répètent qu'ils n'ont pas d'inquiétude particulière à ce sujet, tant, à leur avis, il est de l'intérêt évident des Soviétiques d'abandonner une partie déjà perdue.

Le fait que M. Gorbatchev se rende à Cuba aussitôt après son séjour à New-York permet-il de supposer que quelque hose se prépare - entres les deux grands - à propos de l'Amérique centrale ? Mme Ridgway semble en tout cas exclure cette hypothèse. Jusqu'à présent, les Soviétiques maintiennent à ce sujet une position jugée inacceptable par Washington. Ils n'envisagent de cesser leurs livraisons d'armes au Nicaragua qu'à condition que les Américains s'abstiennent désormais d'aider tous leurs protégés dans la région.

S'il est question du Proche-Orient, ce ne devrait être tout au plus qu'en passant, et dans l'attente du discours que M. Arafat, interdit de parole à New-York par le secrétaire d'Etat Shultz, prononcera devant les Nations unies réunies spécialement à Genève.

A plus forte raison, toute percée semble exclue dans le domaine du contrôle des armements : la négociation Start (sur les armements stratégiques) est arrivée à un palier, et a toutes les chances d'y rester jusqu'à plusieurs mois après l'entrée en fonctions du président Bush.

On ne fera pas non plus l'effort de prévoir la conclusion de quelques menus accords pour masquer l'absence de plus grands résultats. Rien ne sera signé, a indiqué Mme Ridgway, et il ne semble même pas qu'un communiqué commun soit publié à l'issue de la rencontre.

Reste donc, pour l'essentiel, l'opération de relations publiques que devrait réaliser M. Gorbatchev, tant à l'ONU que dans son rôle de touriste à New-York. Dans ce domaine, les Russes, qui « créent » l'événement et font miroiter des surprises, ne peuvent que gagner la partie.

A vrai dire, on semble assez disposé ici à consentir ce petit sacrifice, puisque M. Gorbatchev a tellement envie — et apparemment tellement besoin — de se faire voir à New-York. Si le numéro un soviétique, pour faire un peu oublier ses difficultés intérieures, a besoin d'un petit coup de main, pourquoi lui refuser ce modeste cadeau, même si l'on est un peu sceptique sur la qualité de celui que lui-même dit apporter ?

Le lieu — New-York — est en tout cas idéalement choisi pour fournir à l'opinion mondiale, y compris soviétique, son compte de belles images scintillantes.Avec, en contrepoint, selon la rumeur, Gorby dans les quartiers pourris, convié par les défenseurs des sans-abri à constater de lui-même la misère du monde capitaliste - à supposer que des décennies d'articles de la *Pravda* ne lui aient pas suffi.

Pendant que M. Gorbatchev parcourra les rues de New-York après avoir envahi les imaginations américaines, M. Reagan aura sagement regagné la Maison Blanche ; dès mercredi, aussitôt après ses entretiens de Governor Island, il doit prononcer un discours à Washington. Lui qui rêvait, naguère, de montrer au secrétaire général *« l'Amérique profonde »*, celle des petites villes et des bons sentiments, le laissera visiter New-York tout seul. Déjà Ed Koch, le vibrionnant maire de la ville, va partout claironnant qu'après avoir goûté aux charmes du monstre, M. Gorbatchev n'aura plus aucune envie de rentrer à Moscou. La bonne blague !

JAN KRAUZE.

Mikhaïl et Raïssa dans la capitale du capitalisme

NEW-YORK
de notre correspondant

Malgré l'impatience croissante des journalistes, les responsables soviétiques refusent obstinément de livrer les moindres détails de l'emploi du temps du couple Gorbatchev. Avec certitude, nous ne savons que peu de chose : M. Gorbatchev devait arriver à New-York le mardi 6 décembre à 15 heures (21 heures à Paris). Il prononcera un discours (que les Soviétiques présentent comme *« très important »*) mercredi à 11 heures devant l'Assemblée générale.

Il se rendra ensuite sur une petite île des environs d'accès fort difficile pour la presse, l'île des Gouverneurs, où il déjeunera avec MM.Reagan et Bush, et donnera ensuite une *« grande réception diplomatique »*.

Que fera-t-il mardi soir, mercredi après-midi et jeudi, puisqu'il ne doit quitter New-York que vendredi matin pour La Havane ? Selon M.Chichline, l'idéologue du comité central, *« New-York est un endroit assez pittoresque à l'approche des fêtes de fin d'année pour qu'un étranger ne s'y ennuie pas »*.

Personne ne contestera l'aimable appréciation de M.Chichline. Les rues brillent déjà de mille feux, et les couronnes de sapin aux rubans rouges ornent la devanture de la moindre épicerie, les New-Yorkais, chargés de cadeaux, se fraient un véritable chemin de croix vers les comptoirs des magasins. N'est-il pas quelque peu indécent que le premier des Soviétiques vienne participer à une cette fête débridée de la consommation, demande un journaliste ?

La réponse viendra de M.Arbatov, le directeur de l'Institut des études américaines : *« Visiter une ville n'a rien à voir avec l'idéologie (...), même si Raïssa Gorbatchev décide de se rendre chez Bloomingdale's* (le grand magasin le plus élégant de Manhattan), *elle n'y fera rien d'autre qu'une Américaine qui cherche à faire plaisir aux siens. »*

Culture et mondanités

Même appréciation en ce qui concerne une possible visite de M.Gorbatchev à la Bourse de New-York et, au coeur de la nuit, à Broadway, devant les affiches de *Chorus Line* et de *Cats*, sous les lumières interlopes de Times Square. *« Il n'y a rien de condamnable à visiter la Bourse,* assure M.Arbatov, *puisque nous souhaitons avoir les relations les plus fructueuses avec les capitalistes américains... »*

Trois conférences de presse en trois jours, trois cours sur la *« nouvelle pensée politique »* : des directeurs de théâtre, des écrivains, des metteurs en scène et des poètes tentent de persuader les quatre cents journalistes déjà présents des bienfaits de la libéralisation. Le ton est badin, l'atmosphère détendue. Suprême preuve du changement : lorsque Marc Sakharov, le directeur du théâtre Komsomol, déclare que *« la plupart des gens s'opposent encore à la perestroïka »*, le rédacteur en chef des *Izvestia* le reprend en toute simplicité, affirmant que *« cela n'est point vrai »*.

Mais lorsque M.Guerassimov, d'habitude si savant, estime que *« discuter en détail des quatre chapitres prévus pour le déjeuner de l'île du Gouverneur* [relations bilatérales, désarmement, droits de l'homme et conflits régionaux] *serait fastidieux »*, les journalistes se taisent, découragés.

M.Gorbatchev rencontrera plusieurs dizaines d'hommes d'affaires américains, auxquels il rappèlera sans doute la générosité de la CEE, dont plusieurs membres, y compris la France, ont déjà offert des crédits importants à l'industrie soviétique. *« Il ne faudrait pas que les Etats-Unis manquent le train »*, laisse tomber M.Chichline avec un sourire ironique.

Avec la « reine de New-York »

En revanche, il n'ira pas chez le plus « flamboyant » d'entre eux, M.Donald Trump, l'enfant prodige de la promotion immobilière, qui - n'ayant pas l'habitude de donner dans la dentelle - avait invité M.Gorbatchev à venir visiter la Trump Tower, le plus arrogant amoncellement de luxe de la Cinquième Avenue.

Il est probable que Mikhaïl et Raïssa Gorbatchev visiteront, *jeudi*, le Metropolitan Museum of Art, qui accueille actuellement une grande exposition Degas, venue de Paris. Ils inviteront - sans doute, dit-on - plusieurs *« célébrités »* américaines à dîner, notamment des intellectuels et des créateurs, que M.Gorbatchev semble apprécier particulièrement.

Mme Raïssa Gorbatchev déjeunera, mercredi, chez Mme Marcela Pérez de Cuellar, l'épouse du secrétaire général de l'ONU. On ne peut s'empêcher de penser au célèbre portrait des *Filles de la Révolution*, ces dames d'un âge certain qui rythment la vie de la ville à coups de donations, de dîners mondains et d'excentricités.

Barbara Bush sera présente aux côtés de Nancy Reagan, mais aussi l'incontestée *« reine de New-York »*, *Mme Brooke Astor, Mmes Helena Shultz, Estée Lauder (cosmétiques), Carol Sulzberger* (New York Times) *et Cécile Zilkha (banque).*

La mairie de New-York menace d'envoyer la facture - un million de dollars en deux jours - au Trésor fédéral. Six mille policiers seront, en effet, mobilisés non pas tant pour protéger les invités, mais surtout pour bloquer les passages. Des embouteillages en perspective donc.

CHARLES LESCAUT.

M. Ingvar Carlsson à Paris

La Suède et la France veulent renforcer leur coopération économique

Au cours des entretiens qu'il a eus lundi 5 décembre à Paris avec M. Michel Rocard, le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, a notamment évoqué les possibilités de renforcer les relations économiques bilatérales, jugées *« globalement insuffisantes »*. Paris souhaite rééquilibrer le déficit de sa balance commerciale avec Stockholm, dû notamment à l'importance des achats de bois et de produits dérivés du bois par la France. Une meilleure coopération pourrait être envisagée dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, de l'aéronautique et de l'espace, estime-t-on du côté français.

Les deux chefs de gouvernement ont également évoqué le dossier européen. La Suède neutre exclut toute adhésion à la Communauté, mais souhaite s'en rapprocher sur le plan économique dans la perspective du marché unique de 1993. M. Rocard a assuré à son interlocuteur que la France était *« ouverte »* à l'idée d'un tel rapprochement et qu'elle rejetait toute forme de *« discrimination »* à l'égard des pays non membres de la CEE.

En ce qui concerne les visas imposés pour l'entrée en France des ressortissants des pays hors CEE à l'exception de la Suisse, M. Carlsson a estimé que cette politique était *« un pas dans une mauvaise direction »*. Avant de regagner Stockholm mardi après-midi pour y rencontrer le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat *(lire page 4)*, le chef du gouvernement suédois devait être reçu par le président François Mitterrand.

Proche-Orient

ISRAËL : l'impasse politique

Le président Herzog exprime sa « honte » et son « désespoir »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au terme de trois semaines de marchandages politiques aussi laborieux que stériles, le président Haïm Herzog a tapé du poing sur la table. Il a, certes, accordé lundi 5 décembre *au chef du Likoud (droite)*, M. Itzhak Shamir, un délai supplémentaire de trois semaines pour tenter de former un gouvernement – ce qui est normal. Mais M. Herzog l'a fait en exhortant expressément le premier ministre israélien sortant à *s'entendre avec les travaillistes* – ce qui est beaucoup plus inhabituel.

Traditionnellement, le président de l'Etat n'exerce qu'une fonction purement protocolaire, sans jamais intervenir dans le jeu des partis. M. Herzog, cette fois, a passé outre, et, sans cacher son exaspération devant la paralysie actuelle, il a *aussi convoqué le chef travailliste*, M. Shimon Pérès, pour mardi en vue de l'inciter à son tour à conclure un accord avec M. Shamir. L'intervention a été jugée « *sans précédent* » et d'autant plus étonnante que M. Herzog l'a accompagnée d'une critique *cinglante du comportement de la* classe politique.

Le *président* avait chargé M. Shamir de former le gouvernement le 14 novembre. A l'issue du scrutin du 1er novembre, le Likoud s'est retrouvé avec un léger avantage (40 sièges sur 120) sur les travaillistes (39 sièges). Depuis, M. Shamir a *cherché, tour à tour et en vain*, à former une majorité avec les partis religieux (18 sièges) et l'extrême droite, ou bien avec les travaillistes.

Ce fut une succession de batailles pour les postes ministériels, *d'accords conclus et aussitôt* démentis avec les religieux qui exigèrent toujours plus, et de luttes de clans au sein des deux grands partis, entre partisans et adversaires d'un nouveau gouvernement d'union nationale.

M. Herzog a eu des mots très durs pour qualifier ces trois semaines d'acrobatiques manœuvres politiques. « *Je crois que je parle au nom de la majorité des Israéliens*, a-t-il dit, *en exprimant un sentiment de découragement, d'humiliation, de désespoir et de honte.* » Il a appelé à une réforme immédiate du mode de scrutin, « *à la proportionnelle intégrale, afin que soit mis un terme à ce système incompréhensible* (...) *honteux et inacceptable.* »

ALAIN FRACHON.

● **L'Internationale socialiste et le Proche-Orient.** – Le conseil de l'Internationale socialiste se réunit à Orly, dans la région parisienne, mardi 6 et mercredi 7 décembre. Au cours de la réunion à huis clos du présidium et des commissions qui, lundi, a précédé le conseil, une motion sur le Proche-Orient a été adoptée. Cette motion, qui réaffirme notamment le droit à l'autodétermi*nation du peuple palestinien, n'a pas* donné lieu à un vote mais a été adoptée par consensus, un consensus dont ne s'est pas exclue la délégation du Parti travailliste israélien. Le conseil de l'Internationale socialiste entendait mardi matin le premier ministre français, M. Michel Rocard. *(Lire page 48.)*

M. Arafat rencontre des juifs américains à Stockholm

M. Yasser Arafat était attendu, mardi 6 décembre, à Stockholm, où il doit rencontrer des représentants de la communauté juive américaine. En visite de travail à Paris, le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, a déclaré lundi que son gouvernement, par cette initiative, voulait apporter sa contribution au processus de paix au Proche-Orient. Le leader de l'OLP est accompagné de trois de ses collaborateurs. La composition de la délégation américaine n'a pas été communiquée. On sait seulement que Mme Rita Hauser, membre du Centre international pour la paix au Proche-Orient participera aux conversations.

A Jérusalem, les autorités israéliennes ont, sitôt connue la nouvelle de la visite de M. Arafat à Stockholm, exprimé leur « *stupéfaction* ». « *Si Yasser Arafat est reçu par les hauts responsables suédois, cela créera une très mauvaise impression en Israël* », et portera atteinte aux relations entre les deux pays, a déclaré un important fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à l'ambassadeur de Suède. Pour Jérusalem, « *le fait que les juifs américains participent à la rencontre* (de Stokholm) *n'enlève rien à la gravité de l'affaire* ».

Par ailleurs, le gouvernement helvétique a officiellement donné son feu vert à la tenue, du 13 au 15 décembre, à Genève, de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la question palestinienne. Se refusant à commenter le refus américain d'accorder un visa à M. Arafat, le chef du département fédéral des affaires étrangères, M. René Felber, a souligné que la Suisse s'en tenait au strict respect des accords la liant à l'ONU pour son siège européen de Genève, rapporte notre correspondant Jean-Claude Buhrer.

Cependant, M. Felber n'a pas caché que son gouvernement espérait profiter des contacts qu'il pourra établir à l'occasion de la réunion de Genève pour tenter d'obtenir la libération de M. Peter Winkler, un délégué suisse du CICR enlevé le 17 novembre au Liban. Pour Berne, cet enlèvement – qui n'a pas été officiellement revendiqué – serait à rapprocher de l'affaire Mohamed Hariri, ce chiite libanais auteur du meurtre d'un Français lors du détournement sur Genève d'un avion d'Air Afrique en juillet 1987, et dont le procès doit s'ouvrir en février à Lausanne. La Suisse envisage de solliciter l'aide de la Syrie, de l'Iran ainsi que de l'OLP.

Concernant la présence de M. Arafat – *qui s'est déjà rendu* trois fois à Genève en deux ans, « *les Nations unies ont le droit de faire ce qu'elles veulent à leur siège à Genève, à condition de ne pas contrevenir aux lois en vigueur, et pour autant qu'elles payent* », a précisé le porte-parole du ministère helvétique des affaires étrangères.

LIBAN

La fermeture du passage du Musée à Beyrouth gêne considérablement les échanges commerciaux

BEYROUTH
de notre correspondant

La liberté de passage entre les deux secteurs de Beyrouth cadrait mal avec la division entre les deux parties de la ville et du pays. Fermé depuis le 2 décembre, sauf pour les piétons, il devrait peut-être être entrouvert mardi 6 décembre pour le seul ravitaillement en blé et en carburant de Beyrouth-Ouest, lequel dépend essentiellement du secteur chrétien, où se trouvent les silos et les réservoirs.

Le gouvernement du général Aoun, sis en secteur chrétien, avait décrété la fermeture de la voie du Musée, laissant cependant subsister la variante dite « des franciscaines », distante de quelques mètres, un sentier sablonneux qui serpente à travers le champ de courses, puis l'école des sœurs franciscaines. Il avait, il est vrai, agi à titre de représailles et dans le but de « *réorganiser les conditions de passage* », à la suite de mesures discriminatoires prises à l'autre bout de la voie.

La quasi-coupure du cordon ombilical entre les deux secteurs de Beyrouth gêne considérablement les échanges commerciaux. Beyrouth-Ouest est, *en particulier, tributaire* de Beyrouth-Est pour son approvisionnement en farine et, dans une moindre mesure, en carburant. Dans le sens contraire, la Banque centrale et l'aéroport sont les atouts économiques dont disposent les musulmans. Le conseil des ministres, côté chrétien, s'est plaint à juste titre des pressions exercées sur la Banque du Liban en vue de débloquer l'ouverture des crédits nécessaires à l'importation des carburants. Il reproche aussi à la Banque d'avoir accepté d'ouvrir un crédit modique *de 200 000 FF au bénéfice de* l'« armée de l'Ouest », récemment dotée d'un commandant en la personne du général Sami Khatib, proche des Syriens.

La tension provoquée par la fermeture du passage du Musée a été aggravée, lundi, par l'explosion d'une voiture piégée en secteur musulman, non loin du siège de la présidence du conseil, qui a fait sept blessés, ainsi que d'une autre explosion à Taanayel, dans la Bekaa, qui a fait deux blessés. Sur le plan politique, c'est toujours l'impasse. Les démarches du patriarche maronite, avec l'aval américain et saoudien, pour débloquer l'élection présidentielle s'enlisent.

Les alliés de la Syrie, à l'exception des modérés sunnites, ont nettement haussé le ton. La dernière déclaration de M. Joumblatt est particulièrement significative : « *Nous n'avons pas besoin d'un nouveau président*, a-t-il dit, *mais d'un nouveau régime. Le retour à un Liban unifié tel qu'il a été reconnu en 1943 est le dernier de mes soucis. Je préfère encore une fusion avec la Syrie des régions que nous contrôlons.* » M. Joumblatt a, de nouveau, critiqué son propre premier ministre, M. Hoss, chef de file avec le mufti du sunnisme modéré, l'accusant de « *ne pas être capable de prendre de décisions* ».

Quoi qu'ont pu laisser entendre certaines déclarations, il y a peu à attendre avant l'installation de l'administration Bush à Washington fin janvier, et même après.

LUCIEN GEORGE.

Les suites de la guerre du Golfe

Le cas douloureux des enfants-soldats faits prisonniers

GENÈVE
de notre correspondante

Tandis que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été contraint d'entreprendre de nouvelles négociations dans l'espoir de pouvoir assurer le rapatriement des prisonniers de guerre iraniens et irakiens gravement malades et blessés suspendu le 27 novembre, le mouvement Terre des hommes poursuit ses efforts pour sauver les enfants faits prisonniers par l'un ou l'autre des belligérants. Mouvement d'aide à « l'enfance meurtrie » fondé en 1960 par M. Edmond Kayser, Terre des hommes estime que la priorité absolue devrait être accordée à la libération de ces enfants, dont certains ont été enrôlés avant l'âge de treize ans.

Terre des hommes a tout tenté pour que ces enfants-soldats soient transférés dans un pays neutre, musulman de préférence, où ils seraient en sécurité physique et morale. Toutes les démarches en ce sens ayant échoué, Terre des hommes avait proposé en 1985 aux autorités irakiennes de mettre sur pied un « *programme d'assistance éducative* » sur place en faveur des plus jeunes de ces prisonniers *détenus dans le camp militaire* de Ramadi, à 120 kilomètres à l'ouest de Bagdad.

L'Irak avait accepté et un délégué de Terre des hommes, M. Ian Brown avait pris en charge, avec la coopération d'éducateurs irakiens, la protection et la scolarisation de cent soixante jeunes Iraniens. En août 1987, le directeur des programmes de cette organisation, M. Michel Hoffman, s'est rendu en Iran afin d'évaluer les besoins médicaux et chirurgicaux des enfants atteints par des gaz toxiques ou des armes classiques. En septembre 1987, Terre des hommes a soumis aux autorités des deux pays un protocole d'accord en vue de la libération d'enfants prisonniers de guerre.

L'Iran s'est déclaré d'accord, mais « *à condition que l'Irak donne aussi son consentement et qu'aucune négociation directe entre les deux pays ne soit requise* ». La réponse irakienne a été franchement négative, Bagdad craignant que tout jeune prisonnier de guerre rapatrié soit mobilisé sur-le-champ dans l'armée iranienne.

Terre des hommes, qui a décuplé ses efforts depuis la signature du cessez-le-feu, continue de se heurter à un silence opaque. Le moins que l'on puisse dire, à une époque où l'ONU élabore une convention sur les droits de l'enfant, est que ni l'Iran ni l'Irak ne font montre de compréhension. Les deux Etats réagissent comme si ces enfants prisonniers *représentaient une précieuse* monnaie d'échange.

Selon *Terre des hommes, cinq* cent quinze jeunes Iraniens de moins de dix-sept ans ont connu des années de captivité. Seuls cent trente d'entre eux auraient été enregistrés par le CICR. Les autres ont été probablement capturés lors de la dernière percée des troupes irakiennes, qui a permis de faire quelque vingt mille prisonniers. Selon la même source, quatre-vingts jeunes Irakiens seraient prisonniers en Iran.

ISABELLE VICHNIAC.

Selon un rapport de l'UEO

Le problème kurde demeure un « facteur d'instabilité »

Un rapport présenté lundi 5 décembre par M. Guido Martino, parlementaire italien, au premier jour de la troisième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), déplore que le cessez-le-feu intervenu le 20 août dernier entre l'Iran et l'Irak « *ne semble pas avoir fourni l'assurance d'une paix durable* ».

Le rapport note en particulier que le problème kurde demeure et constitue un « *facteur d'instabilité* » dans la région. « *La société internationale peut d'autant moins se désintéresser du sort des Kurdes que ceux-ci constituent un danger permanent pour la paix entre l'Iran et l'Irak. Chacun reste tenté d'utiliser son influence sur les Kurdes de l'autre pays pour faire pression sur lui. Jusqu'à présent, la communauté internationale n'a rien fait pour assurer aux Kurdes le droit à l'existence qu'a tout peuple.* »

A propos des armes chimiques, le rapport indique que « *l'Irak a fait usage, depuis avril 1988, de produits à base de cyanure dont les effets mortels sont immédiats* ». « *Leur usage*, ajoute-t-il, *aurait d'abord visé des forces armées iraniennes, mais se serait peu à peu étendu à des opérations mettant en cause des populations civiles* (...), *aussi bien la population kurde que les agents actifs de la rébellion.* » « *De nombreux observateurs* souligne-t-il, *ont considéré que cet usage s'était poursuivi et intensifié après le cessez-le-feu du 20 août. Il semble avoir cessé le 5 septembre, mais repris au milieu d'octobre pour réduire des poches de résistance kurde.* »



Europe

URSS

Le Kremlin prend des mesures contre les licenciements ethniques

M. Mikhaïl Gorbatchev a signé, lundi 5 décembre, un décret ordonnant des poursuites administratives et pénales contre les dirigeants du parti et des entreprises qui ont procédé à des *« licenciements massifs sur une base ethnique »* dans le Caucase ou qui les ont favorisés. *« Tous les Arméniens à Bakou ont été licenciés ou ont quitté d'eux-mêmes leur travail »*, a affirmé le même jour à l'AFP un Russe habitant la capitale azerbaïdjanaise, précisant que les Azéris qui y manifestent depuis plus de quinze jours *« réclament le départ des Arméniens »*. Par ailleurs, vingt-quatre mille places pour loger des enfants réfugiés en Arménie ou en Azerbaïdjan ont été réquisitionnées dans ces deux Républiques. Les autorités locales ont reçu l'ordre d'assurer, si les parents le demandent, l'acheminement *« par train ou avion »* des enfants vers ces lieux de refuge, selon la télévision. La situation était décrite mardi par le journal *Industrie socialiste* comme *« extrêmement dangereuse »*.

L'Azerbaïdjan République malade du Caucase

Les trop fortes émanations de pétrole qui se dégagent de Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, auraient-elles brouillé l'image de cette terre longtemps disputée par les empires ? Négligé par les circuits touristiques, *épargné par la contestation* – la dissidence ne s'y était *jamais manifestée* ouvertement, – ce pays est aujourd'hui, avec sept millions d'habitants, la République la plus peuplée et... la moins connue de Transcaucasie.

Conquis au début du dix-neuvième siècle sur une Perse en déclin, l'Azerbaïdjan en a profondément subi l'influence : de langue turc, les Azéris sont majoritairement des musulmans de rite chiite. Longtemps aux marges de l'empire russe, le pays est saisi par la fièvre du pétrole dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Bientôt, le naphte, dont Bakou est le principal producteur, devient le moteur de l'économie transcaucasienne. La ville se transforme alors en un vaste centre industriel cosmopolite. Les autochtones, très minoritaires, côtoient les nombreux Russes et Arméniens qui y ont afflué, dans une cohabitation souvent conflictuelle et violente.

Le 27 mai 1918, le Moussavat, un parti d'inspiration panturque, *doit gérer une indépendance* à laquelle il était mal préparé. Elle sera de courte durée. Menacé par les convoitises de ses voisins russes et turcs, l'Azerbaïdjan affronte militairement la République d'Arménie. L'enjeu en est le contrôle du Karabakh et de Nakhitchévan. En *avril 1920, l'armée rouge* soviétise un pays épuisé mais détenteur d'une manne pétrolière devenue mythique. Quelques mois plus tard, Bakou accueille le « Congrès des peuples de l'Orient » qu'a convoqué une Internationale communiste en mal de révolution en Europe.

Le pétrole lui-même, longtemps symbole d'une puissance économique enviée (71 % de la production soviétique en 1940), joue désormais un rôle marginal dans l'Union (30 % en 1955, 13 % en 1960, 2,5 % en 1986).

Au début des années 60, l'Azerbaïdjan a définitivement perdu son rôle de leader. Le centre d'intérêt s'est déplacé vers l'Asie centrale. Un tiers-monde fasciné par l'exemple soviétique est dorénavant invité à méditer l'exemple de ce « *phare de l'Orient* », que C. Rachidov est *en train d'ériger* en Ouzbékistan.

Sous le règne de V. Akhundov, le patron du PC local, le pays sombre dans une corruption généralisée : postes et fonctions se négocient telles des charges d'Ancien Régime. A la suite de son limogeage, en 1969, c'est un dignitaire du KGB, H. Aliev, *qui est chargé de remettre de* l'ordre dans une économie devenue incontrôlable.

La reprise en main est musclée. L'agriculture est sommée de remplir le plan. Peu importent les moyens : abus criminel de pesticides et d'herbicides, travail des enfants dans des champs pollués, etc. *H. Aliev, engagé* dans une lutte d'influence avec C. Rachidov, *premier secrétaire* du PC euzbek, se doit de faire battre des records à sa République.

Appelé par Andropov, fin 1982, à exercer de hautes responsabilités dans la capitale, il laisse à son successeur, K. Bagirov, un pays mal en point. La *corruption n'a pas disparu*. Les conditions de vie de la population sont difficiles : à Soumgaït, où se déroulèrent les pogromes anti-arméniens de février, des milliers de familles ont élu domicile dans des bidonvilles.

Le niveau de vie se dégrade, tandis que se creuse l'écart avec *les voisins transcaucasiens :* le taux de motorisation individuelle est plusieurs fois plus important en Arménie et en Géorgie. L'Azerbaïdjan est aussi malade de son environnement : Bakou est la capitale la plus polluée de l'Union.

L'après-pétrole

Interlocuteurs privilégiés de la Turquie et de l'Iran, les Azéris ont été longuement confrontés au monde européen. Désormais, on leur assignera un rôle de premier plan dans le processus de *modernisation de l'islam soviétique*. A la fin des années 20, l'Azerbaïdjan – riche de son pétrole et d'une agriculture dynamique – est l'une des Républiques les plus prospères de l'Union. La culture azérie, *souvent pionnière dans ces formes* nouvelles d'expression que sont le cinéma, le théâtre ou la chanson, va bientôt connaître une extraordinaire popularité parmi les populations musulmanes, en particulier en Asie centrale.

Mais les répressions staliniennes des années 30 déciment les élites intellectuelles. *Privée* de sa mémoire et de sa substance, cette nation, à cheval sur deux identités (turque et caucasienne), est profondément *atteinte. Dans une région* où la mort de Staline rétablit partiellement les équilibres et les réflexes traditionnels, les Azéris seront désormais absents d'une émulation qui se réduit à un tête-à-tête arméno-géorgien.

La « perestroïka » s'y heurte pourtant à de fortes résistances. Malgré les morts de Soumgaït, *M. Bagirov est parvenu à se* maintenir au pouvoir jusqu'en mai. Dans ce pays placé dans une position inconfortable entre Orient et Occident, on est désormais méfiant. Comment, en effet, maîtriser un modèle venu d'Europe, alors qu'on traverse une profonde crise culturelle, idéologique et sociale ? Ne serait-il pas tentant de trouver dans le chiisme ce supplément d'âme indispensable à une identité qui cherche à s'affirmer ?

Peu après son arrivée au pouvoir, A. Vezirov, successeur de Bagirov à la tête du parti azéri, s'adressa aux écrivains :

« *Maintenant, vous pouvez sortir vos manuscrits des tiroirs !*

– *Mais, nous n'en avons pas !* », *lui répondit-on.*

Cela laisse mal augurer de l'avenir.

CHARLES URJEWICZ,
professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Le Parlement estonien reste sur ses positions

Le Soviet suprême (Parlement) d'Estonie a persisté dans son attitude de défi à l'égard de Moscou en refusant d'inscrire à l'ordre du jour de sa nouvelle session, qui s'est ouverte lundi 5 décembre, une discussion sur son vote précédent s'arrogeant un droit de veto sur les lois promulguées à Moscou.

Le décret du présidium du Soviet suprême de l'URSS invalidant ce vote et les autres amendements apportés à la Constitution estonienne, ne sera pas discuté, mais seulement « *lu pour information* » lors de cette première réunion du Parlement estonien depuis celle du vote de défi, le 16 novembre, a déclaré un porte-parole du Front populaire (non officiel) d'Estonie.

M. Mickhaïl Gorbatchev avait déclaré, lors de la réunion du présidium du Parlement soviétique, le 26 novembre, que les Estoniens avaient fait une « *grave erreur* » et que celle-ci « *doit être reconnue* ». – *(AFP.)*

Afrique

TUNISIE

La Ligue des droits de l'homme s'inquiète de récentes atteintes aux libertés

TUNIS
de notre correspondant

Un grain de sable dans le processus de démocratisation, ou les premières péripéties d'une précampagne dans la perspective des élections législatives du printemps ? Quelques récents incidents, qui pourraient constituer des précédents fâcheux, ont suffi pour susciter une certaine émotion dans divers cercles politiques et amener la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) à exprimer, pour la première fois depuis un an, sa « *surprise* », ses « *préoccupations* » et son « *inquiétude* ».

Il y eut, tout d'abord, la saisie d'un numéro de l'hebdomadaire *el Maoukef*, organe du Rassemblement socialiste progressiste, officiellement reconnu depuis trois mois, pour avoir rapporté les activités de mouvements politiques non légalisés. Une telle mesure qui, selon LTDH, ne repose « *sur aucune base légale convaincante* », équivaut à une interdiction aux médias de faire état de prises de position des sensibilités politiques (et elles sont nombreuses) n'ayant pas pour l'instant droit de cité.

Intimidations

Vient ensuite la condamnation à 1 000 dinars d'amende de M. Jalloul Azzouna pour diffamation du régime et publication de fausses nouvelles. M. Azzouna et certains de ses amis sont entrés depuis l'été en dissidence au sein de leur parti, le Parti de l'unité populaire (PUP), et considèrent depuis qu'ils en sont les véritables représentants. A ce titre, ils ont tenu récemment un congrès plus ou moins clandestin au terme duquel a été diffusé un communiqué considérant entre autres que la Tunisie est seulement « *un décor démocratique* ». Ce texte, qui contient d'autres considérations peu amènes pour le régime, a été à l'origine des poursuites engagées contre M. Azzouna, qui avait été élu secrétaire général de ce PUP *bis* par les congressistes. Or les autorités considèrent que le Parti de l'unité populaire est toujours dirigé par M. Bel Hadj Amor, dépositaire du visa de légalisation.

D'autre part, la LTDH fait état « *des intimidations récentes menées par certains services de sécurité à l'encontre de personnalités politiques faisant parti de courants demandant leur reconnaissance légale* ».

Outre M. Azzouna, qui s'est plaint dès avant son procès des pressions dont il aurait été l'objet, il s'agit, croit-on savoir, de l'ancien ministre de l'économie et des finances dans les années 60, M. Ahmed Ben Salah, qui, bien que toujours privé de ses droits civiques, persiste à vouloir diriger le Mouvement de l'unité populaire, et de M. Bechir Essid, qui n'a jamais fait mystère de ses liens avec la Libye, et demande la reconnaissance du « Rassemblement unioniste démocratique » qu'il anime déjà depuis longtemps.

Sans qu'il n'y ait apparemment rapport de cause à effet, M. Essid a été très sérieusement blessé la semaine dernière par trois inconnus qui ont fait irruption dans son bureau, en plein centre de Tunis. Après cette attaque, le président Ben Ali a donné des instructions pour que tout soit mis en œuvre afin de retrouver les agresseurs. La LTDH a, de son côté, dénoncé « *ces pratiques criminelles* » et toute forme « *de règlement de comptes politiques par la violence* ». C'est dans cet esprit qu'elle s'est aussi vivement élevée contre les agressions dont des étudiants appartenant au Rassemblement constitutionnel démocratique (au pouvoir) ont été victimes à l'université.

La LTDH, qui fait état de l'ensemble de ces faits sans à aucun moment s'en prendre directement au pouvoir, se félicite par ailleurs de la promulgation d'un décret rendant plus humaines les conditions de détention dans les prisons, et de la décision du gouvernement de faire célébrer dans les établissements scolaires le quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme.

MICHEL DEURÉ.

MAROC

Une organisation des droits de l'homme est autorisée à se constituer

La commission préparatoire de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a annoncé, lundi 5 décembre à Rabat, avoir reçu l'autorisation des autorités pour tenir son congrès constitutif, le 10 décembre, ce qui nous a été confirmé de source officielle.

La date choisie coïncide avec celle de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'Organisation des Nations unies.

La tenue du congrès constitutif de l'OMDH, rappelle l'AFP, a été interdite à trois reprises (le 28 mai, le 25 juin et le 24 septembre), par les autorités de Rabat, qui ont estimé à chaque fois, selon la commission préparatoire, que le « *moment n'était pas propice* ». Dans un communiqué précédemment remis à la presse, l'OMDH affirmait vouloir en toute indépendance des pouvoirs publics et des formations politiques et syndicales « *approfondir la prise de conscience des droits de l'homme individuels et collectifs, travailler en faveur de l'abrogation de certaines dispositions législatives et réglementaires marocaines contraires aux libertés individuelles et publiques et défendre les victimes des violations des droits de l'homme, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger* ».

La commission préparatoire du congrès constitutif de l'OMDH comprend une trentaine de personnes, pour la plupart avocats et universitaires, dont certains sont connus sur le plan international, comme M. Madhi Elmandjra, professeur d'économie à Rabat.

● **Le fils de M. Abraham Serfaty autorisé à quitter le pays.** — M. Maurice Serfaty (trente-six ans), ressortissant marocain de confession juive, est arrivé récemment en France, les autorités chérifiennes lui ayant rendu son passeport, dont elles l'avaient privé il y a seize ans. En 1972, elles recherchaient le père de l'intéressé, l'ingénieur Abraham Serfaty, opposant de gauche, qui fut arrêté et condamné à la prison à vie deux ans plus tard. Soupçonné d'avoir aidé son père à fuir, M. Maurice Serfaty avait écopé de deux ans de prison, bien que n'ayant jamais exercé d'activité politique.

ALGÉRIE : vingt morts près de Biskra

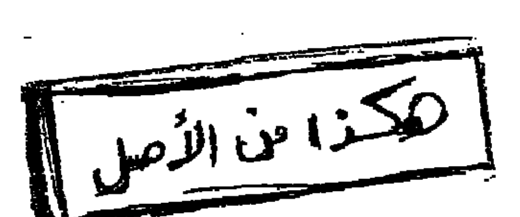
Un accident relance le débat sur la sécurité dans les entreprises

Alger. — Une explosion survenue lundi 5 décembre, dans un dépôt frigorifique de dattes, à Tolga, près de la ville de Biskra (à 450 kilomètres environ au sud-est d'Alger), a fait vingt morts et huit blessés, selon le dernier bilan publié par l'agence algérienne APS.

Le ministre de l'intérieur et de l'environnement s'est rendu à Tolga, et a décidé la constitution d'une commission d'enquête pour « *déterminer dans les meilleurs délais les causes de ce tragique accident* » qui a, par ailleurs, causé d'importants dégâts matériels dans les installations du dépôt. L'explosion, due vraisemblablement à une fuite de gaz, s'est produite dans un local appartenant à une entreprise privée spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation des dattes.

Cet accident relance de manière spectaculaire le débat sur la sécurité dans les entreprises, régulièrement évoquée par les médias algeriens qui signalent souvent l'absence de mesures préventives, notamment dans le secteur privé.

Plusieurs accidents ayant pour origine des fuites de gaz ont été rapportés par la presse algérienne ces dernières années. Le 10 septembre, une explosion avait fait onze morts et une quinzaine de blessés dans un local situé au bas d'un immeuble d'une cité populaire, non loin d'El-Harrach, près d'Alger. — *(AFP.)*



Afrique

ALGÉRIE

Nouvelles nominations dans la hiérarchie militaire

ALGER
de notre correspondant

Une semaine après la clôture du VI[e] congrès du Front de libération nationale, le président de la République, M. Chadli Bendjedid, qui détient également le portefeuille de la défense, a procédé, lundi 5 décembre, à des nominations au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) et plus particulièrement à la tête des régions militaires. Le général Mohamed Ataïlia, jusqu'à présent tout-puissant chef de la première région qui a son siège à Blida, mais qui englobe aussi Alger, est dessaisi de son commandement et aspiré vers le haut, au ministère de la défense où il remplace le général El Hachemi Hadjeres à l'inspection générale des armées.

Le général Ataïlia était solidement installé dans son fief de Blida, depuis le mois de mai 1979. Personnage haut en couleur, il avait perdu le bras droit au cours d'une opération pendant la guerre d'indépendance. « Le manchot », c'est ainsi que les Algériens le désignent en référence à son infirmité, quand ils ne l'appellent pas « le boucher de Bône », en souvenir de la violence avec laquelle il avait maté une rébellion dans l'est du pays. En 1969, alors qu'il commandait la quatrième région militaire (Ouargla, près du centre névralgique de Hassi Messaoud), il avait été nommé conseiller assesseur suppléant près la cour révolutionnaire d'Oran.

Il avait installé à Ouargla, en 1974, la commission de récupération des archives nationales algériennes. Promu colonel en juillet 1979, c'est sous sa responsabilité que les soldats du contingent avaient lancé une gigantesque campagne de reboisement qui devait déboucher sur ce que l'on appelle aujourd'hui « le barrage vert », destiné à freiner l'avancée du désert.

Il a fait partie de la première promotion de généraux nommés le 1[er] novembre 1984, à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de l'insurrection armée.

Le général Ataïlia, bien que chef de la 1[re] région militaire, n'avait pas été chargé de l'organisation de l'état de siège à Alger, pendant les émeutes d'octobre. Le commandement militaire en avait été — en apparence, tout au moins — confié au chef d'état-major, le général Belhouchet, et à l'un de ses adjoints, commandant des forces terrestres, le général Nezzar. Tous les deux ont été promus, il y a trois semaines. Le général Belhouchet est conseiller à la présidence de la République pour les affaires militaires tandis que le général Nezzar est devenu chef d'état-major de l'ANP (*le Monde* du 18 novembre).

Les rumeurs les plus folles avaient couru sur le sort du général Ataïlia pendant les émeutes d'octobre. Les uns annonçaient qu'il avait été blessé par l'un de ses subordonnés, les autres colportaient avec assurance la nouvelle de sa mort survenue au cours d'un accrochage avec ses officiers, lors d'une opération de maintien de l'ordre à Blida.

A l'occasion de ce remaniement, le président Chadli a nommé le général Hocine Ben Maalem, ancien chef de la deuxième région (Oran), chef du département des affaires de défense et de sécurité à la présidence de la République, et le colonel Mohamed Médiène directeur central de la sécurité de l'armée. Ces changements dans la hiérarchie militaire étaient attendus depuis le congrès et la désignation du dernier comité central du FLN où cent cinquante-cinq membres étaient annoncés et seulement cent quarante-neuf réellement nommés. Les six places étaient à l'évidence réservées aux militaires en instance de nomination.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

CAMEROUN

Panique dans une école de Yaoundé : plus de cinquante morts

Yaoundé. — La panique a tué *au moins cinquante* adolescents, selon un bilan provisoire, à Yaoundé, la capitale du Cameroun, au moment où les élèves d'un établissement scolaire, persuadés qu'il allait s'écrouler, se sont précipités en *même temps vers l'unique sortie*, ou ont sauté par les fenêtres, lundi 5 décembre.

Selon des témoignages recueillis sur place *(nos dernières éditions du 6 décembre)*, une rumeur circulait depuis quelques semaines parmi les *élèves de l'institut privé* Jean-Monthe et leurs familles, selon laquelle l'immeuble, toujours en construction, risquait de s'effondrer. Une délégation du ministère de l'éducation nationale s'était d'ailleurs rendue sur *les lieux pour inspecter le bâtiment* de cinq étages. Construit sur des marécages dans le quartier de la Briquetterie, cet institut privé accueillait treize mille élèves, de la sixième à la terminale.

Vers 9 h 30, les élèves ont brusquement entendu un fracas, causé, selon les premiers éléments recueillis sur place, par la chute d'une planche ou de parpaings d'un échafaudage dressé contre l'établissement. Un vent de panique a alors rapidement gagné élèves et professeurs, qui ont tenté de s'enfuir par l'unique porte de sortie, large de moins de 3 mètres. Dans leur précipitation, des adolescents se sont piétinés dans les escaliers ou, brisant les vitres, ont sauté par les fenêtres.

La nouvelle de l'accident s'est répandue comme une traînée de poudre, et des milliers *de personnes affolées ont* aussitôt convergé vers l'institut. Rapidement alertés, la gendarmerie, la police nationale et les sapeurs-pompiers ont procédé à l'évacuation des victimes vers l'hôpital général de Yaoundé, où ont afflué des centaines de familles inquiètes.

Quelques heures après le *drame, l'intérieur* de l'établissement offrait un spectacle de *désolation : cartables éventrés,* affaires scolaires éparpillées, chaussures d'enfants perdues dans la précipitation, jonchaient le sol, tandis que des morceaux de vêtements étaient accrochés aux encadrements des fenêtres par lesquelles ont sauté des élèves.

Certains professeurs n'ont cependant pas cédé à la panique, et en interdisant à leurs élèves de quitter les salles de classe leur ont probablement *sauvé la vie.*

Lundi après-midi, les corps des victimes identifiées ont été exposés autour de la chapelle de l'hôpital central dans l'attente d'être transportés au domicile de leur famille en *ambulance. En larmes,* des parents découvraient le triste *spectacle* de *leurs enfants à* moitié dénudés, une étiquette d'identification collée sur la poitrine, tous dans le même uniforme de couleur verte.

La radio a invité la population à « faire preuve de maturité » et à garder son calme, les rumeurs les plus folles courant dans la ville. — (AFP.)

● **AFRIQUE DU SUD : *décès du responsable des relations extérieures de l'ANC.*** — Johnny Makatini, haut responsable du Congrès national africain (ANC), est décédé dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 décembre de complications diabétiques, a annoncé le siège de l'organisation en exil à Lusaka. Johnny *Makatini*, cinquante-six ans, était le responsable de l'ANC aux relations extérieures après avoir été son représentant aux Nations unies, à New-York, durant plusieurs années. — *(AFP.)*

Amériques

VENEZUELA

La question de la dette dominera la présidence de M. Carlos Andres Perez

CARACAS
de notre envoyée spéciale

Tente de toile blanche dans un patio luxuriant : M. Carlos Andres Perez, le sourire éclatant, était à son affaire, lundi 5 décembre, en recevant la presse étrangère. « *El presidente* », au mieux de sa forme, détaille les grands axes de sa future politique.

La dette, tout d'abord : le principal point noir. Son service « *a absorbé, en 1988, 70 % des recettes à l'exportation* » ; il faut la renégocier « *dans une approche conjointe avec les autres pays d'Amérique latine* », mais sans se paralyser mutuellement. La poudrière de l'Amérique centrale, ensuite, pour laquelle « *il faut garantir un processus de démocratisation* », notamment à Panama. Cuba, avec qui Caracas est en semi-rupture depuis 1980 (1). Il n'écarte pas l'idée de rétablir des relations complètes ; après tout « *le pluralisme politique est indispensable en Amérique latine et Cuba fait partie de notre continent* ». Un mot du golfe du Venezuela — un différend territorial avec la Colombie accentué par la propagande nationaliste du Parti chrétien-démocrate *Copei* — pour affirmer « *qu'on ne cédera pas un millimètre du territoire national* », tout en cherchant la concertation. Et M. Perez, « CAP », en vient tout naturellement à son credo : « *la grande Amérique latine* », pour laquelle il faut prôner, explique-t-il, « *une politique de grande respiration économique* ».

Le président élu conclut sur son tiercé d'expansion économique gagnant : concertation avec le secteur privé, encouragement à l'exportation, et aussi aux investissements étrangers.

Les premières estimations du vote du 4 décembre pour le Congrès montrent que le parti présidentiel, l'Action démocratique, aura sa propre majorité. La guérilla fratricide au sein du Copei, en proie à une douloureuse restructuration, et la faiblesse de son adversaire, M. Eduardo Fernandez, ont déjà bien servi « CAP », qui aura les mains libres du côté de l'opposition. Encore ne faut-il pas sous-estimer la petite « percée » du MAS (Mouvement vers le socialisme, gauche), qui pourait, avec 10 % des suffrages, doubler sa représentation dans les deux chambres. Un grain de sable ? A l'évidence. Mais aussi un petit courant d'air rafraîchissant dans cette démocratie vénézuélienne un peu étouffée par le bipartisme dominant.

« CAP » a promis à ses compatriotes « *une première année difficile* ». « *Nos recettes pour l'année à venir sont estimées à 8 milliards de dollars*, confiait à la veille de l'élection M. Reinaldo Figuerredo, principal conseiller économique du nouveau président et personnalité « ministrable ». *Or le service de la dette est estimé à 5,4 milliards. Comment faire face ? Nous ne pourrons payer que de 1 à 1,5 milliard de dollars. Il nous faudra vingt ans pour venir à bout de la dette !* » Vérité des prix, fin du dollar préférentiel à l'exportation, dévaluation probable : la réédition de « *la présidence de l'âge d'or* » — le premier mandat de « CAP » entre 1974 et 1979 — n'est pas à l'ordre du jour. Les classes moyennes, touchées de plein fouet, redoutent le pire.

Bolivar pensif...

« *C'est l'africanisation du pays* », se plaint une secrétaire commerciale, d'origine européenne : 12 000 bolivares de salaire, 7 000 de loyer ! Son patron, lui, bichonne sa vieille Chevrolet. « *A 1 million de francs la moindre voiture neuve, on devient prudent au volant* », ironise-t-il. A La Mayas, un de ces « *ranchitos* » (bidonvilles) qui s'accrochent à flanc de colline au-dessus de Caracas, c'est plutôt des prix des denrées alimentaires que l'on s'inquiète. La manne pétrolière des années 70 n'a jamais atteint l'endroit. Les trente mille habitants s'en sont majoritairement remis, dimanche, au MAS, mais bon nombre aussi au « *vieux CAP* », bien qu'il n'ait « *jamais rien fait pour nous pendant cinq ans* », comme dit l'un d'eux. Cependant, on ne croit, finalement, qu'en Dieu pour résoudre les problèmes : dans la petite église aux poutrelles de fer peintes en bleu, des banderoles « *travail* », « *justice sociale* », « *dinero* » (argent), pendent aux murs comme autant d'ex-voto.

Sur son cheval cabré, face à l'avenir pour l'éternité, le « libertador » Bolivar, au milieu de la place du même nom, a l'air bien pensive.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(1) Les deux pays ont gelé leurs relations, en 1980, à un très faible niveau. Cuba reproche au Venezuela de n'avoir pas eu une attitude de condamnation suffisamment ferme envers les auteurs d'un attentat, en 1976, contre un appareil de la Cubana de aviacion, qui fit soixante-dix-huit morts au large de la Barbade.

ARGENTINE : la reddition du colonel Seineldin

Les revendications des mutins ont l'assentiment de toute l'armée

C'est seulement dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 décembre que le chef des mutins argentins, le colonel Mohamed Ali Seineldin, s'est rendu aux autorités légales. On assure, dans son entourage, et dans les milieux militaires loyaux eux-mêmes, que les rebelles ont eu satisfaction sur un point au moins : le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Dante Caridi, serait prochainement remplacé. L'opposition péroniste au président radical, M. Raul Alfonsin, exige des explications sur les conditions de la reddition des rebelles.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La journée du lundi 5 décembre a été marquée par une grande confusion dans la capitale. Alors que le chef de l'Etat, M. Alfonsin, avait annoncé dès dimanche soir la reddition sans conditions des rebelles et l'arrestation de leur chef, le colonel Seineldin, les journalistes présents à Villa-Martelli ont pu aisément observer que les mutins étaient restés dans leur caserne. Certains avaient même noirci à nouveau leur visage à des fins de camouflage et portaient des armes. En fin de journée, des mouvements de chars d'assaut ont pu être notés autour du camp. Et, surtout, le colonel Seineldin a passé la journée à l'intérieur même du camp de Villa-Martelli, au milieu de ses hommes ! Un capitaine rebelle a déclaré : « *Ici, il n'y a aucune reddition. Pour l'instant, c'est un cessez-le-feu. Nous répondons toujours aux ordres du colonel Seineldin.* »

Pendant ce temps, à une centaine de kilomètres de la capitale, à Mercedes, le commandant d'une autre unité rebelle déclarait qu'il ne rendrait les armes que sur ordre du même Seineldin. Le ministère de la défense, après être resté étrangement silencieux toute la journée de lundi, a déclaré dans la soirée que la persistance de cette situation s'expliquait par des « *travaux de désamorçage* ».

Scepticisme

Cette explication n'a guère convaincu l'opinion publique — restée depuis le début de la crise extrêmement sceptique. En janvier dernier, lors de la reddition du lieutenant-colonel Aldo Rico, chef des deux précédents soulèvements, l'incarcération des mutins à la prison militaire de Magdalena s'était effectuée séance tenante.

L'opinion publique semble être également fatiguée du jeu des rumeurs qui courent depuis le début de la crise. Personne n'a compris, en effet, comment il était possible que tout soit terminé comme l'a présenté le président Alfonsin — sans la moindre concession du gouvernement.

La rumeur qui trouve le plus de crédit est celle qui fait état d'un accord entre le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Caridi, le chef des rebelles Seineldin et le général Isidro Caceres. Ce dernier, chef d'une importante brigade blindée stationnée à Tandil, à 350 kilomètres de la capitale, pourrait être le successeur de Dante Caridi, jugé par ses pairs trop « *collaborationniste* » avec le gouvernement, trop « *fonctionnaire* » aussi. M. Alfonsin aurait refusé de se plier à cette décision unilatérale. Dimanche soir, il a d'ailleurs réaffirmé sa confiance en Caridi, et ce bien qu'il n'ignore pas que cet officier n'a cessé, depuis 1987, d'exprimer la même revendication que les mutins : la reconnaissance solennelle du rôle positif de l'armée pendant la répression de la subversion — une reconnaissance qui implique l'amnistie de ceux qui ont été condamnés pour atteinte aux droits de l'homme pendant cette période. Le général Caridi n'a pas non plus cessé d'exiger une revalorisation du budget de l'armée, diminué de moitié par M. Raul Alfonsin.

Si la grande majorité des officiers ont condamné la méthode adoptée par le colonel Seineldin, aucun n'a caché sa sympathie pour les idées que celui-ci défend. Ce soutien implicite, ajouté à la popularité personnelle dont jouit Seineldin grâce à son rôle héroïque dans la guerre des Malouines, explique la désinvolture avec laquelle ce dernier a joué sa partie.

Finalement, c'est au milieu de la nuit de lundi à mardi, en tenue de combat, pistolet à la ceinture, entouré d'officiers et de sous-officiers l'arme au poing et le visage peint, qu'il a reçu la presse étrangère à Villa-Martelli avant de se livrer à la justice. Il a déclaré qu'il était arrivé à un accord pour éviter un bain de sang. Un de ses assistants a affirmé que la question de l'amnistie avait été reportée à plus tard : « *Nous savons*, a-t-il dit, *que sur ce sujet le gouvernement est inflexible. L'exiger pourrait mettre en danger le système constitutionnel, et ce n'est pas ce que nous voulons.* »

En revanche, les rebelles maintiennent fermement les autres exigences sur lesquelles ils affirment être arrivés à un accord avec le chef de l'état-major, le général Dante Caridi — notamment, la démission de ce dernier dans les dix prochains jours. « *Ce qui est en jeu est la recomposition du pouvoir militaire en Argentine* », a conclu Seineldin.

CATHERINE DERIVERY.

NICARAGUA

M. Ortega annule sa visite aux Nations unies

Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a indiqué, lundi 5 décembre, qu'il ne se rendrait pas à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU, où il devait prononcer un discours. Les autorités américaines, a-t-il expliqué, ont imposé des restrictions à la délégation qui devait l'accompagner : Washington a refusé d'accorder certains visas sollicités par Managua. M[me] Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat américain, avait déclaré, le 2 décembre, que le président Ortega et vingt-huit autres Nicaraguayens avaient fait une demande de visas, mais sans tenir compte de la période de quinze jours requise par les Etats-Unis pour l'attribution de ces documents. Le département d'Etat, a-t-elle ajouté, a cependant envoyé des visas à dix-huit personnes, dont M. Ortega, sa femme et leur fils, son médecin personnel et ses gardes du corps.

Le président Ortega a, par ailleurs, indiqué que les Etats-Unis avaient fixé une limite à ses éventuels déplacements à l'intérieur de New-York. Cette contrainte « *ne m'aurait même pas permis de rendre visite à notre ambassadeur* », a dit M. Ortega. Celui-ci devait notamment présenter devant l'Assemblée générale un rapport sur les dommages récemment provoqués dans son pays par l'ouragan Joan. Le chef d'Etat avait déjà annulé une première fois une visite à New-York en octobre, pour les mêmes raisons de contraintes bureaucratiques imposées par les Etats-Unis. — *(AFP, Reuter.)*

PÉROU

Deux coopérants français assassinés par des guérilleros

Lima. — Deux jeunes agronomes français, un homme et une femme, ainsi que trois Péruviens ont été assassinés le 4 décembre, selon toute probabilité par des membres du groupe de guérilla Sentier lumineux (*maoïste*). *Le village où travaillaient les victimes est situé à 1 000 kilomètres au sud-est de* Lima, dans les Andes.

C'est la deuxième fois cette année que des guérilleros s'attaquent à des coopérants étrangers au Pérou : en juin dernier, c'est un technicien américain qui avait été assassiné.

Les autorités de Cuzco, la capitale de la province, ont confirmé lundi 5 décembre l'assassinat de Thomas Pélissier, âgé de vingt-cinq ans, et d'une spécialiste de l'élevage des chevaux, Corinne Seguin, vingt-deux ans. Parmi les trois Péruviens également assassinés figurait un employé du Comité international de coopération pour le développement agricole (CICDA), un organisme non gouvernemental français. Tous les cinq ont été « *sauvagement tués à l'arme blanche* », ont précisé les policiers de Cuzco, en ajoutant que ces « *exécutions* » auraient été décidées « *pour l'exemple* ».

Un commando du Sentier lumineux, composé d'une douzaine d'hommes, selon les témoignages des agriculteurs qui ont donné l'alarme, a fait irruption dimanche soir à Haquira, un village isolé, à près de 3 500 mètres l'altitude, où Thomas Pélissier s'occupait depuis six mois de l'amélioration des terres et où Corinne Seguin s'était portée « *volontaire* » pour l'élevage des bovins et des chevaux.

Les guérilleros n'ont eu aucun mal à se rendre maîtres de la petite agglomération, désertée depuis longtemps par la plupart des responsables locaux et aussi par une partie de ses habitants, qui vont grossir les bidonvilles de Lima.

La « dorsale » andine, entre la plaine amazonienne au nord et la Bolivie au sud, échappe de plus en plus au contrôle des forces de l'ordre péruviennes. A cause de sa géographie tourmentée et de la pauvreté de ses populations, elle devient peu à peu le bastion des colonnes de la guérilla maoïste, décidée à prendre le pouvoir « *dans cinq ou trente ans* », selon la stratégie de la révolution chinoise, en marchant de la campagne vers la ville.

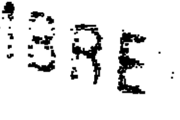
Depuis l'apparition du mouvement en mai 1980, la « *sale guerre* » péruvienne a fait plus de 12 000 morts. Cette année, tous les records ont été battus avec 1 695 morts depuis le 1[er] janvier, dont 315 pour le seul mois de novembre.

L'attentat le plus grave dont ont été victimes des étrangers — relativement plus épargnés que par d'autres guérillas latino-américaines — remonte à juin 1986, quand une bombe à retardement déposée dans le train Cuzco-Machu Picchu avait tué quatre touristes.

« Asphyxier » le pays

Au mois de juin de cette année, un Américain de l'Agence internationale de développement (AID) a été assassiné sur une route du département d'Ayacucho, berceau de la rébellion du Sentier lumineux, par l'ancien professeur de philosophie, le marxiste maoïste Abimaël Guzman, alias « *président Gonzalo* ».

Le massacre des deux jeunes Français, dimanche à Haquira, est interprété à Lima comme une « *violente intimidation* » pour faire échec à tout projet de développement dans les Andes. La stratégie du Sentier est de réduire l'entrée des devises au Pérou pour « *asphyxier* » le gouvernement et le faire capituler. — *(AFP)*.



(Publicité)

Le futur s'installe dans l'entreprise. Dès maintenant disponible à Paris, Neuilly et la Défense, NUMERIS, le Réseau Numérique à Intégration de Services, sera progressivement accessible sur l'ensemble du territoire français dans les deux ans à venir. Avec une simple prise universelle, l'avance technologique de FRANCE TELECOM va simplifier la vie de toutes les entreprises. A partir de cette seule prise, elles échangent données, textes, voix et images en simultané, sur le même réseau. Transfert de fichiers, d'images, télécopie à grande vitesse, présentation d'appel, renvoi d'appel, minimessage... NUMERIS augmente les performances et multiplie les possibilités en informatique, bureautique et téléphonie. En se raccordant à NUMERIS, l'entreprise accède instantanément à un nouvel univers de communication.



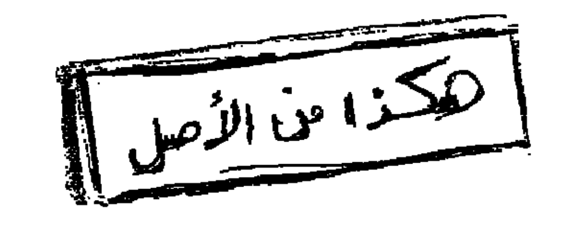
NUMERIS

ET LE FUTUR S'INSTALLE



Siquier Courcelle et associés

29 NOVEMBRE : INAUGURATION DE NUMERIS, LE RNIS EN FRANCE



Politique

La pression du RPR sur l'opposition et les débats au Parlement

Motion d'encerclement

Contre qui joue le RPR ? Contre le gouvernement et seulement le gouvernement, répondent ses dirigeants. Comme annoncé la semaine dernière, le *RPR avait l'intention de déposer mardi 6 décembre* une motion de censure contre le gouvernement de M. Michel Rocard. Non seulement pour critiquer sa gestion des conflits sociaux, mais, ont fait savoir lundi des responsables chiraquiens, pour relever par la même occasion que le premier ministre *« ne peut avoir de politique »* parce qu'il n'a pas *« de majorité à l'Assemblée ».* Raisonnement battu en brèche puisque le groupe communiste a tout de suite fait savoir qu'il n'avait nullement l'intention pour le coup, de mêler ses voix à celles de droite.

Cette motion de censure est donc d'avance vouée à l'échec. *Elle risque de surcroît d'apparaître comme* nulle et non avenue. Matignon s'est employé lundi à faire savoir discrètement que, compte tenu du calendrier chargé de cette session parlementaire d'automne, cette motion ne pourrait être au mieux débattue que samedi. Au vu des développements des négociations salariales, il n'est pas interdit de *penser que le RPR pourrait* se retrouver alors dans la curieuse position du pompier pyromane tentant de souffler sur les braises de conflits en voie d'extinction.

Ces deux considérations sont-elles susceptibles de gêner le RPR ? On peut penser que non, y compris dans les rangs voisins de l'opposition. Lancé *depuis quelques jours dans une nouvelle stratégie de* bétonnage, et pour mieux étouffer les grincements de sa propre mécanique, soucieux d'apparaître comme le moteur turbo d'une opposition musclée, le RPR cherche surtout à jouer dans cette affaire une partie de billard à trois bandes.

Sa motion de censure est en réalité une motion de fracture à l'intention d'une UDF ballottée par le va-et-vient de ses états d'âme et des centristes de *plus en plus indisposés par de tels procédés.* La stratégie d'encerclement du RPR contre l'UDF et de son satellite de l'UDC connaît de ce point de vue un certain succès. Le groupe UDF est coupé en deux. M. Gérard Longuet, délégué général du PR, expliquait, lundi, que *« ce n'était pas le moment »* pour l'opposition de prendre pareille initiative, jugeant *qu'il importe de distinguer « l'exaspération des usagers »* et *« une procédure dont on sait par avance qu'elle ne débouchera sur rien ».*

La semaine dernière, M. Giscard d'Estaing avait également jugé *« inopportune »* cette initiative du RPR pour préciser, cependant, *quelques jours après,* qu'il était essentiel que l'opposition puisse *« être homogène sur tous les sujets ».* Pour sortir de cet embarras, l'UDF pouvait envisager deux solutions : laisser le RPR déposer seul cette motion de censure, en s'engageant néanmoins à la voter. *Ou se déclarer* d'entrée favorable à cette motion, en s'appuyant *comme* l'a suggéré lundi M. Alain Lamassoure sur une proposition de loi tendant à généraliser l'obligation du service minimum dans tous les services publics. *« L'opposition,* a fait valoir le porte-parole de l'UDF, *doit censurer le gouvernement d'une manière ou d'une autre, mais elle doit en même temps être constructive. »*

Le groupe centriste cherchait encore mardi matin *« le moyen de ne pas voter cette motion de censure ». « Ne rajoutons pas au désordre actuel,* déclarait lundi M. Jacques Barrot. *Le pays aujourd'hui attend surtout de l'opposition qu'elle contribue par son action quotidienne à faire cesser le désordre dans lequel ce pays risque de s'installer. Cela doit passer avant toute autre préoccupation. »* Des concessions substantielles du gouvernement sur le projet de loi instituant le Conseil supérieur de l'audiovisuel, une réponse favorable de M. Rocard à M. Méhaignerie pour remettre d'urgence à plat tous *les dossiers lourds du pays en organisant par exemple,* comme le souhaite le président du CDS, une concertation politique générale à Matignon, voilà deux éléments qui étaient susceptibles mardi d'amener les centristes à envisager de prendre le risque malgré tout de se faire accuser par le RPR de « social-traîtres... »

DANIEL CARTON.

Le nouveau projet sur l'audiovisuel est menacé par une conjonction (PCF, UDF, RPR) des « non »

Les députés ont commencé, lundi 5 décembre, l'examen du projet de loi sur la liberté de la communication, adopté par le Sénat, et présenté par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, et Mme Catherine Tasca, ministre délégué, chargée de la communication. Les députés devaient aborder, mardi et mercredi, la discussion des articles.

Un sujet grand public, dans un contexte politique agité — le dépôt imminent d'une motion de censure par le RPR et l'attitude résolument hostile du groupe communiste, — voilà qui devait composer un cocktail détonant et promettait un débat vigoureux sur cette réforme de l'audiovisuel, la troisième en six ans. Il n'en fut rien.

Les ténors annoncés, M. François Léotard pour l'UDF, M. Georges Marchais pour le groupe communiste, n'honorèrent pas l'Assemblée de leur présence, et laissèrent à leurs lieutenants, M. Gérard Longuet (UDF, Meuse) et M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône), le soin d'en découdre avec les socialistes. L'opposition UDF-RPR s'était pourtant spectaculairement regroupée dans un coin de l'hémicycle, comme pour mieux préparer l'assaut. Celui-ci vint tout d'abord sous la forme d'un... cours magistral de droit constitutionnel sur les articles 34 et 37 de la Constitution *établissant les domaines respectifs* de la loi et du règlement.

Soulevant au nom de son groupe l'« exception d'irrecevabilité » (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles), **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie) estima inconstitutionnelles les dispositions de l'article 10 du projet de loi qui laissent à des décrets en conseil d'Etat le soin de fixer les règles générales concernant notamment le parrainage et la publicité, et celles de l'article 15, accordant au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), autorité administrative, un pouvoir de sanctions pécuniaires.

« Une remise en cause partielle »

Après avoir réfuté, point par point, l'argumentation juridique de M. Mazeaud, **M. Michel Sapin** (PS, *Hauts-de-Seine*), président de la commission des lois, déclara que cette exception d'irrecevabilité n'était en fait, pour le RPR, qu'un *« galop d'essai »* avant la motion *de censure.* L'incident *qui suivit,* lors du vote par scrutin public, ne fut en tout cas pas de nature à renforcer l'union de l'opposition (voir encadré). Le *« coup de force »* des députés RPR et UDF, dénoncé par plusieurs députés socialistes, faillit pourtant réussir : l'exception d'irrecevabilité ne fut rejetée que par 277 voix contre 269, grâce à la non-participation au vote du groupe communiste.

A ce premier assaut juridique, les députés de l'opposition allaient en substituer un second : la « question préalable » (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Le débat soulevé par **M. Gérard Longuet** pouvait se résumer à l'équation suivante : le texte soumis à l'approbation des députés ne modifie pas grand-chose à la « loi Léotard » sur l'audiovisuel, *donc pourquoi en changer ? « Vous avez renoncé,* déclara M. Longuet à l'adresse des deux ministres, *au ton péremptoire et aux tartarinades et vous avez accepté de tenir compte des réalités. Il ne s'agit que d'une remise en cause partielle de l'équilibre de 1986 (...). Pourquoi casser une expérience qui semble pleinement concluante, sans lui laisser le temps de faire ses preuves ? »*

Soumise elle aussi au scrutin public, mais cette fois en présence de M. Barrot, qui avait décidé, en réponse au « coup de force » de ses collègues de l'opposition, que son *groupe ne participerait pas au vote,* et qui veillait scrupuleusement à ce qu'aucun député RPR ou UDF ne vint errer dans les travées centristes, la question préalable fut rejetée par 280 voix contre 230 (le groupe communiste s'abstenant là encore de participer au scrutin).

Ayant épuisé momentanément les ressources juridiques offertes par le règlement de l'Assemblée nationale, les députés retrouvèrent les arguments plus familiers du débat politique. *« Ringard », « archaïque », « inutile », « pernicieux »,* le projet de loi de Mme Tasca ne trouva décidément pas grâce aux yeux de **M. Michel Péricard** (RPR, Yvelines).

Dénonçant *« la longue et patiente opération de désinformation et l'entreprise de déstabilisation »* menées par les socialistes et le gouvernement, sur le travail de l'instance de régulation *mise en* place en 1986 par la loi Léotard (la CNCL), M. Péricard estima que le nouveau projet se qualifiait par *« le recul de la transparence et le recul de l'indépendance ».*

A propos de la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (1) — l'un des principaux points d'achoppement entre l'opposition et les centristes sur ce texte, — M. Péricard observa : *« à qui fera-t-on croire qu'une haute assemblée qui vous donnera la majorité mathématique de 6 voix sur 9 sera plus indépendante ? ».* Faisant allusion à la condamnation de la CNCL par M. François Mitterrand — le président de la République avait déclaré que cette institution n'était pas de celles qui suscitaient le *« respect »,* — M. Péricard conclut : *« C'est au nom de ce même respect que mon groupe votera contre votre projet de loi. »*

« Peut-on encore parler de projet de loi ? », interrogea M. **André Santini** (UDF, *Hauts-de-Seine*), qui succéda quelques mois à M. Philippe de Villiers, ministre chargé de la communication dans le précédent gouvernement. Relevant que ce texte s'apparentait davantage à *« un simple toilettage »,* rendant *« hommage »* à la *loi Léotard, M. Santini estima* qu'au *« clairon »* et au *« tir d'artillerie »,* qui avaient précédé la présentation de ce nouveau projet de loi, avait ensuite succédé le *« signal de la retraite ». « Courage, fuyons ! Vous ne changez la CNCL que pour mieux la politiser, tout le reste est maintenu »,* constata le député, qui, en conséquence, ne s'acharna pas sur un texte finalement si proche selon lui de celui *de M. Léotard.*

Pas de « formule magique »

Tel était bien le principal reproche du groupe communiste, pour lequel le projet ne rompt pas avec *« la logique marchande à l'origine des difficultés actuelles de l'audiovisuel ».* Le CSA n'apparaît aux yeux de **M. Guy Hermier**, que *« comme une copie aggravée des instances qui l'ont précédé ».* Le groupe communiste souhaite que le rôle de régulation dévolu au CSA, soit confié à une commission parlementaire *« qui ne devrait à personne en particulier le privilège de sa désignation »* et à laquelle seraient associés des représentants des téléspectateurs et des professionnels de l'audiovisuel. L'opposition du groupe communiste à ce projet serait donc sans appel, précisa M. Hermier. *Plus prudent,* **M. Jacques Barrot** — qui monta à la tribune sous les applaudissements soutenus de ses collègues UDF et RPR, — renvoya l'annonce de la position de son groupe, à l'issue de la discussion des articles, pour tenir compte des *« réponses gouvernementales »* aux suggestions centristes. Une manière de rappeler aux deux ministres que les négociations devront encore se poursuivre pendant les deux jours à venir, s'ils ne veulent pas courir le *risque de voir refuser leur projet* par une conjonction des « non » UDF, RPR, et communiste...

Plus que le projet lui-même, c'est *« son état d'esprit »* que les centristes veulent juger. M. Barrot a donc laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas résolument à la composition du CSA voulue par le gouvernement. *« Rien, dans le cas du CSA, comme de la CNCL,* déclara M. Barrot, *ne peut nous garantir contre le retour regrettable des interférences entre pouvoir politique et mission d'information, si ce n'est une volonté farouche, partagée par tous, de laisser cette instance démontrer au fil des mois à venir une authentique indépendance. »* L'absence de *« formule magique »* conduirait donc M. Barrot à s'en remettre sur ce sujet *« au discernement et à la sagesse »* des autorités chargées des nominations. *« Puissent les présidents mesurer l'extrême responsabilité qu'ils encourent »,* ajouta le député centriste.

M. Barrot releva toutefois que le projet se montrait *« plus frileux »* que la loi de 1986 en retirant au CSA plusieurs prérogatives pour les restituer au pouvoir gouvernemental (règles générales de programmation, conditions de production, relations entre production et diffusion...). *« La maturité va de pair avec la responsabilité : un CSA aux compétences trop limitées, aux attributions trop encadrées ne pourra pas acquérir la véritable confiance en soi d'où naît la véritable indépendance. »*

A ces diverses interpellations, **M. Jack Lang** répondit par un discours de la méthode : *« Celle que nous avons choisie est de ne pas tout chambouler, mais de construire. » « Une médecine douce s'imposait,* poursuivit M. Lang, *qui s'attaquât avec patience aux véritables maux, sans chercher je ne sais quelle revanche sur une législation antérieure, ce qui ne signifie pas qu'il faut manquer d'ambition. »* En écho, Mme Tasca observa : *« La voie choisie est raisonnable : ni immobilisme ni bouleversement »,* c'est finalement, ce qui n'avaient cessé de lui reprocher les députés, tant à gauche, qu'à droite...

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) Dans le projet initial du gouvernement, le CSA est composé de neuf membres, désignés comme ceux du Conseil constitutionnel : trois par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat. Les sénateurs ont modifié cette composition : chaque président nomme deux membres, auxquels est ajouté un représentant élu dans chaque grand corps de l'Etat (Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cour des comptes). La commission des lois de l'Assemblée est revenue sur le dispositif initial.

Détournement de vote

Lundi 5 décembre dans l'hémicycle du Palais-Bourbon : les bancs centristes sont vides. M. Jacques Barrot seul député de l'Union du centre (UDC) présent vient de sortir pour répondre dans les couloirs de l'Assemblée nationale à une interview. Le président de séance met alors aux voix l'exception d'irrecevabilité défendue par le groupe RPR pour tenter de démontrer que le projet de loi sur la liberté de communication est anticonstitutionnel. M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) et ses amis ont demandé *sur ces votes un scrutin public.* Les députés se déploient dans les travées pour tourner les clefs de vote de leurs collègues. En l'absence des députés centristes, les députés RPR tournent allègrement les clefs du groupe UDC *pour les faire voter pour l'exception* d'irrecevabilité.

Au vu des résultats, les députés socialistes s'indignent. *Le président de la commission* des lois, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) proteste énergiquement contre ce détournement de vote en rappelant que les commissaires centristes n'avaient pas voté cette motion de procédure lors de l'examen du texte en commission. M. Barrot arrive sur ces entrefaites. Il constate, stupéfait le vote de son groupe. Colère du député centriste qui *s'expliquera* bruyamment peu après dans les couloirs avec le président du groupe RPR, Bernard Pons. *« Ce ne sont pas des pratiques correctes »,* expliquait-on au groupe centriste. En riposte l'UDC décidera de ne pas voter la question préalable (qui tend à convaincre l'Assemblée de ne pas délibérer d'un texte) alors qu'elle avait décidé initialement de la voter.

M. Chirac critique le gouvernement et annonce sa candidature à Paris

La bataille des municipales parisiennes devrait être sans merci. M. Jacques Chirac, en confirmant le lundi 5 décembre devant les journalistes accrédités à l'Hôtel de Ville qu'il était candidat *« à* [sa] *propre succession »,* a manifesté une pugnacité et une vigueur dans les arguments, s'en prenant particulièrement à M. Pierre Joxe en mettant en contradiction son action de ministre de l'intérieur et sa volonté de se présenter aux suffrages des Parisiens.

Le maire de Paris n'a pas oublié qu'il est aussi président du RPR, il a donc critiqué le gouvernement et la façon dont il gère les conflits sociaux. Pour lui, le premier ministre n'a pas *« l'autorité nécessaire pour conduire les affaires face à une période de crise ».* D'après l'ancien premier ministre, la raison en est que M. Michel Rocard *« essaie de fonctionner avec un système à géométrie variable »* et a donc *« des difficultés à déterminer sa politique car il a du mal à déterminer sa majorité ».* Sur le fond du problème, M. Chirac a estimé qu'il ne serait pas possible *« d'éviter »* le débat sur le service minimum *« sans remettre en cause le droit de grève, qui est un élément important d'une structure démocratique ; il faudra bien examiner, dans une période plus sereine, les conditions d'une réglementation du droit de grève ».*

Sur les dossiers purement parisiens, M. Chirac a, de nouveau, demandé que la capitale soit considérée comme une commune de droit commun et que son maire soit compétent en matière de réglementation de la circulation, alors que, pour l'instant, ces prérogatives appartiennent au préfet de police. Il a expliqué une partie de l'aggravation des embarras de la circulation par les mesures mises en place *« pour faciliter les déplacements de certaines personnalités »,* précisant : *« On met en œuvre des moyens qui sont sans équivalent dans d'autres démocraties et qui ont un côté de monarchie absolue tout à fait affirmée. Je n'ai jamais vu dans d'autres capitales du monde libre de tels déploiements de forces pour faciliter la circulation de certaines personnalités, fussent-elles françaises, voire le président de la République ».*

Approche de l'échéance oblige, M. Chirac s'en est, aussi, pris aux têtes de file socialistes à Paris. Sur M. Jack Lang, qui hésite encore entre rester à Paris et aller à Blois, il a ironisé : « Il ne doit pas être très content de porter la serviette de M. Joxe ; mais être le porte-flingue du ministre de l'intérieur, ce n'est pas mal ».

De M. Pierre Joxe il affirme qu'il avait *« peu de chance dans aucun des arrondissements, aussi aurait-il dû y mettre plus de panache »,* ajoutant : *« Si j'avais été Pierre Joxe, ce n'est pas dans le douzième arrondissement que je me présenterais. S'il voulait vraiment un challenge, faire un geste spectaculaire, s'il souhaite me combattre, comme il dit, il aurait dû se présenter dans le cinquième »,* là où lui-même est élu conseiller municipal.

A-t-il oublié qu'en 1977, lorsque lui-même est venu dans la capitale pour éviter, avait-il dit, qu'elle ne tombe aux mains de la gauche, il s'était déjà présenté dans le cinquième arrondissement, où celle-ci n'avait aucune chance, alors que son challenger de la droite, M. Michel d'Ornano, s'était présenté dans le dix-huitième, un arrondissement tenu par la gauche ? M. Chirac, enfin, a ironisé : *« Peut-être un village de Saône-et-Loire aurait été mieux »* pour M. Joxe qui a été élu député de ce département, oubliant là encore que lui-même reste député de Corrèze...

M. B.

M. Queyranne : le PCF « appelle à l'union et pratique la division »

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, le lundi 5 décembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que la motion de censure envisagée par le RPR *« fait partie des manœuvres d'encadrement »* de cette formation, *« qui veut étouffer l'UDF et forcer les centristes à rentrer dans le rang »,* afin d'*« affirmer sa suprématie sur la droite ».* Il s'agit donc, pour M. Queyranne, d'une *« opération politicienne, interne à l'opposition ».*

Le porte-parole du PS a indiqué, d'autre part, au sujet de la grève des transports urbains, qu'il *« doit être possible d'aboutir à un compromis acceptable par tous »* à la RATP. Il a dénoncé la *« pratique du harcèlement »* du PCF et de la CGT, affirmant que le Parti communiste a, *« comme Janus, un double visage : il appelle à l'union et il pratique la division sur le terrain social ».*

M. Queyranne a souligné que *« le droit de grève est un droit constitutionnel »* et qu'*« il n'y a pas lieu de le modifier par la loi ».* Selon lui, *« les travailleurs doivent exercer ce droit avec responsabilité »,* en sachant qu'existe *« le risque d'en abuser et de paralyser le service public, avec les conséquences que cela peut avoir sur l'économie »,* mais, a-t-il répété, *« cela est de la responsabilité de ceux qui utilisent le droit de grève ».*

EN BREF

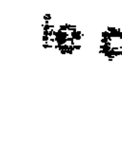
● **Le Front national appelle à manifester « contre les grèves communistes ».** — M. Michel Colinot, dirigeant du FN chargé des manifestations ainsi que des commerçants et artisans, a annoncé, lundi 5 décembre à Dijon, que son parti organisera, dimanche, de la place de l'Opéra au Châtelet à Paris, à partir de 15 heures, une manifestation pour dire *« halte aux grèves communistes ».* S'élevant contre *« le petit jeu de cache-cache entre le PC et le PS »* qui a pour toile de fond, selon lui, les *« négociations sur les municipales »,* le député européen d'extrême droite appelle les agriculteurs et les commerçants (CDCA et CID-UNATI) à s'associer aux usagers pour *« descendre dans la rue (...) derrière Jean-Marie Le Pen ».*

● **Le conflit à la communauté urbaine de Lille : M. Arthur Notebart veut « retourner la poubelle ».** — M. Arthur Notebart, président socialiste de la Communauté urbaine de Lille, qui a annoncé la semaine dernière son intention de se démettre de ses fonctions (*le Monde* du 3 décembre), déclare, dans un entretien au *Figaro* du lundi 5 décembre, qu'il *« aime se battre ». « On veut me salir ? Eh bien, moi, je vais retourner la poubelle sur la tête des autres ! On va voir l'importance de la gadoue dans laquelle tout le monde patauge »,* a-t-il affirmé. *« Je donne rendez-vous à tout le monde le 13 décembre (...). Je ferai ce jour-là le bilan de la communauté urbaine, et ça va être spectaculaire. On dit que rien n'a été fait sous ma présidence, eh bien, on verra ! (...) Je suis encore président »,* a souligné M. Notebart, en précisant : *« J'ai dit que je démissionnerai, c'est vrai, mais je ne suis pas pressé. »*

● **M. Mitterrand à l'Internationale socialiste : « Je suis l'un des vôtres. »** — M. François Mitterrand a reçu, lundi 5 décembre à l'Elysée, les dirigeants de l'Internationale socialiste. *« Je n'oublie pas et je n'ai aucune raison d'oublier que je suis l'un des vôtres »,* leur a-t-il dit en précisant qu'il se sent *« en harmonie »* avec les idées qu'ils défendent. M. Willy Brandt, président de l'IS, était présent, ainsi que M. Ingvar Carlsson, premier ministre de Suède, *M. Michel Rocard et M. Pierre Mauroy.* Le conseil de l'IS devait se réunir mardi 6 et mercredi 7 décembre









Politique

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs ont « effacé » les crédits de l'aménagement du territoire

Le Sénat a annulé, mardi 6 décembre, peu avant une heure du matin, les crédits de l'aménagement du territoire qu'avait tenté de défendre devant lui M. Jacques Chérèque, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions. Par 238 (puis 239) voix contre 63 (celles du PS), le PCF s'abstenant, la majorité sénatoriale a, en quatre votes successifs, approuvé des amendements de suppression de crédits relatifs au département ministériel de M. Chérèque. Les budgets de l'industrie, du tourisme — amputés (*le Monde* du 5 décembre) — et du commerce et de l'artisanat ont été adoptés.

M. Chérèque a eu beau se défendre comme un beau diable, concéder finalement *« qu'il y a une crise de l'aménagement du territoire, il faut le reconnaître tous ensemble »*. Il a eu beau jurer que cette situation ne le faisait pas renoncer à sa double exigence : *« modernisation et solidarité »*. Ou encore faire savoir vertement qu'il *« n'appréciait pas »* qu'on fasse *« disparaître son budget sous prétexte de l'améliorer »*, rien n'y a fait.

Reprenant et amplifiant les critiques que l'on avait déjà entendues à l'Assemblée, lors de l'examen empreint de mauvaise humeur de ces crédits, M. Geoffroy de Montalembert (RPR, Seine-Maritime), rapporteur spécial de la commission des finances, sûr de ses effets et de son autorité, n'avait laissé aucune chance à l'ancien syndicaliste : *« C'est plein de bonnes intentions, comme l'enfer, votre budget »*.

D'*« inquiétudes »* sur le financement des futurs contrats de plan Etat-régions en *« interrogations »* sur le attachement direct supposé idéal de l'aménagement du territoire au premier ministre, M. de Montalembert ne s'est découvert aucune raison de faire grâce. M. Jean Puech (UREI, Aveyron), rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques, n'avait de son côté rien fait pour voler au secours de celui qui détient *« la palme de la rigueur budgétaire au sein du gouvernement »*.

Après cette préparation d'artillerie, M. Chérèque n'avait plus qu'à accueillir avant l'assaut final une grêle de projectiles variés : il faut *« empêcher la destruction du territoire »* (M. Louis Minetti, PCF, Bouches-du-Rhône) ; l'aménagement rural malmené ou ignoré, selon les avis, nombreux comme il est de règle au Sénat dès que les campagnes sont en cause.

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, contraint de *« rire d'un œil et de pleurer de l'autre »*, en raison de la déconvenue de son ministre délégué, avait été auparavant mieux traité, à l'heure de l'examen des crédits de l'industrie.

Par son relatif et très prudent optimisme, par la précision mise à souligner et à expliquer *« les ombres qui subsistent »*, M. Fauroux n'avait, il est vrai, pas tenté de rosir le tableau : 20 000 emplois perdus en 1988 (contre 107 000 en 1987), beaucoup de secteurs vulnérables (l'industrie ferroviaire, les chantiers navals *« que nous soutenons à bout de bras »*, le secteur textile.

Revenant sur le commerce extérieur, qui avait déjà été évoqué le 3 décembre (*le Monde* du 5 décembre), M. Fauroux n'a pas cherché non plus à dissimuler ce qu'a de préoccupant le déficit industriel civil de la France et plus particucu-lièrement l'accroissement de ce déficit par rapport à la RFA, *« modèle et grand challenger »* de la France.

Au nom de M. Roland Grimaldi, rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques pour l'énergie, M. Jacques Bellanger (PS, Yvelines) s'est inquiété de la rénogaciation du contrat de gaz algérien : le prix fixé sera-t-il strictement économique ou faudra-t-il encore subir un *« surcoût politique »* ? Les prémisses de la négociation sont *« difficiles »* a reconnu M. Fauroux avant d'affirmer un *« principe très clair : il ne faut pas qu'il y ait de surcoût politique. Il faut un prix négocié (...) marchand, pas un prix psychologique, philanthropique »*.

Le ministre de l'industrie a aussi admis, en réponse à plusieurs craintes sur le sujet qu'il *« serait paradoxal que le marché unique des marchandises exclue l'énergie »*. Pour l'heure, les refus réitérés de la RFA, *« pour des raisons de protectionnisme »*, d'impoter de l'électricité française, produite en surabondance, laisse mal augurer la suite...

Autre préoccupation des sénateurs : ce que M. Fauroux a appelé *« la financiarisation »* de l'économie. M. Xavier de Villepinte (UC, Français de l'étranger) a comparé la situation apaisée de la RFA en matières d'OPA et estimé que *« les excès d'un capitalisme financier seraient dangereux pour beaucoup de nos industries »*.

Sans nier cet état de fait, *« l'élément dévastateur »* de nombre d'OPA, ni la particularité de *« taux d'intérêts (...) plus tentants que les investissements productifs »*, le ministre de l'industrie a cherché à imaginer le remède possible. Par exemple des banques qui abandonneraient — enfin — leur *« timidité »* pour chercher à jouer *« un rôle accru »*, mais non prédateur, au niveau des plus petites succursales plutôt qu'à celui, malencontreusement exclusif, des directions.

Contre le pessimisme et les cris d'alarme sénatoriaux, M. Fauroux a encore tenu à affirmer haut et fort que le secteur textile *« n'est pas globalement sinistré »* et que ses efforts aux conséquences sovent humainement cruelles, l'exempte de la fatalité.

Pour *« muscler »* encore ce secteur, le ministre de l'industrie proposera vers la mi-décembre un nouveau *« plan textile »* qui sera une batterie de mesures surtout techniques et non une lourde machinerie exclusivement financière. Ainsi seront aidées celles des entreprises textiles *« qui sont capables de s'aider »*.

MICHEL KAJMAN.

Les élections législatives partielles dans l'Isère

M. Richard Cazenave (RPR) bien placé pour succéder à M. Alain Carignon

GRENOBLE
de notre bureau régional

Frappé par la loi sur le cumul des mandats, M. Alain Carignon, député (RPR), maire de Grenoble et président du conseil général de l'Isère a choisi, il y a quelques semaines, de privilégier ses mandats locaux. L'ancien ministre de l'environnement fait ainsi partie des très rares hommes politiques qui, au lendemain des dernières élections cantonales, ont renoncé au Palais Bourbon. Ce choix va contraindre les électeurs de la première circonscription de l'Isère (cantons de Grenoble I, II, IV, de Meylan et de Saint-Ismier) à retourner aux urnes, les 11 et 18 décembre.

Cinq candidats ont déjà fait part de leur intention de briguer les suffrages dans une circonscription découpée en 1986 par M. Charles Pasqua et considérée comme particulièrement favorable à la droite. M. Carignon avait été élu dès le premier tour des législatives de 1988 avec 53 % des suffrages.

Le maire de Grenoble soutient activement l'un de ses plus proches collaborateurs depuis dix-huit ans, M. Richard Cazenave, président du groupe Rassemblement pour la Région au conseil régional et secrétaire départemental du RPR. Directeur de la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise depuis 1983, le « patron » du RPR isérois hérite ainsi d'une circonscription « en béton armé ». Une situation bien différente de celle qu'il a connue en juin dernier où, dans la troisième circonscription (cantons de Grenoble III, IV et V, Fontaine-Sassenage), il avait dû s'incliner devant le socialiste Michel Destot, devenu aujourd'hui le challenger de M. Carignon à la mairie de Grenoble. M. Cazenave a choisi pour suppléant le maire et conseiller général de Saint-Ismier, M. François-Régis Bériot (UDF).

Les principaux adversaires de M. Cazenave seront, pour le parti socialiste, un ancien sénateur de l'Isère, M. Raymond Espagnac, conseiller municipal de Grenoble de 1965 à 1983 auprès d'Hubert Dubedout, conseiller général du canton de Grenoble I de 1973 à 1985, aujourd'hui membre de l'opposition dans le conseil municipal de Grenoble. Et pour le parti communiste, M. Patrick Cortey, qui n'a obtenu que 4,9 % des suffrages aux législatives de juin. Les Verts ont désigné de leur côté M. Daniel Rouzier qui fera équipe avec Mme Geneviève Jonot, conseillère municipale écologiste de Grenoble, créditée le 5 juin dernier de 5,28 % des voix dans la circonscription de M. Carignon. M. Rouzier, qui a recueilli 10 % des suffrages aux cantonales à Meylan, entend mener, parallèlement au scrutin législatif, la préparation des élections municipales de 1989 dans cette commune où il conduira une liste écologiste contre le maire sortant, sénateur UDF, M. Guy Cabanel. Enfin, M. Hugues Petit, conseiller régional du Front.

CLAUDE FRANCILLON.

Résultats des élections législatives du 5 juin 1988 :

Ins. : 71 459 ; vot. : 47 641 ; expr. : 47 308.

M. Patrick Cortey (PC) : 2 319 (4,9%) ; Mme Isabelle Damerose (ext. d.) 98 (0,20 %) ; M. Bernard de Saint Marc (FN) 3 395 (7,17 %) ; Mme Liliane Billières (MRG, maj. présid.) 13 901 (29,38 %) ; Mme Geneviève Jonot 2 499 (5,28 %) ; M. Alain Carignon 25 096 (53,04 %). Elu.

Portrait d'un modeste « député de la République »

Jean « lo Setori », allergique aux « marchands de craques... »

Selon lui, mettre en plein soleil
Son cœur et son cul, c'est pareil !
C'est un modeste... »

La chanson de Brassens lui va comme un gant.

Au Palais-Bourbon, on ne le voit pas courtiser les trompettes de la renommée, lécher les micros, racoler les caméras. Il ne hante guère le célèbre salon des Quatre-Colonnes où le Tout-Paris de la politique cause gravement de tout et de riens. Il ne prise guère la séance du mercredi après-midi consacrée aux questions d'actualité, ce sommet de la *« politique médiatique »* qui n'est trop souvent, à ses yeux, qu'*« un exercice de cabotinage, une mauvaise comédie jouée par de mauvais comédiens... »*

Et c'est normal que cette chanson de Brassens lui aille comme un gant puisqu'il est lui-même Sétois, Jean Lacombe. A l'entendre, il n'est même que cela : *« député de Sète »* ! « Setori » avant tout, comme on dit en langue d'oc autour du mont Saint-Clair et du bassin de Thau ! « Setori » avant d'être député de l'Hérault (sans interruption depuis 1981). Avant, surtout, d'être député socialiste. Car il n'aime pas qu'on l'étiquette ainsi. Non qu'il ait honte d'être socialiste, lui qui l'est, en carte, depuis 1962 (il avait alors dix-neuf ans, le cheveu roux et une vocation d'éducateur), mais, justement, parce qu'il n'aime pas les normes étriquées : *« Je suis député de la République. Il ne faut pas oublier que notre légitimité tient au mandat que nous confie le peuple, non au mandat de notre parti. »* A la rigueur, Jean Lacombe accepte qu'on l'appelle *« député de la mer »*. Ne préside-t-il pas le « groupe de la mer » de l'Assemblée nationale ? Ne possède-t-il pas une impressionnante carte de visite pour tout ce qui concerne les activités maritimes ? N'a-t-il pas donné à sa chère ville natale et à tous les Héraultais du littoral mille preuves de ses compétences techniques ? Le président socialiste du conseil général de l'Hérault vient d'ailleurs de lui confier une mission de propositions pour le développement de la côte. Comme quoi on peut être méconnu à Paris et pionnier honoré sur le terrain.

Mais on peut aussi être un heureux *« député de Sète »* et éprouver parfois des états d'âme. Au point, pour une fois, de vouloir « l'ouvrir » afin de mettre en garde contre tous les « marchands de craques » — comme on appelle en Languedoc les professionnels du mensonge, — y compris à l'intérieur de sa propre formation : *« Je suis effaré de voir que certains de mes camarades socialistes, et non des moindres, sont en train de dévoyer la constitution de notre parti en transformant en clans les anciens courants. Au début de la nouvelle législature, on a réparti les nouvelles responsabilités comme à l'armée : « Qui sait monter à bicyclette ? Très bien ! Vous irez éplucher les patates ! » A force de répartir les postes sur la base des seuls critères de tendance, on en est arrivé à des aberrations qui laissent sur la touche trop de compétences. Il ne faut pas que notre parti devienne une fin en soi, un tremplin pour le déroulement des carrières. Il faut que le Parti socialiste se réforme. »*

« Meilleur rassembleur que Mitterrand ! »

Son propre *« retour aux sources de l'engagement militant »*, Jean Lacombe l'a effectué... en Amérique centrale. Mine de rien, le député de l'Hérault est devenu, en effet (parce qu'il était l'un des rares élus de son groupe à parler parfaitement l'espagnol), l'un des principaux experts du Parlement pour tout ce qui touche aux pays de cette zone. Il a présidé le groupe parlementaire d'amitié France-Salvador (quand personne ne voulait de cette fonction promise aux tracas politiques en raison de la complexité de la situation au Salvador), et il s'est habilement tiré de missions délicates. Il s'est rendu au Chili comme observateur lors du récent référendum, puis en Colombie. Il préside désormais le groupe d'amitié France-Nicaragua.

Et, au contact des réalités dramatiques de ces pays en mal de démocratie, Jean Lacombe, qui se veut *« humaniste et non marxiste »*, a redécouvert... la relativité des choses : *« En France, nous discutons tranquillement des libertés ; là-bas, il y a des hommes qui meurent pour elles. Cela ramène nos petits combats politiques à leurs justes proportions... »*

Rien ne lui est devenu plus étranger que le sectarisme. Il ne supporte plus ceux qui n'ont l'« ouverture » qu'à la bouche : *« On s'est trompé en considérant l'ouverture comme une simple alliance avec le CDS. L'ouverture, pour moi, c'est l'alliance autour de projets concrets d'hommes aux engagements différents. La lutte contre la pauvreté, par exemple, ne saurait être le privilège d'un parti. Je crois aux majorités d'idées et d'actions. »*

Voilà dans quel esprit Jean Lacombe briguera en mars prochain la mairie de Sète, tenue maintenant par un centriste de choc, Yves Marchand, qu'il a largement battu aux dernières législatives avec le renfort d'électeurs chiraquiens et communistes. Il a même fait mieux, à Sète, que le score de François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle. *« J'ai été meilleur rassembleur que lui »*, dit-il en souriant.

Voilà pourquoi Jean Lacombe tend également la main au PCF, avec lequel il a un vieux contentieux, malgré *« douze ans d'union de la gauche »*. *« Je suis pour une liste de rassemblement incluant les communistes, mais, s'il s'agit simplement que le PS et le PC prennent la mairie pour substituer la notion de gauche à la notion de droite, je ne suis pas de ce jeu-là. Moi je veux transcender ma propre appartenance politique. »*

C'est ainsi que Jean « lo Setori », ce modeste devenu ambitieux pour sa ville, deviendra peut-être héraut en son *païs à defaut de l'être en son parti.*

ALAIN ROLLAT.

Le PCF et la « perestroïka »

M. Lajoinie : M. Juquin « ment »

Dans une interview à *Libération*, le samedi 3 décembre, M. Pierre Juquin assure que, *« dans le secret de la place du Colonel-Fabien, les membres du bureau politique* [du PCF] *avertissent leurs collaborateurs les plus proches contre ce qu'ils appellent la dérive aventuriste du gorbatchévisme... »* Interrogé, dimanche, au micro de Pacific FM, sur cette affirmation de son concurrent à la dernière élection présidentielle, M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du PCF, a répondu : *« Comme toujours, Juquin ment. »* A quoi l'ancien porte-parole du PCF, dont il a été exclu, a rétorqué, dimanche soir : *« Je ne mens pas. »* A son arrivée mercredi à Porto où il venait assister au congrès du Parti communiste portugais (PCP), M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, avait salué la « perestroïka ». *« Mais ce qui se passe en Union soviétique ne peut constituer un modèle pour les autres partis communistes : c'est spécifique à l'Union soviétique »*, avait précisé M. Marchais, dont *l'Humanité* avait éprouvé le besoin de reproduire la déclaration *« mot pour mot »*, sous le titre « Précision sur la perestroïka ».

Considérant que la déclaration de M. Marchais *« est d'une gravité extrême »*, les « reconstructeurs », membres du PCF opposés à la direction, ont déclaré mardi 6 décembre : *« Au nom du juste principe de l'indépendance des partis communistes, c'est un tout autre problème qui se trouve ainsi réglé : la nécessité de liquider réellement le passé stalinien et ses prolongements bréjnéviens. Or*, poursuivent-ils, *cela concerne tous les PC, et en particulier le notre qui a un besoin urgent de restructuration et de transparence. »*



Société

Après un internement abusif

L'Etat est condamné à indemniser Mme Ledrut

La première chambre correctionnelle du tribunal civil de Paris, présidée par M. Jean Guigue, a rendu, lundi 5 décembre, un jugement par lequel il condamne l'Etat, le préfet de police de Paris, l'hôpital psychiatrique de Perray-Vaucluse (Essonne) et le docteur Françoise Gekiere, médecin psychiatre, à verser solidairement 500 000 F de dommages et intérêts à Mme Madeleine Ledrut, soixante-quatorze ans, internée abusivement pendant un an (*le Monde* du 14 septembre).

Expulsée de son logement le 10 novembre 1983, Mme Ledrut avait eu un comportement qui, selon le commissaire du 17e arrondissement de Paris, justifiait qu'elle soit dirigée vers l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police, où le médecin constata « *des idées délirantes de persécution, de préjudice et de revendication sur une personne rigide et asthénique* » avec un risque suicidaire.

Dans son jugement, le tribunal relève : « *En admettant que Mme Ledrut ait proféré des injures à l'adresse des policiers chargés de veiller à son expulsion, l'état de nervosité qui était le sien à l'époque ne faisait courir aucun danger à autrui et ne nécessitait nullement son transfert à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police.* » Les juges insistent en précisant : « *Il n'appartenait pas aux services de police de se substituer aux structures sociales défaillantes et incapables de venir en aide à Mme Ledrut.* »

Les magistrats expliquent leur décision en rappelant les termes de l'art. L. 344 du code de la santé publique pour noter : « *Le législateur a donné aux autorités de police, gardiennes de l'ordre public, le pouvoir de procéder à l'arrestation provisoire de personnes atteintes d'aliénation mentale en exigeant que celles-ci présentent un danger imminent.* » Mais les juges considèrent que le texte doit s'appliquer de manière très restrictive, car « *une interprétation large de cette notion reviendrait à conférer aux commissaires de police des pouvoirs exorbitants, pouvant porter atteinte à la liberté des personnes souffrant provisoirement ou définitivement d'une maladie mentale ne présentant aucun danger pour l'ordre public.* »

De la même manière, le tribunal estime que Mme Ledrut n'aurait pas dû être maintenue au centre psychiatrique de Perray-Vaucluse, où elle avait été admise selon une procédure de placement d'office signée par le préfet de police. Les magistrats constatent : « *Il résulte de l'ensemble du dossier médical et des certificats délivrés par le docteur Gekiere, que Mme Ledrut ne présentait pas de troubles majeurs du comportement, et que l'affection dont elle était atteinte ne la rendait pas dangereuse ni pour elle-même ni pour autrui.* »

Aussi les juges estiment que, « *au vu des certificats médicaux (...), le préfet aurait dû abroger la mesure de placement d'office* », avant d'ajouter : « *L'établissement et le docteur Gekiere ont engagé leur responsabilité en n'attirant pas l'attention des responsables compétents pour en décider.* »

Le tribunal accorde le franc symbolique de dommages et intérêts au Groupe information asiles qui s'était constitué partie civile au côté de Mme Ledrut, et ordonne l'exécution provisoire du jugement pour la moitié des sommes allouées.

MAURICE PEYROT.

Mme Rehana Bhutto est condamnée par défaut à deux ans de prison

Mme Rehana Bhutto ne s'est pas présentée lundi 5 décembre devant le tribunal correctionnel de Grasse pour y répondre du délit de non-assistance à personne en danger, en l'occurence son mari Shahnawaz Bhutto, frère de Mme Benazir Bhutto aujourd'hui premier ministre du Pakistan, décédé à Cannes (Alpes-Maritimes) le 18 juillet 1985 (*le Monde* du 6 décembre). Jugée par défaut Mme Rehana Bhutto a été déclarée coupable et condamnée à deux ans de prison avec délivrance d'un mandat d'arrêt par le tribunal. La peine la plus forte prévue par l'article 63 du code pénal est de cinq ans.

Pour les parties civiles, qui ont obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts, ce fut l'occasion de réitérer leur conviction que Shahanawaz Bhutto fut victime d'un homicide volontaire, crime qui ne devait finalement pas être retenu contre son épouse. Pour cette raison, le président du tribunal M. Claude Civalero devait rappeler à l'ordre Me Jacques Vergès qui dénonçait « *un assassinat politique avec la complicité de Rehana et un assassinat qu'on veut étouffer* ». Pour le magistrat, la juridiction se trouvant saisie d'une affaire de non-assistance à personne en danger, il convenait de débattre uniquement de ce sujet.

Représentant du ministère public, M. Bernard Farret a estimé que « *bien plus qu'une non-assitance à son mari* » Rehana Bhutto a montré « *une volonté de ne pas le secourir* ».

L'affaire Canson

Le labyrinthe d'un héritage

(Suite de la première page.)

Dès le lendemain, selon d'incertaines dernières volontés dont la justice ne retrouve pas trace, Suzanne de Canson est incinérée. « *Non-assistance à personne en danger* » – pour Me Boissonnet et Mme Pesnel, – « *séquestration* » – pour Mme Pesnel seule, un crime cette fois et non plus un simple délit : ces deux chefs d'inculpation indiquent que le juge d'instruction tient pour suspectes les conditions de cette mort. M. Jean-Pierre Bernard a, en effet, recueilli plusieurs témoignages qui décrivent une vieille femme ne jouissant plus de toutes ses facultés mentales, enfermée jour et nuit, hurlant et tapant contre les murs, maigre, privée de nourriture ou alimentée au compte-gouttes, « *rappelant les images des Africains du Sahel* », laissée à elle-même sans soins médicaux...

Les derniers mois de la vie de Suzanne de Canson semblent bien avoir été un enfer ; la riche héritière, hier bohème et attachante, itinérante et insouciante, finit abandonnée de tous mais aussi dépouillée de tout. Car si, par un testament apparemment authentique, mais aujourd'hui contesté, elle avait, le 26 mars 1986, fait de Joëlle Pesnel son héritière, en réalité l'essentiel de sa fortune lui avait déjà été volé durant l'année précédente. Afin d'éviter de payer les importants droits de succession réclamés en France, la majeure partie de la prestigieuse collection de tableaux de maîtres de Suzanne de Canson avait, en effet, été détournée en 1985 par Mme Pesnel grâce à un étonnant montage.

L'idée était toute simple : transférer en Suisse ces tableaux avant la mort de Suzanne de Canson en suscitant une autre succession au profit de Joëlle Pesnel. C'est ainsi que, en 1985, celle-ci a prétendu hériter subitement de sa grand-mère, Jeanne Chapuis, Française résidant en Suisse, décédée dans la pauvreté en 1979 et à laquelle Suzanne de Canson aurait auparavant fait don de plusieurs toiles inestimables (*le Monde* du 19 novembre). Par ce stratagème, dont un notaire de Genève, Me Didier Tornare, se porta garant en devenant le liquidateur de cette « *succession Chapuis* », l'ancienne tenancière de bar se prétendant artiste-peintre et restauratrice de tableaux put donc écouler, avant la mort de Suzanne de Canson, les tableaux de cette dernière. Une activité commerciale multiforme, qui alla de pair avec des tentatives de transaction sur des faux Miro, Balthus et Chagall, qui valent aujourd'hui à Joëlle Pesnel une inculpation pour « *contre façon* » chez un juge d'instruction parisien (*le Monde* du 3 décembre).

La vente du Murillo

Replacée dans ce contexte, la vente du tableau de Murillo au Musée du Louvre, en 1985 justement, prend une signification douloureuse pour tous ceux qui y ont contribué : pour le dire tout net, l'Etat français, en achetant un tableau volé, s'est placé en situation de recel. De plus, le déroulement de cette transaction ne semble guère lui offrir de circonstances atténuantes. Retiré de Suisse en décembre 1984 par Me Boissonnet et Mme Pesnel, le tableau est placé chez Christie's Londres dès janvier 1985, puis annoncé, sous le label « *succession Chapuis* », pour une vente fixée au 5 juillet 1985. Entre-temps, la direction des musées de France (DMF), qui sait que le tableau provient à l'origine d'une collection française, a convaincu Christie's de le retirer de la vente. Commencée en juin, la négociation entre Christie's, la DMF et Mme Pesnel, représentée par Me Paul Lombard, aboutit fin juillet 1985 à une promesse d'achat du Musée du Louvre pour un montant de 5 millions de francs. Après d'inévitables délais administratifs, Me *Tornare peut annoncer*, le 31 octobre, à Mme Pesnel le prochain versement de la somme par le ministère de la culture français.

L'ennui, c'est que les trois testaments – faux selon le juge d'instruction – par lesquels sa grand-mère Chapuis aurait légué ce Murillo à sa petite-fille Joëlle n'ont *été enregistrés chez le notaire* Tornare que le... 13 novembre 1985 ! Autrement dit, durant toutes ces négociations, qui s'étalent de janvier à octobre, Mme Pesnel n'a, alors, aucun titre de propriété crédible, fût-il faux, sur le Murillo. Or cette étonnante situation n'empêche aucunement la négociation avec les Musées de France ! Comment est-il possible qu'aucun des participants n'ait vérifié l'origine du tableau ?

Pourtant, les dix mois de tractations autour du Murillo font intervenir des institutions et des personnalités d'une compétence incontestable. Il s'agit de la société Christie's – à Londres, à Genève et à Paris – ; d'un notaire suisse fortuné, possédant entre autres une villa à Saint-Tropez ; d'un avocat suisse, Me Monfrini, qui touchera environ 500 000 francs (125 000 francs suisses) d'honoraires ; d'un avocat de Toulon, Me Boissonnet, amateur de peinture, issu d'une excellente famille de la région ; de deux notaires toulonnais, Mes Journaud et Jourdan ; d'un célèbre avocat marseillais, Me Paul Lombard, qui était intervenu dans les successions Picasso et Chagall ; d'une de ses collaboratrices, Me Marie-Françoise Pestel-Debord, qui touchera un tiers des honoraires de 400 000 francs reçus par son patron ; du directeur des Musées de France de l'époque, respecté dans sa partie, M. Hubert Landais ; de M. Michel Laclotte, chef du département des peintures du Musée du Louvre ; de M. Pierre Rosenberg, conservateur en chef de ce même département ; de M. Maurice Rheims, expert renommé et académicien, qui sera consulté ; de la direction générale des douanes enfin, qui aura son mot à dire, en vain.

Trois faits troublants

Aujourd'hui, tout le monde se renvoie la balle. Ce que résume fort bien M. Landais en nous déclarant : « *Dans cette affaire, j'ai traité avec un organisme international de vente, puis avec un avocat français et, enfin, avec un notaire suisse. Ma seule erreur est sans doute d'avoir fait trop confiance.* » Autrement dit, le droit de propriété de Joëlle Pesnel étant conforté par des auxiliaires de justice, notaires et avocats, il était tenu pour établi sans vérification. Après enquête, cette explication paraît insuffisante. Trois éléments de fait prouvent que l'origine douteuse du tableau fut entrevue, sinon connue, et que l'on évita d'y regarder de plus près.

Le premier élément est établi par l'abondante correspondance de Christie's, représentée à Paris par Me Bernard Duminy, qui semble avoir été le plus vigilant dans cette affaire. A plusieurs reprises, il s'inquiète auprès de son confrère Lombard d'éventuels obstacles au règlement de ce dossier. Dès le 15 février 1985, alors que les musées de France n'interviendront officiellement qu'en juin, alertés, disent-ils, par la publication du catalogue de Christie's, Mme Pesnel demande à Me Lombard de prendre contact avec « *les représentants qualifiés de l'Etat français* », pour savoir s'ils invoqueront un éventuel « *droit de préemption* ». Quelques semaines plus tôt, Me Lombard interroge Christie's *sur l'histoire du* tableau et de ses propriétaires présents. La réponse de Christie's, le 6 février 1985, comporte deux erreurs, attribuant le Murillo, propriété de la famille de Canson depuis 1928, à un « *baron de Landesvoisin* » en 1973 et à un « *baron de Villiers* » en 1975. Renseignements qui seront ensuite reconnus comme fantaisistes.

Ainsi la question de l'origine du tableau a bel et bien été posée dès le début de l'année 1985, et ceci d'autant plus que le département des peintures du Louvre l'avait eu en mains, présenté par un antiquaire en avril 1975 !. Le second fait est encore plus troublant. Le 20 juin 1985, Me Christian Journaud, notaire à Toulon, transmet par écrit à Me Lombard les « *maigres renseignements* », *selon son expression* – guillemets compris – qu'il possède *sur l'origine du Murillo, transmis* par Mme Pesnel. Et il joint deux *documents à l'évidence contradictoires*. L'un est un texte dactylographié, à en-tête de l'étude de Me Boissonnet, signé par Suzanne de Canson et daté du 3 décembre 1984 : elle y affirme qu'elle a « *cédé* » ce tableau ainsi qu'un Van Dyck à Mme Pesnel. L'autre est une lettre manuscrite de Mme de Canson, datée du 16 juin 1984, où elle affirme que les deux tableaux proviennent d'une « *succession Chapuis* ». La simple lecture de ces documents aurait dû susciter, à tout le moins, quelques questions : « *Cédé* » ou « *légué ?* »

Enfin, le troisième élément est encore plus explicite. Le 6 mars 1985, les douaniers français basés au bord du lac Léman transmettent à leur direction une fiche « BV 1837 » signalant que Mme Pesnel et Mme de Canson exportent de France vers la Suisse des tableaux sans se soumettre aux formalités d'usage. Mais surtout, tout début juillet, les mêmes douaniers font parvenir à Paris le télex : « *Suivant catalogue* [de Christie's], *propriétaire serait Mme feu Chapuis à Genève. Selon renseignements obtenus, le tableau appartiendrait à Mme de Canson et serait vendu par Mme Pesnel. L'information pourra être transmise à la direction des Musées de France à toutes fins utiles.* » Suit le nom de l'enquêteur des douanes auteur du télex.

Interrogée, la direction générale des douanes affirme que deux enquêteurs de la DNED ont rendu ensuite visite à la direction des musées de France, qui leur aurait affirmé, en substance, que « *tout était réglé* ». M. Landais affirme, de son côté, qu'il n'a « *rien reçu des douanes, aucune mise en garde, aucun avertissement* ». Il est vrai que la démarche des douanes fut orale et qu'aucune trace écrite n'en subsiste dans le dossier du Louvre. Mais il *est désormais établi qu*'une administration française savait que Joëlle Pesnel vendait à son profit un tableau appartenant en fait à Suzanne de Canson.

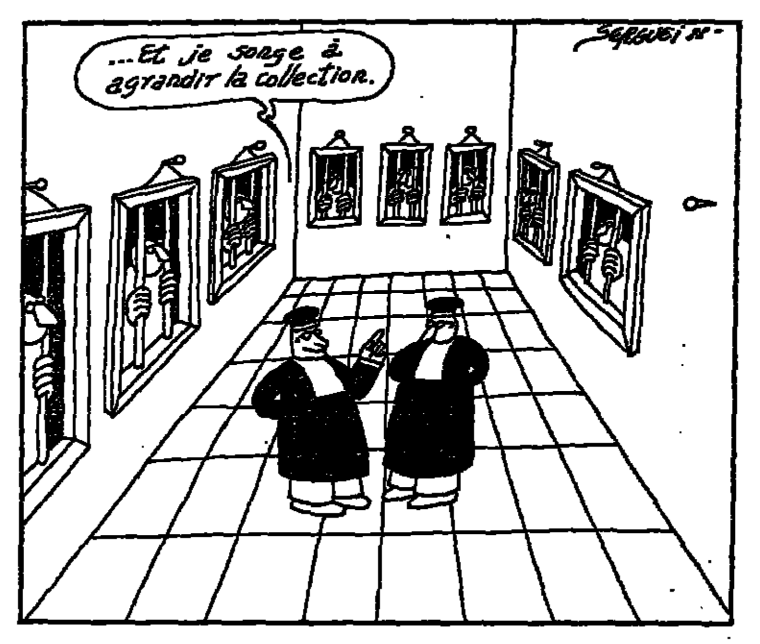
Aucun de ces avertissements n'empêchera la vente du tableau volé au Musée du Louvre. Le 28 juin, une semaine après les « *maigres renseignements* » signalés par Me Journaud, se tient au Louvre, dans le bureau de M. Landais, une réunion à laquelle participent Mme *Pesnel*, Me *Lombard*, Me Pestel-Debord, Me Duminy, *M. Laclotte* et, *évidemment*, M. Landais, qui pourtant assure aujourd'hui n'avoir eu affaire qu'à la collaboratrice de Me Lombard. L'accord de principe est acquis, Christie's semblant pressé de se débarasser de ce tableau encombrant et souhaitant faire une bonne manière à l'Etat français. Le tableau est retiré de la vente le 5 juillet, et, le 19, M. Landais transmet par télex à Me Lombard un « *projet de lettre* » à Mme Pesnel qui *fixe la somme et la procédure à suivre*. Puis le 24 juillet, c'est le ministre *lui-même, M. Jack Lang*, qui confirme dans une lettre à Mme Pesnel, le principe de l'achat du Murillon, sur le fonds du patrimoine.

Légèreté coupable ou complicité explicite ? C'est toute la question que se pose le juge d'instruction, bientôt muté sur sa demande à Lille. Les motivations des uns et des autres sont cependant claires. Christie's, qui aurait pu facilement tout savoir sur l'origine du tableau, qu'elle avait déjà vendu aux enchères à *deux reprises en 1908 et* 1912, tient d'abord à récupérer les sommes avancées à Mme Pesnel sur la vente envisagée : 155 000 francs suisses (620 000 francs français), en février et mars 1985. Cette société ira d'ailleurs jusqu'à réclamer et obtenir le montant de la commission qu'elle aurait touché si le tableau avait été mis aux enchères, ainsi que les agios de son avance..

La DMF se comporte en collectionneur acharné au nom de l'Etat, qui flaire la bonne affaire, ignorant ainsi superbement un jugement de 1983 du tribunal de Toulon qui établit que le tableau se trouvait alors en France et en la possession de Suzanne de Canson. Quant à Me Lombard, dispersé entre ses cabinets parisien et marseillais, il ne se pose pas trop de questions et, en tout cas, ne semble en poser aucune à sa cliente sur l'origine du tableau..

Le pire, dans cette histoire, c'est qu'elle aurait très bien pu rester confidentielle, tous les participants croyant simplement avoir réussi une transaction profitable. Car il semble bien que le montage de Mme Pesnel et de Me Boissonnet s'appuyait sur un axiome : le décès de l'unique sœur de l'infortunée Suzanne de Canson, Mme Jeanne Deschamps. Or, celle-ci était bel et bien en vie, déposant plainte le 9 juin 1987 et, dévoilant ainsi les dessous de cette peu glorieuse affaire.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.



Dans le Sud-Ouest

Cinq inculpations pour trafic de chiens volés

Au terme d'une enquête ouverte au mois d'octobre 1987, la gendarmerie d'Agen (Lot-et-Garonne) a procédé à l'arrestation de cinq personnes impliquées, selon elle, dans un vaste trafic de chiens volés. Trois de ces personnes, un couple d'éleveurs de chiens de Pujols-sur-Dordogne, René et Andrée Trabonne, et Marius Graniczny, demeurant à Trentels, ont été inculpées, lundi soir 5 décembre, de vols, recels et actes de cruauté envers des animaux, et écrouées à Agen. Deux autres personnes impliqués à un moindre niveau dans l'affaire, Emilien Dauger et Roland Landes, ont également été inculpées de vols et recels, *mais laissées en liberté*.

Selon les *renseignements fournis* par le parquet d'Agen, ce réseau, existant depuis une dizaine d'années, serait impliqué dans plusieurs centaines de vols de chiens signalés notamment dans les départements de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Les animaux auraient pu être soit revendus à des particuliers, lorsqu'il s'agissait de chiens de race, après falsification des tatouages, soit « *fournis* » à des laboratoires de recherches expérimentales.

Le procureur de la République *d'Agen a indiqué, dans une conférence* de presse, que l'enquête se poursuivait notamment dans les départements de la Mayenne, de la Charente, de Tarn-et-Garonne et également en région parisienne afin de déterminer si les personnes inculpées faisaient partie d'un réseau encore plus vaste de vols d'animaux.

● **Manifestation à Paris en faveur de détenus basques espagnols.** – Quelques dizaines de personnes ont manifesté, lundi 5 décembre, à Paris, devant le ministère de la justice. Elles demandaient la libération de vingt-trois Basques espagnols détenus dans des prisons françaises eux-mêmes réclamant leur la reconnaissance du statut de prisonniers politiques et leur regroupement dans un même centre de détention.

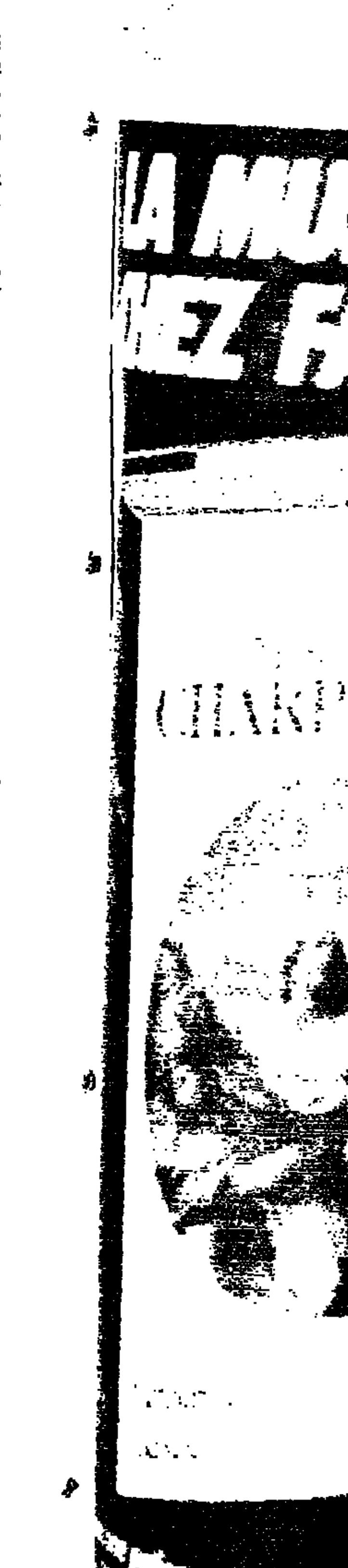
CORRESPONDANCE

Aucun lien avec la papeterie

M. H. Reynaud, conservateur des archives de la société Canson, nous a adressé la lettre suivante :

Depuis quelques semaines, la presse fait état de la mésaventure dont aurait été victime Suzanne de Canson et d'un éventuel détournement d'héritage constitué, essentiellement, de tableaux de maîtres. De là à imaginer qu'il y a lien avec la papeterie Canson et Montgolfier, il n'y a qu'un pas et il fut vite franchi.

La réalité est tout autre. Depuis *cent cinquante ans*, la branche « papeterie » et celle de Suzanne de Canson sont *totalement séparées. En* effet, les ascendants de Suzanne de Canson délaissèrent l'industrie pour se consacrer à l'agriculture, puis à l'achat de tableaux de maîtres. Alors, honni soit qui mal y pense, les papeteries Canson et Montgolfier n'ont aucun lien avec cette lamentable affaire, mis à part le fait que certains tableaux pourraient être peints sur du papier qu'elles fabriquèrent.



Société

ENVIRONNEMENT

La société Protex et les pouvoirs publics mis en cause

Deux rapports accablants sur la pollution de la Loire en juin dernier

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, devait rendre public, mardi 6 décembre, le dossier complet de l'affaire Protex. Le 8 juin dernier, à la suite d'un incendie, des substances échappées de cette fabrique de produits chimiques avaient contaminé la Loire et privé d'eau potable, pendant huit jours, les habitants de Tours et des communes voisines. Le ministère de l'environnement avait alors demandé à des experts de rechercher les causes de cet accident, d'en évaluer le coût et de proposer des mesures évitant son renouvellement. Une commission d'enquête administrative composée de trois membres et une commission d'évaluation groupant six personnes ont travaillé séparément. Leurs deux rapports n'épargnent personne : ni les dirigeants de la société Protex, ni les responsables des secours, ni même l'administration préfectorale.

Il y a déjà trente ans que la Protex, installée sur la rivière la Brenne, à trente kilomètres de Tours, sur la commune d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), avait attiré l'attention de ses voisins. Les élus, les associations de pêcheurs, les syndicats des usagers de la Brenne et les groupes de défense de l'environnement n'avaient cessé de s'inquiéter des inconvénients et des risques présentés par l'usine chimique. Tous mettaient l'administration en garde contre une installation qualifiée de « bombe à retardement ».

De 1963 à 1987, cinquante-six cas de pollution avaient été dûment constatés, dont seize avaient donné lieu à d'importantes destructions de poissons. Quelques plaintes seulement avaient été suivies de poursuites et une seule s'était soldée, après d'interminables procédures, par une condamnation à 2 000 F d'amende. Loin de s'en émouvoir, les dirigeants de l'usine — qui faisaient d'excellentes affaires, elle a même obtenu un oscar de l'exportation — ne cessaient de demander des autorisations d'extension... et de les obtenir. Les visites des inspecteurs des établissements classés, celles des responsables de la sécurité et les prescriptions qui en résultaient étaient traitées avec désinvolture. Le flux de pollution liquide émis en permanence par l'entreprise était par exemple quatre fois plus élevé que les normes autorisées. L'usine ne disposait pas de bassin de sécurité. Les déchets étaient stockés sans précaution et le personnel d'encadrement était toujours notoirement insuffisant malgré les promesses de la direction. Commentaire des enquêteurs : « *Protex sacrifiait les impératifs de sécurité à des préoccupations de rentabilité immédiate. Elle a fait preuve d'une très grande mauvaise volonté et de négligences fâcheuses.* »

A deux reprises au moins, selon les rapports, l'autorité préfectorale a fait preuve de laxisme. Ainsi, en 1980, alerté par les sapeurs-pompiers, le préfet d'Indre-et-Loire demandait que des mesures de sécurité indispensables soient prises mais, révèlent les enquêteurs, « *il s'est satisfait de la réponse de la société invoquant la concurrence pour repousser la mise en œuvre de ces précautions* ».

En juillet 1987, un an avant la catastrophe, l'inspecteur des établissements classés avait verbalisé l'usine pour non-respect des règlements antipollution et l'avait mise en demeure de les appliquer promptement. Mais peu après, le patron était reçu par le préfet qui, sans en avertir quiconque, lui accordait un délai de grâce de huit mois. Or, le rapport de la commission d'enquête est formel : les investissements exigés — 3,5 millions de francs — n'auraient nullement compromis l'équilibre financier de la Protex, affaire performante et prospère. Les travaux n'étaient toujours pas exécutés lors de l'accident, en juin 1988. L'impunité de l'entreprise paraissait telle que les fonctionnaires de terrain, les élus locaux et les militants d'associations baissaient les bras.

Les enquêteurs épinglent aussi l'insuffisance de l'organisation des secours dans quatre domaines : la prévision, l'équipement en matériel, la compétence des hommes et la coordination entre les différents PC. Tous ces éléments expliquent pourquoi un accident qui aurait dû rester très limité — une explosion dans un réacteur chimique —, a pris des allures catastrophiques.

110 millions de francs de dégâts

Le rapport d'évaluation dresse le bilan des dégâts : non seulement l'usine a été partiellement détruite, mais il a fallu hospitaliser trois blessés, dont un dans un état très grave, et une quinzaine d'intoxiqués parmi les sauveteurs. En outre, deux cents personnes du voisinage ont été évacuées à la hâte. L'écoulement de produits toxiques a stérilisé 53 kilomètres de cours d'eau, tuant de quinze à vingt tonnes de poissons et empoisonnant les oiseaux d'eau, les petits mammifères et les végétaux. Plus de 150 000 habitants du département ont été privés d'eau potable durant une semaine, et l'ensemble de l'économie locale en a souffert, y compris le tourisme. Dans l'usine même, fermée pour trois mois et qui n'a reçu depuis qu'une autorisation de réouverture provisoire, 120 personnes se sont trouvées en chômage.

Les experts estiment que le sinistre a coûté, au total, plus de 110 millions de francs : 53 millions pour l'entreprise elle-même, 49 millions pour les pouvoirs publics et une dizaine de millions pour la restauration du milieu naturel. Tout cela pour 3,5 millions de travaux non exécutés à temps !

Les experts de la commission d'évaluation formulent des recommandations. Ils préconisent la création d'un institut de la sûreté chimique (à l'instar de la sûreté nucléaire). Ils souhaitent que « *des mesures soient prises très vite pour protéger la vie et la santé contre les pollutions accidentelles* », ainsi que pour contrôler la toxicité des effluents industriels. Ils soulignent que l'information du public et des élus sur les risques des entreprises chimiques incombe aux industriels eux-mêmes. Enfin, ils conseillent aux communes de renforcer la sécurité de leur approvisionnement en eau potable et à la sécurité civile d'améliorer le fonctionnement des cellules de crise.

En rendant publics des rapports aussi explosifs, M. Brice Lalonde prend des risques. C'est la première fois que le ministère de l'environnement laisse mettre en cause, à la fois, une entreprise privée, la justice et la haute administration. Le secrétaire d'Etat pense sans doute que l'affaire de la Protex est quasiment un cas d'école, exemplaire à bien des égards. Il montre que si la représentation nationale appuyée sur une opinion unanime a doté la politique de l'environnement des lois nécessaires, leurs effets sont annulés par ceux qui sont chargés de les appliquer.

MARC AMBROISE-RENDU.

هكذا من الأصل

Société

SPORTS

TENNIS : La finale du Tournoi des maîtres

Becker, sur un coup de dés

L'Allemand de l'Ouest, Boris Becker, a remporté, mardi 6 décembre, au Madison Square Garden de New-York, le Tournoi des maîtres de tennis. A l'issue d'une finale de qutre heures et quarante-cinq minutes, il a battu le Tchécoslovaque Ivan Lendl (5-7, 7-6, 3-6, 6-2, 7-6). Dans le dernier *tie-break*, sa *première balle de match a heurté* le filet pour retomber hors de portée de Lendl.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Il faut qu'une porte soit ouverte ou *fermée*. Il faut qu'un match soit perdu ou gagné. Le tennis, comme la comédie de boulevard, est fait de répliques, de rebondissements, de quiproquos. Mais il l'a rarement été comme lundi soir à New-York pour la finale du dix-neuvième Tournoi des maîtres.

Imaginez la scène. Il est presque minuit de ce côté de l'Atlantique. « Gorby » va bientôt arriver, mais ce n'est pas vraiment ce qui fait trépigner les quinze mille spectateurs du Madison Square Garden. Cela fait bien cinq heures qu'ils sont là. Et la tension est presque devenue insoutenable. Tellement forte en tout cas que, quelques minutes auparavant, il a fallu évacuer *manu militari* deux ou trois bonshommes qui échangeaient leurs points de vue sur le jeu à coups de poings. Bref, après de longues heures d'attente et d'incertitude, on en était enfin arrivé au moment crucial, le dénouement, c'est-à-dire la balle de match au *tie-break* du cinquième set.

La dizaine d'Allemands de l'Ouest qui ont encouragé bruyamment Boris Becker depuis le début de la partie retiennent leur souffle. Les supporters d'Ivan Lendl ont aussi perdu la voix. Un silence de cathédrale s'instaure tout à coup sous les ceintres illuminés du stade, plus de suçotements de soda, plus de mâchonnements de pop corn, plus de conciliabules. Plus rien que deux joueurs, une balle, un filet, presque une caricature du tennis avec Becker le hussard d'un côté, Lendl le sapeur de l'autre, chacun fermement décidé à avoir le dernier mot, à rester le maître du stade, fort de son bon droit à la victoire.

Lendl vient de sortir du cadre un passing de revers : 6-5 pour Becker qui engage donc. Fort, plus fort que n'importe qui, mais moins peut-être qu'il ne l'a déjà fait au cours de la soirée. La balle revient, plus vite. Et l'échange s'engage sur la diagonale des avantages. Chaque coup, frappé en revers, pourrait être décisif. Mais ni l'un ni l'autre ne cède. Le rythme est insoutenable. La cadence baisse. Le slice léger succède au lift écrasant. Mais la géométrie de l'échange ne se modifie pas : revers pour le revers, diagonale du fou.

Fou, Lendl ne l'est pas en fixant là le jeu : c'est la faiblesse de Becker, le côté où il commet le plus de fautes, celui où sa patience est le plus mise à l'épreuve. Et il lui faut ce point à Lendl, il le lui faut absolument pour reprendre en main la partie, pour gagner, pour devenir ainsi le premier à inscrire six fois son nom au palmarès, comme Borg à Roland-Garros, pour se prouver à lui-même qu'il est encore le premier, contrairement à ce que laisse entendre un méchant ordinateur...

Après le bras de fer, c'est donc le gant de velours : au lieu d'écraser la balle de toutes ses forces, il *l'effleure*, la caresse, la berce presque. En tout cas, elle rebondit de *moins en moins haut*. Becker doit plier de plus en plus les genoux pour la frapper. Il est de plus en plus mal à l'aise. La foule sent venir la faute comme les animaux sentent venir l'orage. Le silence qui était simplement ponctué par le ploc-ploc de la balle se remplit maintenant de Oh !, de Ah !

Ah ! Diable ! mais cette trajectoire est trop basse, la balle de Becker va taper dans le filet. Pendant un millième de seconde, la foule, qui était à bout de souffle à force de le retenir, est secouée par des sentiments contraires : pauvre Becker, allez Lendl... La balle heurte la bande, hésite, retombe dans le camp de Lendl. Une nanoseconde avant, il pouvait encore gagner, une nanoseconde après, il avait perdu.

Jeu égal

Près de cinq heures pour en arriver là, à cet instant insaisissable qui fait tout basculer ! « *Si vous n'appelez pas ça de la chance, je ne sais pas ce que chance veut dire* », n'a pu s'empêcher de dire Ivan Lendl en sortant du court. Et pour une fois ce n'était pas du dépit de la part du vaincu. C'était l'expression de la stricte vérité. Cette finale s'est conclue comme à pile ou face, comme à la roulette russe.

Le coup était absurde. Encore eût-il fallu pouvoir départager autrement les deux joueurs que sur ce coup du sort, bon pour Becker, mauvais pour Lendl. Car ils ont vraiment fait jeu égal : 163 points gagnés pour le vainqueur, 161 pour le vaincu, la différence n'est pas significative. La seule qui le fut a été dans la tactique : matraquage de fond de court pour Lendl grâce à une épaule toute neuve ; abordage au filet pour Becker qui ne souffre plus des chevilles, *l'opposition* idéale en quelque sorte puisque émaillée de part et d'autre de coups d'audace fulgurants.

En y regardant de plus près pourtant, Lendl a eu trois fois l'occasion de prendre l'avantage et il n'y est pas parvenu : il a eu quatre balles de break non converties au deuxième set qu'il finit par perdre au tie-break ; il a été à deux points du match quand il a servi au douzième jeu du cinquième set après avoir fait le break, mais un smash et un passing-shot de revers de Becker l'ont contraint à cet ultime et fatal tie-break.

Fallait-il pour autant que le drame se conclût comme une farce ? Mais qu'y avait-il en fin de compte de dramatique dans tout cela ? On ne pleure pas sur un perdant de trente ans qui vient de franchir le cap des 13 millions de dollars de gains et encore moins sur celui d'un gagnant de vingt et un ans qui s'est adjugé 1,696 millions de dollars dans l'année. On en connaît de plus pauvre qui, à ce compte-là, voudrait que toutes les balles tapent dans le filet. Reste pour l'amateur une certitude : si les joueurs ont, durant l'année 1989, les dispositions qu'ils ont affichées pendant ces Tournois des maîtres, la saison devrait être passionnante.

ALAIN GIRAUDO.

Communication

Première télévision française d'information permanente

Canal Infos est lancé sur le réseau câblé de Marseille

Le réseau câblé de Marseille, inauguré lundi 5 décembre, sera à terme, le second de France en desservant près de quatre cent mille foyers de la ville. Les mille premiers abonnés (sur vingt-cinq mille prises déjà installées) disposent de vingt chaînes de télévision, dont une locale. Avec les foyers câblés de Saint-Germain-en-Laye et de Sèvres-Suresnes-Saint-Cloud, les Marseillais sont les premiers spectateurs d'une nouvelle télévision d'information permanente, Canal Infos, lancée le même jour. Première chaîne française de ce type, Canal Infos est l'œuvre de Communication Développement (filiale de la Caisse des dépôts) et de l'Agence France-Presse, qui devraient être rejoints bientôt par d'autres partenaires.

Canal Infos n'est pas une chaîne comme les autres. Elle ne diffuse pas des images animées, mais des textes ou des photos en vidéographie haute définition. Pas de commentaires sonores pour cette chaîne de l'écrit et de l'image fixe, dont les « pages » se succèdent toutes les vingt secondes. Rien de figé pourtant, les couleurs, l'habillage et la « mise en scène » électronique de ces pages permettant d'identifier au premier coup d'œil les rubriques. Pendant dix-huit heures, chaque jour, à partir de 7 heures, Canal Infos suit l'actualité avec des journaux de douze minutes « rafraîchis » en permanence.

Pour confectionner ces journaux, une équipe de dix journalistes puise dans les dépêches et les photos d'actualité de l'Agence France-Presse. Photos légendées, textes réécrits en moins de soixante mots sont ensuite transmis sous forme numérique par satellite, et stockés dans chaque réseau par un ordinateur spécial qui les restitue au moment voulu. Cette technique moins coûteuse que celle des chaînes traditionnelles permet à Canal Infos de prévoir un budget de 13 millions de francs seulement, et de facturer les réseaux câblés sur la base de 3 F par abonné.

Au menu de chaque édition de Canal Infos, les dernières actualités, une synthèse du jour, et des informations pratiques telles que courses ou météo. Des magazines hebdomadaires rediffusés viennent s'insérer entre les éditions successives, pour traiter du cinéma, des sciences, ou constituer un florilège des photos insolites ou extraordinaires de la semaine. En fin de semaine, Canal Infos ouvre largement ses écrans au sport, avec des résultats très complets ou les photos des exploits du stade. Canal Infos n'a ni les moyens ni l'ambition de lutter à armes égales contre une chaîne d'information permanente telle que l'américaine CNN, qui dispose d'un réseau mondial et d'images animées. CNN ne diffuse toujours qu'en anglais. Les techniques souples et rapides mises au point par Canal Infos pourraient d'ailleurs faire école pour d'autres chaînes de services, consacrées à la météo, l'immobilier et l'emploi.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

ÉDUCATION

Des mesures annoncées par MM. Jospin et Lang

L'enseignement artistique sera renforcé

Invités par leurs ministères respectifs, les recteurs d'académie et des directeurs régionaux des affaires culturelles se sont retrouvés, lundi 5 décembre, au Musée d'Orsay à Paris, pour une journée de travail sur le thème du partenariat dans les enseignements et activités culturelles. Pour mieux manifester leur volonté commune de collaborer, MM. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et Jack Lang, ministre de la culture, en ont profité pour annoncer ensemble une série de mesures destinées « *à apporter à l'essor de l'enseignement artistique un second souffle* ».

En rappelant que tous les moyens mis en œuvre depuis le protocole d'accord de 1983 jusqu'à la loi du 6 janvier 1988 sur les enseignements artistiques ont permis « *un passage à l'acte significatif* », le ministre de l'éducation nationale a énuméré une série d'actions destinées à résorber le déficit en heures d'enseignement artistique, rénover les pédagogies et diversifier les enseignements depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Des actions expérimentales seront systématisées. Ainsi, les ateliers de création artistique, qui réunissent élèves et créateurs à raison de trois heures hebdomadaires, devraient passer de 1 600 à 2 200 en 1989. Les « classes arc-en-ciel » se multiplieront et s'intensifieront en devenant « classes culturelles ». Les lycées et les établissements culturels seront invités à se jumeler. On favorisera l'action culturelle sur les campus universitaires. Le ministère de l'éducation nationale consacrera 64 millions de franc supplémentaires dans son prochain budget à ces mesures.

Estimant que ce partenariat renforcé est « *une très bonne nouvelle pour ceux qui pensent que l'école est le principal lieu d'éveil à la sensibilité artistique* », M. Jack Lang a, pour sa part, annoncé le doublement des sommes affectées par son ministère à ce type d'action, soit 140 millions de francs.

M. René Giraud, président de l'université de Poitiers

M. René Giraud, professeur d'économétrie, a été élu président de l'université de Poitiers par 71 voix sur 104 votants dès le premier tour de scrutin. Il succède à M. Jacques Borzeix.

[Né le 28 mars 1925 à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), M. René Giraud est professeur de mathématiques aux lycées de Niort et de Poitiers jusqu'en 1968, puis il gravit toutes les étapes de la carrière universitaire à l'université de Poitiers. Docteur d'Etat en 1980, il est professeur titulaire en 1984. Parallèlement, M. Giraud a été membre du conseil de son université et doyen de la faculté des sciences économiques.]

Selon un sondage

L'abbé Pierre est considéré par les Français comme le meilleur défenseur des droits de l'homme

Les Français, dans leur grande majorité, condamnent la torture, les ventes d'armes et l'apartheid et considèrent que les droits de l'homme doivent s'appliquer de la même manière à tous les pays du monde, selon un sondage SOFRES- *la Croix*-ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) publié dans le quotidien catholique daté du 6 décembre.

Au palmarès des atteintes aux droits de l'homme, les ventes d'armes aux pays de dictature arrivent largement en tête (59 % des réponses). Viennent ensuite la suppression des indemnités chômage (37 %) et les inégalités dans le travail entre hommes et femmes (36 %). Les expulsions d'étrangers par voie administrative arrivent en dernière position avec 14 % des réponses. Pour 80 % des Français, la pratique de la torture est injustifiable, « *quelles que soient les situations* ».

Parmi les pays contrevenant aux droits de l'homme, l'Afrique du Sud arrive en tête (51 %), devant le Chili (47 %) et l'Iran (43 %). L'Union soviétique est en quatrième position (42 %).

Pour 60 % des Français, l'abbé Pierre est le meilleur défenseur des droits de l'homme, devant Harlem Désir (30 %) et François Mitterrand (25 %).

Le sondage a été réalisé du 21 au 24 novembre sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

MÉDECINE

A Grenoble

Une femme privée d'ovaires donne naissance à un enfant

Une femme de trente-sept ans, privée d'ovaires, a donné naissance, lundi 5 décembre, à une petite fille, au centre hospitalier *universitaire de Grenoble*. L'équipe médicale dirigée par le professeur Claude Racinet indique que l'ablation des ovaires a dû être réalisée à la suite d'une endométriose (*localisation anormale de muqueuse utérine*). Lors de l'ablation du second ovaire, en décembre dernier, les médecins grenoblois avaient effectué un prélèvement d'ovules puis avaient réalisé, avec succès, une fécondation *in vitro* à partir du sperme du mari.

L'embryon ainsi obtenu avait été conservé par congélation, puis implanté, en mars dernier, dans *l'utérus de la future mère*. Selon les médecins grenoblois, c'est la première fois au monde qu'une femme privée d'ovaires donne naissance à un enfant qui est, *biologiquement*, le sien.

● **Un nouveau vaccin contre l'hépatite virale.** – Pour la première fois, un vaccin obtenu par génie génétique fabriqué par une firme française, va être commercialisé. Il s'agit d'un vaccin contre l'hépatite virale de type B mis au point à partir des travaux du professeur Pierre Triollais de l'Institut Pasteur de Paris (*le Monde* du 19 mai).

Le « GenHevac B », produit par Pasteur Vaccins nécessite quatre injections. Son prix est de 179,30 F la dose. Il est remboursé à 70 % par la Sécurité sociale et s'adresse en priorité aux professionnels de santé, à certains malades, aux homosexuels masculins ainsi qu'aux personnes (*coopérants, militaires, voyageurs internationaux*) séjournant dans des pays de forte endémie.

Au groupe Expansion

Un comité d'entreprise extraordinaire convoqué mardi 6 décembre

Avec quelques jours d'avance, un comité d'entreprise extraordinaire était convoqué mardi 6 décembre au groupe l'Opinion, qui rassemble *la Tribune de l'Expansion*, *l'AGEFI* et *la Vie française*, titres rachetés en 1987 par le groupe Expansion à M. Bruno Bertez. La question des licenciements devait y être évoquée (*le Monde* du 6 décembre). La direction du groupe Expansion a toutefois « *catégoriquement démenti certaines rumeurs laissant entendre qu'un plan de licenciement est actuellement à l'étude* ». Elle précise que, à l'occasion du déménagement quai de Javel de l'ensemble du groupe Expansion, le 21 janvier, et de l'informatisation des rédactions, « *un protocole conclu entre syndicats et direction a prévu la possibilité de départs individuels sur la base du volontariat, avec indemnités conventionnelles et 30 % de plus* ». Ces départs entraîneront la création de nouveaux postes.

Les syndicats (CFDT et Syndicat national des journalistes) font état de pressions incitant au départ quelques personnes, essentiellement dans les services généraux. Une assemblée générale, lundi 5, a rassemblé la moitié des trois cents salariés du groupe l'Opinion. Elle a voté à la quasi-unanimité (une voix contre, trois abstentions) une motion « *exigeant le respect de l'accord de modernisation du 15 octobre (aucun licenciement en raison de la modernisation) et demandant des informations sur la réorganisation des services et les licenciements envisagés* ». La motion demande en outre « *l'instauration d'un véritable dialogue social dans l'entreprise* ». Une nouvelle assemblée générale doit se réunir à l'issue du comité d'entreprise. A la suite de cette motion, la direction a maintenu qu'aucun licenciement ne serait décidé, et que l'inquiétude du personnel était due « *à la psychose du futur déménagement* ».

Y.-M. L.

● **« L'Événement du jeudi » prévoit un chiffre d'affaires de 245 millions de francs en 1989.** – L'assemblée générale des actionnaires de *l'Evénement du jeudi*, réunie samedi 3 décembre, a approuvé le rapport du directoire. Celui-ci a indiqué que les ventes au numéro avaient progressé de 38 % et les abonnements de 65 %. Avec 192 000 exemplaires diffusés en moyenne ces huit derniers mois, *l'Evénement du jeudi* a vu cependant ses ressources publicitaires baisser (23 % du chiffre d'affaires contre 26 % l'année précédente). En 1989, pour sa cinquième année d'existence, l'hebdomadaire compte réaliser un chiffre d'affaires de 245 millions de francs (contre 216,2 millions cette année). Marqué cette année par la diversification – prise de participation dans *Paroles et musique* (30 000 exemplaires, soit une augmentation de 140 % des ventes), dans la *Revue française d'économie* (1 200 exemplaires) et par le rachat de *Sciences et techniques* (15 000 exemplaires) et des cinémas Action, – *l'Evénement* souhaite dégager 10 millions de francs d'autofinancement en 1989.

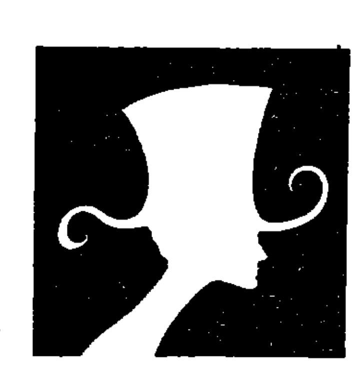
● **Maxwell revend quatre sociétés américaines.** – Pour alléger sa dette après son OPA réussie sur le groupe d'édition américain Macmillan, M. Robert Maxwell vient de vendre plusieurs sociétés américaines qui faisaient jusqu'alors partie de ce groupe. Il s'agit notamment du Macmillan Book Club (un club de livres par correspondance qui réalise plus de 30 millions de dollars de recettes annuelles), des éditions Gryphon (médical et juridique) et Intertec (technique). L'acheteur de ces trois sociétés n'est autre que la banque d'affaires Kohlberg, Kravis et Roberts (KKR), qui avait vivement disputé à Maxwell le contrôle de Macmillan avant de s'incliner. Pour 400 millions de dollars (2,4 milliards de francs) au total, KKR achète ces trois filiales de Macmillan, ainsi que Webb Publishing, une possession antérieure de M. Maxwell aux Etats-Unis.





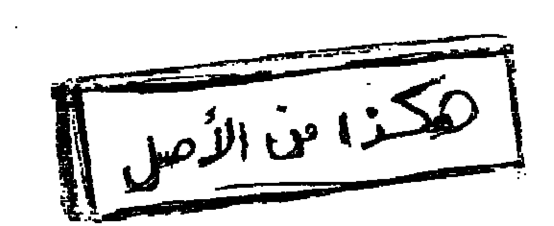
Si certains événements vous ont stoppé dans vos élans,
le Printemps Haussmann vous offre trois heures supplémentaires.

OUVERTURE
exceptionnelle
JUSQU'A 22 H
les jeudis 8 et 15 décembre



BDDP

PRINTEMPS HAUSSMANN



Culture

L'exposition Tinguely

Enfers mécaniques

De Tinguely « nouveau réaliste » à Tinguely constructeur de totems, l'itinéraire d'un artiste.

Il peut arriver au promeneur qui marche dans la campagne de passer à proximité d'une ferme en ruine. Dans les herbes reposent une charrue rouillée et les vestiges d'un semoir. L'intérieur du bâtiment sent la pluie et la poussière. Des poutres et des planches sont tombées des plafonds et de la charpente. Il reste des ustensiles de cuisine dont l'émail s'est fendu, des outils démanchés, de menus débris de torchis et, quelquefois, le collier du cheval au cuir déchiré.

Tinguely, c'est ça, ce spectacle de destruction avec bruitage de roues qui brinquebalent, de ressorts qui geignent et de bidons vides qui cognent un poteau de bois. Un anéantissement sur rythme syncopé. C'est même littéralement ça : les pièces dites *Mengele* ont été créées à partir des vestiges d'une ferme foudroyée et brûlée de Neyruz, le village où Tinguely a son atelier. Il a ramassé des carcasses métalliques, des solives noircies, des bouts de fer et de plastique fondu, des crânes d'animaux. Ces collections de débris disparates ont été réparties en reliquaires couleur de rouille et de suie, eux-mêmes disposés à la manière d'un congrès de fétiches calcinés. Célébration et exorcisme ne peuvent être distingués l'un de l'autre. C'est d'art magique qu'il s'agit.

D'art moderne, également, sans doute. La rétrospective, distribuée dans un espace assez vaste pour qu'elle l'habite sans le remplir, suggère comme il convient un ordre chronologique. On peut donc le suivre épisode après épisode, de l'époque du nouveau réalisme aux années 80. Il ne manque ni le souvenir d'Yves Klein, ni les allusions à l'abstraction et au cinétisme, ni les monochromes montés sur balancier, ni les séries qui ont assuré la célébrité de Tinguely, *Baloubas* et *Méta-Matics*. On peut donc reconstituer l'histoire de cet art qui se veut complet puisqu'il associe formes, mouvement et bruits.

Machiniste du burlesque

Mais ni la chronologie ni l'analyse des sources ni celle des procédés n'aident à analyser ce qui se manifeste si crûment dans les *Mengele*, les *Sorcières* et *Cenodoxus*, la puissance de la mort, la magie noire, le culte des ténèbres et du néant où tout finit, hommes, animaux et machines. De Picasso à Tinguely, récupération et assemblage changent de sens. Ce qui était jubilation tourne à la déploration.

Il y a, certes, le Tinguely drôle des assemblages qui se déhanchent et dansent le fox-trot, celui des pendules tournoyantes et des mécaniques à hoquets – autrement dit le Tinguely public. Baroque, habile détourneur des techniques et videur de grenier, ce machiniste du burlesque, inventeur d'un carnaval parsemé de masques, de fanfreluches colorées et de plumets, semble exiger de n'être pas pris au sérieux. Il pourrait passer pour un surréaliste bricoleur.

Ce brocanteur enjoué a cependant des spasmes étranges. D'un coup, ce n'est plus Mardi gras mais le Jour des morts. Plus un bazar absurde, mais une salle de torture. Un mannequin de bois peint a été découpé et démembré, des vis et des scies pénètrent dans les chairs. En dépit des rouages et des courroies de transmission qui règlent la cadence de ce rituel, on se croirait devant une scène médiévale. Moyen Age encore : *Inferno*, colossal assemblage métallique, se réfère aux enfers d'autrefois. Il en a la densité et le côté capharnaüm sinistre. Autre Moyen Age : celui de *Cenodoxus*, conçu en hommage à Grünewald.


La Fontaine flottante
Bâle 1980

De ces visions de danse macabre aux totems funèbres exécutés depuis quelques années, la différence n'est que de degré dans l'évidence. La métaphore cesse, la forme se simplifie. Plus guère d'ironie, mais l'usage d'objets symboliques immédiatement reconnaissables, bucranes, draperies noires, scies, vases funèbres, fleurs artificielles. La violence du sentiment – peur, répulsion – force l'artiste à s'en tenir à l'aveu et au cauchemar, montrés bruts. Ainsi naît une sculpture expressionniste grimaçante et primitive.

Mage et sorcier

Alors que tout dans ces pièces rappelle apparemment l'industrie mécanique, qu'il y a des fils électriques et des interrupteurs, il n'y entre aucune ambition descriptive, nulle chronique du monde contemporain. A l'inverse d'un Rauschenberg qui, dans ses constructions, se réfère à la société américaine et à son quotidien politique et mythologique, Tinguely ne raconte ni ne dépeint. Ses moyens ont beau apparaître comme essentiellement modernes, cette modernité de procédés sert un primitivisme. Parce que les matériaux se montrent à nu, parce que Tinguely procède par accumulations et redondances, parce que l'on y reconnaît des cornes, des ramures, des branches et des lambeaux d'étoffes, ses œuvres évoquent les fétiches à clous nègres et les instruments du vaudou actuel, fabriqués avec des bouteilles, des pièces de mobylette ou des éclats de miroir. Nulle beauté voulue, nulle élaboration : rien que la littéralité désagréable de ce qui dit la mort.

Que Tinguely n'ignore pas l'art magique des « primitifs », que son primitivisme ne soit ni innocent ni fortuit n'y change rien. C'est communauté de sentiment plus qu'influence. Ayant édifié son œuvre en dehors de toute tradition occidentale et contre toute pensée de l'esthétique, ayant pris à son compte dans ses débuts l'interdit duchampien, il a fini par se faire sorcier ou mage à sa manière pour confesser les terreurs de l'espèce humaine.

De l'influence des dadaïstes Schwitters et Arp, très tôt éprouvée, à l'amitié de Duchamp et de là à des œuvres qui proclament l'effacement de l'individu, sa fragilité sans remède et la vanité de toute chose, il n'y a ni contradiction ni rupture, mais la logique d'un refus de la sublimation poussé jusqu'au morbide avec cohérence. Il ne manque à la rétrospective qu'une seule pièce, exécutée en 1970 et placée devant le Dôme de Milan. Elle s'appelait *La Vittoria*, représentait un phallus géant et s'autodétruisit lentement dans un feu d'artifice, comme l'avait voulu l'artiste. Et comme le voulait l'obsession macabre qui a pris possession de son œuvre.

PHILIPPE DAGEN.

★ *Centre Georges-Pompidou*, jusqu'au 27 mars.

Mort de l'imprimeur-lithographe Fernand Mourlot

L'imprimeur-lithographe Fernand Mourlot est mort dimanche 4 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

C'est dans l'atelier de son père, maître-imprimeur, que s'est formé Fernand Mourlot, après avoir fréquenté l'Ecole des arts décoratifs. Au lendemain de la première guerre mondiale, il orienta l'imprimerie familiale vers des activités plus spécifiquement artistiques. Picasso, Chagall, Miro, Matisse, Braque, Kandinsky, Fernand Léger, Dubuffet et Paul Klee trouveront chez lui des chromistes capables de donner une traduction lithographique de leurs œuvres. Fernand Mourlot avait obtenu, en 1985, l'un des dix-sept Grands Prix nationaux : celui des métiers d'art.

au Centre Pompidou

« J'ai été jusqu'à faire des choses qui se détruisaient »

(Suite de la première page.)

» Et il ne voulait plus qu'il y ait des Caravelle qui se promènent dans le ciel. A Nice, il attendait des journées entières pour avoir, une fois, un ciel tout à fait pur, bleu, sans rien, et il y avait toujours une petite hirondelle qui passait. Moi, j'étais un homme de l'objet, du ready-made, l'antithèse d'Yves Klein.

— Il vous fallait bien une base d'entente.

— Ce qui nous rendait la vie facile, c'est qu'on avait les mêmes ennemis, les mêmes détracteurs, qui disaient : Yves Klein, Tinguely, c'est des fumistes. Elle était là notre matière commune première... les ennemis.

— Les autres sculptures de l'entrée sont aussi très récentes.

— Je les ai mises là pour combattre l'effet rétrospectif. Comme je suis encore vivant, et que ce genre d'exposition...

— Vivant et très actif...

— Je me suis surtout engagé sur une piste où je fais des sculptures — si encore ce sont des sculptures — qui sont extra-passérieuses. Je tiens à donner une bonne impression dès le début, qu'on ne dise pas en entrant : « *AAAAh ! Tinguely !* » mais au contraire qu'on fasse « *Oh ! Oh ! Oh ! Tinguely !* »



Jean Tinguely.

— C'est un nouveau tournant dans votre histoire. Il n'y a pas si longtemps, vos sculptures étaient particulièrement dures et macabres.

— Elles peuvent l'être de nouveau, du jour au lendemain, d'une minute à l'autre. Ainsi le *Mémorial du coureur automobile Joachim Bonnier*, que je viens de terminer en utilisant le chassis de la voiture de course dans laquelle il est mort, et qui était chez moi depuis quinze ans.

— Vous êtes toujours passionné de courses, de voitures...

— Je n'ai même pas besoin de répondre oui.

Un grand festival de cauchemars

— Vous avez eu un grave accident de voiture dans les années 50. Est-ce que cet accident a joué un rôle dans votre œuvre ?

— Rien du tout. Les drogues qu'on donne à l'hôpital peuvent éventuellement jouer un rôle, mais on n'en donnait pas à l'époque. Par contre, j'ai été récemment opéré du cœur. Et là on m'a beaucoup drogué. Et je vous jure que j'en ai profité à fond la caisse. J'avais des cauchemars comme je n'en avais jamais eu avant. J'étais un seul grand festival de cauchemars. Je ne savais plus où j'étais.

— A cause des drogues ?

— Oui, ça m'a pris des semaines et des semaines pour m'en débarrasser, mais j'en ai profité. J'ai immédiatement exploité la chose. J'étais à la source. Je sortais de cet hôpital où j'avais été attaché à mon lit, pour que je ne m'échappe pas, pour que je ne saute pas par la fenêtre. Ça aussi m'a compressé, et m'a rappelé un peu le système d'éducation qu'au fond mon père pratiquait en étant violent injustement et au mauvais endroit. J'appelle ça le système d'éducation « cocotte minute », selon la méthode de Denis Papin. On compresse et on ouvre le couvercle. Une bonne partie de mon énergie vient de ces compressions que j'ai subies : compression de la société, compression de l'éducation, compression à l'école. Je ne comprenais jamais rien de ce que disait le prof.

— Votre père était si répressif ?

— Il était frustré par rapport à la société. Il me tapait dessus, mais toujours pour des choses où j'étais carrément, sérieusement innocent. Finalement c'était le bonhomme qu'il me fallait. Toute autre forme d'éducation libérale ou disons, d'éducation tranquille, convenable, m'aurait détérioré.

— Vous avez commencé par la peinture ?

— C'est par elle que je suis venu au mouvement. Avec l'aimable assistance de M. Malevitch. C'est à partir de ses éléments suprématistes que j'ai commencé à faire bouger, que j'ai réussi à créer très simplement une peinture vivante. Après, j'ai découvert qu'une peinture est encore plus vivante si les éléments ont des vitesses variables et que, si ces vitesses variables sont vraiment récréatives, ça peut même devenir intéressant. A ce moment-là j'ai mis le petit doigt dans le mouvement et j'ai été complètement pris, et je suis toujours dedans, dans le mouvement. Je m'affolle. J'ai été jusqu'à faire des choses qui se détruisaient. J'ai fait des choses claires et constructives, et des choses destructives. Je vis normalement, je respire normalement, et à travers ces mouvements multiples je suis quand même, je crois, encore capable de faire de tout cela un moyen d'expression personnel. Je crois. On n'est évidemment jamais sûr. On peut se tromper. Il est difficile de savoir à partir de quand on est gaga. Marcel Duchamp m'en parlait, de ça.

— Ça vous préoccupe ?

— Ça le préoccupait, lui.

— Et vous ?

— Moi ? Je sais que ça existe. Ça ne me préoccupe pas comme une charge. Ça m'accompagne. Je sais que ça existe, que peut-être je me casse la gueule, que ce que je fais n'est plus valable, que je me répète. Alors je fais des efforts colossaux pour sauter par-dessus moi-même, comme un acrobate, un jongleur. Je suis peut-être déjà en train de jouer du violon derrière mon dos. Je ne suis pas sûr. J'ai des doutes, j'ai des doutes sur la validité de mon œuvre.

— Vraiment ?

— J'ai toujours douté. Pour moi le doute est un instrument de travail. Comme vous avez le rouge, vous avez le bleu, vous avez le brun... tiens, je pourrais rajouter du gris, du noir... le doute, l'hésitation sont des éléments nécessaires dans l'existence, en tout cas pour moi. Mais pas quand je suis en bagnole. Là, je ne suis pas créatif du tout.

— Dans votre sculpture il y a le mouvement, la couleur, et aussi le son, qui a de l'importance...

— Il est présent, mais pas très important. Je ne suis pas un grand musicien. C'est le bruit, c'est le son, et je le fais fonctionner. Il est devenu une possibilité d'« exemplifier » mon utilisation presque systématique du hasard mélangeur de vitesses et de possibilités de variations visuelles. En y ajoutant la percussion, j'ai peut-être donné à mes machines une chance de faire une jolie constellation de sons pouvant éventuellement faire plaisir à Pierre Boulez, ou à Stockhausen... Il arrive vraiment que certaines de mes machines fassent de très jolies compositions. Mais je n'ai pas dit musique.

— Quels sont les artistes qui vous ont le plus marqués ?

— Mon seul maître à penser, c'était Alexandre Calder. Peut-être Mohey-Nagy. Je connaissais le Bauhaus pendant ma scolarité extra-ouverte, en 1942. Je faisais l'Ecole des arts et métiers de Bâle. Et là, il y avait quelques réfugiés qui venaient de Berlin, de Dessau, de Weimar, et qui m'ont fait connaître Schwitters, Schlemmer, Moholy-Nagy. J'avais dix-sept ans et je connaissais l'ensemble de l'art contemporain, y compris les plus obscurs des peintres russes. Je connaissais les unistes, les rayonnistes et les futuristes. Pendant toute cette période de grande difficulté pour l'Europe, moi je me gavais d'art contemporain.

— Vous présentez tout un groupe de sculptures récentes comme étant des philosophes...

— Oui, ce sont les philosophes allemands, avec quelques invités.

— Vous les avez lus ?

— Oui, j'ai commencé très tôt, quand je suis passé du catholicisme au stalinisme : en un temps record. J'ai été un stalinien rapide — à seize ans. Pour me libérer de tout ça, par chance ou par malheur, j'ai rencontré des anarchistes. Je connaissais un homme très gentil, qui existe encore, Heinrich Koechlin, qui me donnait des choses à lire comme Kropotkine. Après ça, je suis passé à des lectures anarchistes de plus en plus évoluées, par exemple Proudhon. Et j'ai lu et relu Hegel et Engels.

» J'ai commencé alors à m'amplifier et je suis tombé sur un homme tout à fait autre : Schopenhauer. Là, c'était la vivacité. Avant lui, j'avais aussi lu *la Critique de la raison pure*. Et puis il y a eu Heidegger, que j'ai lu dès que j'ai su qu'il existait, peut-être parce que Sartre faisait du beau théâtre, et de la pensée de Heidegger quelque chose pour tout le monde. Sartre, c'était pour moi un poète, un peu un Jacques Prévert, *les Feuilles mortes* par rapport à Goethe. Quand on lit Goethe, on va dans des trucs très complexes et on se trouve très rapidement intelligent. Je suis aussi tombé sur Bergson et un peu plus tard, après avoir lu Adorno, je termine sur Max Stirner : *l'Unique et sa propriété*. Un homme essentiel qui aspire à la responsabilité individuelle, dont il fait une force contre le marxisme.

— Ils sont dans l'exposition ?

— Oui. Vous voyez que je ne vous ai pas cassé les pieds avec des théories. Je n'en ai pas. Je ne suis pas un artiste qui va chez le psychiatre. Et je prends le risque de ne pas savoir pourquoi je fais telle ou telle chose, et de ne pas pouvoir expliquer ce qui s'est passé entre les lectures vraiment intenses que j'ai eues entre seize-dix-sept ans et vingt-quatre ans, et les sculptures que je viens de faire ici. »

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Le mystère, clefs en main

1 *Et Racine, alors ?*

A mon sens, il n'y a pas de mystère Rimbaud. Et pourtant, à en croire les spécialistes, s'il y a bien en littérature un mystère de taille, ce serait celui-là. « *Comment, cet adolescent, si doué pour la poésie et les lettres, qui avait tant de choses à nous dire, ne serait-ce que de nous expliquer dans le détail ce qu'il avait déjà dit, a-t-il pu s'arrêter d'écrire alors qu'il n'avait pas même vingt ans ? Préférer l'Abyssinie et le trafic des armes à une carrière prometteuse ? Rien que pour cette désertion, son cancer, sa gangrène et son amputation, il ne les a pas volés !* »

On oublie que Rimbaud avait déjà dit beaucoup de choses si l'on en juge par les tonnes de commentaires que son silence, certes, mais aussi ses écrits ont suscités. Qu'il avait dit peut-être tout ce qu'il avait à dire. Du moins à ce moment-là. Que ce qu'il avait écrit ne lui avait rien rapporté. Que c'est très joli d'être Rimbaud aujourd'hui, en 1988, Rimbaud en 1935 et même Rimbaud avant, mais que son problème à lui, son malheur, c'est qu'il a été seulement Rimbaud autour de 1870.

Je suis persuadé que ce contemporain du maréchal Pétain, s'il n'avait pas eu cette sale histoire au genou, bâti comme il l'était, une fois son or dépensé, et si les nouvelles générations lui avaient fait fête, il se serait remis à écrire. Pas des poèmes, non, ce n'est pas son genre, mais des choses sérieuses, des romans, des pièces de théâtre ou ses mémoires, des histoires qui se vendent.

Je pensais à Rimbaud parce que je lisais au dos de la quatrième de couverture du livre d'Antoine Blondin et de Pierre Assouline, *le Flâneur de la rive gauche* (Editions François Bourin, 75 F), les lignes suivantes : « *Il existe un mystère Antoine Blondin. Après avoir combattu violemment, avec les Hussards ses amis, tous les conformismes idéologiques d'après-guerre, après avoir ébloui ses lecteurs par la magie d'un style qui a fait de lui un des plus grands écrivains de sa génération, il semble s'être enfermé depuis une vingtaine d'années dans un silence volontaire et définitif. Pourquoi ?* » Je n'ai rien contre ces lignes ni contre leurs auteurs s'ils se sont mis à deux pour les écrire. Je sais ce que c'est un (ou une) prière d'insérer et qu'il s'agit de piquer la curiosité de l'éventuel lecteur.

Mais ce mot mystère m'agace, me semble déplacé en tout état de cause, et dans le cas de Blondin en particulier. Quoi de plus naturel que de ne rien écrire ? C'est écrire, écrire beaucoup, écrire tous les jours pendant des années, une vie, qui est un mystère, et non le contraire. Tout homme est un mystère, mais Hugo est tout de même plus mystérieux que Rimbaud et Saint-Simon que Blondin. Qu'un adolescent extrêmement doué, très intelligent, premier prix de français, écrive de beaux vers, ait des illuminations, découvre que « *Je est un autre* » (alors qu'en fait, mais ça sonne moins bien, « Je est des autres »), qu'il faut changer cette foutue vie, des choses comme ça, c'est presque normal. Entre quatorze et dix-neuf ans, c'est le moment ou jamais d'être Rimbaud, et il y en aurait beaucoup plus sur terre s'il n'y avait pas toutes ces chaînes télévisées pour abrutir nos chères têtes blondes — Cocteau avait dû dire quelque chose de ce genre à propos de Minou Drouet.

Ne comparons pas Rimbaud, ce garçon impatient qui casse sa plume parce que les choses ne vont pas aussi vite que les mots et qui, de dépit, passe à l'affaire suivante, à Hugo. Pour être Hugo, non seulement il faut être assez fou pour y croire — Rimbaud était tout sauf fou, — s'y prendre de bonne heure, mais continuer longtemps, très longtemps sans craindre le ridicule. L'un des « silences » — au sens où l'entendent la critique universitaire et l'opinion publique pour une fois confondues — les plus impressionnants de notre littérature, ce ne serait d'ailleurs pas celui de Rimbaud, mais celui de Racine. Les dix pièces pratiquement à la file de 1664 à 1677, de *la Thébaïde* à *Phèdre*, et puis cette interruption de douze ans avant l'ultime coup de main donné à Mme de Maintenon pour son collège de jeunes filles. Et là, comme si de rien n'était, en sifflotant pourrions-nous dire, si l'expression n'était pas à l'opposé du personnage, *Esther* en 1689, *Athalie* en 1691.

Les raisons invoquées qui sont valables — il y a toujours des raisons valables, — que l'on aille de l'affaire des poisons au retour à Port-Royal, de la disgrâce à la cabale des dévôts, du changement des mœurs à la cour, de la Champmeslé au mariage, à la vie de famille, de l'échec de *Phèdre* à l'interdiction d'*Athalie*, expliquent comme toujours tout sans expliquer rien. Mais, encore une fois, ce qui est étonnant, ce n'est pas le « silence » de Racine, mais qu'il soit passé de *la Thébaïde* à *Andromaque* et qu'il ait pu écrire *Athalie* quatorze ans après *Phèdre*.

Autrement dit, chez un écrivain, seule la création est une surprise, et le reste le plus souvent ne mériterait que silence. Il y a un malentendu de taille entre l'écrivain et son lecteur. Alors que l'écrivain n'en revient pas d'avoir pu écrire son livre, nous lecteurs, si nous n'étions pas si polis, si nous pouvions dire le fond de notre pensée, nous avouerions que nous avons *été* déçus, que nous nous sommes un peu ennuyés. D'ailleurs si l'occasion nous est donnée de rencontrer notre écrivain favori, nous ne lui posons jamais de questions sur son dernier livre, ce qui nous intéresse, c'est son prochain. Le « *qu'allez-vous écrire de beau maintenant ?* » est un classique pour toute personne dont le livre vient juste d'être mis en vitrine !

2 *Trois scoops*

Le mystère Blondin, il y en a un. C'est qu'il ait pu écrire cinq romans décents (je ne suis jamais venu à bout de *l'Europe buissonnière*, mais personne n'est parfait), un livre superbe, de bonnes nouvelles, tant de préfaces et d'articles dans ce monde de la presse ou de l'édition où l'on ne fait pas tant de cadeaux, qu'il ait toujours tenu son français avec une précision implacable dans les interviews télévisées et les autres alors que ça fait un demi-siècle qu'il picole. Qu'il ait l'audace d'être en vie à soixante-six ans, alors que la faculté l'a enterré depuis au moins un quart de siècle avec des bilans de santé irréfutables.

Maintenant quand Assouline et Bourin (je dis Bourin car je ne puis croire que ce soit du Blondin. Et quand à deux lettres près sur six on a le même nom, une erreur d'identité est vite commise) disent qu'Antoine aidé par ses amis les Hussards a combattu violemment « *tous les conformismes idéologiques d'après-guerre* », je prétends que c'est une galéjade. L'après-guerre, dans sa nouveauté, sa fraîcheur, on l'oublie, c'était Sartre et Camus. Face à ces deux-là, entre 1945 et 1952, on ne faisait guère attention à Blondin même escorté par Déon. C'est peut-être dommage, mais c'était ainsi. Quant aux Hussards, comme il est dit dans *le Flâneur de la rive gauche*, c'est une invention polémique qui m'est propre et qui date de 1952.

Or, à l'époque, je le précise à regret, on faisait encore moins attention à moi qu'à Blondin ou à Déon, puisque je n'avais publié aucun livre, et que ma seule contribution publique à la vie des lettres, c'était précisément cette chronique sur les « Hussards » dans *les Temps modernes*. Les romans de Sartre après la Libération ne représentaient en rien le conformisme idéologique d'une époque, et il faut être tombé sur la tête pour imaginer que les premiers romans de Déon, par exemple, qui avaient le charme discret et entêtant d'une feuille de tilleul au fond d'une tasse, sentaient bon l'aventure.

A part ça, si l'on ne lit pas la quatrième de couverture, on apprend plein de choses dans *le Flâneur de la rive gauche* : que ce n'était pas Roger Nimier qui conduisait sa voiture au moment de l'accident, mais sa compagne. Jacques Laurent me l'avait déjà dit, mais je ne l'avais jamais lu ; que c'est Blondin qui a écrit les deux derniers chapitres de *D'Artagnan amoureux*, le roman posthume de Nimier. Et il les a écrits pour qu'on puisse le publier, et d'abord en feuilleton dans *Elle*.

On apprend surtout, et c'est intéressant au moment où la saison des grands prix s'achève, que certains jurés de ces prix essaient de monnayer leur voix contre de l'argent. Là encore, on pouvait s'en douter, mais les propos de Blondin donnent de la force à nos doutes. P.A. (Pierre Assouline) — « *Qu'est-ce que vous avez fait en tant que juré littéraire ?* A. B. (Antoine Blondin) — (...) *Et je me suis aperçu d'une chose, qui n'est pas tellement particulière au jury Interallié, c'est qu'en fait certains jurés essaient de toucher de l'argent pour voter* (...). P. A. — (...) *Mais toucher de l'argent de qui ?* A. B. — *Des éditeurs.* » Et Blondin de raconter alors l'histoire de ce juré qu'il aimait beaucoup qui avait vendu sa voix le mercredi précédant le lundi de l'Interallié 500 000 anciens francs (c'était il y a un quart de siècle) à un éditeur et qui a finalement choisi le samedi le poulain de l'éditeur qui lui en a proposé 1 million. « *Il a voté,* dit Blondin, *pour son million.* » Depuis les choses ont changé, je l'espère, et la voix d'un juré est estimé à son juste prix.

3 *« Célébration du whisky »*

La vie maintenant, après des siècles de recherche, on a fini par savoir ce que c'est : pas d'alcool, pas de tabac, manger le moins possible, une heure de marche, beaucoup de travail et, depuis peu, éviter de faire l'amour. Ces interdits sont une bénédiction pour la littérature. Quand rien n'est permis, on peut tout écrire. Aussi, je ne saurais trop vous conseiller *Célébration du whisky*, d'Alain Paucard (avec cinq dessins originaux de Marc Taraskoff. Renaudot et Cie éditeurs 95 F). Ce petit livre commence bien : par un résumé de l'ouvrage en deux pages d'une grande clarté et par une excellente première phrase : « *Mon pays est une terre de paradoxes ; le plus douloureux à mes yeux est qu'on y prétende fabriquer les meilleurs vins du monde alors que, dans le même temps, des empoisonneurs publics offrent au peuple la plus mauvaise piquette de la planète.* » Quelqu'un qui considère le Laphroaig comme son malt préféré, ce whisky des îles à l'exquise odeur d'iode et de tourbe, n'est pas à mon sens un homme perdu pour la littérature. Paucard est jeune, il a le temps de mettre des glaçons dans son verre.

هكذا من الأصل





Culture

CINÉMA

« Le Sud », de Fernando E. Solanas

La longue nuit du retour

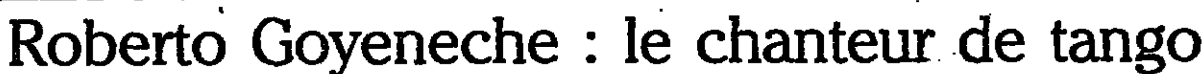
Tango, l'exil de Gardel, tourné en France en 1985, était le film des Argentins exilés à Paris, réinventant un étrange pays sur leur terre d'accueil. Le Sud, coproduction franco-argentine tournée à Buenos-Aires, marque, pour Fernando E. Solanas, la fin de l'exil et l'espoir d'une renaissance de la démocratie.

Après la chute de la dictature, en 1983, Floreal Echegoyen (Miguel Angel Sola) sort de prison, où il a passé cinq ans. C'est la nuit. Sa femme Rosi (Susu Pecoraro) l'attend. Il vient jusqu'à la porte de la maison mais n'entre pas. Il lui faut, d'abord, réapprendre à vivre, en acceptant tous les changements qui se sont produits. La nuit va être longue, d'errances à travers la ville et les souvenirs, de rencontres insolites, telle celle de l'ami mort, El Negro (Lito Cruz), dont les révélations, mal acceptées par Floreal, doivent pourtant conduire à la sagesse.

Le Sud est à la fois le nom d'un café où l'on se réunissait naguère et le pays utopique que l'on voudrait bâtir. Plus encore que le film précédent, celui-ci baigne dans l'onirisme, la fantasmagorie. Il est découpé en un prologue et quatre parties, qui sont autant de coups de sonde dans la mémoire de Floreal et dans l'histoire de sa détention. Délabrés, irréels, les grands décors de studio baignés d'éclairages bleutés forment un théâtre nocturne, une ville mythique des rêves, des luttes, des affrontements, du malheur et de l'amour, dont on sort juste pour entrevoir la froide beauté du paysage de Patagonie. Parfois, le brouillard envahit les rues, où s'envolent des papiers sales et froissés. Il faut accomplir un itinéraire de nuit, d'angoisse, de mélancolie, de passion, pour que vienne l'aurore et que Floreal se jette dans les bras de Rosi.

Depuis *les Fils de Fierro*, Fernando Ezequiel Solanas a forgé un cinéma épique, lyrique, poétique, pour exalter le peuple argentin et la liberté. Rythmé par des tangos que chante par Roberto Goyeneche, qui font chavier la nostalgie, son nouveau film est une suite de visions pensées, organisées avec une incontestable maîtrise esthétique. Le jury du Festival de Cannes ne s'y est pas trompé. *Le Sud* a reçu le Grand Prix de la mise en scène.

JACQUES SICLIER.



Roberto Goyeneche : le chanteur de tango

Dans la nuit de Buenos-Aires, une ombre, un bandonéon, une voix qui râpe le cœur chante la plainte furieuse de l'homme solitaire. Cette même rage incontrôlable, cette même souffrance inconsolable qui, dans le film de Solanas, brûlent les prisonniers. *« Je te veux, mon cœur saigne, vient, va-t-en »*... Eternelle histoire que raconte le tango.

Fernando Solanas n'a pas eu à chercher beaucoup pour trouver celui qui allait symboliser la détresse, la vitalité, la folie de sa ville. S'il existe encore un chanteur de tango, c'est Roberto Goyeneche. Il a enregistré des centaines de disques – traditionnels, modernes – en Argentine, on l'a vu à Paris dans le spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli, *Tango argentino*, au Châtelet en 1985. Mais le public français ne connaît pas encore bien cet homme au visage ravagé, aux yeux noyés, qui a un sourire de gavroche, et ramasse dans sa voix de gorge toutes les passions.

Penché en avant, Roberto Goyeneche tend vers le public ses mains fébriles aux ongles vernis, extrêmement fines. Il se balance un peu, se ramène en arrière, se tourne, complice vers son bandonéoniste, tord ses doigts, sa voix enfle, il clame les exaltations de son cœur, excessivement pathétique comme si l'insupportable douleur d'être lui arrachait toute pudeur. En même temps, il frappe du pied avec une violence de mâle blessé, puis d'un geste, chasse le mauvais sort qui le ronge, sa voix s'adoucit, s'éteint, enfin s'élève à nouveau et gronde sans un dernier spasme... Roberto Goueneche chante le tango.

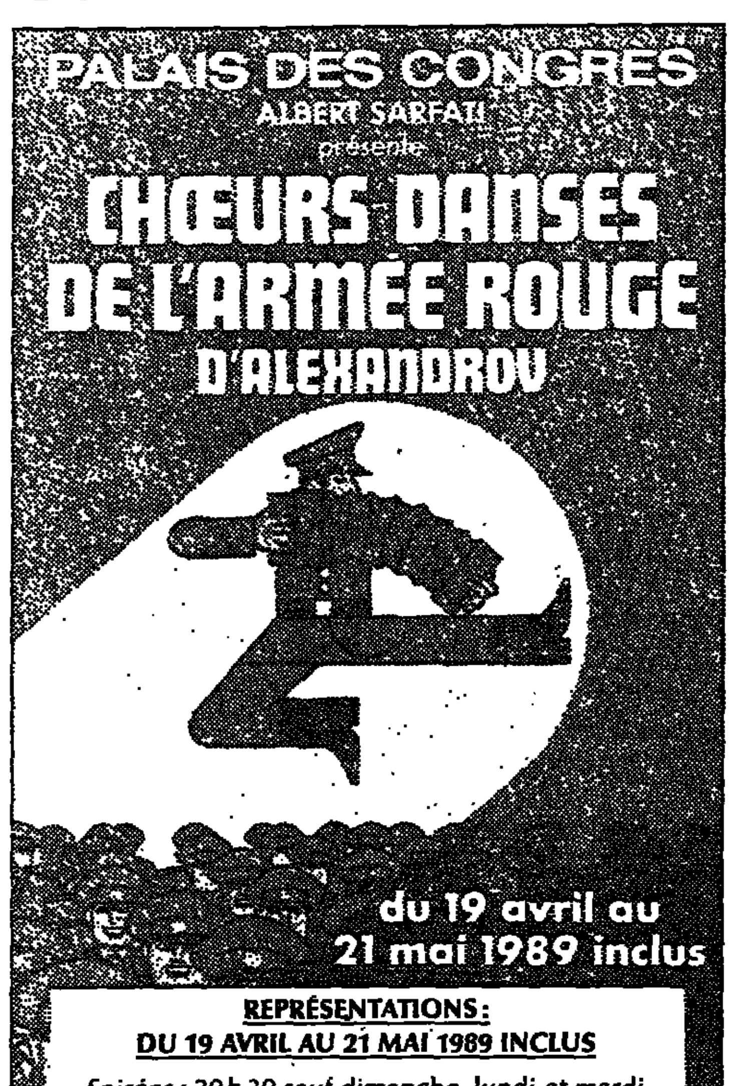
Il dit que déjà il chantait dans le ventre de sa mère. Il n'a jamais envisagé autre chose. Il était prédestiné. Sa grand-mère a tenu dans ses bras Carlos Gardel *enfant*. C'est la légende familiale. Une vieille photo témoigne qu'elle a en tout cas tenu dans ses bras un bébé qui arrivait de France. *De Toulouse. Elle-même* débarquait de Marseille et s'appelait Poiret.

Quand Fernando Solanas a demandé à Goyeneche non seulement de chanter, mais d'interpréter un rôle, il s'est d'abord montré réticent. *« Est-ce que je pourrai dire telle et telle phrase à ma mère ? » Dans le film une réplique lui appartient, à propos de son musicien : « Je lui en veux d'être mort. Quand son bandonéon s'est tu, il a emporté ma voix. »* Il évoque ainsi Anibal Troilo, grand interprète et compositeur avec qui il a beaucoup travaillé, et qui lui a attribué ce surnom de Polaco. Simplement parce qu'il est *plutôt blond, ce qui est rare chez un* chanteur de tango.

Blond, brun ou chauve, Roberto Goyeneche appartient aux rues de Buenos-Aires, *de même que* Chevalier ou Piaf aux rues de Paris. Il possède l'aristocratique désinvolture venue du peuple, et la générosité. *Ainsi dans une soirée, devant un* verre de liqueur à l'orange amère, il *écoute une jeune femme qui chante,* la main tendue vers lui. D'un balancement d'épaules, il suit le rythme, à son tour tend la main vers la chanteuse, murmure, puis donne sa voix, toujours assis mais frappant du pied. Comme si d'un geste il tirait la femme vers lui. C'est finalement sa voix qui mène l'étrange dialogue. Le tango est *affaire de macho.*

Roberto Goyeneche perpétue la *légende de Buenos-Aires,* que Fernando Solanas cherche dans les *rues pleines de fantômes, devant* la porte fermée d'un cabaret miteux où demeurent les ombres des pères, et la musique qui chante l'indicible mal du pays.

COLETTE GODARD.



VENTES

Bernard Buffet au Japon

A soixante ans, Bernard Buffet est un homme comblé. Il est le seul peintre vivant au monde à avoir eu, dès 1973, au Japon un musée qui lui est entièrement consacré. Le 7 décembre prochain à Tokyo, il sera la vedette d'une vente aux enchères de quarante dessins et toiles de jeunesse (1945-1955).

A dix-sept ans, élève des Beaux-Arts depuis deux ans, Buffet se cherche. Il peint *la Cuisine*, une gazinière assez sombre. Son prix : entre 200 000 et 300 000 F. L'année suivante, son style se concrétise avec *Autoportrait à la palette*, une grande huile sur toile, estimée à plus d'un million de francs. Mêmes estimations pour *Autoportrait dans l'atelier* (1949), qui a également fait partie de la collection du Los Angeles County Museum en Californie.

Plus tard, le peintre reprendra ses variations sur les scènes de la vie quotidienne avec *la Salle de bains*, dans des tons froids de gris-bleu (entre 100 000 F et 150 000 F) ou encore la *Chaise* 250 000 F.

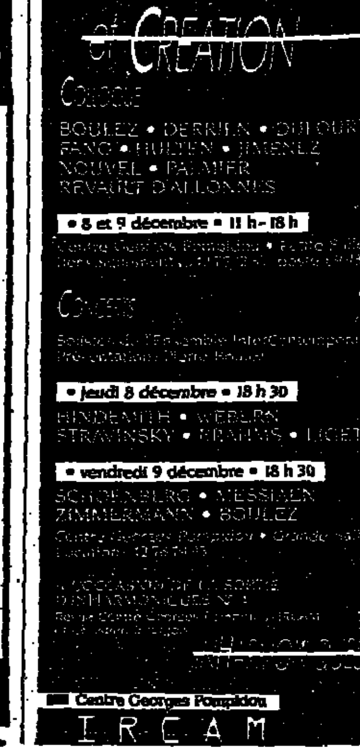
Un duplex sera organisé entre Drouot-Montaigne et Tokyo. Il est *intéressant de voir quel prix ce peintre si décrié sur les bords de la Seine* atteindra à Paris.

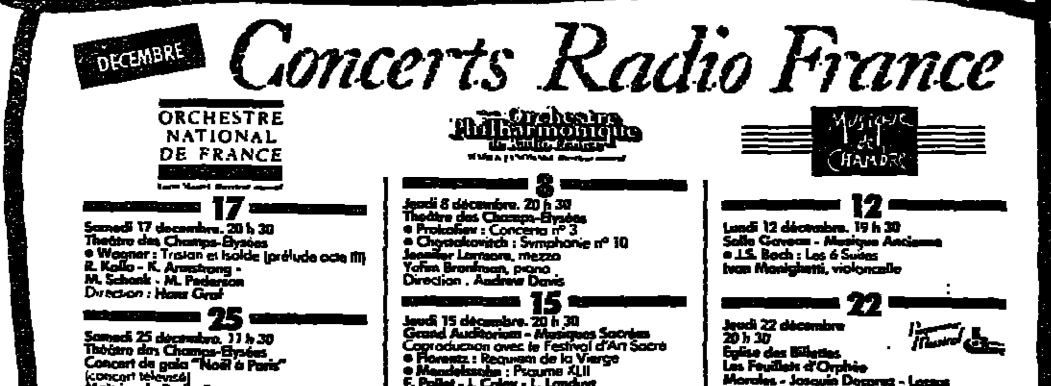
ALICE SEDAR.

★ Vente, le 7 décembre, à 19 heures, à Tokyo. En duplex avec Paris Drouot-Montaigne, 15, avenue Montaigne, à 11 heures (heure de Paris).









Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXISTE EN TROIS TAILLES. Le Grand Edgar (43-20-90-09).

LES CHANTS D'ELLE NE S'ÉTEIGNENT JAMAIS. Au Bec fin (42-96-29-35), mar. à 22 h.

L'IDIOT. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre Rouge, 21 h 30.

UN PIED DANS LE CRIME. Théâtre Valhubert (45-84-30-60), 20 h 30.

LA NUIT DES CHASSEURS. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60), 20 h 30.

THERMIDOR-TERMINUS. Cartoucherie. Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 20 h 30.

LES CAHIERS DE MALTE LAURIDS BRIGGE. Lucernaire Forum. Théâtre Rouge (45-44-57-34), 19 h 30.

HARCAMONE. D'après le *Miracle de la Rose*. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), 21 h.

LA SALLE Nº 6 (spectacle en langue russe) Bobigny. Maison de la culture (48-31-11-45), 21 h.

TIR ET LIR. Théâtre national de la Colline. Petite salle (43-66-43-60), 21 h.

LA FOLIE DU SAGE. *Cycle Fous et bouffons au XVIIᵉ siècle.* Comédie-Française (40-15-00-15), Auditorium de la Galerie Colbert. 18 h 30.

LES SORTILÈGES DU VERBE AIMER. Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 30, mar. à 14 h 30.

IL Y A UNE FEMME LA D'SOUS. Point-Virgule (42-78-67-03). 22 h 45 (6).

LE SOIR DU CONQUÉRANT. Versailles. Théâtre Montansier (39-50-71-18), 21 h

CERCEAU (spectacle en langue russe ; traduction simultanée), 19 h 30

LES IDÉES SE BALADENT TOUTES NUES. Cergy. Théâtre des Arts (30-30-33-33), 21 h

LA VIE SINGULIÈRE D'ALBERT NOBBS. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), 20 h 30

ANDROMAQUE. Théâtre du Temps (43-55-10-88), 20 h 30

LA RONDE. Cartoucherie. Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61); 20 h 30

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Drame de la vie : 19 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Blanche-Neige : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brillants : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Ronde : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus, d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Nicomède : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. L'Annonce de Matyah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages (Festival d'automne à Paris 1988) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant ; et l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVᵉ siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Jean-Claude Schneider Lecture-Rencontre : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). *Lecocq fait l'œuf à Marigny* : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline (Festival d'automne à Paris 1988) : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Les Sortilèges du verbe aimer (Rencontres du Palais-Royal) : 14 h 30. Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

Mardi 6 décembre

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, un matin : 19 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Séty : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Faiseur de théâtre (Festival d'automne à Paris 1988) : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Marie 89 : 21 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès de Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert (Festival d'automne à Paris 1988) : 20 h 30. M.I.T.. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la Rose : 21 h. Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Un pied dans le crime : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Romance à trois (1942), de Roger Richebé, 16 h. Les étudiants de l'IDHEC présentent : l'Avenue des Américains, de Vincent Fortin ; Cerf-volant (1988, v.o.), de Valéry Gaillard ; Solange ou le monde est encore loin (1988), de Mariana Otéro ; Étonnez-moi, d'Elio Suhami, 19 h. La Cinémathèque de la danse présente : Hommage à Charles Trénet, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les Années sombres, 1938-1948. Vers les beaux jours : l'Affiche rouge, de Franck Cassenti, 14 h 30 ; la Longue Nuit (1965), de Paul Seban, et Des Terroristes à la retraite (1985), de Serge Mosco, 16 h 30 ; le Dernier Métro (1980), de François Truffaut, et Pages d'histoire (1966) de Louis Estevez, 18 h 30 ; le Jour et l'Heure (1962), de René Clément, et la Libération de Paris (1944), d'un collectif, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; La Bastille, 11ᵉ (43-54-07-76).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DU LAC (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; v.f. : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).

MISS ARIZONA (It.-Hong., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

DEAR AMERICA. Film américain de Bill Couturié, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

DUNIA. Film Burkina-Faso de S.-Pierre Yameogo, v.o. : Utopia Champollion, 5ᵉ (43-26-84-65).

EPIDEMIC. Film danois de Lars von Trier, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ. Film français de Claude Lelouch : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19ᵉ (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

THE LAST MOVIE. Film américain de Dennis Hopper, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

TOSCANINI. Film italo-français de Franco Zeffirelli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

VOLS D'ÉTÉ. Film égyptien de Yousry Nasrallah, v.o. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5ᵉ (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

« Arts de Java, Bali, Birmanie et Thaïlande », 13 h 30, 6, place d'Iéna (musée Guimet).

« Architecture de la Cité », 14 h, 15 h et 16 h 30, avenue Corentin-Cariou, Explora, point d'accueil nº 2 (Cité des sciences et de l'industrie).

« Le Marais, de l'hôtel de Marle à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 68, rue François-Miron (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« La civilisation de l'Indus », 14 h 30, musée Guimet, entrée (V. de Langlade).

« Les plus beaux costumes de cinéma », 15 h 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de Serbie (M. Hager).

« Deux mille ans d'orfèvrerie chez Christofle », 15 heures, 12, rue Royale (Tourisme culturel).

« Cézanne, les années de jeunesse », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La mosquée », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite.

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, entrée de la Bourse du commerce, rue de Viarmes.

POUR LES JEUNES

« Les Catacombes », 14 h 30, entrée place Denfert-Rochereau (Monuments historiques).

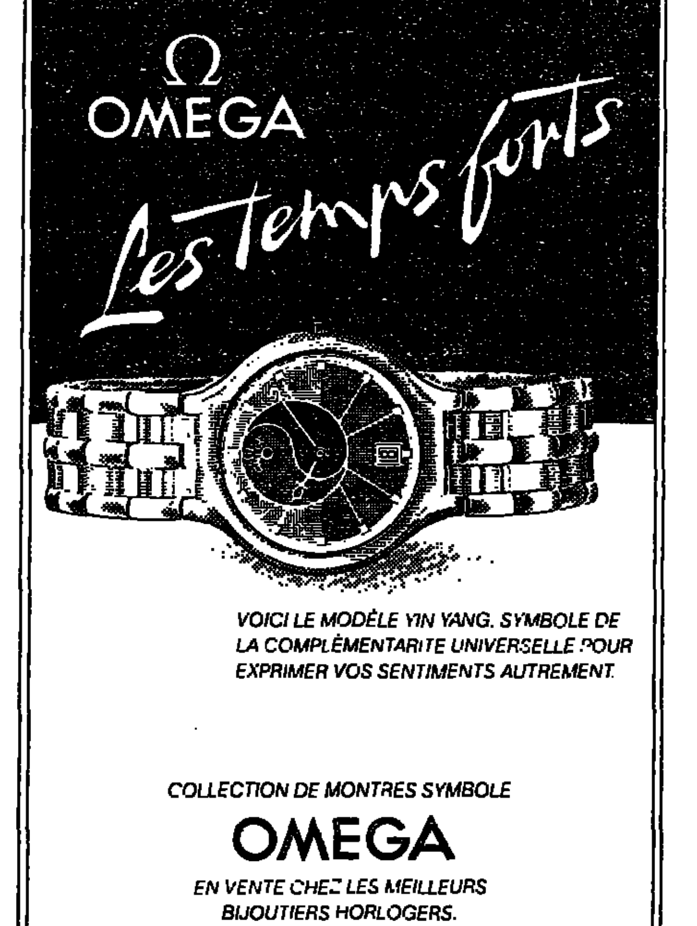
« Matières et couleurs », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Noël : les nativités du musée », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Séance de contes, par A. de Coincy et I. Sauer » (5-7 ans), 14 h 30, Petit Palais.

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Les droits de l'homme en question. Propriété, territoires et droits de l'homme », débat animé par A. Spire ISTEG (salle nº 1), 107, rue de Reuilly, 19 heures : « Analogies entre société animale et société humaine. Les aspects de la communication entre ces deux mondes », diapositives (université libre de Paris et de l'Ile-de-France).





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 décembre

TF 1

20.40 Cinéma : On a retrouvé la 7e compagnie □ Film français de Robert Lamoureux (1975). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet, Pierre Tornade. **22.05 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. **23.30 Journal, Bourse et Météo. 23.40 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. *De 23.50 à 6.27* **Rediffusions. 23.50 Série : Drôles d'histoires 0.15 Feuilleton : Symphorien. 0.40 Documentaire : Hello actors'studio. 1.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran : la Vie passionnée de Vincent Van Gogh ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1955). *Avec Kirk Douglas, Anthony Quinn,* Pamela Brown, James Donald. **22.40 Débat : Ces tableaux qui deviennent des trésors.** Avec Robert *Schmidt (expert et marchand de* tableaux), Marc Blondeau (conseil et expert en peinture), *Pascal Bonafoux (historien de l'art), Pierre Jourdan-Barry* (collectionneur), Ronald Pickvance (historien de l'art), *Raymonde Moulin (directrice du Centre de sociologie des arts),* Alain Dominique Perrin (PDG de Cartier international). ***23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Magazine : Du* côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

▶ **20.30 La dernière séance. 1er film : Voyage au centre de la** *terre* ■ *Film américain* d'Henry Levin (1959). Avec James Mason, Arlene Dahl, Pat Boone, Diane Baker. **22.55 Dessins** *animés. Tom et Jerry ; Tex Avery.* **23.10 Journal. 23.35 2e film : Match d'amour** ■ Film américain de Busby Berkeley (1949). Avec *Frank Sinatra,* Esther Williams, Gene Kelly. **1.05 Documentaire : Un ticket de métro pour la** *Chine. De Marie Holzmann et Michaela Watteaux.* La communauté chinoise du treizième arrondissement de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Man on fire ■ Film américain d'Elie Chouraqui (1987). Avec Scott Glenn, Jade Malle, Joe Pesci, Brooke Adams. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma :** *Radio days* ■■■ Film américain de Woody Allen (1986). Avec Seth Green, Josh Mostel, Dianne Wiest, Renée Lippin (*v.o.*). **23.30 Série : Palace. 0.45 Cinéma : *Fever.*** Film américain classé X de Stuart Michaels (1986). Avec Karen Summer, *François Papillon.* ***2.05 Les superstars du catch.***

LA 5

20.30 Cinéma : Alien ■■■ Film anglo-américain de Ridley Scott (1979). Avec Tom Skerrit, Sigourney Weaver, *Veronica Cartwright.* **22.40 Magazine : Ciné cinq. 22.50 Cinéma : le Viager** ■ Film français de Pierre Tchernia (1971). Avec Michel Serrault, Michel Galabru, Rosy Varte. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : le Viager** (suite). **0.35 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.40 Feuilleton : Le journal** (rediff.). **3.35 Journal de la nuit. 3.40 Sam et Sally** (rediff.). **4.35 Vive la vie !** (rediff.). **4.45 Voisin, voisine** (rediff.). **5.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Un amour d'été. De Dezso Magyar, avec Diane Lane, John Cullum. **22.10 Série : Drôles de dames.23.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.55 Journal. 0.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries** (1er épisode). **2.30 Magazine : Destination santé** (rediff.). **3.25 Documentaire : Le monde sauvage. 3.50 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.45 Documentaire : Le monde sauvage. 5.15 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'odyssée des plantes : 400 millions d'années d'évolution. **21.30 Retour à Karlsruhe. 22.40 Nuits** *magnétiques. La passion Rabelais. 1. Pantagruel.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Jimi, *Carlos et les autres. 2. Jimi Hendrix, un cri d'amour.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. *Sérénade de Daniel-Lesur ; Six* mouvements de Tansman, Symphonie no 4 de Rivier ; Concerto pour orchestre à cordes en ré majeur, de Stravinski, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. Stéphane Cardon. ***22.30 Récital.*** Paul Meyer, clarinette et Eric Lesage, piano : Sonate pour clarinette et piano no 2 en mi bémol majeur op. 120 no 2, de Brahms ; Sonate pour clarinette et piano no 2 en fa dièse mineur op. 49, de Réger ; Sonate pour clarinette et piano de Bax. **0.00 Club d'archives.** Eduardo Toldra. **1.00 En passant par Dvorak.** Esquisses poétiques, op. 85, Berceuse en sol majeur, par Radoslav Kvapil, *piano.*

Mercredi 7 décembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après- *midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ;* GI Joe : Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks : Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky seau ; *Le jeu* de l'ABC ; Le top junior. **17.45 Série : Chips. 18.35 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michèle Torr, Gérard Jugnot, Yves Duteil. Variétés : David Hallyday, Samantha Fox, Catherine Lara, Début de Soirée, Rita Mitsouko, Rondo Veneziano, Sandra, Jessie Norman. **22.30 Ex libris.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec Jacqueline Roumeguère-Ebehardt *(Quand le python se déroule),* Nicole Viloteau *(Des jungles plein la tête),* France Roche, Claude Michelet *(le Grand Sillon).* Claude Levi-Strauss. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Variétés : Wiz qui peut.** Télé crochet animé par *Jesse Garon.* ***De 0.50 à 6.27 Rediffusions. 0.50 Série :* Drôles d'histoires. 1.15 Feuilleton : Symphorien. 1.40 Documentaire : *Hello actors'studio.* 2.30 *Documentaire : Histoires naturelles.* 3.55 Musique. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : **Chauds les glaçons.** Présenté par Cerise et Philippe Giangreco. *Julie et Stéphane ; Pitou ; Inspecteur Duflair ; Voltron.* **17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; *La petite merveille.* **17.55 Série : V. L'évasion. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : La baby-sitter. Gags à gogo. 20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Feuilleton : Nord et Sud II.** De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley (3e épisode). **22.15 Flash d'informations. 22.20 Documentaire : La ville mode d'emploi.** Emission de Philippe Alfonsi. 2. Immigration béton, de Jean-Claude Guidicelli. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Le professeur Raymond Vilain.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Une pêche d'enfer. 14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations. De 17.03 à 18.30 Amuse 3. 17.03 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Théâtre : Mlle Julie.** Pièce d'August Strindberg, adaptée par Boris Vian, mise en scène par Andreas Voutsinas. Avec Fanny Ardant, Niels Arestrup, Brigitte Catillon. **22.15 Journal et Météo.** ▶ **22.40 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Concerto en ré mineur, de Bach. 2. Jean Nouvel ou le portrait volé d'un voyeur. **23.35 Musiques, musique.** Le Quartette Jean-Louis Chautemps. **23.45 Documentaire : Histoire d'un crime.** De Michel Follin. (1er prix du Festival du film du patrimoine).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Les enfants de la nuit. *D'Irv Wilson,* avec Howard E. Rollins, Joanna Cassidy. **15.00 Série : Stalag 13.** ***15.25 Série : Taggart. 17.15 Documentaire : Oiseaux des antipodes.*** **17.40 Cabou-cadin.** SOS fantômes : Le piaf ; *COPS.* ***En clair jusqu'à 20.30. 18.25 Dessins animés : Virgul.*** **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par *Philippe Dana.* ***18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.*** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par *Philippe Gildas. Invité : Pierre Durand.* **20.25 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA (match retour) : Naples-Bordeaux. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Série : Paire d'as. 23.10 Cinéma : le Contrat** ■ Film français de John Irvin (1986). Avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold, Sam Wanamaker (v.o.). ▶ **0.55 Cinéma : Cet obscur objet du désir** ■■ Film français de Luis Bunuel (1977). Avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina. **2.30 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Shérif, fais-moi peur. De 16.25 à 17.40 Dessins animés. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyana. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. 18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : La belle et la bête. 21.30 Football. Coupe de l'UEFA (match retour) : Naples-Bordeaux. **23.15 Série : Génération pub. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Génération pub** (suite). **0.20 Magazine : Ciné cinq. 0.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). ***0.55 Feuilleton : Le journal*** (rediff.). **1.50 Sam et Sally** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Vive la vie !** (rediff.). ***3.05 Voisin, voisine*** (rediff.). **4.05 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.55 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. 15.05 Variétés : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. La mascotte. ***20.35 Téléfilm : 120 °Fahrenheit.*** *De Jerry Jameson, avec* Ben Murphy, Bonnie Bedilia. **21.55 Magazine : Libre et change.** *De Michel Polac. Thème : « L'école des chefs ».* Invités : Zevv Sternell (Ni droite, ni gauche), Jean-Marie *Domenach (Philosophe, écrivain, ancien d'Uriage), Pierre* Bitoun (Les hommes d'Uriage), Paul Grillet (industriel, *ancien d'Uriage). Paul-Henri Chombart de Lauwe (ancien* d'Uriage). **23.10 Série : Drôles de dames. 0.00 Journal.** ***0.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries*** (2e épisode). **2.30 Feuilleton : Bergeval et fils** (dernier épisode). ***3.25 Magazine : Destination santé*** (rediff.). **4.20 Bergeval et fils** (rediff.). **5.15 Les saintes chéries** (rediff.). ***5.45 Musique : Boulevard des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : *Le rythme et la raison.* 20.30 Tire ta langue. La ponctuation dans tous ses états, ou la respiration des signes. **21.30 Correspondances.** Des *nouvelles de la Belgique,* du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** *L'histoire du blues.* **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 2. Gargantua. **0.05 Du jour au lendemain.** ***0.50 Musique : Coda.*** Woodstock, Jimi, Carlos et les autres. 3. Jimi Hendrix, fils du vaudou.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 décembre au Grand Auditorium) : Dialogue dans la nuit, de Daniel-Lesur ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102, de Brahms ; Capriccio pour piano et orchestre et L'oiseau de feu, de Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Serge Baudo, sol., Valérie Chevalier, soprano, Jean-Marc Salzmann, baryton, Oleg Kagan, violon, Nathalie Gutman, violoncelle, Nelson Freire, piano. **22.30 Référence. 23.07 Jazz club.** En direct du CIM, 83 *bis*, rue Doudeauville (Paris 18e), les accordéonistes Kenny Kotwitz et Francis Varis, avec Dominique Cravic, guitare, Pierre Maingourd, contrebasse, Jean-Claude Jouy, batterie.

Nouvel appel d'offres pour les canaux de TDF 1

La CNCL a élaboré un nouvel appel d'offres pour l'attribution des canaux du satellite TDF 1, lancé le *28 octobre dernier, et qui a commencé* ses émissions expérimentales. Cet appel d'offres vient remplacer celui que la même CNCL avait déjà lancé en 1987, et au terme duquel elle avait présélectionné quatre candidats privés (TF 1, Canal Plus, la 5 et M 6), aux *côtés bien sûr de la SEPT, qualifiée* d'office. Un an après, on efface tout, et on recommence : la CNCL estime en effet que le premier appel d'offres n'a jamais été confirmé par des accords financiers entre les candidats et l'exploitant du satellite, Télédiffusion de France (TDF).

Il est vrai que la file d'attente a beaucoup changé : la SEPT est promise à une européanisation accélérée ; *la 5 a mis ses projets sous le boisseau ;* Canal Plus, longtemps tentée par le lancement d'une nouvelle chaîne consacrée aux enfants et à la famille, préfère maintenant diffuser sur satellite son propre programme et un jumeau en langue allemande (*le Monde* du 1er décembre). Ce changement de stratégie, dicté en partie par les conditions juridiques sur le cumul des autorisations et en partie par les enjeux liés aux nouvelles normes de diffusion, laisse le champ libre à la Caisse des dépôts. Son directeur général, M. Robert Lion, a ainsi affirmé, lundi 5 décembre à Marseille, que la Caisse pouvait être – en accord avec Canal Plus – le chef de file d'une chaîne thématique pour la jeunesse sur TDF 1, à condition toutefois d'obtenir des fréquences hertziennes au sol.

Les candidats ne manquent pas non plus, dont la même Caisse des dépôts, pour une chaîne musicale depuis longtemps promise par les hommes politiques de tous bords. TF 1 et la Générale des eaux pourraient tenter leur chance dans le secteur des chaînes *sportives ou d'autres chaînes thématiques.* Enfin, des candidats étrangers *(tous écartés en 1987)*, des Etats-Unis, du Canada ou de Grande-Bretagne, pourraient profiter de ce nouvel appel d'offres.

M.C.I.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 décembre à 0 heure et le dimanche 11 décembre à minuit.

Demain mercredi, les averses se limi*teront progressivement* aux régions voisines des frontières de l'Est. Ailleurs, nuages et *éclaircies* alterneront. Les jours suivants, le temps sera généralement *gris à l'est, avec des passages pluvieux* successifs. Plus à l'ouest, des *éclaircies de développeront mais le ciel* restera très nuageux sur les régions voisines des côtes de la Manche.

Mercredi : les averses perdent du terrain au profit des éclaircies.

Sur la région Rhônes-Alpes la journée sera maussade mais les nuages apporte*ront de la neige au-dessous de* 600 mètres. Le soir, les averses de pluie et de *neige s'atténuent.*

Sur la Lorraine, l'Alsace et le Jura, les nuages du matin laisseront place à des éclaircies mais aussi à des averse de neige. Sur le littoral méditerranéen, le mistral et la tramontane soufflent fort (jusqu'à 100 km/h en rafales). Le vent fort dégagera le ciel sauf en Corse où il n'empêchera pas les averses et parfois les orages.

Sur les autres régions, nuages et *éclaircies se partageront le ciel.* Les éclaircies seront de plus en plus belles au fil des heures. *Du Nord au Massif* Central, quelques averses, parfois de neige, subsisteront encore le matin mais elles disparaîtront vite. Près de la Manche, le vent de nord-ouest soufflera encore assez fort le matin (de 50 à 70 km/h en rafales) et apportera de nombreux nuages bas.

Jeudi : grisaille dans le Nord-Est, ensoleillé ailleurs.

Les conditions anticycloniques sont de retour et apporteront un temps plus calme. La journée sera ensoleillée. Il faudra atteindre, par endroits, que les brumes et les brouillards se soient levés pour voir le soleil.

Près de la Méditerranée, tramontane et mistral ne faiblissent pas et permet*tent un ciel bien dégagé. En revanche,* sur les régions proches du Benelux et tout le Nord-Est de la France jusqu'à la Bourgogne et le Lyonnais, les nuages envahissent peu à peu le ciel mais ils ne donneront pas de pluie. Près de la Manche et sur le Pays basque, le vent de mer fera apparaître de nombreux nuages bas qui rendront la journée grise.

***Vendredi : temps gris, des éclaircies* à l'ouest.**

Sur une moitié est de la France le temps sera gris et maussade toute la journée. Des petites pluies, ou de la neige en altitude, tomberont en début de journée du Nord à la Champagne et aux Vosges. Ces précipitations toucheront ensuite la Bourgogne, le Jura et les Alpes, puis cesseront en soirée. Les régions méditerranéennes seront privilégiées : le mistral soufflera, dégageant le ciel.

Plus à l'ouest, après la dissipation des *brumes ou brouillards matinaux, nuages* et éclaircies alterneront. Cependant, les nuages seront nombreux au nord de la Loire le matin et près des côtes de la Manche l'après-midi et le soir.

Samedi : encore un temps gris.

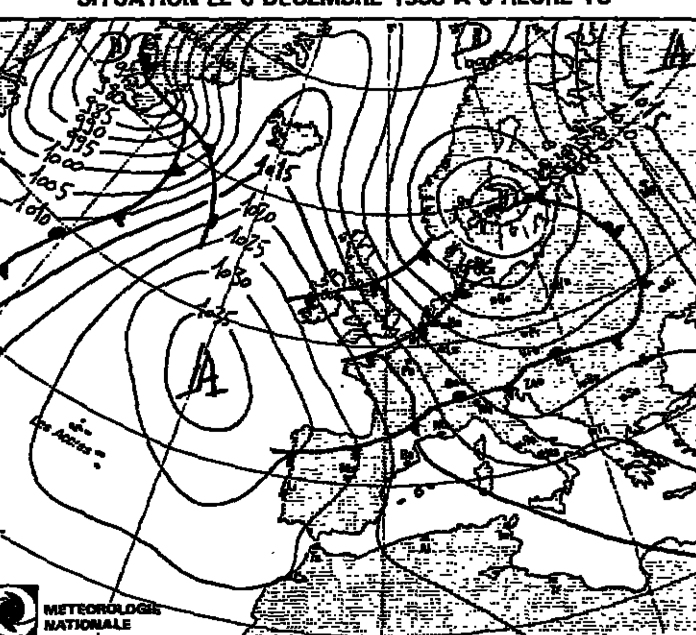
Du nord de la Loire aux Vosges et au Jura, la journée sera grise et brumeuse. Dans l'après-midi et la soirée, des petites pluies tomberont du Nord au Bassin parisien, aux Vosges et au Jura.

Du Massif Central à Rhône-Alpes, le *temps sera également gris et brumeux* le matin mais ensuite des éclaircies apparaîtront. *Sur le reste de la France,* après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Le mistral persistera.

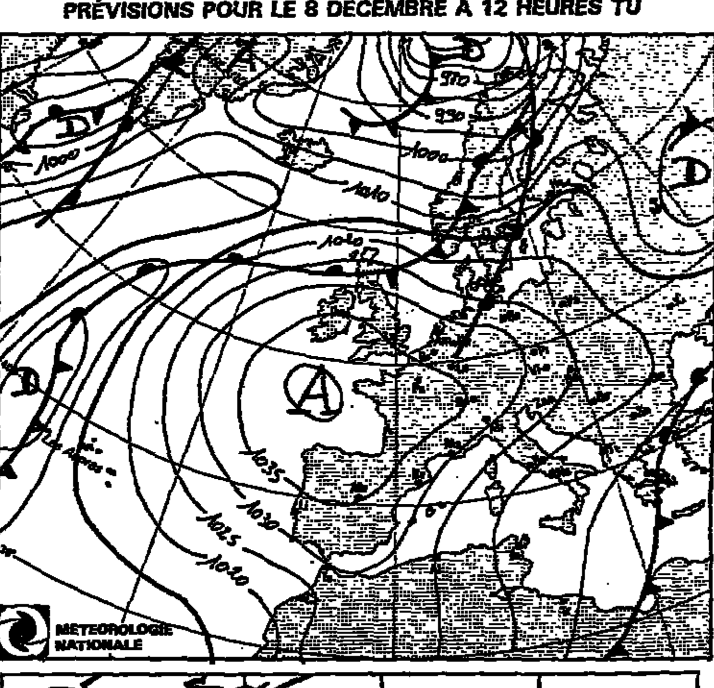
Dimanche : temps gris et petites pluies à l'est.

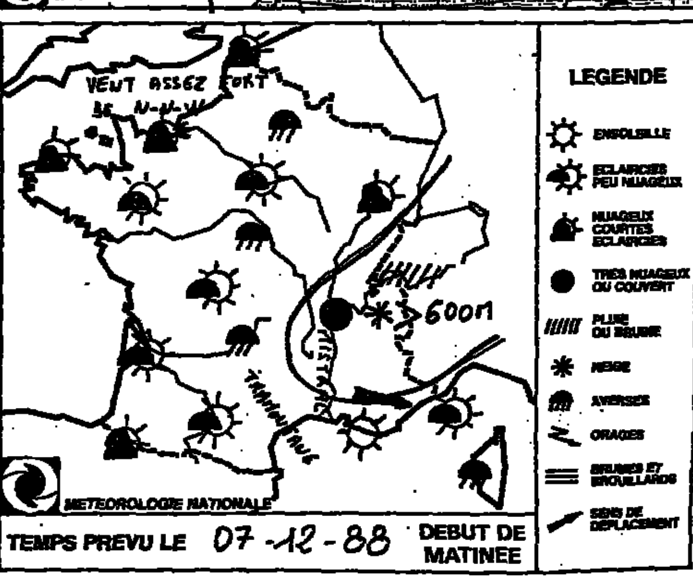
Le temps sera gris avec des petites *pluies dès le matin du Nord au Bassin* parisien, à l'Alsace et à la Franche-Comté. *Dans la journée,* ce temps maussade s'étendra à la Bourgogne, à l'Auvergne et aux Alpes. *Il neigera en* altitude. Le soir, les pluies se renforceront près des frontières du nord. Ailleurs, après dissipation des brumes ou brouillards matinaux, nuages et éclaircies alterneront. Les nuages seront nombreux sur les régions voisines des côtes de la Manche. Le mistral se renforcera.

SITUATION LE 6 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-12-1988 à 6 heures TU et le 6-12-1988 à 6 heures TU — le 6-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	12	D
BIARRITZ	15	10	A
BORDEAUX	15	7	A
BOURGES	13	4	N
BREST	13	6	A
CAEN	12	5	A
CHERBOURG	8	6	N
CLERMONT-FERR.	17	8	P
DIJON	14	4	P
GRENOBLE St-M-H	15	4	P
LILLE	8	4	D
LIMOGES	12	3	A
LYON	17	5	–
MARSEILLE-MAR.	17	9	D
NANCY	8	0	C
NANTES	15	5	D
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS.	12	5	D
PAU	14	7	–
PERPIGNAN	20	9	P
RENNES	15	4	A
ST-ETIENNE	17	8	P
STRASBOURG	10	0	C
TOURS	14	4	D
TOULOUSE	16	8	D
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	21	5	N
AMSTERDAM	5	4	O
ATHÈNES	18	10	D
BANGKOK	30	21	N
BARCELONE	17	7	N
BELGRADE	8	4	N
BERLIN	7	3	A
BRUXELLES	6	4	C
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	5	3	P
DAKAR	27	21	D
DELHI	24	10	D
DJERBA	17	13	N
GENÈVE	13	4	–
HONGKONG	22	17	D
ISTANBUL	13	8	P
JÉRUSALEM	22	12	P
LISBONNE	17	13	D
LONDRES	6	4	D
LOS ANGELES	26	11	D
LUXEMBOURG	7	0	C
MADRID	13	–1	B
MARRAKECH	23	7	D
MEXICO	18	6	B
MILAN	9	4	B
MONTRÉAL	–4	–12	C
MOSCOU	8	–8	*
NAIROBI	26	13	D
NEW-YORK	11	2	N
OSLO	0	–3	*
PALMA-DE-MAJ.	19	7	N
PÉKIN	6	–4	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	N
ROME	16	13	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	1	–2	*
SYDNEY	24	20	C
TOKYO	18	6	D
TUNIS	20	9	N
VARSOVIE	4	2	N
VENISE	11	7	C
VIENNE	9	1	*

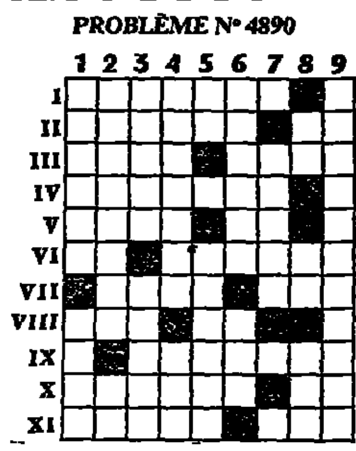
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4890



HORIZONTALEMENT

I. Prouve que ce n'est pas la petite bête que l'on a cherchée. – II. Empêche d'arriver à bon port. Grâce à elle, il en est qui ont pu *avancer à pas de géants. – III.* Mettaient des herbes à leur menu. Ne résista pas à ce qui lui tomba sur le dos. – IV. Pousse à recommencer. – V. Source d'énergie. Alimente un *briquet. – VI. Possessif. Résulte* d'une vie en société. – VII. Proposé par celui qui veut en savoir plus. Son avènement est un événement. – VIII. Visible sur un zizi. Elément *d'un lustre. – IX. Sous lui, on voit* parfois un filet. – X. Donne à réfléchir. On ne peut pas dire qu'il n'est pas de bois. – XI. A l'origine des premières joies maternelles. Sont de la partie.

VERTICALEMENT

1. Rien ne peut les empêcher de passer. Il n'est pas rare qu'il soit *placé à côté des chaussons.* – 2. On ne souhaite évidemment pas qu'il se retrouve en mauvaise posture. Participe. – 3. Vacille en cas de faiblesse. Abri pour solitaire. – 4. Condamnées à prendre du poids. Fait crier. – 5. N'a pas l'habitude d'agir à la hâte. Capable d'assurer une permanence. – 6. Grands tapis. *Fait en sorte de ne pas être éclaboussé même s'il s'est déjà mouillé.* – 7. Ne passa pas l'hiver. – 8. Est appelé à rentrer dans le rang. L'amour la rendit bête. Fait varier le nombre des effets. – 9. Prévoient l'arrivée de nuages.

Solution du problème no 4889

Horizontalement

I. Sérénades. – II. Orogenèse. – III. Escargots. – IV. Lille. – V. Redites. – VI. Sautés. Eu. – VII. Upas. Eli ! – VIII. Al. Iton. – IX. Il. Ramage. – X. Latérales. – XI. Si. Semés.

Verticalement

1. Sœurs. Cils. – 2. Ers. Eau. Lai. – 3. Roc. Dupa. – 4. Egalitaires. – 5. Nérites. Are. – 6. Angles. Imam. – 7. Déols. Etalé. – 8. Este. Eloges. – 9. Ses. Puînés.

GUY BROUTY.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les séquelles génétiques de la bataille de Poitiers

On peut aujourd'hui retrouver dans l'ADN humain la trace d'événements historiques et de mouvements de population.

EN finira-t-on jamais avec l'ADN ? Parce qu'elle est le support du patrimoine héréditaire des êtres vivants, on sait depuis longtemps déjà que l'étude de la structure et des fonctions de cette molécule constitue une étape fondamentale dans la compréhension du vivant. Grâce à de nouvelles techniques de biologie moléculaire, on découvre aujourd'hui que l'ADN recèle aussi une somme de secrets, de promesses, et sans doute de menaces, dont on est bien loin d'avoir fait le tour. Ainsi, alors qu'une équipe américaine révèle que l'ère de la thérapeutique génétique est beaucoup plus proche qu'on ne le croyait *(le Monde* du 3 décembre), une équipe française vient de publier une passionnante enquête au terme de laquelle on découvre que l'ADN humain peut garder la trace moléculaire de certains événements historiques.

Les résultats français publiés dans le dernier numéro de la revue internationale *Médecine-Sciences* (1) ont été obtenus par un groupe de chercheurs parisiens spécialistes de pédiatrie, de génétique et de biologie moléculaire. Ce travail porte sur les bases moléculaires d'une affection rare autant que grave connue sous le nom de phénylcétonurie.

Il s'agit d'une maladie héréditaire due à une anomalie métabolique. L'organisme atteint est dans l'impossibilité d'assurer la transformation d'un acide aminé (la phénylalanine) en un autre (la tyrosine). Le premier ayant une action toxique sur certaines substances présentes dans les cellules nerveuses, la maladie entraîne, si elle n'est pas diagnostiquée dès la naissance, d'importantes lésions du système nerveux à l'origine d'arriérations mentales très graves.

Identifiée par le plus grand des hasards en 1934 par un chercheur norvégien (*le Monde* du 1er juillet 1981), la phénylcétonurie constitue l'un des meilleurs exemples des progrès que peut accomplir la médecine face à une maladie héréditaire. On a en effet réussi en un demi-siècle à comprendre les mécanismes physiopathologiques à l'origine de l'affection, à proposer un traitement efficace et à organiser le dépistage systématique dès la naissance. Le traitement de cette maladie impose un régime difficile basé sur la restriction des apports alimentaires en phénylalanile et l'utilisation d'aliments spéciaux jusqu'à l'âge de six ou sept ans, c'est-à-dire pendant la période de croissance du système nerveux central.

On sait que cette maladie touche les deux sexes avec la même fréquence. Seuls les enfants porteurs de l'anomalie génétique en deux exemplaires sont atteints. Une personne sur cent est en France porteuse de l'anomalie en un seul exemplaire, et les lois et les hasards de la statistique font qu'il naît chaque année en France entre soixante et quatre-vingts enfants atteints. Le dépistage néonatal de cette affection est réalisé de manière systématique en France grâce à une méthode simple à partir d'une prise de sang.

C'est ce dépistage systématique qui a permis de mettre en évidence des formes différentes de la maladie en fonction du déficit (complet ou partiel) de l'enzyme responsable de la transformation de la phénylalanine en tyrosine. Et c'est en cherchant à comprendre à quoi tenaient en amont (c'est-à-dire au niveau de l'ADN, qui dirige la synthèse de cette enzyme) ces différences que les chercheurs français ont fait leur découverte.

« *Ce travail*, expliquent-ils, *n'a pu être mené que grâce au recrutement exceptionnel du département de pédiatrie de l'hôpital des Enfants-Malades à Paris qui a en charge près de cent cinquante enfants phénylcétonuriques et qui entretient des relations extrêmement étroites avec les différents centres de dépistage français et étrangers.* »

On connaît depuis 1985 le gène – situé sur le chromosome 12 – qui dirige la synthèse de l'enzyme dont l'absence totale ou partielle est à l'origine de la maladie. Plusieurs études avaient déjà montré que les mutations dont ce gène peut faire l'objet pouvaient être rattachées à des populations (et donc à des zones géographiques) bien précises.

« *L'une d'elles*, explique le professeur Jean Rey, *découverte en 1986, est retrouvée chez les Danois et plus particulièrement dans la population celte d'Europe du Nord.* » D'autres mutations ont depuis été identifiées : au Danemark encore, chez des malades allemands ainsi que chez les juifs yéménites (la mutation est identique chez les malades du Yémen du Nord et du Yémen du Sud).

A partir d'un cas de phénylcétonurie diagnostiqué chez un enfant algérien de treize mois – né de parents cousins germains – et atteint d'un retard mental très sévère, les chercheurs français ont, grâce à une nouvelle et révolutionnaire technique de biologie moléculaire *(lire page 20 l'article du docteur Axel Kahn)*, pu mettre en évidence une mutation particulière. Une série d'études complémentaires leur permet aujourd'hui de qualifier cette mutation de « mutation arabe » pour la différencier des « mutations celtes ».

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 21.)

(1) « Bases moléculaires de la phénulcétonurie en France : de l'invasion celte à la bataille de Poitiers », travail signé de Stanilas Lyonnet, Françoise Rey, Catherine Cailland, Véronique Abadie, Arnold Munnich et Jean Rey (*Médecine-Sciences* de novembre 1988).



C. DESJEUX

CHÈRE GRIPPE

LA grippe 1987-1988 est arrivée en France. En avance de quelques mois sur son calendrier habituel, le virus a attaqué dans le Nord, l'Est, la Picardie et l'Ile-de-France. L'épidémie de type A diffuserait, dit-on, rapidement à l'ensemble du territoire.

L'alerte est donnée par le réseau national des GROG (Groupes régionaux d'observation de la grippe) auquel sont associés près de 300 médecins « sentinelles », généralistes et pédiatres en particulier.

La surveillance est effectuée à partir d'un ensemble de données de laboratoire (recherche d'isolement de souches virales) et d'informations diverses comme le taux d'absentéisme au travail, l'augmentation du nombre de visites médicales et la consommation médicamenteuse.

L'épidémie n'a pas surpris les spécialistes : le réseau international de surveillance avait prévu – sans se tromper – quel type de vaccin devait cette année être proposé.

Reste aujourd'hui à décider, rapidement, de la meilleure conduite à tenir face à la menace épidémique : attendre en espérant échapper au virus ou tenter – à ses frais le plus souvent – de prévenir l'infection. Dans ce dernier cas, deux solutions sont possibles : le vaccin ou un médicament antiviral spécifique contre la grippe.

Depuis cinq ans, la proportion de Français vaccinés ne varie guère, semblant ne pas pouvoir dépasser les 10 % . En fait, il apparaît que, si le nombre de doses vendues plafonne à 5,5 millions, le vaccin antigrippal concerne avant tout et de plus en plus les personnes âgées.

On estime ainsi que le pourcentage de personnes de soixante-quinze ans et plus qui se font vacciner est passé de 43 % en 1981-1982 à 60 % en 1985-1986. Depuis 1982, le vaccin est, pour elles, délivré gratuitement. Parallèlement le coût des campagnes au profit des personnes âgées est passé de 40 millions de francs en 1982-1983 à près de 60 millions en 1987-1988.

Partant du fait bien connu que ce sont les personnes âgées qui sont les plus vulnérables au virus grippal, la Caisse nationale d'assurance-maladie a décidé d'étendre la prise en charge à près de 5 millions de nouveaux bénéficiaires.

Le vaccin est ainsi désormais gratuit – jusqu'au 17 décembre – pour toute personne âgée de soixante-dix ans et plus ainsi qu'aux personnes souffrant de certaines maladies classées « longue durée » (diabète, mucoviscidose, myopathie, insuffisance respiratoire chronique, etc.).

« Numéro vert »

Depuis l'an dernier on peut disposer en France d'une seconde méthode pour prévenir l'apparition de la grippe. Il s'agit d'un médicament antiviral commercialisé par les laboratoires pharmaceutiques Roche et connu sous la dénomination (chimique) de rimantadine (*le Monde* du 24 octobre 1987).

La rimantadine permet aujourd'hui d'assurer une protection immédiate contre les risques de grippe du type A, qui est la forme la plus répandue et la plus dangereuse, explique-t-on aux laboratoires Roche. *Sa particularité est de pouvoir agir à un stade précoce de la contamination en inhibant la multiplication du virus dans l'organisme. Elle est efficace dès la première prise.* »

Compte tenu de certains effets secondaires (digestifs et neuro-psychiques en particulier), ce produit ne peut être obtenu que sur prescription médicale. Il n'est pas remboursé par la Sécurité sociale (il faut compter environ 60 F pour une cure de dix jours).

Vaccin ou rimantadine ? Les laboratoires Roche, qui prenaient bien garde au moment du lancement de leur produit de rappeler que la législation n'autorise pas les médias grand public à citer la dénomination commerciale d'un médicament, viennent de communiquer un « numéro vert » « *exclusivement réservé à la presse* », où l'on donne gracieusement les dernières informations sur le front de l'épidémie.

Là aussi, on conseille aux personnes, vaccinées ou non, de prendre « *un antiviral spécifique contre la gripppe A de type rimantadine* ».

J.-Y. N.

« Ruizia cordata » rentre au pays

Pour la première fois une espèce végétale réintroduite massivement dans son milieu d'origine.

CETTE année, Jean-Yves Lesouef risque fort de ne pas fêter Noël au conservatoire botanique de Brest. D'ici quelques jours, il s'envolera vers la Réunion. Avec dans ses valises plusieurs centaines de jeunes plants végétaux, principaux personnages d'une opération de sauvetage sans précédent. Si cette dernière réussit, ce sera la première fois qu'une espèce végétale, protégée par la loi française (1), aura pu être sauvée et réintroduite massivement dans son milieu d'origine avec toute garantie quant à sa pureté génétique.

Son nom savant, c'est *Ruizia cordata*. Mais ceux qui la fréquentent l'appellent plus simplement bois de senteur blanc. Un petit arbre aux feuilles argentées, dont les délicates fleurs roses ont depuis longtemps déserté les escarpements rocheux de l'île qu'il affectionnait naguère. Déforestation, maladies parasitaires, pratiques médico-magiques des tisanneurs qui prêtent à ses rameaux de mystérieuses vertus : les effets conjugués de l'homme et de l'environnement ont bien failli avoir raison de lui. Une menace d'extinction d'autant plus désolante que le bois de senteur blanc est une espèce endémique de la Réunion – autrement dit qui n'existe en aucune autre région du monde. Au même titre d'ailleurs que quelque quatre-vingts espèces végétales, parmi lesquelles soixante et une sont d'ores et déjà placées sous haute protection.

Pour *Ruizia cordata*, les secours sont arrivés de justesse : dans la zone sèche de l'ouest de l'île où l'espèce prospérait au siècle dernier, les botanistes n'ont pu en observer, ces dernières années, qu'une dizaine de spécimens. Dont trois seulement survivent aujourd'hui dans la nature. Quand la menace est telle, il n'y a guère le choix. Seule solution pour éviter sa disparition pure et simple : multiplier à tout prix l'espèce, par des moyens artificiels s'il le faut. Une opération de la dernière chance entreprise depuis une dizaine d'années par le conservatoire botanique de Brest (2), en coopération avec la Société réunionnaise pour l'étude et la protection de l'environnement (SREPEN).

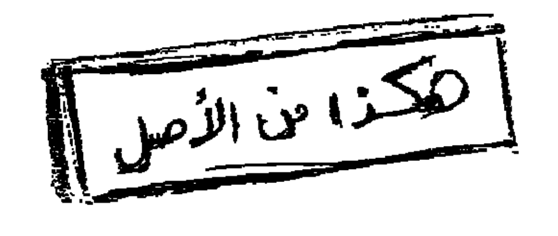
« *De la chance, nous en avons eu... et doublement !* », confie Jean-Yves Lesouef, qui a coordonné l'ensemble des travaux de son laboratoire breton. « *Tout d'abord parce que les deux pieds de* Ruizia cordata *prélevés dans leur milieu d'origine et ramenés à Brest (l'un en 1977, l'autre, raréfaction oblige, en 1982) se sont révélés être bien de sexe opposé* » – détail on ne peut plus nécessaire pour leur descendance, mais fort difficile à vérifier de prime abord. « *Ensuite parce que ces deux rescapés ont eu l'excellente idée, une fois en laboratoire, d'harmoniser leur cycle biologique et de fleurir de façon simultanée, simplifiant considérablement notre travail !* » Les botanistes n'eurent ainsi qu'à badigeonner la fleur femelle de pollen à l'aide d'un petit pinceau, selon une technique bien connue des horticulteurs, pour amorcer la reproduction. Et obtenir, en quelques années, plus de cinq cents plants de *Ruizia cordata* dans la fleur de l'âge.

Si aucune des étapes de cette intervention, menée sous l'égide de la direction pour la protection de la nature (DPN) du ministère de l'environnement, ne constitue véritablement une prouesse technique, sa continuité sur plus de dix ans constitue en revanche, pour les botanistes français, un exemple sans précédent. Reste à présent à réintroduire, sur leur terre d'origine, la plupart des jeunes plants nés à Brest. Sous les auspices de Jean-Yves Lesouef, cette phase ultime sera réalisée dans les semaines à venir. En association avec les communes et les établissements publics réunionnais, chargés de sensibiliser les habitants afin que ces derniers accueillent avec les honneurs qui lui sont dus cette espèce autochtone – que la plupart d'entre eux n'ont encore jamais vue. Selon le conservatoire de Brest, ce sauvetage *in extremis* aura coûté, au total, quelques « *dizaines de milliers de francs* ». L'avenir du patrimoine floristique de notre planète les vaut largement.

CATHERINE VINCENT.

(1) 450 espèces sont aujourd'hui protégées par la loi générale relative à la protection de la nature, établie en 1976 par le gouvernement français.

(2) L'un des trois établissements français spécialisés dans le sauvetage des espèces végétales menacées, avec les conservatoires botaniques de Porquerolles et de Nancy.



Les fumées de La Havane

Après trente années d'industrialisation et de production à marche forcée, les Cubains constatent les dégâts.

CURIEUSE situation que celle des habitants de Cocodrilo, sur la côte sud de l'île de la Jeunesse, la plus vaste des mille six cents îles qui forment comme un collier de perles autour de Cuba. Les uns – les pêcheurs – capturent au large des tortues marines. Ils en expédient les carapaces aux fabriques de bijoux de La Havane et en exportent la chair savoureuse vers le Japon. Des rentrées de devises dont Fidel Castro a bien besoin. Les autres – des scientifiques – recueillent les œufs que les tortues enfouissent sur les plages, les font éclore et relâchent les jeunes six mois plus tard, les sauvant ainsi du groin des cochons sauvages ou des pinces des crabes. Un travail qui redore le blason écologique de Cuba. D'un côté 5 000 adultes d'espèces en voie de disparition détruits chaque année, de l'autre 3 000 jeunes restitués au milieu marin.

Les contradiction de Cocodrilo sont typiques de l'attitude des Cubains face à l'environnement. Ils voudraient concilier l'exploitation des ressources naturelles et leur protection, faire marcher de pair l'écologie et l'économie, mais ils ne savent comment s'y prendre.

Le problème est ardu en effet dans cette île tropicale qui apparut comme un paradis à Christophe Colomb, lorsqu'il y débarqua en 1492. Vaste comme vingt départements français, mais étirée sur mille deux cent cinquante kilomètres, elle ressemble à un saurien sommeillant dans la mer Caraïbe. Les hauts-fonds coralliens qui la bordent grouillaient de tortues, de langoustes, de poissons et de coquillages. Avec une température moyenne de 25 degrés et des pluies abondantes, la végétation pousse dru. Sa dorsale montagneuse et ses plaines étaient couvertes aux deux tiers d'une forêt bruissante de 300 espèces d'oiseaux. Les serpents étaient nombreux mais inoffensifs. Les crocodiles se comptaient par dizaines de milliers dans les marais littoraux. Quant aux Indiens aborigènes, qui formaient le sommet de la pyramide écologique, ils en étaient à l'âge de pierre et leur nombre ne devait guère dépasser 200 000.

Quelques siècles ont suffi aux colons espagnols pour bouleverser ce bel équilibre. D'abord ils ont éliminé les Indiens, puis introduit des bovins ; enfin, au début du dix-neuvième siècle, ils ont planté la canne à sucre qu'ils ont fait travailler par des esclaves noirs importés de force par centaines de milliers. Résultat : en 1959, lorsque Castro chasse Batista, Cuba compte 6 millions d'habitants et les forêts sont en lambeaux.

Le nouveau régime s'emploie aussitôt à améliorer l'état sanitaire de la population et à développer l'économie à marche forcée. Dans les campagnes, des centaines de microbarrages sont édifiés pour permettre l'irrigation, tandis que les paysans sont regroupés dans des villages neufs en immeubles collectifs. Les cultures industrielles d'exportation comme le café, le tabac, les agrumes et surtout la canne à sucre quadrillent les plaines. Commence le règne des fertilisants et des machines lourdes. De gigantesques élevages de bovins (croisement de races européennes et hindoues) jalonnent l'autoroute stratégique qui parcourt l'île sur toute sa longueur.

Une mutation radicale

Sur les côtes, grimpent les cheminées de l'industrie lourde : raffineries de pétrole, cimenteries, fabriques d'engrais, usines métallurgiques, centrales électriques. Pour faire redémarrer l'exploitation des mines de nickel et pour parfaire son image « industrielle », Fidel se lance même, avec l'aide des Soviétiques, dans la construction d'une centrale nucléaire de 1 400 mégawatts. Au large, la flotille de pêche la plus moderne des Caraïbes racle les fonds. Au bord des plages s'alignent les hôtels qui devraient héberger dans quelques années cinq fois plus de touristes que l'île n'en reçoit aujourd'hui. Les Cubains franchissent le cap des 10 millions. Leur nombre a doublé en quarante ans. Il augmente encore de 100 000 par an.

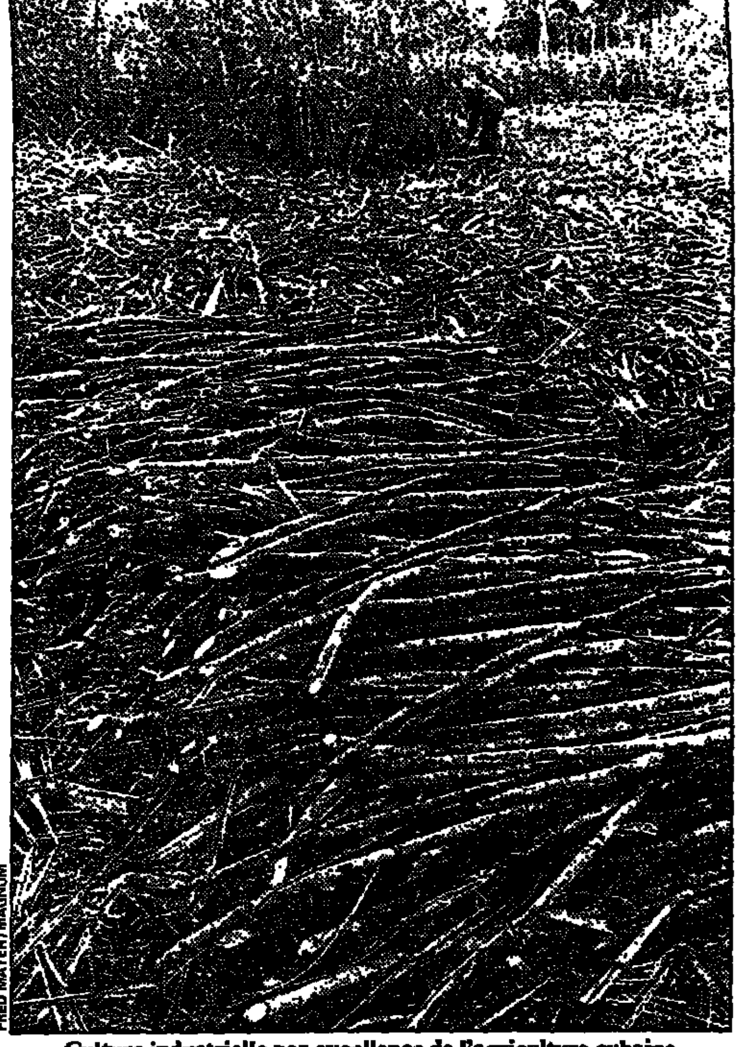
Cette mutation radicale s'est d'abord accomplie dans l'ignorance quasi totale des préoccupations écologiques. En 1976, tout de même, l'un des 140 articles de la nouvelle Constitution affirme : *« Pour assurer le bien-être des citoyens, l'Etat et la société protègent la nature. Il incombe aux institutions compétentes et à chaque citoyen de maintenir la propreté des eaux et de l'air, ainsi que de protéger le sol, la faune et la flore. »*

Une commission nationale d'environnement et ses antennes provinciales sont chargées de faire appliquer ces beaux principes. Elles doivent attendre quatre ans pour qu'une loi-cadre sur *« la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles »* leur en donne le moyen juridique. Et ce n'est qu'en 1986 qu'apparaissent dans le budget quelques crédits pour parer au plus pressé.

Les Cubains sont obligés de convenir aujourd'hui que la destruction des milieux naturels et la pollution ne sont pas seulement, comme l'affirme le catéchisme marxiste, le fait du capitalisme. Il leur suffit de humer les senteurs écœurantes dont les usines d'Etat parfument l'air de La Havane et de regarder l'eau qui vient lécher le Malecon, la plus célèbre avenue du bord de mer.

Les autorités se trouvent de plus en plus fréquemment placées devant des problèmes désormais classiques dans les pays industrialisés. A Santa-Cruz, il a fallu déplacer de dix kilomètres le site de construction d'une centrale thermoélectrique afin d'épargner les poumons des habitants.

Pour que les crevettes de la baie de Cienfuegos – l'une des plus belles de l'île – ne soient pas empoisonnées, on a renoncé à y installer une entreprise de ferraillage de cargos réformés. Castro lui-même vient d'arrêter certains forages pétroliers qui menaçaient de marée noire les plages de Varadero, le fleuron touristique de Cuba. Economie oblige, le pays se lance dans une politique systématique de recyclage des déchets : ceux des sucreries, des plantations de café, des grands élevages. En ville, les comités de défense de la Révolution (les CDR) ne passent plus seulement leur dimanche à faire du maniement d'armes. La récupération du verre, du papier, des métaux et des chiffons fait à présent partie de leur devoir civique.



Culture industrielle par excellence de l'agriculture cubaine, la canne à sucre quadrille les plaines de l'île.

Tout cela est à la portée d'un pays en voie de développement, mais la lutte contre la pollution industrielle est une autre affaire. Certes, on affirme officiellement que les entreprises nouvelles devront se doter de dispositifs antirejets. Et de citer telle raffinerie dont le système de séparation des huiles serait plus sophistiqué que celui employé en Union soviétique. Mais quand des journalistes européens, spécialistes de l'environnement, parcourent l'île, on ne leur montre pas la moindre station d'épuration.

La survie du mille-pattes géant

Lorsque ces observateurs demandent à visiter le chantier de la centrale nucléaire, on leur répond : « Impossible. »

Mais M. Carlos Serra, président de la commission de l'environnement de la province de Cienfuegos, assure : *« La centrale disposera de tous les moyens d'éviter la contamination des eaux et de l'atmosphère. Même en cas d'accident, nous serons totalement tranquilles. »* Cet écologiste officiel parle comme l'aurait fait le plus convaincu des nucléaristes... avant Tchernobyl.

A l'exception de la province de Cienfuegos où s'active un groupe d'« amis de la nature » fort de quelques centaines de membres, les grandes associations de défense de l'environnement n'existent pas à Cuba. Les organisations de masse comme les CDR, la Fédération des femmes, la Centrale des travailleurs ou les jeunes pionniers sont censés en faire office. Aussi, à l'instar du grand frère soviétique, ce sont les géographes qui ont, les premiers, exprimé leur inquiétude. Ils ont obtenu la création de trois parcs nationaux et de trois réserves dites de biosphère.

Ces dernières font partie d'un réseau international agréé par l'UNESCO et elles sont gérées par l'Académie des sciences cubaine. Ainsi huit chercheurs surveillent l'évolution de la réserve de la Sierra del Rosario, une zone de 20 000 hectares – mi-forêt, mi-cultures – située à une heure de route de La Havane. Les espèces rares, comme la plus petite grenouille du monde et le mille-pattes géant, qui s'abritent dans ces collines sont au moins assurées de leur survie.

Les Cubains ont compris que ces « monuments » naturels sont aussi précieux que les palais et les vieilles demeures coloniales qu'ils restaurent à présent par centaines dans les quartiers historiques. Du paradis jadis découvert par Christophe Colomb, il ne reste plus que le souvenir nostalgique. Mais, en s'acharnant à rejoindre les nations les plus évoluées, Cuba devrait trouver un nouvel équilibre où l'écologie aura nécessairement sa place.

MARC AMBROISE-RENDU.

Adroit comme un singe

L'homme n'a plus le privilège d'être l'unique représentant du monde animal à savoir fabriquer des outils.

DEPUIS Benjamin Franklin (1706-1790), la caractéristique de l'homme était la capacité de celui-ci, unique dans le monde animal, à fabriquer des outils, d'où son surnom d'*Homo faber* (1). Il y a près de trente ans, Louis Leakey et son épouse Mary attribuaient à *Homo habilis*, qu'ils venaient de découvrir à Olduvai (Tanzanie), les outils très frustes associés à ce nouveau fossile, le plus ancien à mériter son classement dans le genre *Homo*.

Lors de leur mise au jour (antérieure à celle d'*Homo habilis*), on avait pensé que ces outils avaient été faits par une autre créature fossile, *Australopithecus boisei*, moins avancée dans la voie de l'hominisation, qui avait vécu au même endroit, à peu près à la même époque (vers – 1,7 million d'années). Le nouveau fossile, étant nettement plus « humain » que celui de son quasi-contemporain, fut accepté – après de longues controverses entre spécialistes – dans le genre *Homo*, mais Louis Leakey, sans attendre cette acceptation, lui avait donné le nom d'espèce d'*habilis* qui traduit bien la qualité de « fabricant » d'outils.

Une certaine capacité de mémoire

Maintenant, les choses se compliquent. L'homme n'est plus le seul « fabricant » d'outils. On s'est rappelé que, voici cent cinquante ans, Darwin avait noté que deux espèces de pinsons des îles Galapagos utilisent une brindille pour extraire des arbres de succulentes larves. Et les éthologistes s'intéressant aux chimpanzés ont découvert que quelques-uns de nos proches cousins se servent de bâtons ou de pierres, par exemple pour casser des noix.

Il était donc logique que la fondation Fyssen (2) choisisse comme thème de son quatrième colloque international (tenu à Versailles du 25 au 29 novembre) « l'usage de l'outil chez les primates humains et non humains ». Une quarantaine de scientifiques – dont vingt et un ont présenté des communications – ont participé à ce colloque qui a été pluridisciplinaire, puisqu'y sont venus aussi bien des préhistoriens, des ethnologues, des neurophysiologistes, des neuropsychologues que des éthologistes et des spécialistes des techniques et du compagnonnage.

Tous ces spécialistes sont d'accord pour définir l'outil comme étant un objet extérieur au corps (humain ou animal) utilisé avec le but précis de modifier ou d'attraper un autre objet. La fabrication et l'utilisation d'un outil requièrent une dextérité minimale que peuvent avoir une main (de singe ou d'homme) bien sûr, mais aussi un bec (d'oiseau) ou une patte (de loutre ou de mangouste). Elles nécessitent aussi une certaine capacité de mémoire et de reconnaissance spatiale et matérielle.

Comme nous l'a expliqué M. Jean Chavaillon, directeur de recherche au CNRS, qui a eu la tâche d'organiser le colloque, la fabrication et l'utilisation d'un outil sont très stéréotypées chez les animaux « inférieurs » (oiseaux, loutres ou mangoustes). Certes, elles dépendent en partie de l'apprentissage par imitation. Mais elles ont aussi une origine génétique : le programme génétique de ces animaux donne à ceux-ci la faculté d'apprendre.

Avec les chimpanzés, on arrive à une très grande variabilité selon les individus et les circonstances. M. Christophe Boesch et Mme Hedwige Boesch (département d'éthologie et de vie sauvage de l'université de Zürich) observent plusieurs mois par an depuis 1980 les chimpanzés qui vivent en complète liberté dans trois parcs nationaux de Côte-d'Ivoire. Ils avouent avec humour que, pendant plusieurs années, ils n'ont rien vu du tout, d'abord parce que l'observation d'animaux dans la forêt équatoriale n'est pas facile, ensuite parce que les chimpanzés ont besoin de beaucoup de temps pour s'habituer à des observateurs pourtant bien pacifiques.

La première remarque de M. et Mme Boesch est que les femelles sont les plus habiles des chimpanzés utilisateurs d'outils. Ceux-ci sont, en majorité, des brindilles ou des petits bâtons, qui sont introduits dans un trou (entrée de nid, interstice entre tronc et écorce, ouverture d'une coque) pour en retirer des fourmis, des termites, des œufs, des larves. Mais les habitudes sont différentes suivant les colonies de chimpanzés. Un groupe n'utilise des outils que rarement, un autre jamais, le troisième la plupart du temps.

Le champion du casse-noix

De même, l'utilisation de bouts de bois faisant office de maillets varie beaucoup. Les chimpanzés qui utilisent le plus les brindilles-petits bâtons ne sont pas ceux qui se servent le plus de maillets. Certains fignolent leur outil au cours d'une série d'essais.

Mais le résultat le plus étonnant des observations de M. et Mme Boesch vient du cassage volontaire de noix par les chimpanzés. Un groupe ignore cette activité, alors qu'il a à sa disposition les noix, les outils (bois ou pierre), mais un autre, au contraire, est habile dans l'art de casser les noix et même stocke ces « outils » – rares dans leur aire d'habitat – dans des endroits bien précis où les chimpanzés vont les prendre lorsqu'ils en ont besoin.

Pour M. Boesch, la fréquence du cassage de noix est liée à la richesse du milieu. Un chimpanzé met quatre ans à apprendre à casser les noix. Si le milieu est pauvre en noix, un apprentissage de quatre années n'est pas « rentable » puisque le résultat sera, de toute façon, modeste. Pour M. et Mme Boesch, il y a donc chez les chimpanzés diverses « cultures » qui se développent en fonction du milieu où vit chaque groupe.

M. Marcello Piperno (du musée préhistorique et ethnographique Luigi Pigorini de Rome), lui, s'intéresse aux premiers outils faits par les Hominidés. Comme l'animal dont ils sont issus, les Hominidés – Australopithèques et Hommes – ont développé des « cultures » et celles-ci sont parallèles puisque deux ou trois groupes d'Hominidés différents ont pratiquement toujours cohabité jusqu'à – 1 million d'années environ. Pour M. Piperno, les Australopithèques, même le *robustus* et le *boisei* auxquels leur crâne ne donne pas une apparence très intellectuelle, ont très probablement fait et utilisé des outils. M. Chavaillon, qui a trouvé en Ethiopie, il y a une vingtaine d'années, les plus anciens outils alors connus (– 2,4 millions d'années dans la vallée de l'Omo) (3) est tout à fait d'accord : on ne peut plus affirmer qu'*Homo habilis* a été le premier fabricant et utilisateur d'outils.

Le colloque Fyssen de Versailles a entendu bien d'autres communications dont nous ne pouvons pas rendre compte dans les limites d'un article de journal. Les discussions ont été longues et passionnées, souvent très techniques, ce qui est normal avec des participants de cette qualité. Mais l'homme a bien perdu de ses prérogatives. On ne peut plus lui réserver la qualité de « *faber* ». Il y a aussi des animaux « *fabri* ».

YVONNE REBEYROL.

(1) Faber = ouvrier, artisan.

(2) La fondation Fyssen a été créée en 1979 par M. et Mme H. Fyssen pour *« promouvoir sous toutes ses formes l'analyse scientifique des mécanismes logiques du comportement animal et humain et de leur développement ontogénique et phylogénétique. »*. Elle attribue des bourses à des jeunes chercheurs français et étrangers (cent quatre-vingts depuis 1979). Elle décerne un prix international annuel à un chercheur de grande renommée. Elle organise des colloques spécialisés. Elle édite les *Annales Fyssen* (trois numéros publiés).

(3) Une douzaine d'années après M. Jack Harris et Mme Hélène Roche ont trouvé dans l'Afar (Ethiopie) des outils vieux de – 2,7 à – 2,4 millions d'années.

Point de vue

LA MULTIPLICATION DE L'ADN

par le docteur AXEL KAHN (*)

Ce n'est pas l'absence d'imagination, ni l'étroitesse intellectuelle qui empêchaient les biologistes moléculaires des années 60 d'aller plus loin dans l'étude des gènes, mais l'impossibilité qu'il y avait alors à isoler en quantité suffisante un gène et à déterminer l'enchaînement des bases qui le compose. Le génie génétique moderne est né avec la mise au point de trois outils : *les enzymes de restriction* (qui permettent de fragmenter les longues molécules d'ADN des cellules grâce à des coupures en des endroits déterminés) ; *le clonage moléculaire* (qui permet d'intégrer un fragment d'ADN dans un microorganisme qui, se divisant un nombre considérable de fois, aboutit à un clone de plusieurs millions de cellules... et donc de plusieurs millions de copies du fragment intégré) *l'hybridation moléculaire* enfin. Grâce à l'appariement des bases constituant *l'ADN*, cette hybridation permet de détecter, parmi des centaines de milliers de clones ayant intégré chacun un fragment différent d'ADN, celui contenant le fragment que l'on cherche.

Pourtant en dépit de cet arsenal technique d'une exceptionnelle puissance (à l'origine de la quasi-totalité des progrès récents en génétique, cancérologie, immunologie, virologie, etc), des difficultés persistaient. Analyser un gène anormal responsable d'une maladie héréditaire... ou peut-être d'un cancer restait en effet un gigantesque travail si l'anomalie en cause était minime comme le remplacement d'une base d'ADN par une autre. Parfois, le « matériel biologique » disponible (le prélèvement fait sur un malade) était trop peu abondant pour permettre un « clonage moléculaire ». D'autres fois, enfin, la représentativité d'un fragment d'ADN étudié parmi tout l'ADN de l'échantillon biologique était trop faible pour permettre aisément son « clonage ».

Prenons l'exemple d'un gène humain porté par un fragment d'ADN de quinze mille bases de long. Puisqu'il y a trois milliards de bases dans un exemplaire d'ADN humain, il faudra, après avoir fragmenté cet ADN et l'avoir intégré dans des microorganismes, analyser au moins deux cent mille clones pour détecter — en moyenne — un clone contenant le gène recherché. Compte tenu des lois de répartition aléatoire, c'est en fait un million de clones qui sont couramment analysés. Si maintenant le gène étudié a été modifié dans quelques cellules seulement d'un organisme... cellules à l'origine d'une tumeur cancéreuse, son « clonage » peut devenir impossible... et sera de toute façon si difficile qu'il ne pourrait jamais être appliqué à un grand nombre de malades.

Or, depuis environ deux ans, est apparue une nouvelle méthode permettant de surmonter ces difficultés. Dénommée PCR *(Polymerase Chain Reaction)* par les chercheurs de la firme américaine Cetus qui l'ont mise au point, cette méthode permet de multiplier, en quelques heures, des centaines de milliers (voire des millions) de fois n'importe quel fragment d'ADN dont la séquence (c'est-à-dire l'enchaînement des bases) est, au moins partiellement, connue. La même méthode peut être appliquée à l'ARN, cette molécule — messager intermédiaire entre le gène et la protéine. Aussi efficace que la multiplication des pains lors du sermon sur la montagne, celle de l'ADN n'est pas d'essence divine. Son principe est simple.

Puissante, rapide, automatisable et applicable simultanément à un grand nombre d'échantillons, cette méthode constitue une profonde révolution en génétique humaine. Sans clonage, il est désormais possible, en quelques heures, d'amplifier tout fragment d'ADN dont on suspecte que la modification pourrait être la cause d'un cancer, d'une maladie génétique ou d'une prédisposition à une maladie (diabète, athérosclérose, etc.). La méthode est si puissante qu'elle ne nécessite au départ que quelques cellules faciles à prélever : globules blancs du sang, cellules du liquide amniotique ou... fragments de placenta au cours de la grossesse, cellules détachées des muqueuses de la bouche, bulbe d'un cheveu... De par sa sensibilité, la PCR est d'ores et déjà devenue la méthode la plus fine pour détecter des infections virales. Les virus sont des agents infectieux dont le génome (ARN ou ADN) peut en effet être très aisément multiplié, souvent à partir du sang. Cette approche est déjà utilisée par plusieurs laboratoires pour l'hépatite virale et le SIDA. Dans ce dernier cas, la positivité du test PCR précède de plusieurs semaines l'apparition des anticorps, c'est-à-dire la conversion à la « séropositivité ». S'il était possible d'appliquer cette méthode aux donneurs de sang, on supprimerait probablement le très petit pourcentage de cas où la contamination est due à la transfusion du sang d'un donneur très récemment infecté et encore séronégatif.

La multiplication d'ADN se révèle également une arme redoutable en médecine légale. Comme *le Monde* l'expliquait récemment (*le Monde* du 28 septembre), il est possible désormais de caractériser tout individu grâce à ses « empreintes génétiques », c'est-à-dire à l'organisation extrêmement variable d'un individu à l'autre de certaines régions de l'ADN. Une telle recherche peut — en théorie — être faite à partir de sperme ou de sang séchés... de fragments de peau ou de poils. On risque cependant de buter souvent sur l'insuffisance de matériel, et la possibilité de multiplier la quantité infinitésimale d'ADN présente dans un échantillon, avant de l'étudier, étend considérablement le champ d'application de la méthode. Grâce à des résidus de sang séché sur un vêtement, il est sûrement possible maintenant de caractériser, longtemps après l'événement (accident, crime, catastrophe, guerre) et grâce à la grande stabilité chimique de l'ADN, l'empreinte génétique de l'individu d'où provient ce sang.

Il faut signaler que la PCR commence aussi à être largement utilisée par les paléontologistes. Dans des résidus d'os d'animaux fossiles, de peau de momies, il persiste des traces d'ADN très dégradé, fragmenté... mais qu'il est possible d'amplifier. La détermination de la séquence de ces fragments permet d'améliorer considérablement le positionnement d'un animal fossile dans l'arbre évolutif des espèces, ou d'apprécier la vitesse d'accumulation des changements génétiques survenus depuis les premières dynasties de l'ancienne Egypte.

Ainsi, aux outils de base du génie génétique, il convient aujourd'hui d'ajouter la détermination de la séquence de l'ADN... et sa multiplication par PCR. On retrouve ainsi l'une des caractéristiques de la science : son aptitude à créer les outils — conceptuels ou techniques — nécessaires à son développement.

(*) Directeur de l'unité INSERM de recherches en génétique et pathologie moléculaires, rédacteur en chef de *Médecine-Sciences*.

(1) La synthèse d'ADN se fait toujours par « recopiage » des brins séparés grâce à l'allongement d'« amorces » appariées à une petite région de l'ADN à recopier. La multiplication de l'ADN se fait en ajoutant à la préparation étudiée un très grand excès de deux amorces (petits fragments d'ADN d'une vingtaine de bases) complémentaires de régions situées sur l'un et l'autre brin et séparées par la séquence que l'on désire multiplier. On procède alors à des cycles successifs d'allongement des amorces, puis de séparation des brins (par la chaleur). La figure montre qu'en partant de deux brins, on a quatre fragments après un cycle, huit après deux cycles, seize après trois cycles, 2^{n+1} après n cycles; c'est-à-dire, après trente cycles, plus de deux milliards de copies... théoriquement. En réalité, comme le rendement de la réaction n'est pas de 100 %, la multiplication est moindre.

Un grimoire à cinq inconnues

Un chercheur de Lausanne a entrepris de traduire un manuscrit du quinzième siècle en français... et en langage mathématique.

« *Au nom de Notre Seigneur Dieu Jésus-Christ, miséricordieux et compatissant, vrai Dieu et vrai homme qui n'a pas d'égal...* » : cela débute comme une supplique chrétienne. C'est en fait la première phrase, traduite en français, du seul manuscrit provençal connu traitant... de mathématiques. Un texte anonyme datant du Moyen Age — pour la première fois transcrit et analysé par un chercheur suisse, — qui est non seulement unique mais remet aussi en question deux chapitres de l'histoire des mathématiques.

Ce texte, écrit à Pamiers près de Toulouse — comme en témoigne sa dédicace au saint de cette ville, — avait déjà été mentionné dans divers traités de littérature médiévale occitane. Il avait même failli être publié, dans les années 30, par un romaniste et un historien des mathématiques. Mais ce projet n'a jamais vu le jour, et le contenu de ces feuillets de papier et de parchemin est resté ignoré jusqu'à ces dernières années. Jusqu'à ce que M. Jacques Sesiano, historien des mathématiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse, vienne le dénicher à nouveau à la Bibliothèque nationale de Paris et décide d'y regarder de plus près.

La tâche, il est vrai, n'était pas aisée. Si l'écriture elle-même est lisible pour un œil averti, le manuscrit est très abîmé. Et pour ajouter à la difficulté, le texte original — rédigé entre 1430 et 1440 comme l'atteste le nom et le cours des changes des monnaies mentionnées dans certains exercices — n'existe plus. M. Sesiano a donc dû travailler sur une copie faite deux ou trois décennies plus tard. Une copie imparfaite de surcroît, car son auteur, qui n'entendait vraisemblablement pas grand-chose aux mathématiques, a parfois omis des mots ou des phrases, parfois recopié des anotations rajoutées sur l'original par un précédent lecteur.

Ces embûches n'ont cependant pas dérouté le chercheur lausannois, qui a entrepris, avec l'aide financière du Fonds national suisse de la recherche, de traduire le manuscrit en français et en langage mathématique actuel. Car, à l'époque, tout était écrit en style rhétorique et en mots (sauf les nombres, et encore) : les signes « + » ou « — » étaient inconnus, et l'on « ajoutait » ou l'on « retranchait » des nombres.

Dans ce traité de mathématiques appliquées à la vie courante, et en particulier au commerce, dans ce texte « *très classique par ailleurs* », M. Sesiano a découvert deux problèmes qui ont de quoi soulever l'intérêt des historiens.

L'un d'eux met en scène cinq marchands se disputant l'achat d'une pièce de drap qu'ils paieront chacun en fonction de ce que les autres possèdent. Un exercice pratique et qui se résume, mathématiquement, par la résolution de cinq équations à cinq inconnues. L'étonnant dans l'affaire est que l'auteur aboutit à une solution négative et, surtout, qu'il accepte ce résultat.

Car avant lui, les mathématiciens se refusaient à retenir ce type de solution. Soit ils la rejetaient, soit ils évitaient la difficulté en retournant le problème : un bien négatif devenait une dette, une somme d'argent négative devenait de l'argent volé.

Nombres négatifs et racines carrées

Or les historiens pensaient jusqu'ici que le premier à avoir accepté, « *pour des raisons purement mathématiques* », de telles solutions négatives, était le Français Nicolas Chuquet, dans un texte qu'il avait rédigé en 1484. Il leur faudra désormais admettre qu'une cinquantaine d'années plus tôt, un mathématicien de Pamiers avait déjà franchi le pas.

L'auteur du manuscrit provençal qui, décidément, a fait preuve « *d'une certaine hardiesse* », selon M. Sesiano, a aussi pour la première fois soulevé une question fondamentale en mathématiques qui ne trouvera sa réponse qu'au dix-neuvième siècle.

Le mathématicien du Moyen Age avait entrepris d'extraire des racines carrées de nombres qui ne sont pas des carrés (comme 2 ou 5). En essayant de cerner progressivement la solution, il a constaté qu'entre deux nombres entiers voisins (2 et 3 par exemple), il existait une infinité de nombres rationnels, c'est-à-dire de fractions. Et c'est alors qu'il s'est demandé si la liste — infinie — de ces fractions était plus (ou moins) longue que celle — infinie aussi — des nombres entiers. Ce problème de la comparaison de deux ensembles infinis étaient de ceux qui avaient déjà agité le petit monde des mathématiciens du quatorzième siècle. Mais personne ne l'avait, semble-t-il, posé en ces termes — en considérant des ensembles de nombres — avant le mathématicien provençal.

Voilà donc un autre point de l'histoire des mathématiques élucidé. A cela près que nul ne sait encore qui est l'auteur de ce manuscrit anonyme, ni si ses idées ont influencé les mathématiciens qui lui ont succédé.

Quoi qu'il en soit, M. Sesiano est bien décidé à faire publier ce texte surprenant, en provençal, mais « *transcrit en langage mathématique* » et anoté.

A moins que, faute de temps, il ne renonce à cette entreprise car, en cherchant l'origine du manuscrit provençal, le chercheur suisse a découvert, toujours à la Bibliothèque nationale, un autre texte, en latin cette fois, rédigé en Espagne au milieu du douzième siècle. Un ouvrage dont seule une partie a été publiée et dont l'auteur fait preuve d'une capacité de synthèse et d'un esprit créatif surprenants.

Voilà qui pourrait bouleverser les idées communément admises selon lesquelles les mathématiciens européens du douzième siècle ne faisaient que traduire leurs collègues arabes et qu'il avait fallu attendre le siècle suivant pour trouver les premiers travaux originaux réalisés hors du monde arabe.

ELISE HUGUENIN.

Les séquelles génétiques de la bataille de Poitiers

(Suite de la page 10.)

« *Cette mutation a pu naître il y a très longtemps et être introduite en Afrique du Nord et en Europe du Sud par les envahisseurs sarrasins au huitième siècle de notre ère,* expliquent les chercheurs français. *L'absence de cette mutation en Europe du Nord peut être expliquée par les coups d'arrêt donnés à l'invasion sarrasine en France. Son axe principal traversant l'Espagne a été barré à Poitiers en 732 par Charles Martel. L'autre poussée a été refoulée à Autun en 725.* »

Coïncidence pour le moins extraordinaire, l'équipe parisienne a retrouvé la « mutation arabe » dans une famille bourguignonne de la région d'Autun (Saône-et-Loire), dont l'origine française a pu être formellement établie en remontant jusqu'à 1632. Tout laisse donc à penser que ce cas bourguignon de phénylcétonurie est une séquelle génétique de l'invasion arabe du huitième siècle découverte douze siècles après.

L'établissement d'une telle corrélation entre maladie héréditaire et mouvements de population n'est pas unique. Ainsi les chercheurs français sont-ils aujourd'hui sur une nouvelle piste. Ils ont identifié une mutation particulière chez un malade portugais qui pourrait, semble-t-il, être retrouvée en Bretagne du Sud.

Selon eux, la découverte de cette même mutation en Bretagne « *pourrait indiquer son trajet génétique le long de la côte atlantique au gré des escales des marins pêcheurs* ». Grâce à l'outillage dont ils disposent, des nouvelles techniques de biologie moléculaire et des diverses collaborations qu'ils ont établies, ils envisagent à présent un dépistage moléculaire de masse de cette affection.

Plusieurs études sont en cours qui permettraient de poursuivre cette enquête sans précédent sur l'origine génétique des populations françaises. Après les études déjà menées sur ce thème à partir des groupes sanguins et des groupes tissulaires (*le Monde* du 24 octobre 1985), elles démontreraient toute la richesse de l'apport à l'histoire des peuples de la biologie et de la génétique.

JEAN-YVES NAU.

AU MUSÉE DE LA MARINE

« L'univers des coquillages »

Coquillages rouges, jaunes ou verts ; coquillages hérissés de longues excroissances ; coquillages en forme de cœur ; coquillages brillants ; coquillages biscornus... Les quelque cinq mille coquillages exposés au Musée de la marine, à l'initiative de l'Association française de conchyliologie, donnent un bon aperçu de la variété et de la beauté de « L'univers des coquillages ».

Des nautiles sciés en deux font voir la perfection géométrique de leur architecture interne. Des *Xenophora* montrent leur inventivité dans l'art du camouflage : au fur et à mesure de leur croissance spiralée, ces coquillages, en forme de cône, fixent sur eux, par une espèce de colle qu'ils sécrètent, des coquilles de mollusques morts, des petits cailloux ou des morceaux de coraux (voire une capsule de Coca-Cola !) qui les dissimulent parfaitement et les mettent ainsi à l'abri des prédateurs potentiels.

Bénitier...

Ici, un *Spondylus linguaefer* a l'air d'un petit tapis-brosse rouge avec l'espèce de toison qu'il sécrète sur l'extérieur de sa coquille. Là, un *Lambis crocata*, avec ses six énormes digitations, atteint la trentaine de centimètres et est ainsi un des plus grands spécimens connus. Ailleurs, des vitrines rassemblent des coquillages particulièrement rares, ou des coquillages venimeux, ou ceux qui sont des vecteurs de maladies.

On peut aussi compléter son information sur les coquillages en allant à l'église Saint-Sulpice, où deux bénitiers sont justement deux énormes... bénitiers (1 mètre d'envergure, 200 kilos environ), c'est-à-dire les deux moitiés d'un exceptionnel coquillage qui appartient à la plus grosse espèce des bivalves existant au monde.

Y. R.

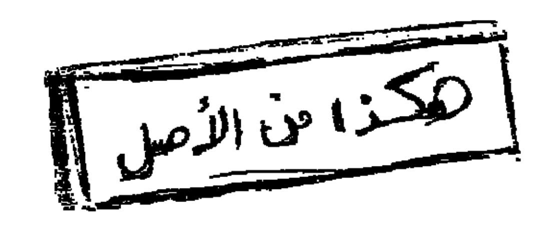
★ Musée de la marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. Jusqu'au 3 janvier 1989. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 18 F (musée et exposition).

● **PRECISION.** — *Après la publication de l'article consacré aux séquelles des traitements préventifs des fausses couches par le Distilbène (le Monde du 30 novembre) M. Patrick Hales, président-directeur général des laboratoires Gerbiol, nous demande d'apporter les précisions suivantes :*

Le Distilbène a été utilisé, sur presciption médicale, chez les femmes en vue de les protéger des fausses couches entre 1950 et 1976. Ce produit était à l'époque exploité en France par un autre laboratoire.

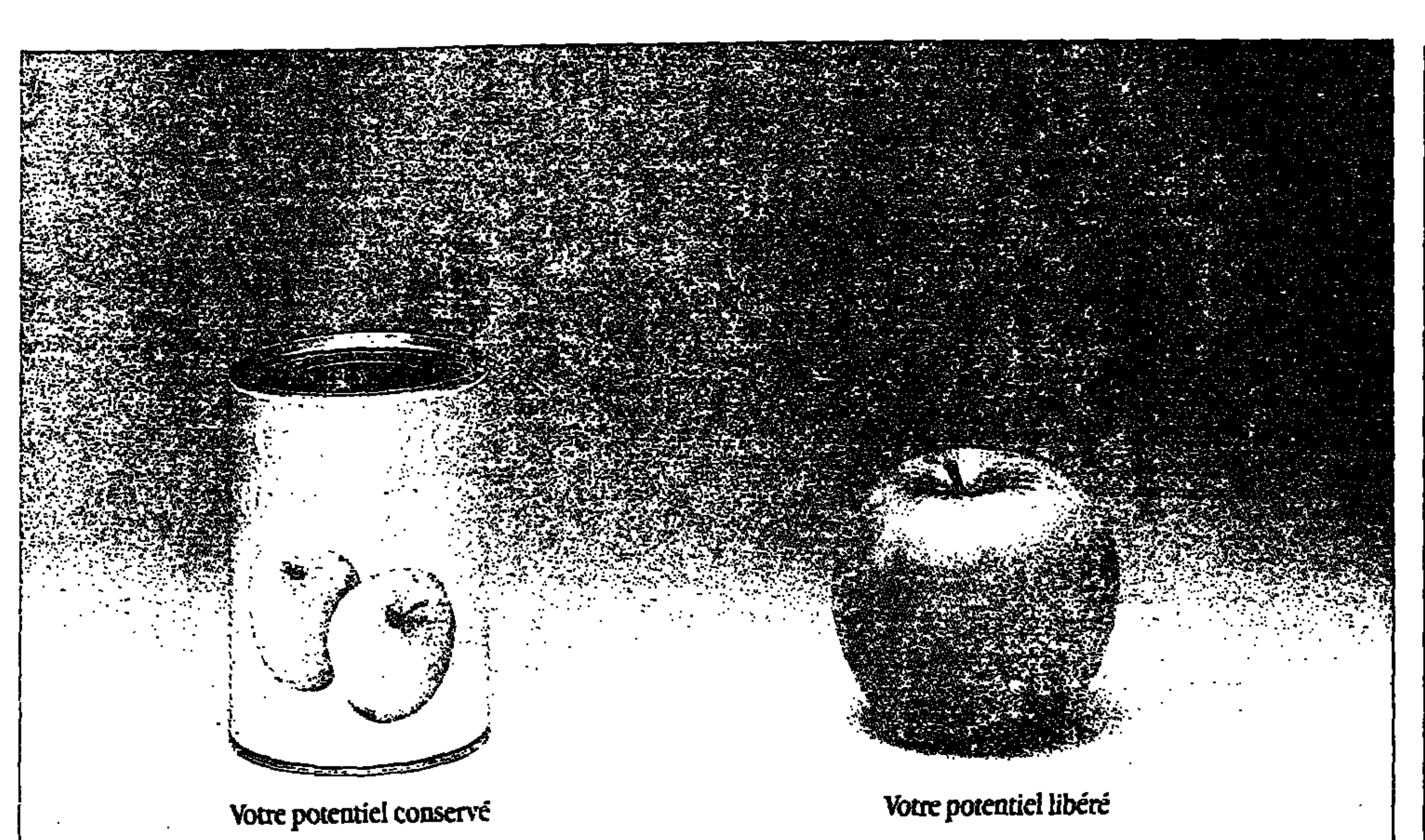
Le laboratoire Gerbiol ne commercialise cette spécialité que depuis février 1984 et, de ce fait, est totalement étranger aux prescriptions qui ont été faites chez la femme. En effet, à la date de la commercialisation du produit par le laboratoire Gerbiol, en 1984, le Distilbène n'était plus utilisé que chez l'homme, dans une seule indication ; le traitement des maladies hormono-dépendantes de la prostate. Il était déjà formellement contre-indiqué chez la femme.

Conformément à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par le ministère de la santé, le Distilbène reste donc exploité aujourd'hui par le laboratoire Gerbiol dans cette indication unique, où il est considéré comme un médicament majeur.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Votre potentiel conservé

Votre potentiel libéré

2 SPECIALISTES «SUPPORT PRODUITS»

Derrière la réussite d'une entreprise, il y a souvent une idée simple. Chez Apple, notre idée se résume en une phrase : c'est avec des machines puissantes mais simples d'accès que l'on donnera à chaque individu les moyens d'exprimer le meilleur de lui-même. La force d'Apple réside dans son aptitude à reconnaître les vrais talents du marché et à leur offrir un cadre d'évolution et de développement personnel exceptionnel. Plutôt que de conserver votre potentiel, libérez-le chez Apple.
Agé d'environ 25 ans, vous êtes titulaire d'une MIAGE ou d'une maîtrise d'informatique (Dauphine). Utilisateur averti de Macintosh, vous justifiez d'une première expérience de technicien et/ou de formateur ainsi que d'une expérience de la programmation. Votre plus sera une connaissance approfondie de la gamme Apple alliée à la maîtrise d'une spécialité (Base de données, Télécom, PAO....).
Votre mission au sein du département Formation : organiser la formation produits en interne et externe ; participer à la réflexion sur les nouvelles pédagogies ; mettre en place les supports de cours ; participer aux tests et aux suivis des nouveaux outils de formation hard et soft.
Ces deux créations de poste nécessitent de jeunes professionnels particulièrement impliqués qui participeront à la mise en place complète du Centre Ressources Produits. Pour mettre en œuvre votre créativité et votre dynamisme au sein d'Apple, écrivez à Pierre GRELLIER, Directeur des Ressources Humaines, sous réf. SSP/M : Apple Computer France, 12 avenue de l'Océanie, ZA de Courtabœuf, 91956 LES ULIS cedex.
Consultez 3614 code Apple.

Révélez le meilleur de vous-même.



Apple

Darjeeling

Jeunes ingénieurs

Philips Eclairage Premier constructeur mondial dans le domaine de l'éclairage, possède en France un outil industriel puissant: 7 centres de production à vocation internationale spécialisés dans les sources lumineuses ou le matériel d'éclairage.
Le centre industriel de **LAMOTTE-BEUVRON** (250 personnes) près d'Orléans produit du matériel d'éclairage intérieur décoratif. Nous recherchons pour renforcer nos équipes:

Un acheteur produits de négoce

En étroite collaboration avec les services marketing, qualité, développement..., vous serez responsable de l'achat des produits de négoce dans le meilleur rapport qualité-prix-flexibilité-délai. Vous participerez au choix des fournisseurs, négocierez et rédigerez les contrats.
De formation supérieure technique et commerciale, vous avez au minimum une première expérience similaire. Réf. 35 A.

Un chef de projet

Responsable de la mise en place de la CAO, vous formerez les utilisateurs.
Vous prendrez également en charge l'industrialisation des projets de luminaires nécessitant l'intégration de composants et systèmes électroniques.
Ingénieur généraliste option électronique, vous êtes débutant ou avez une première expérience. Réf. 35 B.

Pour ces 2 postes, vous alliez rigueur et sens des contacts et avez un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à **LITA**, *Service du Personnel, 5 rue de l'Allée Verte*, 41600 Lamotte-Beuvron.

"Philips en France, c'est plus de 21 milliards de C.A., 27 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

MEDIA-SYSTEM

SALOMON... UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE.

Leader mondial sur le marché des produits de sports d'hiver,
nous réalisons 2,5 Mds de C.A. dans le monde
(dont 90 % à l'étranger) avec un effectif de 2200 personnes.
Après notre récente diversification dans le Golf, et celle en cours dans le Ski, nous continuons notre développement avec la même stratégie volontariste de croissance et la même exigence :
offrir aux sportifs des produits à forte valeur ajoutée technologique.

SALOMON

JEUNES INGENIEURS

**que la conception et le développement
des produits du sport passionnent**

Venez développer vos **capacités d'imagination** et votre **rigueur de raisonnement**
au sein de nos **équipes Recherche et Développement.**
De formation **Ingénieur Mécanicien généraliste**, débutant ou avec expérience,
vous êtes innovateur, attiré par le travail en équipe et recherchez une entreprise qui bouge
et qui sera attentive à votre potentiel d'évolution.

Ecrivez à Geneviève BONARDEL (sous réf. IPN)
SALOMON S.A. - *Metz-Tessy* - BP 454 - 74011 ANNECY CEDEX.

(Organisation et Publicité)



CISI INGENIERIE réalise des études, du logiciel et des systèmes dans les secteurs scientifique, technique et industriel. Pour participer à notre expansion dans les domaines armement, aéronautique, espace, nucléaire nous recherchons :

Ingénieurs Grandes Ecoles

Bordeaux

Mission : • Ils participeront au développement de grands projets dans le secteur Aéronautique dans les domaines : Mécanique - Aerodynamique - Electromagnétisme • Ils seront amenés à prendre des responsabilités de petites équipes soit en étude scientifique, soit en développement de logiciels numériques.

Profil : • INGENIEURS GRANDE ECOLES (Centrale, Mines, Sup Aero, ENSMA) • Debutants à 3 ans d'expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions), à ANY BOULADE PARTNERS - 35/37, avenue Joffre
94169 Saint-Mandé.

réf. CL0612

ABP Any Boulade Partners

RANK XEROX

Nous confions nos réseaux à ceux qui veulent découvrir de nouveaux itinéraires

Ingénieurs vente systèmes

Un grand nom de l'informatique se doit aujourd'hui d'être connu par la qualité de ses produits autant que par la compétence de ses commerciaux. Aussi Rank Xerox leur donne-t-il les moyens d'être les interlocuteurs crédibles dont les entreprises ont besoin.

Confrontés très vite à la réalité des affaires, disposant des meilleurs atouts pour convaincre les décideurs, les Ingénieurs Vente Systèmes trouvent chez Rank Xerox un environnement ouvert à tous les talents, propice à toutes les ambitions.

Aussi à l'aise dans la négociation que dans le diagnostic des besoins, votre connaissance des technologies informatiques et des réseaux vous permettra de proposer aux professionnels des grandes entreprises des solutions performantes et d'étudier avec eux le mode de financement adapté.

De formation supérieure, vous avez une expérience des logiciels et des réseaux en environnement gros systèmes.
De tempérament commercial, ouvert au dialogue et désireux de partager votre expérience, vous souhaitez évoluer vers des responsabilités d'expertise ou d'encadrement.

Des postes sont à pourvoir à Paris, Strasbourg, Lille, Rouen, Nantes, Tours, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Lyon.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf. I LM 20, à Laurent Amelineau, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay sous Bois Cedex.

u n a v e n i r r i c h e d e t a l e n t s

MEDIA-SYSTEM

Promoviande

GROUPE PROMODES

Une des cinq premières entreprises françaises de transformation des produits carnés (abattage, désossage, fabrication de produits élaborés viande, charcuterie cuite). **1100 personnes - 1,8 milliard de C.A.** située *près de* **CAEN (CALVADOS)**, *recherche, dans le cadre de son* expansion, et afin de renforcer son équipe d'encadrement :

Ingénieur responsable entretien et travaux neufs

AM, ENSAIS, INSA, ENSM, etc...

Gestion et animation d'une équipe de 40 personnes.
Interlocuteur privilégié des Responsables de la Production dont il sera le *partenaire*, *il assurera* la gestion, l'organisation de l'ensemble de la maintenance des ateliers de production et la réalisation des travaux neufs de notre site.
Expérience de 3 à 5 ans indispensable.

Ce poste implique un goût pour le ***travail sur le terrain*** *et de fortes* ***capacités de communication.***
Pour contact tél. au 83.27.36.80 ou adresser lettre et CV détaillé sous référence 713 à

ADH CONSEIL BP 3679 - 54016 NANCY Cedex.

MEDIA-SYSTEM

SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

SAINT-GOBAIN

Au sein de la branche fibres de renforcement (5 000 p.), VETROTEX INTERNATIONAL à CHAMBERY, conçoit et met au point des procédés pour la fabrication et la première transformation des fibres de verre.

N° 1 en Europe, notre développement nous conduit à créer deux fonctions

un ingénieur fibrage (réf. 3905 LM)

Venez concevoir des ateliers de fibrage, depuis les dessins jusqu'à la mise en place dans nos usines, en Europe et ailleurs. Ingénieur généraliste débutant, vous aimez la planche et le DAO, le travail en équipe, en anglais et les déplacements.

un ingénieur BE expérimenté (réf. 3906 LM)

Devenez notre chef de projet "coupe sous filière". Vous créez procédé et équipements, les mettez au point et les installez en usines. Sur ce projet complexe et de longue durée, il vous faut esprit créatif, patience et talents de communication pour vendre vos idées.

Rejoignez une entité dynamique au sein d'un groupe performant.

Merci d'écrire à D. MARTINON
sous référence correspondante

ALEXANDRE TIC S.A.
94, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche :

Manager qualité
(Province)

Pour l'ensemble de nos agences et sites de province vous animerez les programmes Qualité, Productivité et Satisfaction clients.

Votre principale responsabilité sera, après analyse, de définir puis de suivre la mise en place de toutes les actions d'amélioration de la productivité.

De formation supérieure, une expérience de 10 ans dans des fonctions soit de support aux opérations soit opérationnelles et la pratique du management vous sont indispensables.

Ce poste est basé à Evry, il comporte évidemment de fréquents déplacements.

Adressez votre candidature, sous référence MON 601 à Anne CHEVALLIER -
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Nous sommes un important Groupe d'INGENIERIE.
Dans le cadre de notre développement dans le domaine Agro-alimentaire, nous recherchons :

LYON

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
INGENIEUR D'ETUDES SECTEUR BOISSONS
INGENIEUR D'ETUDES SECTEUR LAITIER

REIMS

INGENIEUR D'ETUDES BETON ARMÉ

Agés de 30/40 ans, vous possédez une expérience Industrielle ou Ingénierie dans les domaines cités, et souhaitez valoriser vos compétences et participer à l'expansion de notre Groupe.

Merci d'envoyer votre c.v. avec photo en précisant le poste et la ville *qui* vous intéressent à AXIAL (sous référence 8908) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

HUTCHINSON

Dans le cadre de la progression de ses activités, le département **PIÈCES de CARROSSERIE**, leader en France dans sa spécialité (moulage de pièces en polyuréthane), recrute :

Un ingénieur commercial réf. 6.12.1

Ingénieur diplômé, type mécanicien, il sera rattaché au Directeur du Département et aura pour mission de développer et de coordonner l'exportation. Son introduction dans le milieu automobile européen serait appréciée.
La pratique de l'Anglais et de l'Allemand est indispensable. L'Italien constituerait un plus.

Un ingénieur bureau d'études réf. 6.12.2

Responsable de service, rattaché au Directeur Technique, il assurera la coordination et la gestion des études, répartira les travaux, assurera l'étude complète d'un projet. Il sera responsable des devis et contacts techniques avec les clients et étudiera l'implantation d'un système C.A.O. La pratique de l'Anglais est indispensable, la connaissance de l'Allemand constituant un plus.

Un ingénieur production réf. 6.12.3

Ingénieur Mécanicien, il gérera un atelier de 60 personnes. Procédés techniques de haut niveau à fort investissement.
Il aura des qualités de management et devra être capable de participer à la définition de l'outil de production. Poste évolutif et ouvert vers d'autres fonctions. Débutant accepté.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à HUTCHINSON SNC -Département Recrutement - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

RBCG CARRIERES

Établissement à taille humaine - 170 collaborateurs - membre d'un puissant groupe financier international, nous intervenons sur les marchés pour la négociation des valeurs mobilières.
Pour notre département organisation et informatique, vecteur majeur de notre développement, nous créons le poste de

Responsable système-réseau-exploitation VAX

établissement financier

Rattaché au responsable du département, il a pour mission de couvrir, assisté de deux collaborateurs, l'ensemble des éléments techniques des systèmes d'information mis en œuvre :
- *exploitation et système, pour les matériels du constructeur Digital, VAX 8530, 6210, une dizaine de MICROVAX 2000 connectés sur un réseau ETHERNET*
- *réseau, gérant les accès aux serveurs de la profession, REUTER, RELIT, SDIB... et à ceux de l'entreprise, notamment des salles de marché, enfin à ceux relevant des sites internationaux du groupe.*

Pour cette création de poste, nous recherchons un ingénieur école, déjà confirmé dans son expérience des matériels Digital - VMS, DECNET, RDB... Nous lui proposons de rejoindre un des établissements leader des marchés financiers qui appuie son développement sur un accroissement et une sophistication permanents de ses moyens informatiques.

MDA.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8812.225 au cabinet M.D.A. 104, rue du Fg-St-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plein Champs

Responsable de groupe
Technologie composant

Cette importante société d'électronique, basée dans le sud de la France, recherche dans le cadre de son développement, le responsable du groupe technologie composant nouvellement créé. Il animera une équipe de cinq personnes et assurera le suivi budgétaire de son groupe. En relation étroite avec les services internes: conception de circuits intégrés, marketing, achat et assurance qualité, mais aussi avec les fournisseurs et clients de la société, ce groupe interviendra dans l'expertise et le choix de toutes les technologies composants. Nous recherchons, pour occuper cette fonction, un ingénieur grande école, ayant une expérience significative des technologies composants ayant été acquise, si possible, chez un fabricant de semi-conducteurs. Une personnalité ouverte et un tempérament de manager lui permettront, avec son équipe, de faire passer une réelle culture composant au sein de l'entreprise. Ecrire à M.H. FRANCO en précisant la référence A/T7265M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Analystes confirmés
Banque

Paris - Une banque d'affaires à taille humaine, filiale d'un très grand groupe bancaire, recherche dans le cadre de la réorganisation de son service informatique deux analystes confirmés. Placés sous l'autorité d'un chef de projet, ils devront mener à bien des projets concernant des produits bancaires les plus divers, depuis la phase de pré-étude jusqu'à leur mise en place, impliquant d'être en relation constante avec l'ensemble des utilisateurs. Ces postes ne peuvent convenir qu'à des candidats âgés de 26 ans minimum, de formation DUT, MIAGE ou équivalent, ayant acquis une expérience de l'ordre de 3 années de l'informatique de gestion en entreprise ou dans une SSII. La connaissance de l'environnement IBM 38 est nécessaire, celle du cobol serait un plus et un goût pour les méthodes serait apprécié. Ecrire à M de SOUZA en précisant vos prétentions et la référence A/R9469M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur d'études
Sécurité de systèmes

Paris - Cette importante société de services, filiale d'un grand groupe à vocation internationale, recherche, pour faire face au développement de sa nouvelle activité "Sécurité de Systèmes Militaires Spatiaux et Nucléaires", un jeune ingénieur d'études à fort potentiel. Au sein d'une équipe jeune et dynamique, il sera chargé de l'analyse technique de système et de l'évaluation de sa sûreté de fonctionnement, des analyses de risques et des évaluations probabilistes. En étroite relation avec le client, il formulera des propositions concernant la conception même du système, la spécification des essais et des procédures d'exploitation et de maintenance. Par ailleurs, il participera au développement commercial de l'activité et à la mise en œuvre de ses outils et de ses méthodes. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une grande école d'ingénieurs, électronicien ou électricien de préférence, ayant acquis si possible une première expérience réussie dans les domaines de la sécurité ou de la fiabilité de systèmes. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client, prière d'indiquer le nom des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Ecrire en précisant la référence B/5954M. (PA Minitel 36.14 code PA)

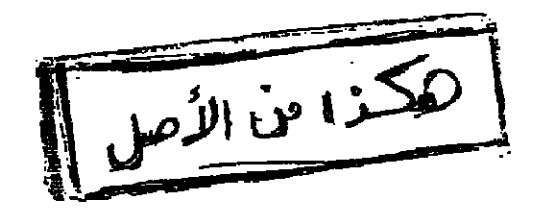


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DES HOMMES "CLEFS" POUR DES TECHNIQUES QUI DEVIENNENT STRATEGIQUES

EXIGEZ LA REUSSITE

Bénéficiant tout à la fois d'une structure décentralisée à dimension mondiale et d'une réelle maîtrise de l'ensemble des techniques de Télécommunications, notre entreprise est à même d'assurer une efficacité d'action immédiate tout en menant une politique d'innovation orientée vers le moyen et le long terme.

Exiger la réussite c'est traduire en toute légitimité votre volonté, qui est aussi la nôtre, d'être les principaux acteurs d'un nouvel espace de développement technologique, dans le cadre de la création d'une filiale.

INGENIEUR
RESEAU SPECIALISTE DEC ET DES CONNEXIONS HETEROGENES

Réf. RD/M

Ingénieur ou universitaire, votre expérience de 4 à 5 ans acquise dans la mise en oeuvre des produits réseau DEC vous a permis d'acquérir une bonne connaissance de DNA/DECNET et des interfaces avec les autres types de réseau.
En rejoignant une équipe système traitant du réseau SNA vous serez amené à travailler aussi sur convertisseurs de protocoles et convertisseurs synchrones/asynchrones.

INGENIEUR
SYSTEME ET RESEAU

Réf. SR/M

Vous intervenez dans un environnement IBM/MVS, AVEC VTAM, NCP, XI + NPSI, GTM/OSI et vous coordonnez les interventions d'une équipe système, chargée d'assurer le support d'un réseau. Agé d'environ 30 ans et de formation supérieure (école d'ingénieur ou universitaire), vous possédez une réelle expérience sur IBM vous permettant d'assurer un rôle d'encadrement. La connaissance de VM est également souhaitée.

INGENIEUR
EN TELECOMMUNICATIONS

Réf. IT/M

Au delà de votre *formation supérieure (école d'ingénieur ou universitaire), vous possédez une solide* expérience d'au moins 5 ans, acquise dans les équipements liés aux télécommunications. Celle-ci vous assure de réelles connaissances des modems, multiplexeurs, des équipements X 25, des fibres optiques et les services fournis par les P.T.T.

Pour ces 3 postes basés en proche banlieue ouest de Paris, vous êtes disponible pour de courts déplacements à l'étranger et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi sous le numéro 7147 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*

CONTESSE

---

ingénieur de projet

PARIS



Société française à vocation internationale leader sur son marché, réalisant des biens d'équipement pétroliers, recherche un *INGENIEUR DE PROJET.*

Généraliste, formation Grande Ecole à dominante Mécanique ou Génie Industriel, 28/32 ans, *au moins 3 ans d'expérience dans l'industrie* pétrolière ou l'ingénierie. Parfaitement bilingue Anglais.
Mobile, disponible, esprit d'équipe, rigueur, organisation.

L'habitude du maniement des contrats de sous-traitance en langue anglaise, du suivi budgétaire, de l'utilisation de l'informatique seront des atouts appréciés.

Au sein du groupe "Projets", après une période probatoire et une formation aux flexibles, il aura la responsabilité complète des projets qui lui seront confiés et sera garant de leur réalisation en maîtrisant les 3 critères essentiels : qualité, délais et coûts.

Déplacements en France et à l'étranger. Evolution intéressante pour un candidat de valeur notamment en expatriation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7268-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, *75010 Paris qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

JEUNE INGENIEUR

Nous sommes la filiale française performante (progression de 20% par an) d'un important Groupe international fabricant des produits pharmaceutiques de haute technologie.

Un très important programme d'investissements est planifié sur les *4 prochaines années pour faire face au développement d'activités propres* et au transfert d'activités nouvelles.
Dans ce contexte, nous recherchons notre

RESPONSABLE AUTOMATISME

Rattaché au Responsable Production, il assure la responsabilité des **performances et de la productivité du Parc Machine :**
- réglage et automatisme : définition, organisation et suivi des travaux de réglage des automatismes de production et logistique.
- projets d'automatisme : définition et mise en place dans les secteurs Fabrication, Conditionnement et Logistique.

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN, il a une première expérience "automatisme" (BE, *méthodes, fabrication, maintenance*) dans un domaine d'activité proche.

Nous recherchons des candidats à forte personnalité et potentiel pour évoluer vers des fonctions élargies.
Le poste est situé à 60 kms au Sud-Ouest de Paris (proximité Rambouillet)

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. SPE/11 M - KEY MEN - 2 avenue de Paris - 45000 ORLEANS.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Votre compétence, c'est notre satisfaction-client.

INGENIEUR D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Classé n°1 par DATAPRO en satisfaction clientèle sur le marché français des constructeurs, la Division Technique Hewlett-Packard participe activement à notre démarche de qualité totale et développe l'activité support matériel, logiciel et réseau auprès de nos clients.

De formation supérieure en électronique ou en informatique (INSA, ENIB, ESEO, ISEN, ISEP,...) vous êtes débutant avec peut-être une première expérience de l'assistance technique.

Interlocuteur privilégié de nos clients, vous assurez tout au long des différentes étapes (préparation du site, installation, maintenance) un service performant et rapide.

Face au problème -sur matériel ou système- vous solutionnez ou diagnostiquez et n'avez qu'un souci : accroître la satisfaction de vos clients.

Formé sur des matériels de haute technologie, vous devenez rapidement un spécialiste et développez une expertise dans des domaines porteurs :
Réseaux, Bureautique, GPAO, CAO...

Au sein d'HP, vous pourrez évoluer vers d'autres fonctions : Support Technique, Laboratoire, Management, Vente... Où cette première expérience constituera un plus appréciable.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

De nombreux postes sont à pourvoir sur toute la France.

Merci d'adresser votre candidature avec photo, sous réf. CEO/02/MO, à Hewlett-Packard France, Etablissement Commercial, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.
Télécopie : (1) 60.77.53.91.



CENTRE TECHNIQUE PROFESSIONNEL
recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

La mission :
- définir la politique scientifique du Centre et en suivre l'activité,
- définir la politique d'investissements,
- gérer les ressources humaines.

Les moyens :
- *une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau.*

Le profil du candidat :
- ingénieur Grande Ecole de 40 ans environ ayant une bonne expérience en Gestion Scientifique et Technique dans les domaines : microtechnique, microélectronique, *mécanique, spatial,* avionique, matériau.

L'anglais est indispensable. Le poste est situé dans une grande ville universitaire de Franche-Comté.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 32040 à CONTESSE *PUBLICITE 20,* avenue de l'Opéra, *75040* Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Notre société, intégrée à un groupe industriel international de premier plan, conçoit et réalise des équipements destinés principalement au marché de l'aéronautique. Ces équipements fonctionnent grâce à un ensemble complexe de systèmes informatiques et électroniques dont nous assurons la conception, la réalisation et l'intégration.

Ingénieurs Informaticiens
(Réf. D.1771.88)

Nous vous confierons la réalisation de nos logiciels. Diplômé d'une grande école d'ingénieur **(X, CENTRALE, ESE, ENST, ENSIMAG...)**, vous êtes débutant ou possédez une première expérience acquise dans un environnement industriel où vous avez appris à maîtriser différentes techniques *informatiques appliquées à la recherche ou à l'industrie* (Fortran, langage C/Unix, etc...)

Ingénieurs Electroniciens
(Réf. D.1772.88)

Nous vous confierons des études et le développement de systèmes en électronique numérique rapide appliquée à la génération synthétique d'images. Diplômé d'une grande école d'ingénieur, option électronique **(ESE, ENST, ENSERG, ENSEEIHT,...)**, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.

La taille des projets que nous conduisons, la performance de nos outils (matériels et logiciels) et notre envergure internationale sont les garants d'une progression de carrière motivante. Ces postes sont basés en banlieue ouest.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil Critère, 12, rue Pergolèse 75116 Paris.



LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Société prestataire de services, première dans sa branche, filiale d'un des tout premiers groupes français
(activité triplée en 10 ans, 600 personnes, CA de 230 MF)
renforce son équipe de cadres pour aborder une nouvelle phase de son expansion.

Jeune ingénieur

Responsable de projets centrés sur l'amélioration des méthodes, la logistique et le lancement de nouvelles prestations, vous aurez pour mission de contribuer à leur élaboration et leur mise en place sur le terrain.

Ingénieur *généraliste, vous êtes débutant ou avez une* première expérience qui vous a permis de mettre en oeuvre votre créativité, votre esprit d'analyse et votre sens de l'organisation.
Vos aptitudes et votre goût pour la formation seront un atout important pour la réussite de vos missions.
Le poste est basé à Paris, mais implique des déplacements fréquents en province.
Veuillez adresser lettre man., CV détaillé et rémunération souhaitée sous la réf. 7078/M à Eric de CABROL à Sélé-CEGOS, 204 Rd Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE

sélé CEGOS

Membre de Syntec



SECTEURS DE POINTE

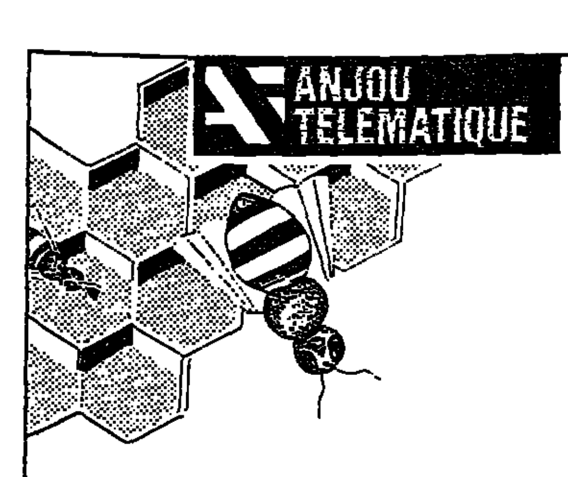
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des g ndes ambitions.



Architectes de l'informatique, nous investissons dans l'évolution des techniques de pointe liées à la conception et au développement d'architectures de communication. Notre croissance est accélérée par la progression technologique constante de notre groupe qui compte *plus de 1 500 sociétés.*

INGENIEURS TELECOM

Filiale informatique du groupe **GENERALE DES EAUX, ANJOU TELEMATIQUE** offre le dynamisme, la jeunesse, la souplesse d'une équipe de 120 professionnels, l'opportunité de vous investir concrète*ment dans des projets Telecom-Réseaux.*

Vous vous appuyerez sur l'acquis technique d'une société qui fait de l'informatique distribuée son métier.

S'IDENTIFIER AUX GRANDS ARCHITECTES ET CONSERVER SON NATUREL.

***Ingénieur ou Universitaire de formation* ENST, SUPELEC, INT ou DESS *télé-informatique*,** nous saurons vous donner des responsabilités :

- Vous possédez un ou deux ans d'expérience : rejoignez-nous dans un rôle de concepteur et de réalisateur.
- Vous possédez quatre ans d'expérience ou plus: devenez le conseil en communication de notre département Réseaux et Systèmes.

Nous avons confié ce recrutement à notre Conseil :
Franck MUSSAT - **CITCOM Sélection.**
Il traitera votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en toute confidentialité.

CITCOM *Sélection*
Groupe Telesystemes
CITCOM SELECTION - 7, RUE SARRETTE - 75014 PARIS - TEL : 43.21.83.61

HCAP

Recherche débutants délibérément



1. Vous venez d'achever vos études d'ingénieur, vous êtes diplômé d'une grande école, ou universitaire du 3e Cycle.
Trouver un emploi n'est pas, pour vous, un problème. Mais le plus souvent vous vous heurtez à l'exigence d'une première expérience.
SEMA GROUP n'a pas peur des débutants, car nous sommes passés maîtres dans l'art de vous former et de vous intégrer, c'est-à-dire d'adapter vos connaissances et vos aspirations aux métiers de l'informatique.

2. Nous avons un plan pour vous :
D'abord un stage de formation, puis une intégration dans nos équipes pour participer au développement des systèmes d'information.

3. Ensuite ?
Toutes les opportunités de carrière que peut offrir un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique travaillant avec tous les secteurs de l'économie.

Pour prendre contact merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence MCB6 à Pascale de Larroche,
Direction de la Gestion Opérationnelle des Ingénieurs, 16-18 rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

SEMA GROUP

dièse



TURBOMECA

UN GRAND MOTORISTE !

Société aéronautique-située dans les Pyrénées Atlantiques-conception et fabrication de turbines de petite et moyenne puissance - 4000 personnes - 2 Milliards de CA. Nous investissons dans les HOMMES, la RECHERCHE, et l' INNOVATION.
Pour nos projets en coopération internationale, nous recrutons :

INGENIEUR EN CALCUL DES STRUCTURES

Réf. ICS 01. *Débutant* ou possédant quelques années d'expérience, vous avez une formation Grande Ecole à dominante mécanique. Au sein du service Résistance Des Matériaux, *vous participerez* à la conception et au suivi des turbomachines aéronautiques et industrielles. Vous utiliserez les outils de calculs les plus performants pour le dimensionnement et la prédiction des *durées de vie*. Ce poste nécessite le goût du travail en équipe, et exige *la maîtrise de l'anglais.*

2 INGENIEURS AERODYNAMICIENS

Réf. IA 02. De *formation* Ingénieur (SUP AERO - CENTRALE - ENSAM ou équivalent) débutants ou confirmés, vous avez un goût affirmé pour les travaux de recherche et justifiez éventuellement d'une *spécialisation* en aérodynamique des compresseurs. Au sein de notre équipe d'ingénieurs, spécialistes en ce domaine, vous participerez à des études aérodynamiques allant de la conception à la validation expérimentale. Pour ces postes, des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'Etranger. L'anglais est indispensable.

Dans le cadre de la réalisation du moteur, le MTR 390 associant LA FRANCE (nous-mêmes) LA RFA (M.T.U) et LA GRANDE-BRETAGNE (ROLLS ROYCE)

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Réf. CPI 03. Ingénieur ou équivalent, vous avez une expérience de 7 à 8 ans dans l'informatique de gestion, et la connaissance des grands systèmes IBM (MVS - CICS - DL1). *Rompu à la conduite* de projets informatiques, vous serez chargé de la constitution de la base des données techniques, en collaboration avec nos partenaires dans le respect des normes internationales. L'anglais courant est impératif, l'allemand souhaité. Prévoyez de fréquents voyages de courte durée en Allemagne et Grande-Bretagne. Mission de 2 ans, renouvelable.

INGENIEUR INTERFACE DE PROGRAMME

Réf. IIP 04. Votre formation généraliste d'ingénieur vous permettra d'intervenir avec aisance dans les domaines suivants : études, développement, production, essais. Basé à MUNICH, vous assurerez l'interface pour nous représenter, coordonner les travaux entre partenaires et être le garant du bon fonctionnement de l'avancement du projet. Vous serez néanmoins sous la responsabilité de l'ingénieur chargé du programme. Des qualités relationnelles et de contact sont indispensables ainsi que la maîtrise de l'allemand et de l'anglais.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Réf. IE 05. Diplômé ingénieur, vous disposez de préférence d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine des logiciels. En équipe, vous participez à la conception et au développement de logiciels de haut niveau (critiques) destinés à la régulation. La connaissance des langages (PASCAL - ADA - C) sera appréciée. L'anglais est impératif, l'allemand souhaité. Prévoyez de courts déplacements en Europe.

INGENIEUR METALLURGISTE

Réf. IN 06. Débutant ou avec quelques années d'expérience vous serez chargé au sein du département "Matériaux et Techniques Associés" :
- de la recherche et du développement appliqués au contrôle par ultrasons en vue de la caractérisation des matériaux
- de l'intégration des acquis techniques au contrôle des fabrications.

Les connaissances professionnelles en informatique (langage FORTRAN, Assembleur) et contrôles non destructifs sont indispensables. Anglais impératif.

Merci d'adresser vos dossiers de candidatures en précisant la référence du poste choisi (lettre manuscrite, CV, photo) à :
TURBOMECA - Service Ressources Humaines M. Philippe DUCAMP - BORDES - 64320 BIZANOS.

P.A. Service



Société de Service et d'In ierie en Informatique (1200 collaborateurs au rd'hui, dont 85 % d'ingénieurs), partenaire n groupe industriel international, nous avons progresser dans un univers de technologies de nte et de compétition.

INGENEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Do t, Dea et maîtrise, que vous soyez débutant ou ayez une emière expérience, vous recherchez une activité riche diversifiée. Motivés, vous souhaitez de l'autonomie et la re sabilité de vos projets. Vous apporterez vos compéte , votre fougue dans les domaines que nous développons :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- traitement du signal
- intelligence artificielle
- éseaux et télématique
- formatique industrielle
- ystèmes d'information
- ystèmes de gestion de ases de données.

Prenez votre esso c-nous.

Merci d'adresser votre CV + pho prétentions sous réf. 406
315, Bureaux de la Colline - 3 Saint-Cloud Cedex.

SYSCA SEL TION



Institut Français de Recherche pour l' itation de la Mer
recherche un

Ingénieur sys me GCOS7

pour son centre de BREST

- débutant ou première expérience
- Grande Ecole ou Universitaire 3èm le

FONCTION :
le candidat est appelé à devenir le ponsable de l'évolution et de l'exploitation d'un système GCOS7, ordinateur BULL DPS7000.

Dans le *contexte du Réseau Télé rmatique IFREMER, il devra* maîtriser et optimiser les logiciels de e : TDS, IDS2, IQS, DSA, ainsi que les outils de *comptabilité et de g n des ressources du système.*

Il devra étudier et mettre en place d uveaux progiciels et assurer la formation et l'assistance des équipes éveloppement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + + prétentions à :
IFREMER - Service du Personnel
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.



ORG. - Pierre Lichau

ALSTHOM C USOT RAIL



Rejoignez notre uipe "Calculs"

Nous sommes une entreprise de m iels ferroviaires de haute technologie (bogies TGV, tramways

Pour renforcer notre pe d'ingénieurs,
nous recherchons Universitaire

(Maîtrise ou Docto t de Mécanique),

débutant ou pre expérience.

Rattaché à notre Chef de Service R , et en liason permanente avec notre B.E., vous serez chargé des ls de dynamique ferroviaire.
Vous utiliserez des **outils informati très performants.**
Vous possédez de solides connaiss s en mécanique (en particulier en dynamique des systèmes) et de es bases en analyse numérique et asservissements.
Vous souhaitez vous investir dans u treprise performante et de *haut niveau te ologique.*

Merci d'adresser votre dossier c ndidature à notre Conseil :
Denis Billebeau s/réf. DB 1 6, *Route de Moneteau*
BP 303 - 8950 UXERRE.

ALSTHO



CONTESSE

BCEOM



Société Fr çaise d'Ingénierie
Pour renforcer e service hydraulique, nous recher s pour Montpellier :

HYDRAU ICIEN
FLUVIAL

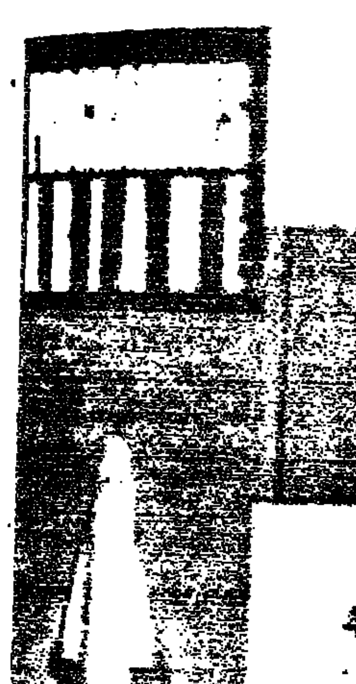
Nous attendons les candidatures génieurs (Ecoles Hydrauliques GRENOBLE ou TOULOUSE) **con nés** (5 ans d'activité en B.E. minimun), et **disponibles rapid nt.**

Prière d'adresser lettre *manuscrit* C.V. + *photo s/réf. 88/81 à*
J.M. GLASMAN (D.R.H) **BCEO** 15, *square Max-Hymans*
75741 PARI edex 15

ORG. - Pierre Lichau

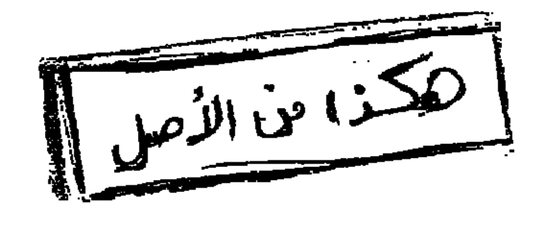






SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



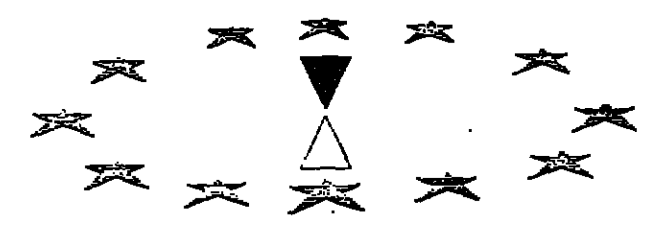
هكذا من الأصل



Le Monde, **point de rencontre desrandes ambitions.**

LA RADIOTELEPHONIE EN EUROPE

IL Y A DES PERSPECTIVES DANS LESQUELLES IL FAUT SAVOIR S'INSCRIRE



PERSPECTIVE EUROPE : c'est le projet d'entreprise de l'équipe d'ALCATEL RADIOTELEPHONE. Déjà leader en France dans des marchés de haute technologie très concurrentiels. *ALCATEL RADIOTELEPHONE poursuit son développement en Europe et dans le Monde en s'appuyant toujours sur sa passion* de communiquer.

Pour notre Direction Opérationnelle, chargée de développer des systèmes de télécommunications, nous créons de nouveaux postes :

INGENIEUR D'AFFAIRES SECURITE CIVILE

La Sécurité Civile nécessite des systèmes de Télécommunications modernes et performants associant l'informatique à la radiotéléphonie.
De l'appel d'offre à l'achèvement des travaux, de la conception à l'installation du système, assurer la maîtrise d'oeuvre complète d'affaires nécessite une solide formation technique et des compétences réelles en informatique.
Mobile, entrepreneur et autonome, venez partager avec nous la passion de communiquer. (Réf. 12.07)

INGENIEUR PROJETS-AFFAIRES FRANCE et EXPORT

Au sein de la Division des Systèmes à valeur ajoutée, nous étudions et *réalisons des projets variés au plan européen et international.*
Concevoir des solutions "clés en main" pour la communication chez nos *prospects et clients, coordonner la réalisation des projets, gérer les contrats* et former les utilisateurs : telles sont les missions qui vous seront confiées. *Ingénieur de formation*, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle technique, vous maîtrisez l'anglais et souhaitez évoluer vers des fonctions plus généralistes.
Mobile, entrepreneur et autonome, venez partager avec nous la passion de communiquer. (Réf. 12.08)

Les Consultants de A.I.R. étudieront le dossier de candidature que vous leur ferez parvenir (C.V. + *lettre manuscrite + photo + prétentions de salaire) en précisant* la référence choisie : **A.I.R. : 93, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS**



RADIOTELEPHONE

L'EUROPE EN PERSPECTIVE

HCAP



concevoir des bases dedonnées relationelles

Rejoindre un univers de techogie de pointe et de compétition, *c'est ce que vous proje SYSECA.*

Nous recherchons les RESPCSABLES d'importants projets «bases de données».
*Vous concevez et définissez ; bases de données relation*nelles ainsi que les systèmes tsactionnels qui leur sont liés.
Vous encadrez et animez déquipes de 6 *ingenieurs* et gérez le projet.
Nous comptons sur vos coiétences en architecture de SGBD et systèmes d'informa, vos apports méthodologiques (MERISE) et techniqueconnaissance ORACLE, INGRES...)

Nous vous offrons le cadre éutif d'une grande SSII.

Postes basés en région paenne, à Brest et à Toulon.

Merci d'adresser votre canlature *sous référence* 405
315, Bureaux de la Colline - 213 SAINT CLOUD CEDEX.





Spécialiste de dimension internationale dans le domaine des études et réalisations d'équipements électriques recherche dans le cadre de son développement.

DES INGENIEURS D'AFFAIRES DEBUTANTS

De formation ingénieur, vous souhaitez allier la mise en œuvre de vos compétences techniques et des aptitudes pour la fonction commerciale. Vous participerez *au développement de notre activité TELECOM dans le domaine des* réseaux informatiques et contribuerez à la promotion de notre savoir faire dans ce secteur.

UN CHEF DE PROJETS AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

ENSIEG, SUDRIA, ISEN, IDEN, vous avez 3 à 5 ans d'expérience, une bonne *connaissance du marché des automatismes, des systèmes numériques de contrôle commande*, des superviseurs sur micro et mini calculateurs. De la réponse *aux appels d'offre à la mise en service*, vous participerez au suivi commercial et technique des affaires en cours.

Disponibles et motivés, vous souhaitez rejoindre un environnement évolutif et dynamique, adressez votre dossier de candidature à :

ENTREPRISES SAUNIER DUVAL
DPRH - Monsieur FRANCART
250, route de l'Empereur
92500 RUEIL MALMAISON

CONTESSE

LA DIRECTION DES LANCEURS DU CN A EVRY (91) RECHERCHE



4 INGENIEURS GRANDES EOLES ETUDES ET DEVLOPPEMENT

dans les activités suivantes :

Etudes de trajectoires eperformances.
2 postes à pourvoir. (Réf. 88/DLA/35).

Développement de logicls embarqués et des moyens de simulatic associés.
1 poste à pourvoir. (Réf. 88/DLA/41).

Pour ces 3 postes, une expérience de 23 *ans en études* et simulations avec pratique de l'informatiq est nécessaire. Vous travaillerez au sein de petites équipes erlation étroite avec les *industriels* et les centres de *recherche* ccernés.

Etudes et essais des circits hydrauliques
des lanceurs Ariane et du planeur hypenique Hermès. De formation mécanique, cet ingénieur assurera ces ronsabilités auprès des industriels participant à ces programmexpérience de 2 à 3 ans souhaitée. (Réf. 88/DLA/37).

Les candidatures sont à adresser avec Cet photo sous la référence choisie à *Monsieur le Chef du Départemt* Personnel du Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.

Consultation de l'ensemble des postes offerts par le Centre Spatial d'Evry sur **Minitel 3615 code CNESPACE.**



CTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

les compétences du futur

MEDIA-SYSTEM



Vendre de la high tech en Europe

Nous sommes la première société française en instrumentation scientifique et en équipement de recherchour la micro-électronique. 80% du CA est réalisé hors de France, en particulier en Europe, aux USA et au JAPON. La division **RIBER**, spécialisde l'ultra-vide, leader mondial des équipements de recherche pour la micro-électronique recherche pour son département semi-conducteunt matériaux avancés un ingénieur des Ventes notamment pour l'Europe. Ce département conçoit et fabrique des *systèmes d'épitaxie (MBdont l'application principale est* la réalisation de nouveaux semi-conducteurs pour l'industrie électronique. Nos clients sont les plus pstigieuses entreprises de micro-électronique et *nous nous flattons d'avoir le plus grand parc au monde de réacteurs* MBE. Nous *soaitons confier à un ingénieur la* commercialisation de ces matériels sur l'Europe. Rattaché au responsable marketing, ce collaborateur déloppe les ventes en liaison étroite avec *nos filiales et notre réseau d'agents. Pour réussir à ce poste, il est nécessaire d'avoir* une formation ientifique (ingénieur grande école, thèse de 3ème cycle, DEA matériaux), une première expérience réussie de la vente de produits de hautechnologie, de préférence dans le *secteur des semi-conducteurs*. La pratique de l'anglais est indispensable. Ce poste basé à **Rueil Malmaiso**nécessite des déplacements (40% du temps de travail). Nous souhaitons engager un ingénieur désireux de participer à un défi technologique, cœur même de l'innovation dans le *domaine des nouveaux matériaux*, capable de réaliser avec autonomie et implication la mission confiée. Notdéveloppement international est le meilleur garant des opportunités de carrière que nous pouvons offrir à notre futur collaborateur.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la rrence 901.88 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

sanofi
ELF BIO RECHERCHES

PROVENCE

IMPORTANT SITE INDUSTRIEL DE CHIMIE FINE

recherche

Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat – (Réf. ORC)

Intégré au sein d'un laboratoire de recherche en synthèse organique, il/elle contribuera à la découverte et à l'élaboration de nouveaux procédés de fabrication de principes actifs pharmaceutiques. Très rapidement, il/elle sera amené(e) à diriger une petite équipe de recherche.

Ce poste s'adresse à un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ingénieur + Doctorat) ou Docteur d'Etat en chimie.

Ingénieur chimiste – (Réf. SCR)

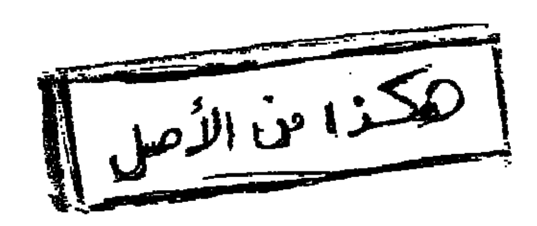
Intégré au sein d'une équipe de développement chimique, il/elle sera chargé(e) de prendre en charge la préparat. d'étalons analytiques par synthèse organique. Il/elle animera une équipe de deux techniciens chimistes. Une première expérience en chimie organique est souhaitable.
Ce poste s'adresse à un ingénieur chimiste.

Dynamisme, rigueur, créativité sont les qualités recherchées *pour tenir ces postes avec succès.*

Adresser lettres de candid. + C.V. + photos s/nº 8 029 à : LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'excellence industrielle pour nos futurs responsables de projets

INGENIEUR PROCEDES ET ORGANISATION INDUSTRIELLE

De formation à dominante mecanique, vous serez charge de :
- definir, justifier, mettre au point nos nouveaux équipements
- optimiser nos equipements en termes de performances, flexibilité, qualite, fiabilité
- optimiser nos flux matières.

INGENIEUR QUALITE

Responsable de l'assurance qualité d'une de nos lignes de produits, vous devrez :
- mettre en place les outils de gestion (SPC, qualité à la source, *relations clients-fournisseurs*)
- optimiser l'utilisation de ces outils.

INGENIEUR ORGANISATION ET SYSTEMES

Dans le cadre d'une harmonisation des systèmes d'information, votre mission sera de :
- finaliser la mise en place de notre système de gestion de production (GPAO)
- développer et mettre en place des applications de *micro-informatique.*

Conscient de l'importance des contacts humains dans une usine, vous voulez intégrer une équipe dynamique au sein d'une société de dimension internationale qui peut vous offrir de bonnes perspectives d'evolution.
Pour ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo, à 3M FRANCE, Service Recrutement, Avenue Boulé, 95250 BEAUCHAMP.

L'enthousiasme

3M



INGENIEUR D'AFFAIRES
RENNES

ICL, c'est plus de 710 MF de CA en France, plus de 13 MMF dans le monde et un taux de croissance de 11 %.

A 30-35 ans environ, de formation ingénieur ou équivalent, bilingue anglais, vous avez une expérience de 5 à 6 ans chez un *constructeur ou dans une SSII.*

Aujourd'hui, vous voulez remporter les défis et partager les succès d'un grand constructeur.

Responsable d'une clientèle de grands comptes, de PME/PMI et d'industries, vous supervisez tous les aspects des projets (du cahier des charges aux études de faisabilité et aux choix techniques).

Une mission passionnante et polyvalente qui vous permettra d'exploiter à fond votre connaissance de l'entreprise et de ses fonctionnements, votre sens de l'analyse, votre parfaite maîtrise des produits. *Il vous faudra élaborer et négocier des solutions financières et économiques auprès des Directions Générales et Financières notamment.*

Pour réussir, vous bénéficierez de l'appui de nos techniciens, d'une formation en Angleterre et en France et de l'opportunité de saisir de réelles évolutions de carrière.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite et C.V. s/réf. AD/33/LM, à ICL - Elisabeth LOYE - 24, avenue de l'Europe - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

MEDIA 84

ICL

A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE



PARIS

La qualité et la notoriété des biens d'équipement pétroliers que nous réalisons depuis plus de 15 ans confortent notre avance face à nos *concurrents. Soucieux de les maintenir, nous renforçons notre équipe* commerciale "Zone Europe" en recrutant un INGÉNIEUR DE VENTES.

*Vous assurerez la commercialisation et la vente de nos "produits" hau-*tement techniques.

Chargé de la prospection, de la négociation jusqu'à la signature du contrat, vous serez garant des prix de vente et de la cohérence des choix techniques en accord avec les services concernés. Vous visiterez fréquemment vos clients, en particulier les Compagnies Pétrolières.

Votre profil : Ingénieur Grande Ecole à dominante Mécanique, 30/32 ans, parfaitement bilingue anglais, 5 ans d'expérience dont 2 au moins dans des fonctions commerciales et si possible dans l'industrie pétrolière offshore, utilisateur de l'informatique, bon stratège, sachant communiquer, convaincre, rédiger en Anglais.

Evolution intéressante pour un candidat de valeur. Expatriation possible dans le futur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7280-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

elecma

Implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), ELECMA Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes capables de fonctionner dans l'environnement sévère des moteurs et véhicules aérospatiaux. Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays.

Nous recherchons, pour notre Centre de **SURESNES**

INGENIEURS D'ETUDES
ELECTRONIQUE, LOGICIEL, TECHNOLOGIE

Débutants ou avec une première expérience, ils seront intégrés dans des équipes de spécialistes utilisant les technologies les plus avancées.

Ils prendront rapidement en charge l'étude et le développement de matériels sol ou embarqués complexes.

Merci d'adresser votre candidature avec vos prét. sous référence M/JB 11 à SNECMA - Département Encadrement - 2, Bld Victor 75724 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

Groupe **SNECMA**

Chimie analytique

Laboratoire professionnel de l'AGRO-ALIMENTAIRE (région parisienne) — de notoriété et de compétence reconnues — offre à un

INGENIEUR EXPERIMENTE

sur les techniques de Chromatographie en phases *gazeuse et liquide, de développer et mettre en place* des techniques analytiques et de piloter des programmes de recherches.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. en indiquant votre rémunération actuelle, sous référence RC 8084/142 à

ALLIANCE Hommes & Entreprises
70, rue Douy Delcupe
93100 Montreuil
Fax 48.59.23.41
SPECIFICATIONS DU POSTE SUR MINITEL 3615 CODE ICA



AÉROPORT INTERNATIONAL DE LYON

recherche pour Satolas

INGÉNIEUR T.P.

- Dans le cadre du programme Travaux publics lié à la libération des emprises T.G.V., sera chargé d'études, appels d'offres, conduite et suivi de chantiers d'infrastructures, bâtiments, V.R.D.
- Dans le cadre d'opérations export, sera susceptible de participer à des missions similaires sur d'autres aéroports étrangers.

Le candidat sera Ingénieur T.P. ou Ingénieur A.M., INSA, spécialisé en T.P.

Il aura une solide expérience professionnelle de 15 ans mini et une bonne pratique de l'anglais parlé.

Contrat à durée déterminée, susceptible d'être transformé en contrat à durée indéterminée.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à C.C.I.L., B.P. 113, *69125 LYON Satolas Aéroport.*

A la pointe de la technologie avec un grand du semi-conducteur

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS, né du regroupement de deux grands Groupes, se place désormais au 2ème rang européen et au 13ème rang mondial sur le marché du semi-conducteur. Le site industriel de Grenoble (1200 personnes) est l'un des centres stratégiques de notre Groupe.
Parce que nous avons conscience que le "packaging" est l'une des étapes fondamentales dans notre technologie et que les produits du futur seront de plus en plus complexes, *nous renforçons nos équipes par la création de plusieurs postes.*

INGENIEURS PROJET,
RESPONSABLES DU DEVELOPPEMENT DE BOITIERS

En fonction des exigences du marché, vous assurez la définition des fonctionnalités des nouveaux produits et êtes responsable du planning et de la coordination des tâches. Vous bénéficiez du support des Ingénieurs Procédés et d'une équipe de 70 personnes pour une production complètement automatisée. (réf. IP/8).

INGENIEURS PROCEDES

En tant qu'expert, vous définissez la solution technologique la mieux adaptée à chaque nouveau boitier en prenant en compte les caractéristiques fonctionnelles attendues, la fiabilité, le prix de revient, l'automatisation complète. (réf. IP/9).

Ces postes s'adressent à des ingénieurs généralistes de formation (option physique, chimie, matériaux, mécanique, électricité) ayant 3 ans environ d'expérience dans un environnement de microélectronique (technique d'assemblage). La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions (sous réf. choisie) à SGS-THOMSON MICROELECTRONICS, Christiane Roche, 7 av. Galliéni, 94250 Gentilly.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

MEDIA-SYSTEM

Laboratoire du CNRS implanté au CNET (Centre national d'études des télécommunications) Issy-les-Moulineaux, 92

recherche

UN INGÉNIEUR

(même débutant) pour participer à la réalisation d'une expérience spatiale (lancement prévu en 1995). Intégré dans un groupe de coordination technique d'un consortium international, il aura la responsabilité de l'étude, de la réalisation et de l'exploitation du système de tests de l'expérience réalisée par le consortium. Connaissances en électronique et informatique temps réel souhaitées.

Ecrire sous n° 8032, le Monde Publicité, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.







venez bâtir le futur avec le Centre Industriel et Technique du Groupe Ciments Français

Soucieux d'apporter une aide technique efficace aux unités de production du Groupe et d'anticiper sur les matériaux de l'avenir et les outils pour les fabriquer, le CITEC renforce ses structures et recherche :

Département ETUDES ET DEVELOPPEMENT MATERIAUX Réf. 5456

INGENIEUR CHIMIE DU CIMENT
INGENIEUR APPLICATIONS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

Chimiste de formation, vous avez une expérience en recherche appliquée et développement acquise dans notre métier. Vous savez donc travailler concrètement au service de l'industrie, avez le sens de l'équipe, des capacités de management. Enfin, votre anglais est usuel.

Département ETUDES ET AMELIORATION DE PROCEDES Réf. 5458

2 INGENIEURS PROCEDES

Vous avez une formation grande école ou universitaire en thermique, combustion, génie chimique, broyage, mécanique des fluides ou environnement, ainsi qu'une expérience industrielle des procédés continus, de l'énergie ou de la transformation des matières premières.

L'anglais courant est indispensable, l'espagnol est un plus.

Département ELECTRICITE CONTROLE COMMANDE DE PROCEDES Ref. 5457

INGENIEUR DISTRIBUTION ET AUTOMATISMES
INGENIEUR MESURES ET REGULATION

De formation SUPELEC, IEG, ESME ou équivalent, vous avez une experience en automatisme ou en mesure et regulation dans l'industrie lourde, parlez l'anglais et/ou l'espagnol.

Département INGENIERIE Ref. 5459

2 INGENIEURS PROJETS

De formation généraliste type A & M, Centrale ou équivalent, vous avez une expérience en Ingénierie dans l'industrie lourde : conception, dimensionnement, achat, mise en route, gestion et suivi de projets importants.

Vous parlez l'anglais, si possible l'espagnol.

Pour tous ces postes, les déplacements sont indispensables tant en France qu'à l'étranger. Il est également envisagé dans certains cas une installation de 2 a 3 ans en Amérique du Nord.

Nous privilégierons les hommes d'expérience confirmée (10 ans) mais ferons volontiers confiance a de jeunes ingénieurs à potentiel.

Nous sommes situés aux TECHNODES près de MANTES (78), nouveau site technologique du groupe a l'image de nos ambitions.

Merci d'adresser rapidement C.V. + lettre manuscrite sous réf. choisie à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS



Ressources & Développement



6, rue Casimir Delavigne - 75006 Paris.

DIGITAL, leader mondial des réseaux informatiques et des systèmes intégrés d'information, recherche pour son Département Formation :

Responsable du développement des nouvelles technologies

Vous êtes ingénieur avec une expérience réseaux et êtes intéressé par l'usage de l'informatique en formation. Votre poste est une création au sein de Digital.

Votre mission consistera à concevoir, développer et mettre en oeuvre de nouvelles technologies et méthodes pédagogiques répondant à des demandes internes et de clients ; coordonner des équipes de spécialistes en France et en Europe afin d'harmoniser les procédures et les cursus de formation télé-informatiques et réseaux. Ces actions pourront impliquer des relations et co-développements avec l'enseignement supérieur.

Vous avez une expérience et un intérêt pour la recherche et la pédagogie. Vous aimez animer et communiquer. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence MON 584, à Marie-Claire SAN QUIRCE - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

OPAC de Seine-Maritime

recrute

INGÉNIEUR

diplômé ou expérience équivalente
Généraliste bâtiment
pour diriger le Bureau de la maîtrise d'ouvrage

- Analyste du poste sur demande
- Entrée en fonctions : début décembre 1988

Adresser candidature manuscrite, prétentions, CV, copies des diplômes et photo d'identité à l'OPAC de la Seine-Maritime, 2042 X, 76040 Rouen Cedex

---

EURODATA

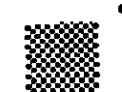
Jeune SSII au service d'unités de recherche de l'industrie pour des projets d'audiovisuel intéractif, de temps réel, de télécommunications, recherche en création de postes



INGENIEURS
INFORMATICIENS

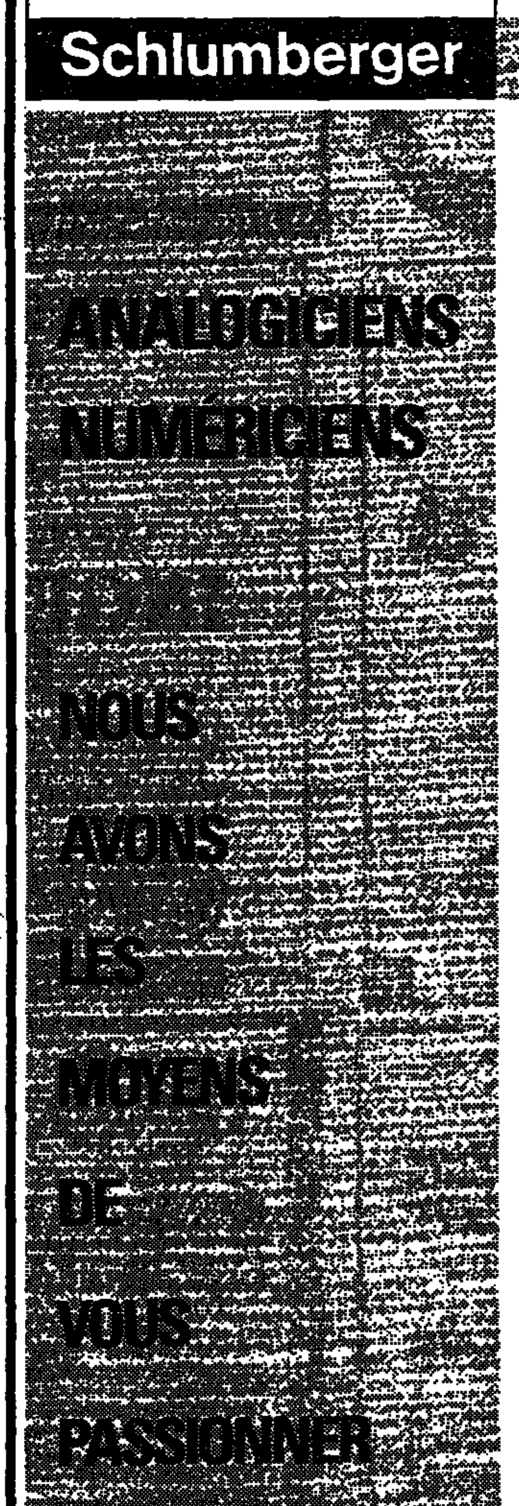
confirmés ou débutants à fort potentiel

Ecrivez à EURODATA
52, rue d'Oradour-sur-Glane
75015 PARIS.
Réponse assurée très rapidement.



CONTESSE

Schlumberger



■ **SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, de systèmes de défense...**

A VELIZY, la Division Acquisition de Mesures et Enregistrement Magnétique conduit d'importants projets de conception et de réalisation d'équipements embarcables pour l'industrie aéronautique et spatiale.

La dimensions de ces projets, leur haut niveau technique et leurs enjeux internationaux nous amènent à proposer de réelles perspectives de carrière à de jeunes

ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

Associés, dès leur intégration, aux activités opérationnelles des équipes chargées de ces projets, les candidats souhaités ont déjà développé, au cours de leur première expérience, des compétences dans un des domaines suivants :

ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE
1 à 2 ans d'expérience

Les missions qui vous seront confiées viseront à mettre en œuvre de nouvelles technologies pour des enregistreurs magnétiques utilisables dans le milieu spatial ou aéronautique (systèmes à débit ultra-rapide, intégrant des préamplis à très faible bruit...). Vous disposerez pour cela d'outils avancés d'analyse et de simulation analogique (SPICE...) et d'un important laboratoire d'électronique.

Outre un intérêt marqué pour l'électronique analogique, nous attendons de vous de réelles compétences en traitement du signal HF et en asservissement.

Réf. EA / 1

ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE
1 à 2 ans d'expérience

Votre première expérience en électronique numérique vous permettra d'utiliser des ASICs en participant à l'étude et à la mise au point d'un système de traitement numérique du signal. Ce système s'intègre dans un enregistreur magnétique de données de la future génération.

Réf. EN / 2

ÉLECTRONIQUE NUMÉRIQUE
3 à 5 ans d'expérience

Vos solides compétences en développement d'ensembles électroniques rapides et de VLSI vous permettront de participer à la réalisation d'un nouveau type d'enregistreur magnétique. Ces compétences, associées à des qualités d'animation et de contact vous permettront de vous intégrer au sein de l'équipe projet et d'évoluer rapidement vers des fonctions d'encadrement.

Réf. EN / 3

Ces postes intéresseront des électroniciens très attirés par la technique, souhaitant renforcer des compétences de haut niveau dans un environnement international. Ils préparent à des évolutions de carrière ouvertes et diversifiées au sein de SCHLUMBERGER. L'anglais est à ce titre indispensable.

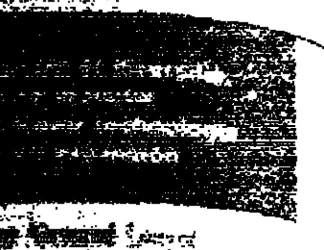
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), en précisant la référence des postes qui vous intéressent, au Service du Personnel

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Division Acquisition de Mesure et Enregistrement Magnétique
1, rue Nieuport
78141 Velizy - Villacoublay

AD'COM.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

aerospatiale

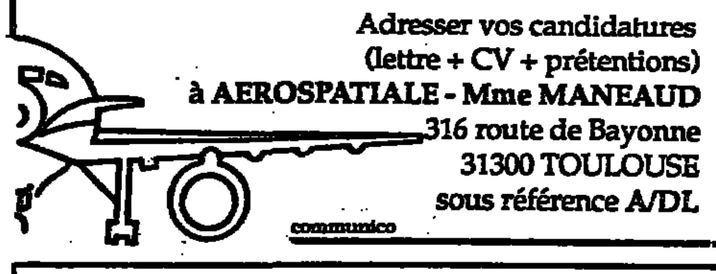
TOULOUSE
DIRECTION DES SYSTEMES ET DE L'AVIONIQUE

Pour faire face à l'expansion rapide de notre marché, nous sommes à la recherche d'Ingénieurs pour renforcer notre potentiel d'Etude et de Développement.

Les domaines de compétence recherchés sont :

- Conception de Calculateurs embarqués (matériel et logiciel),
- Génie Logiciel (méthodes et outils),
- Conception de Testeurs Automatiques et Logiciel de base associé,
- Informatique scientifique.

Les postes à pourvoir couvrent un vaste domaine, depuis des responsabilités de chefs de projets confirmés jusqu'à des travaux de conception de matériel ou de logiciel pouvant être confiés à des ingénieurs débutants.



Adresser vos candidatures
(lettre + CV + prétentions)
à AEROSPATIALE - Mme MANEAUD
316 route de Bayonne
31300 TOULOUSE
sous référence A/DL

communico

GRENOBLE

Importante société de biens d'équipements, filiale d'un grand groupe industriel recherche

INGENIEURS MECANICIENS

25/30 ans, de formation grande école (ECP, MINES, ENSAM, INSA ou équivalent)

Débutants ou quelques années d'expérience en calcul ou Bureau d'Etudes, vous alliez des aptitudes à la négociation au goût des contacts et du travail en équipe. Au sein de notre Bureau d'Etudes, vous aurez principalement en charge le calcul des structures et la conduite d'une équipe de dessinateurs-projeteurs.
Cette fonction motivante, assortie des avantages sociaux du Groupe, nécessite la pratique de l'anglais. Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger, sont à prévoir.
A terme, éventuelle possibilité de détachement de longue durée à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 14557 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



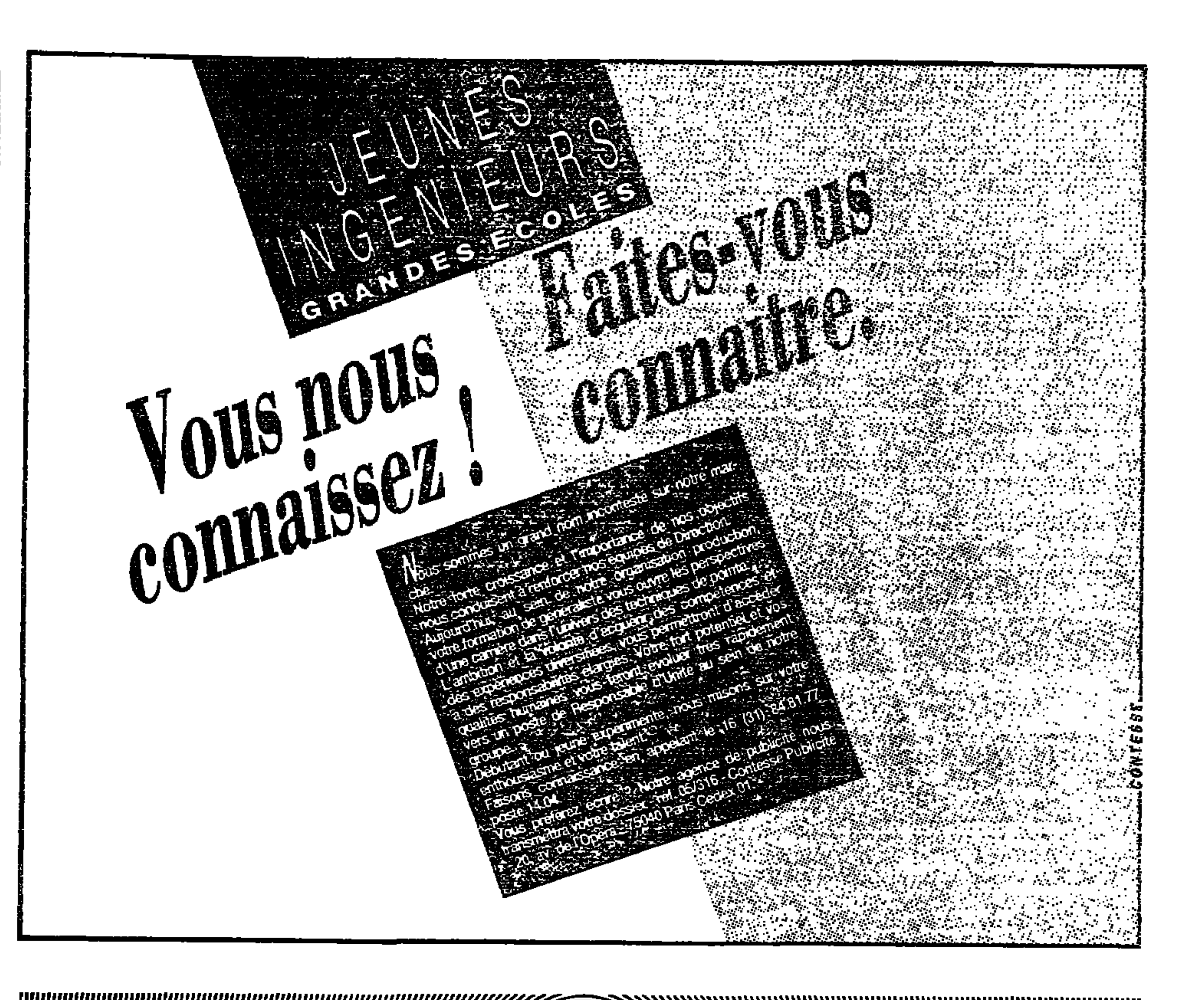
DEVENEZ SPECIALISTES DE L'EXPORT AGRO-ALIMENTAIRE USA - CANADA

L'avenir des entreprises agro-alimentaires est dans l'internationalisation des marchés.
CADRES ou **INGENIEURS,** vous êtes intéressés par l'export.
Notre centre de formation vous transforme en de véritables professionnels par une formule d'avenir qui s'appuie sur le partenariat avec les entreprises.
Pratique de l'anglais indispensable.
Stage gratuit et rémunéré par l'Etat / Les Assedics / CIF.
Contactez ***ANFOPAR Rhône-Alpes.***
3, place d'Arpôt 38206 VIENNE Cedex. Tél. 74.85.27.68

ANFOPAR Rhône-Alpes

AURIGA PARTNERS

Conseil en productivité
(baisse des prix de revient)
Audits industriels
recrute
Ingénieurs juniors
Ingénieurs séniors
Expérience de plusieurs années dans la spécialité
Ecrire avec lettre manuscrite + CV détaillé à :
AURIGA PARTNERS Centre d'affaires la Défense
4, rue de l'Abreuvoir - 92400 Courbevoie



Jeunes Chefs de Projet Ingénieurs Informaticiens,

Investissez vos compétences dans la haute technologie.

Depuis 1987, deux groupes ont uni leurs forces.
Résultat :
SGS-THOMSON MICROELECTRONICS se situe aujourd'hui au 13ème rang mondial et au 2ème rang européen sur le marché des semi-conducteurs.
Quelques chiffres :
17 000 personnes, CA de 6 milliards de francs, des usines, centres de recherche, agences de vente répartis en Europe, Asie du Sud-Est et Etats-Unis (22 pays).
Pour faciliter les échanges entre les différentes unités et les fonctions centrales de gestion, l'informatique est l'un des outils privilégiés et cette volonté d'harmonisation amène à poursuivre la mise en place de nouveaux projets.

En rejoignant notre Groupe, vous vous verrez confier des fonctions autonomes, alliant réflexion, communication et action dans un contexte international.
Doté d'une expérience de 5 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et maîtrisez l'anglais.

RESPONSABLE D'EXPLOITATION HP 3000 — PARIS
- 2 ordinateurs HP 3000/70 - Réseau Télécom - Réseau local Starlan - PABX numérique OPUS4000

Vous supervisez l'ensemble des fonctions d'exploitation, mettez en place les méthodes, les moyens de contrôle, automatisez les procédures (réf. RE/1).

CHEF DE PROJET RESSOURCES HUMAINES — PARIS
- Environnement HP 3000

Vous mettez en place et développez l'ensemble des applications relatives aux Directions des Affaires Sociales (paie, recrutement, gestion de carrière...) (réf. CP/2).

CHEF DE PROJET GESTION COMMERCIALE — PARIS
- Environnement HP 3000

En liaison avec le Département Développement situé à Milan vous coordonnez l'ensemble des besoins et des actions en France, relatifs aux applications commerciales. (réf. CP/3).

CHEF DE PROJET GESTION DES SPECIFICATIONS — GRENOBLE
- Environnement VAX

Vous prenez en charge et développez, le projet de gestion des spécifications techniques : traitement des données textes et graphiques, data base répartie, transfert, édition,... (réf. CP/4).

CHEF DE PROJET ENGINEERING QUALITE — GRENOBLE
- Environnement HP 3000 et VAX

Vous assurez le support mondial pour tous les logiciels d'analyse engineering et de qualité. (réf. CP/5).

CHEF DE PROJET SYSTEMES DE COMMUNICATION CLIENTS — GRENOBLE
- Environnement HP 3000

Vous mettez en place et développez les applications relatives aux communications extérieures de la Société : vente, marketing, achats, transports... (réf. CP/6).

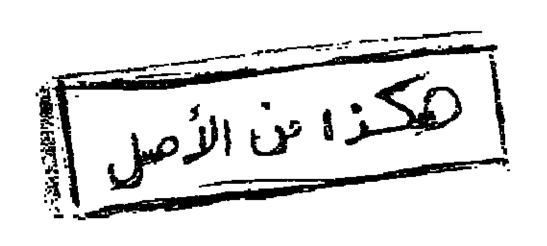
INGENIEUR RESEAUX — GRENOBLE
- Environnement HP 3000, VAX, SUN - Réseaux ETHERNET, DECNET, X25

Vous apportez à l'équipe en charge du réseau mondial de transmission de données les compétences dans le domaine de l'interconnexion des réseaux locaux. (réf. IR/7).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (sous réf. choisie) à SGS-THOMSON MICROELECTRONICS, Christiane Roche, 7 av. Galliéni, 94250 Gentilly.

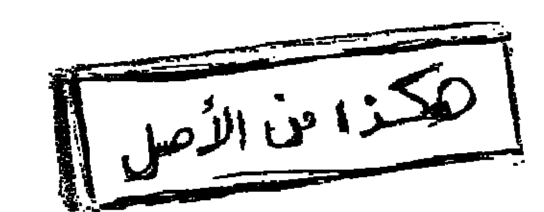
MEDIA-SYSTEM

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS



SECTEURS DE POINTE

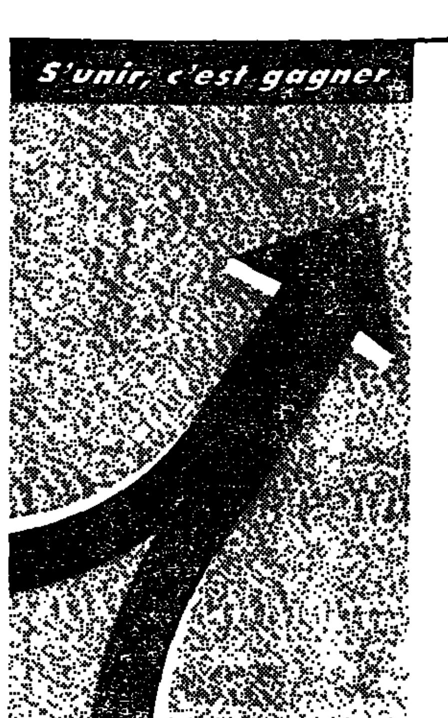
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**



JEUNES INGENIEURS
DEVELOPPEZ DES PROJETS A VOTRE IMAGE !

THOMSON, premier chercheur industriel français, investit plus de 10 % de son CA en R/D et dépose plus de 600 brevets par an. Au sein du Groupe, les **LABORATOIRES ELECTRONIQUES DE RENNES**, situés dans une région pilote pour le développement des télécommunications, ont pour mission de *conforter l'avance technologique dans le domaine de l'image.*

INGENIEURS DE RECHERCHE

ESE, ENST, INPG...

Vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience. Notre environnement technique exceptionnel, notre structure en petites équipes responsables de projets complets, stimuleront vos compétences.

Nous vous proposons de mettre en oeuvre à la fois votre savoir technique et votre créativité pour innover dans les domaines suivants :

- *conception et réalisation de systèmes vidéo numériques* à base d'électronique rapide et de processeurs programmables (manipulation et traitement des images, compression de débit, *réseaux d'imagerie, développement* d'ASIC...)
- conception et réalisation de dispositifs analogiques de haute technologie (prises de vue, commutation, transmission sur fibre optique, visualisation...)

Dans tous les cas, la maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions à :
Madame Françoise JOULAUD - **THOMSON-CSF / L.E.R.**
Avenue de Belle Fontaine - 35510 CESSON CEVIGNE
Tél : 99.36.57.76



THOMSON

HCA





SIEGE PARIS



MINITEL 3615 CNESPACE

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

● DIRECTION DES PROGRAMMES ●

DIVISION OBSERVATION DE LA TERRE

INGENIEUR
GRANDE ECOLE

Vous représenterez les intérêts nationaux dans les programmes d'observation de la terre, conduits dans le cadre de la coopération européenne (ASE, EUMETSAT...).
Vous avez une connaissance de la météorologie spatiale et des aspects de négociation au niveau européen *dans ce domaine.*
Réf. : DP/01

UNIVERSITAIRE
DOCTORAT PHYSIQUE

Vous serez associé(e) à la préparation des programmes futurs, liés à l'utilisation de la télédétection pour la gestion des ressources terrestres.
Vous devez connaître les applications de la télédétection.
Réf. : DP/09

DIVISION RADIOCOMMUNICATIONS SPATIALES

INGENIEUR
GRANDE ECOLE

Vous serez plus particulièrement chargé(e) : de la définition et de la mise en œuvre des programmes de télécommunications avec les "mobiles" ; de la coopération avec les organismes utilisateurs et les instances concernées. Vous avez acquis 3 à 5 ans d'expérience professionnelle et la connaissance des techniques et des programmes spatiaux de radiocommunications.
Réf. : DP/03

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. du poste choisi

AGENCEMAILLE
18, RUE VOLNEY - 75002 PARIS QUI TRANSMETTRA

Votre marché : Le monde
Ingénieur technico-commercial export
Intermédiaires de synthèse

Développer dans le monde entier la vente de notre gamme de produits, pour la plupart spécialités de chimie fine, par le suivi et la fidélisation d'une clientèle très ciblée *d'industries utilisatrices.*
Apprécier la pertinence du projet de production du client, négocier les spécifications techniques, les quantités, les prix, et assurer l'interface avec le laboratoire et la production.
C'est la mission attractive que vous confie cette société française de 6000 personnes, spécialisée dans la fabrication de produits chimiques élaborés, réalisant plus de la moitié de son CA à l'export.
A 25/30 ans, débutant, ou fort d'une première expérience technique ou technico-commerciale acquise dans *l'industrie chimique, vous disposez idéalement d'une* double formation : d'ingénieur (chimiste, génie chimique ou universitaire) et commerciale (ESC, CESMA, 3e cycle...).

Apportez-nous vos talents de négociateur, nous vous *formerons et vous donnerons les moyens d'évoluer.*
Pour ce poste basé à PARIS (4e), l'anglais courant est *indispensable.*

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre *manuscrite, sous la réf. M 8190 B, à* Christian BANG-ROUHET, OC CONSEIL, *à qui nous avons confié cette recherche.*

15 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS

N° 2 mondial dans le domaine du développement et de la vente de procédés de raffinage et pétrochimie, l'IFP est également un partenaire efficace de la politique industrielle française dans le secteur parapétrolier. L'importance de notre engagement dans la recherche (80% de notre budget) nous conduit à accentuer notre investissement dans les outils (calculateur CRAY,...) et dans les hommes. Aujourd'hui, nous recherchons

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES
PHYSIQUE, CHIMIE OU GENIE CHIMIQUE

Pour notre DIRECTION DE RECHERCHE "GISEMENTS"

Ingénieur vous destinant à la recherche, vous êtes *débutant* après une thèse en physico-chimie macromoléculaire ou vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle. *Dans* le cadre d'études sur l'optimisation d'injections de polymères pour la récupération assistée d'hydrocarbures (réalisation d'études théoriques, direction de travaux de laboratoire, supervision de pilotes sur le terrain, etc.) vous conjuguerez : études fondamentales et applications en collaboration avec nos partenaires français et étrangers.

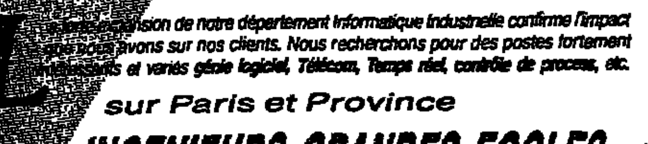
Pour notre DIRECTION DE RECHERCHE PHYSICO-CHIMIE APPLIQUEE ET ANALYSE

Titulaire d'une thèse de doctorat, vous aurez pour mission l'acquisition et le développement d'une expertise sur la résolution des problèmes physico-chimiques liés à l'apparition de solides (hydrates, paraffines lourdes, asphaltènes,...) dans les effluents pétroliers.
Vous serez chargé de la conduite de travaux expérimentaux et, ultérieurement, de modélisation.
L'anglais lu, parlé, écrit est indispensable.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 08.219 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Institut Français du Pétrole — IFP



... de notre département Informatique Industrielle confirme l'impact ... avons sur nos clients. Nous recherchons pour des postes fortement ... et variés génie logiciel, Télécom, Temps réel, contrôle de process, etc.

sur Paris et Province

INGENIEURS GRANDES ECOLES
Débutants acceptés

Rémunération attractive et évolution de carrière.
Adresser dossier de candidature, CV, photo et prétentions à SEDI

SEDI

80 Avenue Charles De Gaulle - 92200 Neuilly - Tel : 46.24.59.11

Le Monde
CADRES

PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
MARSEILLE



GROUPE FRANCOM
170 collaborateurs

MONTPELLIER
NANCY
NANTES
NICE
STRASBOURG

Recherche pour Paris :

DIRECTEUR DE CLIENTELE

Formation supérieure (Science Po + Celsa ou équivalent)
3 à 5 ans d'expérience en agence
sur des dossiers corporate, une bonne connaissance des relations avec la presse économique.
Anglais écrit et parlé indispensable.

CHARGE DE DOSSIER

Expérience de la communication économique et financière (3 à 5 ans en agence)
Qualités rédactionnelles requises.

Recherche pour Lille :

CHARGE DE DOSSIER

Formation supérieure (Celsa). (2 à 3 ans d'expérience)

Envoyer dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence à
Groupe Francom - 121, av. d'Italie 75013 Paris

D'une façon générale, notre groupe recrute à Paris et en régions, les candidatures spontanées sont étudiées.

IMPORTANT GROUPE
DU SECTEUR TERTIAIRE
C.A. 15 MILLIARDS DE F
11 000 PERSONNES
RECHERCHE POUR PARIS

fiscaliste

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (si possible DESS de fiscalité). Vous avez acquis une expérience de la fiscalité, 2 ans minimum en Entreprise ou en Cabinet. Dans une équipe de trois fiscalistes vous prendrez en charge certains dossiers fiscaux du Groupe. Vous conseillerez des filiales et mènerez des études approfondies sur des questions ponctuelles.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. 12004.

AGENCEMAILLE
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS
QUI TRANSMETTRA

Consultant : l'éthique de la rigueur

Une certaine idée de votre métier fondée sur la rigueur de tous les instants, c'est ce que nous attendons de vous. C'est la ligne de mire que nous suivons depuis la création de Résoudre.

L'image de marque de notre Cabinet, construite par un travail en profondeur, fait de sérieux, de crédibilité, de vif intérêt pour le recrutement par annonce et *par approche directe est aujourd'hui un véritable capital confiance.* A vous de le faire fructifier.

Diplômé de l'enseignement supérieur - école d'ingénieur, de commerce..., vous avez, à 28-32 ans, assuré des fonctions très opérationnelles dans l'industrie, par exemple. *Mais que vous soyez chef des ventes ou responsable de recrutement,* vous savez garder le «plus» humain dans votre travail. Vous développerez un portefeuille *clients : vous êtes donc un vendeur.* Entièrement responsable de vos missions vous êtes l'interlocuteur direct des clients. Notre raison d'être peut devenir la vôtre.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Envoyez lettre manuscrite, CV et rémunération, sous réf. F 18001 à
B. BRUNEL, - Cabinet RESOUDRE
50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS.



LES PROFILS D'AVENIR

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GANIL (grand accélérateur national d'ions lourds)

JEUNE INGÉNIEUR

Grande École ou Université

Il s'intégrera dans une équipe chargée d'élaborer les projets de développement, à moyen terme. Il sera aussi associé aux études à court terme entreprises pour l'amélioration des performances de l'accélérateur.

Son statut sera celui du CEA
(Commissariat à l'Energie Atomique).
Lieu de travail Caen.

Candidatures : GANIL, BP 5027 – 14021 Caen Cedex.

Le Monde
CADRES

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE
RECRUTE PAR VOIE DE CONTRAT

LE CONSERVATEUR DES ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART DU DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

Niveau : maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie.

SA MISSION :
Il sera chargé d'animer une équipe de spécialistes (4 personnes), chargés d'assurer le recencement, le classement et la protection du patrimoine culturel du département.

SON PROFIL :
Le candidat devra justifier d'une expérience confirmée dans le domaine du patrimoine culturel, artistique, historique et ethnologique, ainsi que d'une connaissance approfondie du département.

Il devra faire preuve d'une aptitude réelle à la communication avec les élus, les associations et les autorités religieuses.

Une pratique concrète en matière d'animation et d'exposition est requise ainsi qu'une bonne connaissance de l'organisation des collectivités locales.

Des notions d'informatique documentaire et de photographie seront très appréciées.

Le candidat devra en outre s'engager à résider dans le département du Val d'Oise.

Sa rémunération brute annuelle sera de 143 659 F.

Les candidats devront adresser une lettre manuscrite et un curriculum vitae très détaillé, accompagné de tout document jugé utile au :

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE
Direction du personnel et de l'action sociale,
bureau des statuts, du recrutement
et de la gestion collective,
2, AVENUE DU PARC, LE CAMPUS
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX.
Téléphone : 34-25-30-39.

Beherrschen Sie die Sprache der Automobiltechnik ?*





De formation ENI, ESTACA..., vous débutez ou possédez une première expérience en mécanique ou carrosserie.
Si vous êtes de formation Bac + 2, vous avez nécessairement une solide expérience du secteur. Dans les deux cas vous êtes bilingue allemand. Mettez à profit la maîtrise de vos connaissances techniques et vos capacités relationnelles et devenez notre :

Conseiller technique après-vente

véhicules utilitaires légers

Interface privilégié entre les concessionnaires et l'usine, vous contrôlez la qualité et le coût des réparations et apportez des solutions techniques. En relation avec les carrossiers, vous aidez à l'adaptation et l'optimatisation de leurs études relatives à nos véhicules.
Poste basé à Villers-Côtterets.

(1) 42.27.40.27

Contactez le (1) 42.27.40.27 du mardi 6 au vendredi 9 décembre de 9 h à 19 h ou adressez CV, photo et prétentions à V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 64, 02600 Villers-Cotterets.

V·A·G

* Parlez-vous la langue de la technique automobile ?

CONSULTANT HF
RECRUTEMENT PARIS

Fondée il y a 19 ans la société FRANCE CADRES a pour vocation de rechercher des cadres confirmés et dirigeants par annonce ou approche directe.
Très attachée à la qualité de ses prestations et à la compétence de ses consultants, elle jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle fidèle.
Son mode d'intervention implique une analyse approfondie du contexte de l'entreprise, de la définition du poste et une information précise du candidat.
Travaillant avec une grande autonomie, le nouveau consultant devra exploiter les contacts provoqués par le service commercial et gérer sa propre clientèle.
Il doit être un professionnel de la fonction personnel ou avoir travaillé comme consultant sénior en cabinet ou en indépendant. Evolution possible. Minimun 32 ans. Débutant s'abstenir.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FRANCE CADRES

Adresser dossier à l'attention de Mr P.L. QUINIOU à FRANCE CADRES 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS ou téléphoner au 47.42.66.17.

Ingénieurs, rejoindre ALCATEL ATFH

c'est rejoindre ALCATEL, le deuxième groupe mondial de communication

ALCATEL ATFH, leader européen des transmissions par faisceaux hertziens et stations terriennes, connaît un fort développement de ses activités Systèmes, tant en France qu'à l'Export.

Au sein de nos Départements civil et militaire, nous offrons à des ingénieurs confirmés l'opportunité d'aller plus loin dans leur carrière.

PROJETS SYSTEMES

Ingénieur Télécommunications, vous avez une bonne connaissance des techniques appliquées aux réseaux numériques, de leurs normes, protocoles, et de leurs évolutions vers le R.N.I.S. : vous participerez à la conception de réseaux de télécommunications militaires, français et étrangers dans le cadre de grands projets. Plusieurs postes sont à pourvoir. Réf. MB 15.

CONDUITE DE GRANDS PROGRAMMES

Ingénieur, vous avez une expérience confirmée, dont au moins 3 ans dans la planification de projets en milieu industriel.

Vous serez l'adjoint direct du Responsable d'un Grand Programme, pour prendre en charge la planification et l'organisation des activités (internes et sous-traitées). Réf. MC 32.

Ingénieur, vous possédez une expérience de 10 ans environ, dont au moins 5 ans dans la logistique en milieu industriel.

Vous prendrez la responsabilité de la définition du concept de logistique associé à nos Produits et Systèmes, de la Documentation et de la Formation des clients. Réf. MD 44.

La haute technologie, un environnement international, des équipes compétentes et passionnées vous attirent. Envoyer votre candidature par télécopie au (1) 47.58.38.24 ou écrivez sous référence choisie à :



ATFH



Service Emploi ATFH - 55 rue Greffulhe 92300 Levallois.

MEDIA-SYSTEM

Créer une nouvelle architecture de réseau en restructurant l'informatique de gestion de nos différents sites équipés de matériels hétérogènes : tel est notre objectif.

Nº 1 français de la Productique, RENAULT AUTOMATION (1 800 personnes dont 600 Ingénieurs et Cadres) crée pour remplir cette mission, le poste de.

RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION

Maître d'œuvre des études, des systèmes et réseaux, vous assurez et coordonnez le développement et l'exploitation de toutes les applications de gestion de l'entreprise.
Responsable de vos investissements, vous animez une équipe de 5 personnes et travaillez en relation avec les correspondants informatiques de nos 6 établissements.
A 35 ans environ, vous avez plusieurs années d'expérience similaire en milieu industriel dans un environnement IBM, CICS, VM, avec bases de données et multi-langages.

Adressez lettre, C.V., photo et rémunération actuelle s/référence 88.18 à la Direction du Personnel - RENAULT AUTOMATION Centre Parly 2 - BP 70 - 78152 LE CHESNAY CEDEX.
(Le poste est basé en banlieue Ouest).

Renault Automation

CHARGEURS S.A.

CAUSSE-WALON

est une société de CHARGEURS S.A., première entreprise privée française dans le domaine dutransport aérien, première entreprise européenne dans ledomaine du transport de voitures par la route, et première entreprise mondiale dans le domaine du négoce, du peignage et du tissage de la laine.
CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales: Aéromaritime, Causse-Walon, Delcer, Gillet, Lainière de Picardie, Lepoutre, Novacel, Paquet, P.J.T., Peignage Amédée, Prouvost Lefebvre, Roudière, U.T.A.

Responsable Service Informatique

CAUSSE-WALON, 1er transporteur routier européen de véhicules recherche pour son service informatique, un responsable pour diriger une équipe de 4 personnes travaillant sur un réseau de 12 HP 3000 interconnectés.

Rattaché directement au Directeur Général, il aura l'entière responsabilité de son plan informatique et de son budget. Il dirigera ses équipes d'exploitation et de développement. Il devra rechercher et maîtriser des solutions techniques novatrices. Il aura le choix des intervenants extérieurs.

Environ 30 ans, le candidat de formation supérieure aura acquis une expérience similaire ou eu la responsabilité de la mise en oeuvre d'une application en temps réel, en qualité de chef de projet.

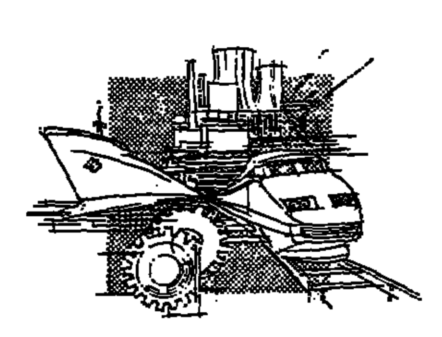
La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Ce poste est situé à VELIZY (78).

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à B.PESSINA -
CAUSSE-WALON SA - 1 bis, rue du Petit Clamart - 78147 VELIZY Cedex.



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**



ALSTHOM

LA DIVISION APPAREILLAGE ELECTRIQUE
recherche pour son
DEPARTEMENT MOYENNE TENSION (1100 personnes) à **MACON**

INGENIEUR ELECTRICIEN

RESPONSABLE SECTION DEVIS
ET TRAITEMENT DES COMMANDES

Sous l'autorité du Chef du Service *technico-commercial, il dirige une* équipe de 20 personnes qui gère toutes les commandes d'appareillage et d'équipement M.T. Il réalise les devis présentant des difficultés techniques. Il conseille le réseau de vente dans la mise en œuvre des produits. Outre la connaissance de ceux-ci, il lui est demandé des qualités de *négociateur et d'animateur. Anglais indispensable. Très intéressantes possibilités d'évolution.*

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. *détaillé, sous réf. 7270-M* à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

La Division Composants du Groupe TEKELEC
pour son Département
Eléments d'Accord en Fréquence situé à PESSAC (33)
recherche:

UN INGENIEUR MICROMECANICIEN

pour renforcer son Service Technique.



Votre mission sera:
- être garant des dossiers et procédures
- assister techniquement la fabrication
- améliorer les procédés
- *étudier et industrialiser de nouveaux produits, et ceci* avec le souci constant de qualité et de rentabilité.

Vous êtes ingénieur mécanicien (ENSMM Besançon, A.M), vous avez deux ans d'expérience en fabrication de moyenne série, vous êtes curieux, méthodique, imaginatif, vous parlez anglais, venez rejoindre notre équipe.

Sté Française 1200 pers. CA 1milliardF fabricant et distributeur de matériel électronique et informatique.

Merci d'adresser votre CV. + lettre manuscrite à:
TEKELEC AIRTRONIC - Parc industriel Bersol
à l'attention de C. OUVRARD 33600 PESSAC

Informatique scientifique et technique

Le Centre de Programmation de la Marine (CPM) a, au sein du Ministère de la Défense, une double mission de conception/réalisation et d'expertise des systèmes informatiques d'aide a la décision, destinés notamment au futur Porte-Avions Nucléaire (PAN). Il recherche

Ingénieur "génie logiciel"

pour son équipe système. *Au sein d'une petite équipe performante, il sera responsable du développement d'outils* (C, ADA, et LTR) nécessaires à la production, la mise au point et la maintenance de logiciels "Temps réel" très importants et mettra en place l'atelier logiciel du PAN. Le poste concerne un jeune informaticien (Ecole d'Ingénieurs ou Doctorat), ayant le goût du travail méthodique et une forte curiosité techni*que ; une pratique professionnelle* d'UNIX, *la maîtrise d'un langage temps réel seront des "plus" appréciés.* Réf. L 112/M.

Ingénieur "intelligence artificielle"

pour son secteur "systèmes d'aide au commandement". Au sein d'une jeune équipe très motivée, il aura la responsabilité de développements utilisant des techniques modernes, en particulier d'intelligence artificielle, en s'appuyant sur une infrastructure unique de machines LISP. Le poste convient à un jeune diplômé (Ecole d'Ingénieurs ou Doctorat), ayant des connaissances générales en informatique et en intelligence artificielle, doté d'une forte curiosité technique et d'un grand souci des relations humaines. Réf. L 113/M.

Merci d'adresser C.V., avec lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à H. BOUET.

SEMA·SELECTION *15, rue Barbès,* **92126 MONTROUGE CEDEX.**
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse



MEDECINS
ESSAIS CLINIQUES

PROCHE BANLIEUE OUEST DE PARIS

INTERNE DE CHU, SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE, MEDECINE INTERNE OU PSYCHIATRIE,
L'INDUSTRIE VOUS ATTIRE PAR SON DYNAMISME, SA RECHERCHE, SES CONTACTS A HAUT NIVEAU.

Nous sommes l'un des plus grands laboratoires internationaux par son chiffre d'affaires et par sa recherche.
Nous proposons plusieurs postes de médecins, responsables des Essais Cliniques nationaux.

En liaison avec les expérimentateurs, vous aurez à concevoir les protocoles, mettre en place les essais, en assurer le suivi et l'interprétation.

Le diplôme du CESAM serait apprécié, ainsi que la connaissance de l'anglais, mais une expérience à un poste similaire n'est pas indispensable car nous assurerons votre formation.

Avant de nous rencontrer pour en discuter, merci d'adresser votre candidature à AXIAL (référence 8933), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, *qui nous transmettra directement la totalité des dossiers.*

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

Bienvenue dans un monde de projets, de défis, de motivation

Améliorer notre capacité de production, construire des lignes de fabrication, optimiser la disponibilité des outils, automatiser, implanter des contrôles de process centralisés... nos projets sont d'une variété difficilement imaginable.

Nous vous proposons d'en conduire certains, dans une unité de fabrication. Plusieurs postes sont à pourvoir. En fonction de vos goûts, de votre profil, nous vous présenterons des opportunités dans diverses régions de France : conduite de projets, animation de services de maintenance, fabrication...

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école (Centrale, Mines, Ponts, ENSAM, ICAM, IDN, etc...) et vous souhaitez intégrer une entreprise qui réussit, dès votre premier emploi ou après une première expérience.

Adresser votre lettre de candidature et votre CV à J. Louis PERROT - Rhône Poulenc Chimie - Direction du Développement des Cadres - 25 quai Paul Doumer - 92408 Courbevoie Cedex.



DELOITTE HASKINS AND SELLS CONSEILS

Cabinet de Conseil en Management
Offre dans le cadre de son développement
plusieurs postes de :

CONSULTANTS (ES)

2 à 8 ans d'expérience

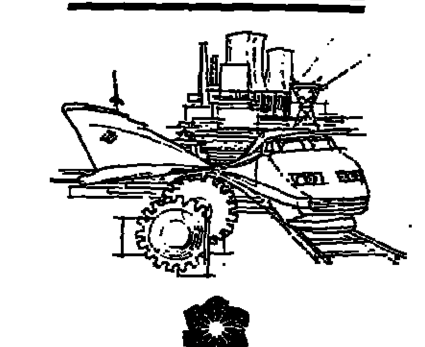
appelés à intervenir sur des missions de conception et de mise en place de systèmes d'information de gestion et d'organisa*tion dans les domaines comptables, financiers et d'opérations* ainsi que de la conception et mise en place de systèmes de comptabilité analytique et de contrôle de gestion.

Formation grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion, MBA, complétée éventuellement en fonction du poste du diplôme d'expertise comptable. Expérience acquise en sociétés de conseil ou en entreprises dans des postes opérationnels.

Ces postes basés à Paris au sein d'un groupe jeune et international, nécessitent une bonne connaissance de l'anglais et peuvent *déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.*

Envoyer lettre, C.V., photo et prét. à Sylvie Piquet, Directeur des Ressources Humaines - Tour Franklin - Cedex 11, 92080 Paris la Défense.

ALSTHOM



CIGIE

DIVISION TRANSPORTS FERROVIAIRES

INGENIEUR COORDINATEUR INDUSTRIEL

A 35 ans environ, titulaire d'un diplôme d'ingénieur, vous possédez une expérience **généraliste de l'industrie (technique, production commerciale) et maîtrisez l'établissement du planning PERT.**

Nous vous proposons de prendre en charge la coordination industrielle de grands **projets internationaux (partage des fabrications, suivi de l'avancement des études et des fabrications, analyse des coûts).**

*Intégré à une équipe projets, vos qualités relationnelles, votre connaissance du fer***roviaire ainsi que votre parfaite maîtrise de l'espagnol et de l'anglais et, peut-être, de l'allemand seraient des plus déterminants pour mener à bien cette mission complète.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous réf. LM, à *ALSTHOM - Etablissement de la Défense* **- Service du Personnel - 20, place de Seine - 92086 PARIS-LA-DEFENSE.**

IMPORTANT COMITÉ D'ENTREPRISE PARISIEN MAIS D'IMPLANTATION NATIONALE

RECHERCHE

Pour assister le Directeur général dans le contrôle et la supervision des activités

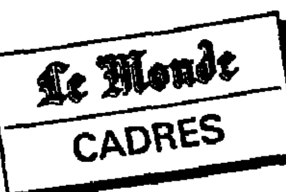
son AUDITEUR INTERNE

Familiarisé à la *fonction « contrôle de gestion »* dans un *milieu* fortement informatisé, il aura pour tâches :

- L'élaboration et le suivi du tableau de bord ;
- Le contrôle budgétaire et l'analyse des écarts sur réalisations ;
- La mise en place de procédures.

*Le candidat devra justifier d'une expérience, si possible dans le sec*teur de l'économie sociale, de la maîtrise des problèmes d'organisation et de gestion (administration, finances, gestion du personnel) et *de la capacité à communiquer avec les services.*

Adresser C.V., *photo et prétentions s/nº* 8 039
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ASSISTANTE DE RECRUTEMENT

Le Groupe EGOR *assiste les entreprises* dans la recherche de cadres.

Sa réussite au niveau européen est déjà une réalité (nous sommes présents dans 9 pays de la C.E.E.), et exige le renforcement de ses équipes d'assistantes de recrutement.

Intégrée à l'équipe des consultants, son action s'étend de l'utilisation de notre importante logistique (documentation, banques de données informatisées...) jusqu'à l'approche des candidats potentiels.

Diplômée de l'enseignement supérieur (ESC, IEP...), elle souhaite s'investir dans une activité qui lui permettra de valoriser ses qualités de contact, d'autonomie et de rigueur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 59/2700 R à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL

P.M.E. multinationale leader sur son marché

RECHERCHE

L'ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA DIVERSIFICATION

Pour participer à la mise en œuvre, en terme opérationnel, des orientations stratégiques fixées par la direction générale.

Ce candidat, âgé d'au moins 32 ans, doit avoir une bonne connaissance des questions industrielles et du contexte économique.

Par ses compétences, il possède une bonne expérience de :
- L'évaluation des projets ;
- L'évaluation d'entreprise ;
- Des négociations entre partenaires industriels ou commerciaux (joint-venture, filiales, consortium) ;
- L'ingénierie financière.

Une formation du type grande école commerciale ou ingénieur plus INSEAD ou IAE est requise.

La connaissance parfaite de l'anglais lui est nécessaire.

Une grande curiosité intellectuelle et une approche méthodique des problèmes est nécessaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions s/nº 8 045

LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Vous avez exercé votre profession pendant au moins 5 ans.

DEVENEZ FORMATEUR

L'AFPA, Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recrute pour

Champs-sur-Marne (77)
INGENIEUR BATIMENT OU GENIE CIVIL
Expérience Ingénieur d'études en béton armé.

Bordeaux (33)
INGENIEUR GENIE THERMIQUE OU CLIMATIQUE
Expérience en exploitation et maintenance d'équipements thermiques.

Corte (20)
TECHNICIEN-METREUR
Titulaire DUT, BTS ou équivalent. Expérience Bureau d'études et conduite de chantiers.

Limoges (87) et Verdun (55)
TECHNICIENS DE PRODUCTION BOIS
Titulaires du BTS ou diplôme équivalent. Responsables de production (entreprise de menuiserie, ébénisterie ou charpente).

Adresser lettre manuscrite et CV à Monsieur le Directeur du CPTA - 1, Allée Jean Griffon 31077 TOULOUSE CEDEX.

afpa

PEUGEOT S.A.

Recherche pour la cellule Stratégie Systèmes d'Information de son Etat Major Informatique

Deux cadres de haut niveau 35-40 ans

- **Mission :** Développer, avec les deux sociétés automobiles, la cohérence utile de leurs systèmes d'information dans les deux domaines suivants : finance/gestion et commerce/service.
- **Profils requis :** Expérience de terrain en informatique et connaissance approfondie du métier opérationnel dans la fonction financière ou commerciale.

Les candidats devront avoir le goût d'assurer, pendant une période de 3 à 5 ans, un rôle de consultant/acteur exigeant une forte *personnalité associée à de grandes qualités de savoir-faire professionnel* et de communication.

Lettre de candidature et CV à adresser à: PEUGEOT S.A.
Gestion du Personnel, 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS.



Prenez la responsabilité d'un projet ambitieux en Rhône-Alpes

Banque régionale, membre d'un groupe très connu, optimise son système d'information. L'envergure et l'enjeu stratégique de nos projets justifient notre volonté d'en confier la responsabilité à des personnes de valeur.

Chef de projet (Réf. M1118 C)
Spécialiste DB2

Vous serez chargé de :
- participer à l'étude de faisabilité d'un important projet et d'examiner ses conséquences.
- *d'assurer sa mise en place en collaboration avec un organisateur* et le responsable "utilisateurs".
- procéder, parallèlement, à la mise en œuvre de DB2.

A 27/35 ans, DUT, Miage ou ingénieur, analyste ou chef de projet, vous avez conduit ou participé à des projets importants en milieu bancaire, possédez de bonnes connaissances des grands systèmes IBM sous MVS/XA et maîtrisez DB2.

Organisateur (Réf. M1118 D)

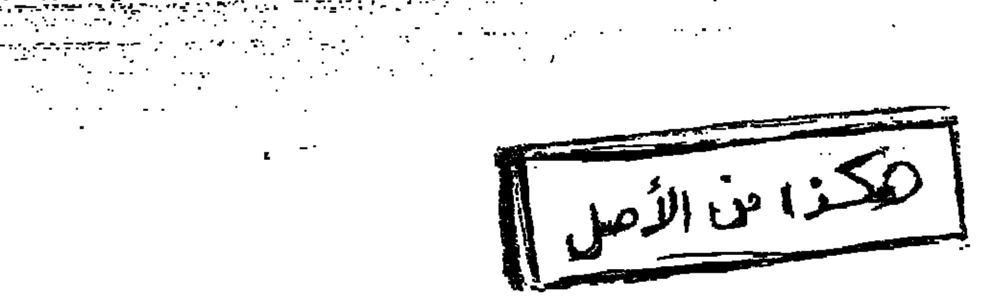
Vous devrez :
- assurer la mise en place d'un projet important en collaboration avec un chef de projet et le responsable "utilisateurs".

Ingénieur généraliste (ECP, ECL, Mines, ECAM, ENSAM, INSA...), vous avez si possible un 3e cycle administration et gestion des entreprises. Vous êtes débutant ou justifiez d'une 1re expérience dans le conseil, l'audit ou l'organisation.
Vos connaissances informatiques vous permettent de dialoguer avec des informaticiens.

Les entretiens auront lieu à Lyon et à Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. choisie, à Jean-Louis Terrier, Soleri Consultants, Immeuble Lyon Ouest, 100, 16e rue, 69009 Lyon.
Tél. : 78.66.21.56.



MEDIA-SYSTEM



LA DIVISION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES
Leader International en matière de systèmes ferroviaires recherche :

1°) INGENIEURS CONFIRMES OU DEBUTANTS
ELECTRONICIENS, INFORMATICIENS
X, CENTRALE, ENSIMAG, SUPELEC, ENSEEIHT,...

2°) INGENIEUR QUALITE (LOGICIEL)

Ils participeront à des projets d'envergure nationale et internationale mettant en jeu les techniques les plus modernes de l'électronique et de l'informatique.
Ils travailleront dans un environnement motivant situé en région parisienne et auront la possibilité d'exprimer leur potentiel en vue d'une évolution rapide.

Merci d'adresser candidature et C.V. détaillé, prétentions et photo au Département des Affaires Sociales DTR-F ALSTHOM, 33, rue des Bâteliers - 93400 SAINT-OUEN, sous référence 6494/HD.

CONTESSE

ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Leader sur son marché, forte rentabilité, employant 450 personnes en France. C.A. : 300 000 000 F dont 40 % à l'exportation et implantations à l'étranger

recherche

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat doit avoir une formation de type grande école de commerce et une pratique courante de l'anglais.

Il a acquis une expérience de 10 à 15 ans dans l'ensemble des domaines administratifs et financiers, gestion du personnel, gestion des contrats, gestion financière, informatique (C.F.A.O.-gestion) de préférence, dans une société moyenne, au sein d'un groupe multinational.

Le poste est à pourvoir dans le nord de la France.

Adr. C.V. et prétent. sous nº 8 030, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Filiale d'un groupe du B.T.P. (Sud R.P.)

recherche :

1) **SON CHEF DES SERVICES COMPTABLES**
En collaboration avec la D.G., il aura pour mission d'organiser et animer un service comptable informatisé. Il sera chargé de la comptabilité française et étrangère des bilans et de la trésorerie.

2) **UN COMPTABLE CONFIRMÉ**
Chargé de la comptabilité clients (suivi, prévisions, relances).

Les deux postes nécessitent l'utilisation de systèmes micro-informatiques.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo s/nº 8044, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75008 PARIS.

AJCR GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

110-130 KF — **Jeune consultant** — Basé à Marseille

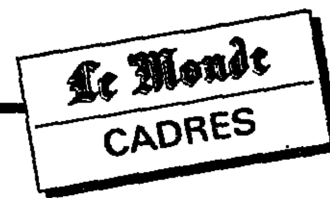
Notre équipe (11 personnes) intervient dans le domaine de la Politique Sociale et Humaine des Entreprises en Conseil, Formation, Recrutement, Stratégie d'Avenir.
Implantés à Marseille et à Lyon, nos missions nous amènent à nous déplacer sur toute la France.
Après une période d'intégration et de formation, vous conduirez en toute autonomie vos interventions : 2/3 recrutement, 1/3 formation auprès d'Entreprises Régionales ou Nationales.
VOTRE PROFIL : 28 ans environ, de formation DESS Gestion du Personnel, Psycho. du travail, IAE : et une expérience de 2 ans minimum en *Gestion des Ressources Humaines en Entreprise ou Cabinet.*
Ce poste est évolutif et peut vous amener à diriger une antenne régionale A.J.C.R.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (Lettre + CV) sous réf. 3 AJ 13, à A.J.C.R. Jean-Jacques PERRIN, 44 La Canebière, 13001 MARSEILLE. Tél. 91 33.58.97 (ou A.J.C.R. LYON, 34 Av. de Limbourg, 69110 Ste-Foy-Lès-Lyon. Tel. 78.59.10.52.

ajcr

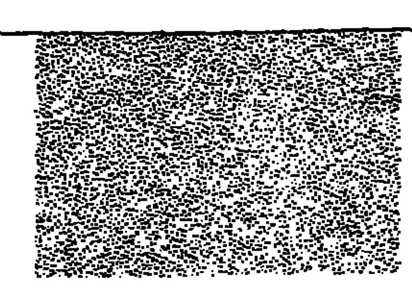
MEDIA-SYSTEM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Dans un environnement de techniques avancées, SOPRA assure toutes les fonctions reliant l'idée créatrice à la mise en œuvre d'une solution informatique personnalisée. Sa DIVISION BANQUE ET FINANCE, parmi les leaders de son marché, poursuit sa croissance ; elle prépare sa participation à l'avenir tertiaire européen et souhaite y associer ses futurs managers.



Directeurs d'agence

Votre expérience confirmée, appuyée sur une formation supérieure, vous donne aujourd'hui les moyens d'assurer la direction d'un centre de profit. Réf. DA

Ingénieurs commerciaux

De formation supérieure, avec une première expérience réussie, vous pouvez exprimer tout votre potentiel et évoluer vers des responsabilités croissantes. Réf. IC

SOPRA *s'est donné un objectif* ambitieux : faire progresser le CA de 450 millions à 1 milliard de francs, doubler les effectifs.

Pour servir cette ambition, le marché banque et finance constitue un axe stratégique majeur.

Merci de nous contacter en adressant votre CV à J.P. Galan, Directeur des Ressources Humaines - SOPRA - 3, rue Lauriston 75116 Paris, en précisant la référence choisie.



Carré Turenne

2e AGGLOMÉRATION DE BOURGOGNE

La communauté urbaine
Le Creusot-Montceau-les-Mines
(SAONE-ET-LOIRE) 110.000 habitants

recrute un

CHARGÉ DE MISSION
pour le développement économique

(Bac + 3 minimum)

Agé : 35-40 ans environ.
Salaire net : 15.000 F.

Renseignements complémentaires auprès du Secrétaire Général de la C.U.C.M.
Tél. : 85-55-31-81.

Les candidatures et C.V. sont à adresser à :
Monsieur de Président de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines, B.P. 69, 71206 LE CREUSOT CEDEX.

PRAGMA

Société de conseil, reconnue dans le secteur de la Mutualité et de la Santé, recherche, pour renforcer ses équipes, des collaborateurs de haut niveau :

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

Diplômés, ils doivent réunir une expérience professionnelle de plusieurs années, et une connaissance des organismes mutualistes, de la Sécurité sociale, et de la santé.

Innovateurs, ils ont le goût des contacts et du dialogue, le sens de la diplomatie et de la persuasion.

Motivés, ces ingénieurs doivent faire parvenir une lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : PRAGMA - 42, rue Legendre, 75017 Paris.

Electricité réseau HT

Ingénieur à potentiel

Nous sommes un des très gros consommateurs nationaux (120 M KW/H/an) et produisons une partie de notre électricité pour notre usine très importante en continu.
Notre réseau (alimentation et structure) est à la hauteur de cette consommation et de nos exigences.
Toutes les études liées aux améliorations, l'analyse des incidents, de leurs causes, les investissements concernés par la production (générateurs) et la consommation, sont de votre compétence (conception, mise en œuvre, suivi, contrôle...).
Vous dépendez du Chef de Service Electrique que vous assistez par ailleurs sur l'ensemble des *aspects de l'exploitation, en relation avec tous les interlocuteurs concernés.*
Vous évoluerez progressivement par vos compétences vers des fonctions de plus en plus élargies.
Ingénieur Electricien (ESE, IEG, ENSEM...) vos 3 ans environ d'expérience industrielle ou d'installateur en électricité courants forts vous ont permis de vous familiariser avec l'activité, ses contraintes et ses attraits.
Vous souhaitez développer à partir de votre crédibilité technique réelle, vos qualités d'animation, de communication, de coordination et d'implication dans un environnement très valorisant.
Votre objectif de carrière est industriel et votre niveau d'exigence (technique, humaine, gestion) important.
Le poste est basé dans une région particulièrement agréable à 2 heures de PARIS.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous la réf. M/1189 à Olivier CHAUMETTE, OC CONSEIL, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.



---

l'Acier
USINOR SACILOR

RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Sollac Dunkerque, l'acier propre

Depuis longtemps déjà, Usinor Sacilor porte une attention particulière à la protection de l'environnement. En collaboration étroite avec les chefs de service concernés, vous participerez à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de lutte contre la pollution, au respect des normes et aux nombreuses relations avec l'Administration. Vous disposez d'un laboratoire hydrologique et gaz, et animez une équipe de 10 personnes. Mais votre rôle s'étend aussi à l'aménagement de *l'usine et à l'information de ses hommes.* Reglementation, Qualité de Vie, Image de Marque sont vos domaines d'intervention. A la suite de vos études supérieures dans la chimie de préférence, vous avez appris à connaître la reglementation de protection de l'environnement ainsi que les rouages de l'Administration chez un grand de l'industrie ou en bureau de contrôle. Vos capacités de communication font de vous le technicien fin conciliateur qui maintiendra le site de Dunkerque en *harmonie avec la nature* et les hommes.



Faites part de votre parcours à notre Conseil C.E.Koehrer qui vous en dira plus. Adressez lui votre candidature au CPA, 3 rue de Liège, 75009, Paris sous réf. 48.344/M

MEMBRE DE SYNTEC

VOCATION MEDIA

Responsable logistique et méthode

BLOIS 41

DANEL Branche industrielle du Groupe Presse Hachette, DANEL est le 1er groupe français dans l'impression en continu. De formation supérieure, type Ingénieur (Arts et Métiers, Papetier ou équivalent) et âgé d'environ 30 ans, vous possédez impérativement une première expérience industrielle. En liaison avec le directeur de l'Etablissement, vous coordonner les activités concourant à la production et la livraison des commandes : méthode, ordonnancement, lancement, approvisionnement, expédition. Vous optimisez les gammes de fabrication, organisez et dirigez l'ensemble de la fonction appro, négociez avec les fournisseurs de consommables et les transporteurs. En collaboration avec le service commercial, vous assurez le suivi technique des clients, gérez la distribution, analysez et contrôlez la *qualité. Votre rôle d'interface commercial/technique vous amènera à participer au développement des produits futurs et évolutifs.* Vous faites preuve d'un bon esprit d'analyse, de décision et surtout de rigueur. La réussite dans cette fonction vous permettra à terme d'évoluer au sein du groupe DANEL.

Nous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) s/réf. 1202/M à J.J. CARA, Direction des Affaires Sociales, DANEL, 71, rue des Tilleuls, 92100 BOULOGNE sur Seine.

HACHETTE
GROUPE PRESSE

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE

Nous concevons et réalisons des équipements et installations pour le traitement des liquides pour l'ensemble de l'industrie. Les échanges thermiques constituent une des activités importantes du groupe ALFA LAVAL, avec la centrifugation, la séparation, les automatismes.
Pour développer notre activité de **traitement thermique des liquides** par échange de chaleur, nous recherchons un

INGENIEUR D'AFFAIRES
(Région Est)

Votre mission sera d'accroître nos parts de marché, rechercher de nouvelles applications, *vendre de nouveaux produits.*

Vous serez responsable des clients industriels de votre région : *prospection, calcul et réalisation des offres,* négociation des contrats, suivi technique et commercial des ventes.

Vous disposerez d'un support *technique,* administratif et commercial.

Vous avez une formation de niveau ingénieur avec une spécialisation en chimie, génie chimique, génie thermique, et 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel. Une expérience *commerciale dans les biens d'équipement serait appréciée.* Anglais correct nécessaire.

Ce poste, basé dans l'est ou aux Clayes-sous-Bois (78), suppose de fréquents déplacements (Alsace, Lorraine, Franche-Comté).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, dernière rémunération) à Mme CHALLE, ALFA LAVAL INDUSTRIE, BP 57, 78340 Les-Clayes-sous-Bois. Tél. : (1) 30 55 82 44.

Bâtir la solution qualité pour le traitement des liquides

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT ORGANISME
DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
Situé à 100 km région SUD DE PARIS

RECHERCHE

LIQUIDATEUR(TRICES)
DE RETRAITE CONFIRMÉS

(Régime UNIRS - ARRCO de préférence)

— Perspectives de carrière — Salaire motivant — Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo d'identité à :

D.L. CONSEILS
1, rue Sainte-Anne, 45000 ORLÉANS
sous la référence 8845 102 B.

FORUM SUPELEC
7 et 8 DECEMBRE 1988

☐ **1ÈRE JOURNÉE**
"L'ART ET L'INGÉNIEUR"
4 CONFÉRENCES-DÉBATS

☐ **2ÈME JOURNÉE**
"GESTION DE CARRIÈRES"
AUTOUR DE TROIS SPÉCIALISTES.
ANIMATION : STEPHANE PAOLI (EUROPE 1).

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS REPRÉSENTÉS.

EXPOSITIONS PERMANENTES

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ
PLATEAU DE MOULON
91192 GIF-SUR-YVETTE CEDEX
RER LIGNE "B" - STATION LE GUICHET TÉL. 60.19.22.44

ACCÈS LIBRE DE 9 H A 18 H



Le Monde CADRES

HEC ESSEC ESCP IEP DEA DAUPHINE...

UN METIER DE GENERALISTE

Aucun domaine n'échappe à vos investigations (développement commercial, informatique, gestion financière, relations humaines...), ce qui vous offre un terrain *privilégié d'action et de formation.*

UN STYLE DE VIE ACTIF

Des contacts humains variés, une équipe solidaire, une existence indépendante dégagée de la routine... Un style de vie actif et particulièrement motivant.

UNE PRISE DE RESPONSABILITES RAPIDE

La pertinence de vos analyses, la sûreté de votre jugement vous feront accéder à des responsabilités croissantes.

DES OPPORTUNITES DANS UN GRAND GROUPE

Au cœur des régions, 31 banques autonomes constituent, avec leurs organismes centraux, *le 5ème* groupe bancaire français. Les opportunités de carrière y sont nombreuses et variées.

X CENTRALE MINES...

La Chambre Syndicale des Banques Populaires recrute des inspecteurs (débutants ou 1ère expérience)

L'AUDIT BANCAIRE

un bon départ pour votre carrière.



BANQUE POPULAIRE

Pour participer aux épreuves de sélection qui se dérouleront à partir du 7 janvier 1989, demandez un dossier d'inscription en écrivant, sous la référence IN/LM 2 avant le 24 décembre 88 à la Chambre Syndicale des Banques Populaires DRHS 131, avenue de Wagram - 75847 Cedex 17.

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

JOURNAL PARISIEN RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CHARGÉ :

1) de diriger une équipe de vente ;
2) de coordonner et de contrôler la fabrication du journal et de ses suppléments ;
3) d'assurer la gestion de la société.

Expérience de la presse indispensable.
Qualité d'autorité.
Age : 35/45 ans.

DIRECTEUR COMMERCIAL

CHARGÉ :

1) de diriger les services de publicité et de promotion du journal ;
2) d'élaborer la stratégie de développement.

Expérience de la presse indispensable.
Qualité de dynamisme.
Age : 35/45 ans.

Ecrire sous nº 7089 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

BANQUE MISR
SUCCURSALE DE PARIS

TRÉSORIER - CAMBISTE

Nous recherchons un candidat âgé de 30 ans environ justifiant d'une formation supérieure, d'une expérience effective, parlant anglais.

Merci d'adresser vos candidatures à Banque Misr, 10, rue Auber - 75009 PARIS

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

PLURIAL

OBSERVATOIRE DES MATIERES PREMIERES (Ministere de l'Industrie) recherche son

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

- 25 ans, ingénieur grandes écoles
- formation science de la terre ou métallurgie souhaitée
- maîtrise de l'anglais et des techniques de gestion de fichiers indispensables

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v. et rémunération actuelle) à AXIAL (sous référence 8853), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui trans.

LYCÉE PRIVÉ SOUS CONTRAT recherche

PROFESSEUR SCIENCES ÉCONOMIQUES

niveau maîtrise, temps complet. 43-74-79-52.

PME
30 personnes, fabricant matériel sonorisation et éclair. scénique, rech. un

ÉLECTRONICIEN

Ce cadre confirmé possédera au minimum un BTS ou DUT. Il devra prendre en ch. le BE, piloter l'ordonnancement-lancement, assurer la coordination technique de l'entreprise. Lieu de travail, Antony Z.I. Envoyer C.V. avec prétentions et photo à : Sté COLLYNS, B.P. 120, 92164 ANTONY Cedex. A l'attent. de M. Brost.

STÉ IMMOBILIÈRE

rech. comptable ht niveau Directeur comptabilité Administrateur de biens. Envoyer C.V. à M.B.T.G., 42, av. Victor-Hugo, 16e.

Cabinet conseils juridiques et fiscaux Angers, recherche STAGIAIRE niveau DESS fiscal.
Association possible.
Adresser C.V. et lettre de candidature à S.J.F.O., B.P. 6232, 49052 ANGERS CEDEX.

Grpe Sté Traiteurs région Paris, recherche

ASSISTANT CHEF COMPTABLE

QUALIFIÉ
Niveau DECS expérimenté, bonnes connaiss. gestion et informatique. Poste évolutif. Ecrire C.V., prét. à SODIP. 60, rue du Rendez-Vous, PARIS-12e.

---

secrétaires

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

qualifiée, dynamique, expérience souhaitée pour assurer secrétariat courant, coordination pédagogique et relations commerciales. Tél. : 40-72-74-60.

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vds R5, 5 p. TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-gl. arr. Ordin. de bord, rétro. ext. dr. 14 000 kms, millésime 88. 43 000 F. Tél. : 69-96-91-40 p. 411. Après 18 h, 69-24-18-57.

LA S.C.I.I. **HARPE**

RECHERCHE

2 INGÉNIEURS LOGICIEL VMS - RDB - DECNET

3 INGÉNIEURS SUPPORT UNIX. C.

Prière envoyer C.V. au 11, r. du Fbg-Poissonnière, 75009 PARIS.

CABINET RECOUVREMENT CRÉANCES

recherche

CHEF D'AGENCE 1re FORCE

pour bureau sur Paris.

Tél. pour 1er contact : (16) 56-24-11-80.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE recherche

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Pour la conduite d'études, le montage de projets, le suivi d'opérations d'aménagement d'immobilier d'entreprise ainsi que l'aide à l'implantation d'entreprises. Formation supérieure (école d'ingénieur ou de commerce, I.E.P., droit, Sciences Eco.). Expérience de 2-3 années dans ce type de fonction acquise, soit chez un promoteur, soit dans le cadre d'une structure d'aménagement territoriale.

Qualités : goût des affaires et sens des relations.
Adresser candidature + C.V. dét. + photo + prétent. à : EPINAY DYNAMIQUES, 79 ter, rue de Paris, 93800 EPINAY-SUR-SEINE.

VECSYS

RECONNAISSANCE PAROLE recherche

INGÉNIEURS

Langage C, MS-DOS.
C.V. : 14, av. de la Gare, 91570 BIÈVRES.

Organ. de format., dépt 93 ch. Formateurs perm. et vac. pr stages 16/25 ans et A.P.P. maths, franc., angl., informat. et un(e) coordinateur(trice). 43-02-92-96.

JEUNE FILIALE D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

Nous sommes spécialisés dans l'élaboration de biomatériaux à usage orthopédique.
Dans le cadre de notre expansion nous recherchons pour Toulouse un

RESPONSABLE PRODUCTION

De formation ingénieur chimiste ou génie chimique, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en recherche appliquée ou en production. Nous souhaitons vous confier la responsabilité de la production ainsi que l'amélioration des process.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à :
BIOLAND
143, route d'Espagne,
31057 TOULOUSE CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR COMMERCIAL
Docteur en électronique et informatique

15 ans d'expérience technique et commerciale
dans importante SSCI

Simulation électronique, informatique, CFAO
Secteur électronique, armement

RECHERCHE

DIRECTION D'UN CENTRE DE PROFIT

Dans le domaine des technologies de pointe, informatique, électronique.

Ecrire s/nº 8036, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SECRÉTAIRE

Dactylo-facturière expérimentée rech. emploi stable. Mensualité désirée : 7.000 F net. Tél. : 43-04-42-41.

J.F. 29 ans, traductrice tech. russe, français, russe lang. matern., russe cherche emploi traduct. ou mission interprète accompagnatrice. Ecrire sous le nº 6043 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 25 a., D.E. économie, angl./esp. courants, rech. emploi France ou étranger. Etudierait ttes propos. Tél. : 63-57-51-84.

Américaine, professeur d'anglais diplômé, ch. emploi : cours d'anglais, niveau scolaire, universitaire, affaire. Tél. : 43-29-51-86.

Un chef d'équipe de protection rapprochée, sérieux et efficace, réf. recherche employeur France/étranger, court et long terme. Cannes. 93-45-96-95/93-46-18-63.

Homme, 30 ans. Niveau maîtrise d'écon., justifiant de 5 an. réussies de la vente. Etudie ttes propositions sérieuses. 30-51-07-40.

J.H. 26 ANS. C.A.P. ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE NOTIONS DACTYLO RECH. PLACE STABLE

EMPLOI BUREAU

M. Faugeron, 20, rue Gabriel-Péri, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Tél. : 47-58-67-03.

Assistante direction, 35 ans, autonome, excellente présentation, disponibilité horaires, seconde vos responsabilités. 48-46-04-95.

J.H. 23 ans, maît. Sc. Po., DEA Socio., Po., qualités de rédaction et synthèse offre collaboration pour travail d'études ou autre. Tél. : 46-64-05.33.

ENSEIGNANT ÉLECTRONIQ. MICRO PROCESSEURS SOFT ET HARD
Ch. emploi mi-tps de préf. format. 45-57-82-21.

Psychologue clinicienne, 36 ans, DESS de psychopathologie et psychologie clinique 1988.

- Expérience professionnelle en psychiatrie adulte et infantile.
- Expérience en psychothérapie et méthodes projectives.
- Formation personnelle analytique.

Cherche poste en rapport toute région. Disponibilité immédiate.

Me BERTRAND, 7, rue Diderot, 21000 DIJON.

F. Doct. ès lettres, écriv., lic. psycho, ch. empl. frappe de thèses, mémoires, manusc. Travail rapide, soigné en attendant VRAI JOB. Tél. : 45-88-99-63.

Je recherche STAGE DE 8 SEMAINES, période juil.- août dans une AGENCE PUBLICITAIRE
Je fais un BTS de communication et d'action publicitaire.
Mlle Stéphanie GATTY, 30, rue Hamelin, Paris-16e.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

48, RUE SAINTE-ANNE
Pptaire vd ds imm. XVIIe s., pierre de t., 3e ét. 155 m². 3.400.000 F. S/pl. merc., 12 h à 15 h. 46-24-93-33.

5e arrdt

HUCHETTE, poutres, cheminée, 2 pces, 3e ét., refait, tt cft. 730.000 F. Tél. : 45-53-38-18.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Dernier ét., asc. possib. VUE s/toits et monuments de Paris, 4 P. GD CHARME. Tél. : 43-29-85-06.

7e arrdt

CH.-DE-MARS Près de bel imm. ravalé, tapis, escal., dble liv., cheminée, 2 ch., tt cft. 45-34-13-18.

9e arrdt

19, rue de la Tour-d'Auvergne, 1er ét., 4/5 p., cft, env. 100 m², libre. 1 700 000 F. Vis. mar. 6-12, 14 h-18 h. LELEU, (16) 31-92-84-35.

12e arrdt

BERCY R.E.R.
Stand., liv. 40 m², s/balc., 2 ch., 2 bains, 2 park. 2.150.000 F. 43-44-43-87.

MICHEL BIZOT, près bois, HABITATION INDIVIDUELLE, résidence stand., liv., jard., 3 ch., 2 bains, dressings, s-sol aménagé, box park. 2.800.000. 43-44-43-87.

Mº LEDRU-ROLLIN
Dans très bel imm. 4 p., 100 m², rénové, séjour, 3 ch. sur cour-jard. Est-Ouest. Tél. : 43-43-33-15.

16e arrdt

Proche MUETTE, superbe appt 210 m², triple récept., 2 chbres de serv. Box. REFAIT NEUF. 7 300 000 F. De Havilland, 46-02-60-60.

AV. GEORGES-MANDEL
Très gd stdg côté soleil. 350 m² en duplex. *Jardin privatif. Service.* DORESSAY, 46-24-93-33.

18e arrdt

PRÈS P. TERTRE
DERNIER ÉTAGE. Charmant ATELIER ARTISTE en duplex, chem., 75 m², gde cuis., s. à mang., ch. s/jard. Imm. tt cft, asc., park, cave, chff. ind. 2 100 000 F. Serge Kayser, 43-29-60-60.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
Très beau duplex 190 m² + terrasse 110 m², serv., park. DORESSAY, 46-24-93-33.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.
T. (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, *préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux.* PAIE COMPTANT chez notaire. (1) 48-73-48-07 même soir.

locations meublées offres

Région parisienne

Chbre à louer pour étud., 1 500 F/ms, 35 mn station RER Pont-St-Michel, 25 mn gare de Lyon. Demandons réf. Tél. : 60-79-48-44.

propriétés

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE
ÉPERNON (28230)
(16) 37-83-73-73
rech. pour sa clientèle
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS, FORÊTS, ETC.
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

DANS GOLF DE ST-NOM
Superbe Ppté 325 m² env., parc de 4.000 m², vue spl. s. le golf. 45-51-56-57.

SOLOGNE.
5 km ST-AIGNAN-S/CHER. Part. vd maison, centre-bourg, ts comm., école, PTT. Gd séj. avec chem. pierre, poutres, cuis., salle d'eau, w.-c., gde ch., chauff. cent. gaz. A L'ÉTAGE, mezz., chbre, sal., bureau, tél. Cave voûtée, atel. 1 400 m² terr., arb. fruit., pot., coin pel. + remise 3 voit. Le tt en t. bon état. 400 000 F. 54-71-36-44.

VD CAUSE DÉCÈS MONTARGIS (45)
Direct. aut. Sud, village, ts comm. Je vds AUTHEN. CORPS DE FERME amén. cachet rare, site impren., récept., séj. rust. 60 m², chem., cuis. éq., 4 ch., bns, w.-c., chff. cent. fuel, beau gren. carrelé amén. + communs et cave. Le tt sur son terr. 2 HA CLOS. Px tot. 495 000 F. Créd. tot. poss. (16) 38-85-22-92., 24 h/24 h.

VDS mais. *classée* Lons-le-Saunier, square, 10 p, 900 m² ter. + pav., 2 studios cave à rénov. 1 300 000 F à déb. 50-95-12-00. Soir.

2' GARE EPERNON
ppté de caract. dominant riv., cuis. + cuis. d'été, séj. 50 m², 6 p. p. dépend. S.d.b., 2 w.-c., b. cave, 2 gar. Parc. 2 800 m² clos + boxes chev., chf cent. fuel, 1 800 000 F. IMMO 106, 33, RUE DE LA MADELEINE, EPERNON (16-37) 83-73-73.

RER LE PECQ
(10'), gde maison 270 m², s/900 m², 2 logt poss. Tr. bon état 3 000 000 F. Cab. Vermeille, 39-19-21-27.

bureaux

Locations

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM, 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux. Constitution de Sociétés Télex, Secrétariat
ACCESS – 40-26-15-12.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

OPÉRA
Bureaux prestige équipés, salle de réunion, domiciliation, téléphone, téléphone, télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

locaux commerciaux

Locations

PARIS-5e
48-48, RUE BROCA
Local commerc. 77 m² s/rue. 1 350 000 F ou location. 10 000 F mensuel + ch.
PARTHENA
Tél. : 42-89-29-66.

pavillons

77 PONTAULT-COMBAULT à 10 mn ligne SNCF, gare de l'Est, 20 mn porte de Bercy par A 4, 10 mn Marne-la-Vallée, terrain 905 m² av. pavillon, 3 p., cuis., s/sol total. Gde possib. agrandir. 850 000 F. (1) 60-29-29-10.

MANCHE OUEST
A vdre MAISON ANCIENNE en pierre, 6 pièces princ. + dépend., 3 chem. + chff. cent. Très bon état. 300 m² hab., 1 000 m² terr. 15 km mer. Libre. Px : 450 000 F. Tél. : (16) 35-88-87-77.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e
Garantie financière 5.000.000 F. 49 ans expér. Estimation gratuite. Rente indexée. Avantage fiscal.

L'IMMOBILIER ESPAGNOL A PARIS

COSTA DEL SOL — MARBELLA
CANARIES — TENERIFE

Lucia Poū Properties et Arco Organizacion exposent : villas, appartements, locaux commerciaux, terrains.

Les 8 et 9 décembre, de 14 h à 19 h et les 10 et 11 décembre, de 10 h à 19 h.

A l'hôtel MERCURE
27, avenue des Ternes,
PARIS 75017.
Tél. : 47-66-49-18.

L'AGENDA

Artisan

Cherche sous-traitance

CONFECTION SACS

en nylon et skaï : voyages, publicitaires cabas...
Tél. : (16) 38-33-25-66

Caravanes

Vends caravane d'habitation, CARAVELAIRE

8,70 m, très bon état. 1986. 64-09-23-57.

Bijoux

BIJOUX, BRILLANTS

Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris Pas Cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraude, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4, ch. d'Antin, achat tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre grand choix, *Etoile, 37, av. Victor-Hugo.*

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 18 et 19 novembre, *vente exceptionnelle* de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu.
Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 400 F.

Venez vite pour avoir le choix, ts les modèles sont disponibles.

Entrepôt Porte-de-Pantin, 26, rue des 7-Arpents Le Pré Saint-Gervais. Tél. 48-44-83-81.
Ouvert de 10 h à 19 h.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CAMPUS

Retour à la « thèse Savary »

Le feuilleton des réformes du système français des études doctorales va-t-il enfin trouver un épilogue avec les deux arrêtés publiés au *Journal officiel* du 29 novembre et consacrés l'un aux études doctorales et l'autre à l'habilitation à diriger des recherches ? Ces deux textes abrogent les dispositions adoptées au printemps dernier par M. Jacques Valade, alors ministre de l'enseignement supérieur, et qui créaient un nouveau titre de « docteur habilité » et introduisaient un système d'habilitation différent selon les grands domaines de recherche. L'on avait pu voir dans ces modifications le rétablissement subtil d'un doctorat à deux étages et de l'ancienne thèse d'Etat. M. Jospin, ministre de l'éducation, revient pour l'essentiel au dispositif tracé par la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur et qui visait à harmoniser le système français avec les standards internationaux : un doctorat unique préparé entre deux à quatre ans après le DEA (diplôme d'études approfondies), et complété par une procédure d'« *habilitation à diriger des recherches* » permettant, soit de briguer un poste de professeur des universités, soit d'assurer la direction de thèses. L'habilitation est un diplôme délivré par un jury, devant lequel le quandidat présente l'ensemble de ses recherches.

Les deux arrêtés du 29 novembre introduisent toutefois quelques nuances dans ce schéma. Ainsi la durée de préparation de la thèse, entre deux et quatre ans, est désormais « recommandée » et non plus « normale », ce qui peut laisser davantage de latitude aux recherches au long cours. D'autre part, l'habilitation perd le titre que M. Valade voulait lui attacher, mais les candidats à l'habilitation pourront choisir un directeur de recherche, ce qui n'était pas prévu dans le régime de la loi Savary. Enfin, dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion, les candidats pourront présenter en même temps le doctorat et l'habilitation.

G. C.

● Stages pour juristes

La FILTRA, association à but non lucratif, a été créée au sein de l'université Paris-II-Assas. Elle a pour fonction de centraliser les possibilités d'employer comme stagiaires des étudiants en 2e année de droit, français ou étrangers, de tout cabinet d'avocats, cabinet de conseil juridique, entreprise.

(French and International Legal Training Research Association, 40, rue de Bretagne, 75003 Paris.

● « Devaquet, si tu savais... »

Le slogan le plus populaire des manifestations lycéennes et étudiantes de novembre-décembre 1986 est devenu le titre d'un film de cinquante-deux minutes réalisé par Francis Kandel et Frank Schneider, étudiants à l'époque. Une projection est organisée, mercredi 7 décembre à 20 heures à la Sorbonne (amphi Richelieu), suivie d'un débat avec plusieurs des principaux acteurs du mouvement.

Renseignements : 46-36-01-45 ou 46-28-45-90.

● Psycholinguistique

L'université de Nantes organise, du 6 janvier au 5 mars sur trois week-ends, un stage d'initiation à la psycholinguistique, réservé notamment aux orthophonistes.

Université de Nantes. Formation continue. Chemin de la Sensive-du-Tertre, 44072 Nantes cedex 03. Tél. : 40-74-01-11.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudine et Peter KLASEN,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Sydney,

le 30 novembre 1988.

8, rue de la Renardière,
94300 Vincennes.

Mariages

– M. et Mme
Jacques-Henri GOUGENHEIM,
M. et Mme Jacques OLLE-LAPRUNE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Jean,

célébré, dans l'intimité, le 19 novembre 1988.

20, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly.
77, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Décès

– Le doyen de la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Pau,
L'ensemble du personnel enseignant et administratif,
Les anciens de la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion,
ont la douleur de faire part du décès, le jeudi 1er décembre 1988, de

M. Jean-François BADY,
docteur en droit,
conseiller de tribunal administratif,

qui fut leur collègue pendant près de dix ans et est demeuré leur ami.

– M. et Mme Michel Faidutti,
Le professeur et Mme Bernard Faidutti,
M. et Mme Hubert Thiébault,
ses enfants,
Bruno et Aneta,
Mireille et Laurence Faidutti,
Béatrice et Ernst Lueber,
Emmanuelle et Vincent Faidutti,
Florent, Sylvain, Raphaël et Clément Thiébault,
ses petits-enfants,
Mme Giovanni Botto,
Mme Stuart Garner,
ses sœurs,
Mme Robert Faidutti,
M. et Mme Gérard Faidutti,
Mme Marguerite Bildstein,
Mlle Marcelle Bouchery,
Les familles Bouchery et Jacquet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FAIDUTTI,
ingénieur chimiste ICT,

survenu à Lyon le 3 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 décembre, à 10 h 15, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à Lyon.

– Vous êtes prié d'assister aux service convoi et inhumation de

Mme Michel HUREL,
née Raymonde Chapel,

décédée à Dourdan, le mardi 3 décembre, à l'âge de soixante-huit ans,

qui se feront le mardi 6 décembre, à 14 h 15, en l'église de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

De la part de
M. Michel Hurel,
son époux,
M. Jean-Michel Solves,
Mme Laurence Hurel,
ses enfants,
Et toute la famille.

Il n'y aura pas de condoléances, un registre à signatures sera déposé à l'entrée de l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

7, rue de la Treille,
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.

[*Le Monde* présente à Michel Hurel, son ancien collaborateur et à sa famille, ses condoléances attristées.]

– M. Marcel Lehmann-Lefranc,
Mme Albert Lehmann-Lefranc,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LEHMANN-LEFRANC,
née Suzanne Lefranc,

chevalier de l'ordes des Arts et Lettres,

survenu le 5 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Le Brun,
75013 Paris.

– La chambre syndicale des maîtres verriers français
a la douleur de faire part du décès de

Jacques JUTEAU,
président de la chambre syndicale des maîtres verriers français,
premier maire adjoint d'Ermont,
président honoraire de la Maison des métiers d'art français,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 décembre 1988, à l'âge de soixante et un ans.

– Mme Marcelle Davin,
sa mère,
Huguette Rocchia,
sa cousine,
William Bruï, Olga Shaban,
Madeleine et Claude Ernoult,
Mme H.-J. Maxwell,
Colette de Sadeleer,
Griffith et Marie-France Rose,
Nicole Cartier-Bresson,
Charlotte et Patrick Piguet,
Jean-Yves Masson,
Pascal Culerrier,
Laurence Breysse,
Anaïs et Hubert Simon,
Mario Parrinello,
Georges et Brigitte Schehadé,
Frantz-André Burguet,
Michèle Burguet, Ian Mac Gill,
Andrée et Claude Hallauer,
Jeanne Montaigu,
Bernard Fraisse,
Alain Cochard,
Florence et Francisco Marin,
Camille Durand,
Elisabeth Pralus,
Christophe Durand-Boubal,
François Tanguy,
Henri Deluy,
Christine Boubal,
Geneviève et Christian Fumeron,
Normant Georges,
Edouard Gantrot,
Arlette Albert Birot,
Béatrice Heckmann,
Christine Guinard,
Et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès du poète

Guy JANNIN,

survenu le 19 novembre 1988.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 décembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Le corps sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, à 14 h 15.

– La brasserie Lipp
a appris avec chagrin la mort brutale du poète

Guy JANNIN.

La direction et le personnel s'associent à la douleur de sa mère et de tous ses amis.

Un office sera célébré le mercredi 7 décembre 1988, à 10 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés.

– Mme Michel Jaulmes,
née Jacqueline Bernard-Granger,
son épouse,
M. et Mme Daniel Jaulmes,
Mme Christine Marty Jaulmes,
Le docteur François Marty,
Les docteurs Jean-Marc et Joëlle Jaulmes,
ses enfants,
Adrien et Marguerite Jaulmes,
Antoine, Nicolas et Sully Marty,
Amandine et Emilie Jaulmes,
ses petits-enfants,
M. et Mme Eric Jaulmes,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Denis Jaulmes,
Le pasteur et Mme Francis Audonneau
et leurs enfants,
Mme Colette Bernard-Granger,
Le docteur et Mme Marc Simond,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères et sœurs,
Les familles Jaulmes, Benoît, Berard, Bernard-Granger, Richard, Chambaz, Bert,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel JAULMES,
président honoraire
de l'Académie de Val-d'Isère,
membre effectif
de l'Académie de Savoie,

survenu subitement à Congénies (Gard).

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Congénies, le jeudi 8 décembre 1988, à 15 heures.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

« Heureux ceux qui procurent la paix... »
Matthieu, V, 9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Pasteur,
73200 Albertville.

– Mme Félix-Pierre Merklen,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
font part du rappel à Dieu du

professeur Félix-Pierre MERKLEN,
membre de l'Académie de médecine,

décédé le 29 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Toul (Meurthe-et-Moselle).

Une messe à son intention sera célébrée le vendredi 9 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

108, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Jacques et Liliane Mourlot,
Nicole et Pierre Bordas,
ses enfants,
Thierry, Hervé, Franck, Eric,
ses petits-enfants,
Frédéric,
son arrière-petit-fils,
Andrée Letort,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Fernand MOURLOT,
imprimeur lithographe,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 4 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La levée du corps se fera à l'hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, à 9 h 15, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Barbizon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(lire page 14.)

– Mme veuve Sam Benarrosh
et Stéphane,
M. et Mme Stéphane Zekser
et Cyril,
M. et Mme Joseph Myara
et Dany,
M. et Mme Jacques Myara,
Serge, Alain et Laurence,
M. et Mme Jaïm Myara
et David,
M. Patrick Vialle,
Mme veuve Armand Vialle,
Les familles Myara, Cohen, Lévy, Bensoussan, Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel MYARA,

leur très cher regretté frère, oncle, tante, neveu, cousin et ami,

survenu le 3 décembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 6 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

61, quai de Valmy,
75010 Paris.
1, avenue Junot,
75018 Paris.

– Mme Hélène Nakache,
née Lévy,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Achir Lucien NAKACHE,

survenu le 1er décembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Paris.

10, rue Nicolas-Charlet,
75015 Paris.

– Mme Claudine Nguyen,
son épouse,
Céline et Laure,
ses filles,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Dung NGUYEN,
HEC-MBA University of Massachusetts,
directeur général
de la Dung Nguyen et associés,

survenu le 25 novembre 1988, à l'hôpital Cochin, dans sa cinquantième année.

L'inhumation, la bénédiction et la messe, célébrées par le Père Pedrollo, se sont déroulées dans la plus stricte intimité familiale, le 2 décembre 1988.

Cet avis tient lieu de faire part.

14, avenue Edouard-Branly,
92370 Chaville.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène WARGON,

De la part de la famille Wargon et Locher,
enfants et petits-enfants.

La levée du corps aura lieu à 14 h 45, ce mardi 6 décembre, à l'hôpital Fernand-Widal, rue de l'Aqueduc, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Livry-Gargan, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Le directeur
Et le personnel de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 29 novembre 1988, de

M. Daniel ROGER,
directeur des études de 1957 à 1973.

INSA,
20, avenue Albert-Einstein,
69100 Villeurbanne.

– M. et Mme Emile Zarka
et leurs enfants,
M. Georges Slama,
M. et Mme Fernand Slama
et leur fils,
M. et Mme Victor Krief,
M. Raymond Krief,
M. et Mme Edouard Krief,
M. et Mme Henri Krief,
M. et Mme Roger Krief,
Mme Paule Pagès,
M. et Mme Pierre Pagès,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julie SLAMA,
née Krief,

survenu le 3 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 décembre.

La levée de corps se fera à 10 heures, à l'hôpital intercommunal de Créteil, suivie de l'inhumation à 11 heures, au cimetière de Massy-sud.

9 *ter*, rue Maurice-Berteaux,
94370 Sucy-en-Brie.

– Mme Pierre Weil,
son épouse,
M. Pascal Weil,
M. Philippe Weil,
ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre WEIL,

survenu le 4 décembre 1988, à l'âge de soixante-cinq ans, à Paris.

Priez pour lui.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice. Ils seront rassasiés. »
Saint Mathieu, chapitre V.

Anniversaires

– Le 7 décembre 1979,

Paul BIGNON

nous quittait.

Madeleine, Michèle, Dominique et Marie.

– Le 5 décembre 1968, décédait subitement le

professeur Libuse FIŠEROVÁ-BĚLSKÁ,
bibliothécaire à l'université de Prague,
puis à l'UNESCO depuis 1946.

Nous, qui lui sommes restés reconnaissants, vous prions de conserver son souvenir lumineux.

Famille Fišera,
(Paris, Strasbourg, New-York),
Horsky (Boston).

– En ce vingtième anniversaire de sa mort accidentelle, la famille de

Bernard IMBERT,
1943-1968,

rappelle son souvenir.

– Il y a un an mourait

Jean KAUFFMANN.

Que ceux qui l'ont connu et ont été frappés par sa disparition tragique aient une pensée pour lui.

– Le 7 décembre 1968,

Maurice LEVI

nous quittait.

Merci à tous ceux qui ont su rester fidèles à son souvenir pendant ces vingt ans.

– Il y a un an, le 7 décembre, disparaissait

Jean NOURRY.

Sa famille demande une pensée à tous ceux qui l'ont connu.

Avis de messes

– Une messe, qui sera célébrée le vendredi 9 décembre 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e,

réunira les amis de

Marie DARAN.

Communications diverses

– **Singularité de l'art et malaise dans la civilisation.** Conférences janvier-mai 1989, mercredi 21 heures.
Université René-Descartes, hôpital Sainte-Anne, 100, rue de la Santé, 75014 Paris. Tél. : 45-89-55-21 et 45-89-21-51.

Économie

SOMMAIRE

■ Un an après le conflit qui a paralysé la Banque de France, son gouverneur fait le point sur le « plan d'entreprise » *(lire page 44)*.

■ Les dernières propositions de la direction de la RATP ont paru satisfaire la majorité des syndicats. Mais ceux-ci devaient obtenir l'accord de leurs bases *(lire ci-dessous)*.

■ La conférence ministérielle du GATT s'est ouverte sur un accord libéralisant les produits tropicaux. Un accord conditionnel pour les Etats-Unis *(lire ci-contre)*.

■ Recomposition du capital de Bidermann : M. Jollès vend ses titres *(lire page 45)*.

La grève dans les transports parisiens

La moitié des agents de la RATP gagnent moins de 8 800 F par mois

Les revendications salariales se trouvent au premier plan dans l'actuel conflit de la RATP. Comme l'a rappelé, à plusieurs reprises, M. Krasucki, *dans les ateliers* d'entretien et de réparation du RER, le salaire d'embauche d'un ouvrier spécialisé est de 5400 F (net, primes comprises). Au bout d'un an, il gagne 5800 F. Dans ces ateliers, le salaire net mensuel d'un ouvrier spécialisé (ils sont 166 pour le RER et 411 pour le métro) est en moyenne de 6 800 F. Pour les ouvriers qualifiés — 578 dans les ateliers du RER et 1 145 dans ceux du métro — le salaire *net mensuel* est en moyenne de 8 120 F. Ces niveaux de salaires se retrouvent pour les 2997 ouvriers des ateliers d'entretien des autobus.

Reste à savoir comment se situent les *rémunérations des catégories* en grève par rapport à celles des 39 950 agents de la RATP au 31 décembre 1987. Selon le bilan social de la RATP pour 1987, 54,5 % des agents avaient une rémunération nette comprise *entre 7500 F et 10000 F* par mois. L'effectif se répartit de façon égale autour d'un salaire annuel net de 106298 F (8858 F par mois), avec aux deux extrémités 10 % au-dessous de 85 592 F (7 133 F par *mois) et 10 % au-dessus de* 150284 F (12524 F par mois). En 1987, 1,8 % avaient une rémunération mensuelle nette inférieure à 5833 F tandis que 3,1 % gagnaient entre 5833 F et 6666 F. L'écart entre la moyenne des rémunérations les plus élevées et celle des rémunérations les plus basses est de 2,71.

Par catégorie professionnelle, les montants des rémunérations mensuelles nettes en 1987 tiennent compte des variations dues à l'ancienneté, dont le « poids maximum » représente 20 % de la rémunération statutaire brute, primes non comprises. Pour les cadres supérieurs (au nombre de 386, avec une ancienneté moyenne de 23,1 ans), la rémunération moyenne de l'ensemble de la catégorie — des écarts demeurant, comme pour les autres catégories, entre hommes et femmes — est de 29 884 F. Pour les 2 621 autres cadres, elle est de 15 919 F et de 11 009 F pour les 7 060 agents de maîtrise (dont l'ancienneté moyenne est de seize ans).

Pour le personnel d'exécution qualifié, les rémunérations mensuelles *moyennes nettes* oscillent entre 7 552 F dans l'administration, 7 803 F dans l'exploitation (où l'ancienneté est la plus courte : 10,2 ans) 8 393 F dans les ateliers et travaux (12,9 ans d'ancienneté) et 8 909 F *chez les roulants*, au nombre de 13 227. Dans les ateliers, 56,1 % du personnel d'exécution ont 35 ans ou moins. Les rémunérations nettes moyennes sont plus faibles pour le personnel d'exécution non qualifié (au nombre de 2 452, avec une ancienneté moyenne de 13,2 ans) : 7 433 F par mois.

Le bilan social de 1987 fait également apparaître que le taux global de promotion a été cette année-là de 1,7 %, soit un peu moins qu'en 1985. Il s'agit ici essentiellement des promotions par avancement d'une catégorie à l'autre : soit « au choix » (347 en 1987), soit après examen ou essai professionnel (seulement 31), soit par concours (317). Au total, on a observé 29 passages de cadres à personnel supérieur, 123 de maîtrise à cadres 422 d'exécution qualifiée à maîtrise et 121 de l'exécution non qualifiée à l'exécution qualifiée (soit le taux le plus élevé de 4,9 %).

Dans son plan d'entreprise 1988-1990, la direction de la RATP chiffre le poste « salaires et charges sociales » à 7,185 milliards pour 1988 (budget initial) et 7,298 milliards pour 1989, auxquels il faut ajouter le poste « insuffisance du compte retraite » (1,894 milliard en 1988 et 2,036 milliards en 1989). Or, le total des charges pour la RATP est de 15,725 milliards en 1988 et de 16,214 milliards en 1989. Elaboré sous le gouvernement de M. Chirac, le plan d'entreprise était pour le moins fondé sur le maintien d'une politique salariale rigoureuse : « *Toute inflexion*, est-il écrit, *au cours des trois années à venir, de la politique des rémunérations publiques conduite en 1986 et 1987 aurait, en effet, immanquablement une incidence très sensible sur le montant des charges de l'entreprise.* »

M. N.

Une rigueur de moins en moins orthodoxe

Le projet de protocole d'accord, négocié dans la soirée du 5 décembre avec l'assentiment quasi explicite de quatre syndicats, est fondé sur le même schéma que les accords déjà signés pour 1989 dans la fonction publique et à EDF et que les propositions présentées à la SNCF. Comme l'a souligné M. Michel Delebarre, le 6 décembre au matin, il s'agit d'une *« même ligne »*, clairement définie par le gouvernement pour l'année à venir et... que les entreprises publiques sont tout aussi clairement priées de suivre. Le ministère des transports étant intervenu plutôt directement dans la négociation, M. Delebarre est bien placé pour souligner qu'on est arrivé *« à des propositions maximales possibles mais encore raisonnables »*.

La tutelle veille en laissant une marge de manœuvre aux entreprises publiques pour des ajustements catégoriels et pour l'étalement dans les temps des mesures d'augmentation générale. L'efficacité de la mission de conciliation de M. Brunhes, agissant en liaison étroite avec M. Delebarre, a été de maintenir la RATP, tout en lui laissant le minimum de marge, dans le cadre des orientations gouvernementales tout en réussissant, en prime, à neutraliser l'opposition de la CGT, l'appel du 4 décembre de M. Krasucki montrant à l'évidence qu'elle cherche une honorable porte de sortie (*le Monde* du 6 décembre).

L'impératif d'une hausse des salaires en niveau de 2,2 % a été strictement respecté pour 1989, *avec un calendrier qui est toutefois* moins favorable que dans la fonction publique et à EDF. Le gouvernement peut se féliciter d'être resté fidèle à « la méthode Delors » consistant à anticiper une décélération de l'infla*tion (le glissement attendu des prix* pour 1989 est également de 2,2 %). Il a en revanche lâché du lest, par rapport à une conception plus orthodoxe de la rigueur, dans les années antérieures, sur la progression de la masse salariale.

En effet, le directeur général de la RATP, M. Rousselot, a assuré que le projet d'accord *« garantit le pouvoir d'achat en masse et en niveau en 1989 »*. Il fait même mieux que cela pour l'année prochaine où la progression de la masse salariale sera un peu au-dessus de 3 % pour une hausse des prix en moyenne prévue à 2,4 %. A ces 3 % il faut encore ajouter la bonification exceptionnelle de l'avancement d'une échelle à l'autre qui devrait encore majorer la masse salariale de 1 % et... le fameux glissement vieillesse technicité (le « GVT » *mesurant les promotions et l'ancienneté*, ce « GVT » positif étant évalué à 1,7 % à la RATP).

Ce GVT a été sorti de la masse négociée, tant dans la fonction publique qu'à EDF et à la RATP, ce qui donne de la rigueur une image de moins en moins orthodoxe. Une entorse qui peut permettre, avec le concours de quatre syndicats, une éventuelle sortie du tunnel à la RATP sans pour autant garantir que d'autres « brûlots » ne seront pas allumés ailleurs.

MICHEL NOBLECOURT.

A la Défense

Les malheurs de Sophie

Un escalier désert, une rangée de dix-neuf portillons automatiques dotés de sens interdit, le silence, une petite pancarte affichée sur la vitrine de la cabine du contrôleur : *« Le service sera interrompu sur les lignes A et B dès le lundi 28 novembre 1988, sauf avis contraire »*. Il n'y a pas eu d'avis contraire. Le hall souterrain de la gare du RER à la Défense est désespérément vide, ou presque. Au pied des escalators immobiles, quelques ouvriers d'entretien, vêtus de combinaison jaune, astiquent les panneaux argentés qui longent les marches. Le responsable de la propreté a décidé de profiter de la grève pour *« rattraper le temps perdu »*.

Depuis, les ouvriers de la COMATEC briquent la station déserte, sans grande conviction. Il a fallu s'attaquer aux escalators — qu'il est si difficile de nettoyer en temps normal car les voyageurs n'acceptent pas qu'il soient arrêtés, — puis s'occuper du revêtement de sol sans que des milliers de chaussures humides souillent le travail à peine achevé. Sans compter l'effacement des graffiti et le nettoyage des panneaux indicateurs. La gare est déserte mais nickel.

Elle sera pourtant bientôt la proie des voyageurs, au grand désespoir des responsables de l'entretien. Le haut-parleur confirme de temps à autre : un service minimum fonctionne à partir de 16 heures sur la ligne A du RER entre Saint-Germain et Etoile et entre Boissy et Nation. Un train toutes les vingt minutes. A l'étage au-dessus, dans la salle d'échange, la foule affairée qui déboule des tours du parvis tend l'oreille. *Les mieux disposés* lâchent un *« Chic ! »* enjoué. Les autres se débattent désespérément au milieu des plans et des rumeurs. Lorsqu'on leur demande des détails sur leur itinéraire, ils répondent faiblement : *« J'étudie la question... »*

Le retour au domicile est une bataille toujours renouvelée. Il y a les itinéraires sans surprise, les raccourcis hasardeux, les tuyaux inutiles, les rumeurs sans fondement, les échecs cuisants. Les plus aguerris renseignent leurs compagnons d'infortune. *« Pour Issy-Plaine, essayez la SNCF jusqu'à Puteaux puis prenez un « tôlé » après la correspondance. »* D'autres suggèrent Chaville puis un bus. Les groupes se séparent sans jamais oublier de se souhaiter bon courage.

Les heures perdues

Mais les plus malheureux sont sans contexte les banlieusards de l'Est qui errent de train en bus à la recherche de l'itinéraire le moins éprouvant. Plantés devant le panneau qui détaille sommairement les transports de remplacement, ils font leurs comptes. Calmement, en temps normal, le trajet Rosny-sous-Bois-la-Défense est une promenade sans charme mais rapide : *« quarante-cinq minutes de porte à porte »* pour Sophie qui travaille non loin de la station du RER.

Debout devant les tourniquets inutiles elle additionne méthodiquement les heures perdues depuis deux semaines. Le train tous les matins entre Rosny et la gare de l'Est : trente minutes. La *ligne 7 du métro* jusqu'à Opéra puis le changement pour la gare Saint-Lazare : vingt-cinq minutes, et encore... les métros sont parfois bondés et les bus ne circulent pas toujours. Ce matin, excédée, Sophie a rejoint *la troisième gare* de la matinée à pied : quarante minutes sous la pluie. Le train de la gare Saint-Lazare à la Défense : trente-cinq minutes car il faut laisser passer plusieurs convois avant de pouvoir se glisser dans un wagon. Puis un petit quart d'heure de marche. Total : deux heures. Malgré tout, ce matin, Sophie a pu rejoindre son bureau à 9 h 30, épuisée. Son mari avait accepté de déposer leur fille à l'école, ce qui la retenait jusque-là chez elle jusqu'à 8 h 15. *« De toutes façons l'un d'entre nous est en retard. Aujourd'hui c'était mon mari, demain ce sera sans doute moi, nous alternons. »*

Sa voisine inaugurait aujourd'hui son premier jour de travail à la Défense. Lors des premiers entretiens d'embauche, elle avait repéré son trajet : d'Ozoir-la-Ferrière, elle mettrait une heure les mauvais jours. *« Un trajet raisonnable. »* Ce matin, paniquée à l'idée de mettre le pied dans sa nouvelle entreprise avec une bonne heure de retard, Nicole a quitté son domicile à 6 h 30. Le car jusqu'à la gare SNCF, le train jusqu'à la gare de l'Est, le métro jusqu'à la *station Pont-de-Neuilly* — avec un changement à Châtelet — et une bonne marche à la fraîche jusqu'au parvis. Nicole a franchi la porte de son lieu de travail à 9 heures. Deux heures et demie *dans les transports en commun.* Il est 17 heures. Elle range précipitamment ses affaires en balbutiant quelques excuses. Elle va *« essayer de rentrer »*.

Au sous-sol, sur le quai de ces RER de temps de grèves qui refusent de dépasser la station Etoile, une foule compacte piétine le béton tout neuf que les ouvriers en combinaison jaune viennent tout juste d'astiquer. Les plus hardis se frayent un chemin à coups d'épaule, les enfants se faufilent dans les wagons, les parapluies humides gouttent en cœur sur le sol trempé. Ceux qui ont encore le sens de l'humour se félicitent d'avoir prévu des surgelés pour le dîner : *« Aujourd'hui, ce sera bien la seule chose qui ira vite. »*

ANNE CHEMIN.

Témoignage

Rêve d'un soir

Nous avons reçu de Mlle Anne-Pauline Cuny le témoignage suivant :

Transie et ruisselante de pluie, je m'engouffre dans le métro. Il est 18 heures. Le quai est noir de monde et les quelques rames qui passent sont plus bondées les unes que les autres.

On ne va tout de même pas passer la nuit sur le quai ! Sac en bandoulière, main gauche armée d'un parapluie, un livre de cours de 490 pages dans la main droite en guise de bouclier, *je fonce dans le wagon* malodorant, emportée par ceux qui me suivent. Ça râle et ça bougonne, mais ça passe.

Les vingt stations semblent interminables. Une fois arrivée, il faut encore se ruer dans les couloirs et les escalators, vers la sortie, pour attraper un autobus. Il n'y a pas d'autobus.

L'abribus est dépassé par les événements. Une queue sans fin s'étend sous la pluie, sans trop savoir. Et voici soudain qu'un « car à étage » s'arrête devant nous ! « *Vous pouvez monter*, crie le chauffeur, *je vais suivre le parcours de votre autobus. Je vous demande de rester tous assis, s'il vous plaît !* » Tous assis ! On croyait rêver. Et sans payer !

Confortables fauteuils inclinables, en velours. Lumière tamisée, musique d'ambiance... Ah ! il pouvait rouler celui-là, on ne guettait pas le terminus comme une délivrance ! Ne pas penser à demain. S'imaginer que ce serait cela désormais le transport en commun...

● **ERRATUM : le calcul du revenu minimum.** — Une erreur de transmission a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré au calcul du revenu minimum dans *le Monde* du 6 décembre. Il fallait lire : *« Pour les prestations familiales, ce sont celles qui sont versées le mois même de la demande qui sont comptées. »*

REPÈRES

Echanges internationaux

Nouveaux records ouest-allemands en octobre

L'Allemagne fédérale a de nouveau enregistré, en octobre, des performances record en matière commerciale. D'après l'office fédéral de statistiques de Wiesbaden, les exportations ouest-allemandes se sont élevées à 53,2 milliards de deutschemark (plus de 180 milliards de francs), le plus haut niveau jamais atteint, de 9 % supérieur à celui d'octobre 1987. Les importations ont, elles aussi, enregistré un montant record de 42,6 milliards de DM (environ 145 milliards de francs), soit 10 % de plus qu'il y a un an. L'excédent commercial de RFA s'élève ainsi à 10,6 milliards de DM (35 milliards de francs), celui de la balance des comptes courants approchant les 7,9 milliards de DM. Pour l'ensemble de l'année 1988, les experts estiment que la RFA pourrait dégager un nouveau surplus commercial record de 125 milliards de DM (contre 117,5 milliards en 1987).

Production industrielle

Les chefs d'entreprise français toujours optimistes

Les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE à l'occasion de l'enquête *de novembre dans l'industrie restent* optimistes. Ils constatent que *« la production a continué d'augmenter ces derniers mois au même rythme qu'au troisième trimestre, malgré un léger fléchissement de l'activité dans la construction automobile. » « Les stocks sont toujours jugés légers... Les carnets de commandes globaux et étrangers continuent de s'améliorer. »* L'INSEE note que *« les carnets étrangers se situent* [en novembre] *à un niveau jamais atteint depuis plus de dix ans »*.

Au cours des prochains mois, *« les industriels prévoient que la production devrait croître au rythme actuel »*. L'Institut note enfin que *« les hausses de prix, modérées pour l'été, sont maintenues pour les mois à venir »*.

Croissance

Hausse de 2,2 % du PNB japonais au troisième trimestre

Le produit national brut du Japon a progressé de 2,2 % en termes réels durant le troisième trimestre, soit, en rythme annuel, de 9,3 %, annonce l'Agence de planification économique. Le deuxième trimestre s'était soldé par un recul de 0,8 % (chiffre révisé par rapport à la baisse de 1 % initialement annoncée). La demande interne est restée l'élément le plus dynamique durant la période de juillet-septembre, mais les exportations ont à nouveau augmenté de 1,3 %, après un repli de 0,7 % durant le deuxième trimestre. Selon l'Agence de planification économique, la croissance pourrait dépasser l'objectif du gouvernement, 3,8 %, durant l'exercice budgétaire 1988-1989, qui s'achève le 31 mars prochain. *Certains analystes vont* jusqu'à prévoir une progression du PNB de 5 %.

COMMERCE INTERNATIONAL

La réunion ministérielle du GATT s'est ouverte par un accord sur les produits tropicaux

La conférence ministérielle du GATT (1) s'est ouverte, lundi 5 décembre à Montréal, sur une amorce de résultat tangible, un accord libéralisant les produits tropicaux. Mais la confrontation entre les Etats-Unis et la Communauté européenne sur l'agriculture pèse lourdement sur les débats. Pour mieux prouver leur *détermination* à faire plier les Européens, les Américains ont subordonné leur assentiment final sur les produits tropicaux à un règlement global du dossier agricole.

Les premières interventions, lundi 5 décembre, n'ont fait que confirmer l'âpreté des marchandages. Après que le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a donné le coup d'envoi aux négociations par une mise en garde contre les *« pièges »* du protectionnisme, M. Willy de Clercq, commissaire européen, et M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce, ont lancé les premières salves. Commentant les exigences américaines d'une abolition à terme de toutes les subventions à l'agriculture, le premier a dénoncé une *« attente irréaliste pour un avenir lointain et flou »*. Le second a rétorqué en accusant implicitement la CEE de manquer de « courage politique ».

C'est dans ce climat acrimonieux que trois groupes de consultations ont engagé les discussions, l'un sur l'agriculture, l'autre sur les services, le dernier sur les textiles, les clauses de sauvegarde, le règlement des différends et le fonctionnement du GATT.

Les affrontements qui s'annoncent ne permettent pourtant pas de sous-estimer la portée de l'accord sur les produits tropicaux même s'il est encore conditionnel de la part des Etats-Unis. Réduction des droits de douane et des quotas faciliteront les importations de café, cacao, caoutchouc, thé, fruits tropicaux ou jute de quarante-deux pays du tiers-monde, dont trente-deux sont liés à la CEE par la convention de Lomé. Au total, environ 10 milliards d'ECU (71 milliards de francs) sont en jeu, dont 3 milliards pour la CEE et presque autant de la part du Japon. Pour la première fois, surtout, cet accord est basé sur des concessions réciproques, les pays en développepent acceptant, eux aussi, d'ouvrir leurs frontières.

Il faudra attendre la fin des négociations commerciales multilatérales de l'« Uruguay round », en 1990, pour le formaliser, mais il devrait entrer en application, sur des bases provisoires, dès l'an prochain.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Les agriculteurs français et leur ministre

Allô, Montréal (Canada) ici Montréal (Yonne)

DIJON
de notre correspondant

Pour manifester leur solidarité avec leurs responsables professionnels et leur ministre, à quelques heures de l'ouverture des négociations du GATT, à Montréal (Canada), les agriculteurs bourguignons avaient choisi de se rassembler, lundi 5 décembre, dans la petite commune de... Montréal (cent quatre-vingt-onze habitants, deux agriculteurs dont un proche de la retraite, plus de 600 hectares de terres cultivables...).

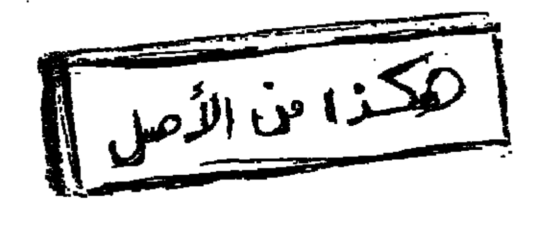
Mais, au-delà de l'homonymie, la petite commune du sud de l'Yonne, que les terres acides vouent à une désertification chaque jour plus irréversible, avait été choisie parce qu'elle se trouve être dans la circonscription électorale du député... Henri Nallet.

Celui-ci avait accepté de dialoguer, par téléphone, avec les quelque trois cent cinquante à quatre cents paysans bourguignons rassemblés à l'appel de leur président régional, M. Paul Rhéty. Avant que ne s'établisse la communication, celui-ci avait pris soin de préciser que le syndicalisme paysan *« n'avait pas voulu mêler ses voix aux grèves actuelles »*. *« Les agriculteurs*, ajoutait-il, *ont une plus grande conscience du bien commun ! »*

Cela étant, pour le président de la FNSEA de Bourgogne, *« il n'est plus tolérable que, sous prétexte d'accords encore plus libéraux qu'ils ne le sont actuellement, il y ait toujours un peu moins pour les agriculteurs européens et toujours un peu moins pour les pays les plus pauvres »*.

Depuis Montréal (Canada) où, du fait du décalage horaire, la négociation n'avait pas encore débuté, Henri Nallet commençait par s'attirer une volée d'applaudissements frénétiques de la part des agriculteurs bourguignons en confirmant énergiquement qu'il n'avait pas du tout l'intention de *céder en quoi que ce soit. « Encore faut-il, pour cela*, ajoutait-il, *que s'engage une vraie discussion. C'est-à-dire que, comme en tout marché, chacun apporte sa contribution, sa volonté d'entendre le discours de l'autre. Et je ne suis pas sûr que tel soit le cas. C'est pourquoi*, concluait-il, *je ne suis pas très optimiste. »*

DIDIER CORNAILLE.



Économie

AFFAIRES

Un entretien avec M. Jacques de Larosière

« La Banque de France doit être gérée de manière exemplaire »

La Société générale, le sauvetage de l'Al Saudi Banque, les taux d'intérêt : dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, commente ces questions d'actualité et explique, pour le première fois, le *« plan d'entreprise »* soumis actuellement à la discussion des 17 000 agents, un an après le conflit qui avait bloqué l'établissement. Ce plan constitue une véritable révolution pour la *« Vieille Dame »* : le gouverneur parle de rentabilité, de marketing et d'intéressement aux résultats pour son personnel...

« Vous présidez le comité des établissements de crédit. Certains affirment que celui-ci a fait preuve d'une *« précipitation suspecte »* en autorisant, très rapidement, M. Georges Pébereau à franchir le seuil des 10 % dans le capital de la Société générale.

– Le comité en question, saisi le 21 octobre, a rendu décision le 28 du même mois. L'instruction a permis de répondre à toutes les questions qui relèvent de l'appréciation du comité. Il se trouve qu'une réunion devait se tenir le 28 octobre pour délibérer d'un certain nombre d'affaires. L'ensemble des réponses aux questions posées par le secrétariat de ce comité, chargé de l'instruction des dossiers, ayant été fourniesavant cette date, il n'y avait aucune raison de différer la décision.

» Je vous rappelle que le comité que je préside est composé de sept membres qui se prononcent en fonction de leurs responsabilités propres et dans le cadre de la mission qui a été impartie au comité par la loi bancaire. les critères fixés par la loi sont très clairs : le comité doit apprécier la qualité des actionnaires, ce qui veut dire vérifier l'identité, le sérieux et la surface financière des candidats au franchissement de seuil. Comme pour toutes les affaires, cette décision a été prise de manière collégiale et en toute régularité. Je note à cet égard que le Conseil d'Etat vient de rejeter la demande de sursis à exécution formulée par l'Association des actionnaires salariés et anciens salariés de la Société générale.

– Un grand secret a régné autour de tout le dossier, notamment sur le nom de certains partenaires de M. Pébereau. S'agissant d'une grande banque cotée, le secret sur les assaillants et leurs alliés était-il acceptable ?

– A propos de ce prétendu « secret », il faut distinguer deux aspects : le secret professionnel qui s'impose au comité des établissements de crédit, lequel ne doit pas rendre publiques les informations qui lui sont confiées. En revanche, il est clair que l'instruction par le secrétariat a pour objet de recenser tous les éléments et informations nécessaires à l'appréciation du comité, y compris en ce qui concerne l'identité et la qualité de chacun des intervenants. A cet égard, rien n'a été laissé dans l'ombre.

– A propos du sauvetage de Al Saudi Banque (1), le plan mis au point a été vivement critiqué par certains banquiers, notamment étrangers. N'aurait-il pas mieux valu mettre en faillite cette banque plutôt que de charger un groupe industriel, Thomson, et une autre banque, Indosuez, de la reprise ?

– Un certain nombre d'opérateurs et d'investisseurs français et saoudiens, principalement bancaires et financiers, ont pris l'initiative de proposer une solution de reprise. Dans ces conditions, les banques créancières d'Al Saudi ont jugé qu'il était préférable et de leur intérêt de faciliter cette solution plutôt que de laisser la banque se mettre en liquidation, une hypothèse qui n'a d'ailleurs jamais été exclue.

» Je rappelle à ce sujet que le concordat de Bâle entre banques centrales des grands pays industrialisés ainsi que les projets de directives européennes prévoient qu'il appartient aux autorités bancaires du pays du siège – Al Saudi a son siège à Paris – de prendre la responsabilité des mesures qui peuvent être rendues nécessaires en cas de difficultés rencontrées par un établissement. Les banques résidant en France n'ont jamais été appelées à participer à des montages de ce type qui ont pu être réalisés à l'étranger. Il était donc important que les autorités monétaires françaises traitent cette affaire avec sérieux et responsabilité, en collaboration avec les établissements nationaux et étrangers opérant sur la place de Paris.

Restauration du taux d'épargne américain

– *Cette affaire ne révèle-t-elle* pas une certaine insuffisance de notre système de surveillance des banques ?

– Non. La qualité du contrôle qu'assure la commission bancaire est à mettre à l'actif de notre pays. Elle est reconnue au niveau international et attestée par le fait que les établissements de notre place financière ont connu un nombre extrêmement limité de difficultés au cours des quarante dernières années par comparaison avec ce qui se passe à l'étranger. Je veux souligner que, quelle que soit la qualité du contrôle bancaire, celui-ci ne remplacera jamais la responsabilité des dirigeants dans la qualité de leur gestion. Le contrôle n'a pas pour but et ne peut dégager la responsabilité des dirigeants, ni empêcher, à lui seul, des erreurs de gestion.

– Les taux d'intérêts réels français sont élevés. Peut-on espérer qu'ils finiront un jour par baisser sensiblement ?

– Le rôle des taux d'intérêt en France est double : il est de contribuer à la bonne tenue du franc dans le système monétaire européen et de favoriser la stabilité monétaire et la lutte contre l'inflation. Les autorités monétaires poursuivent ces objectifs avec détermination. Les progrès de la désinflation et de la convergence avec les résultats de nos partenaires – je vous rappelle que notre écart d'inflation avec la RFA, de 1,4 point, n'a jamais été aussi faible –, la poursuite de la réduction du déficit budgétaire et l'amélioration de notre commerce extérieur revêtent une grande importance en ce qui concerne les conditions qui président à la fixation des taux d'intérêt. Je ne doute pas que la poursuite des progrès dans ces différents domaines influencera à terme les marchés dans un sens favorable à une baisse des taux.

– L'environnement international actuel n'est pas très favorable ?

– Dans un monde où les marchés sont très intégrés, vous avez raison de rappeler qu'il y a aussi une dimension internationale à cette question. A cet égard, la restauration d'un taux d'épargne plus satisfaisant aux Etats-Unis et la réduction du déficit budgétaire américain auront un rôle important à jouer quant à la détente des taux d'intérêt.

– Vous venez d'ouvrir au sein de la Banque de France une discussion sur un projet de plan d'entreprise. La Banque serait-elle en train de devenir une entreprise comme les autres ?

– Non, la Banque de France n'est pas une entreprise comme une autre. Par vocation et par tradition, elle remplit des missions de service public et rend des services d'utilité collective. Elle assure aussi une certaine activité commerciale. A ces divers titres, elle doit être gérée de manière exemplaire. Confrontée en de nombreux domaines à la concurrence, la Banque doit avoir, de surcroît, le souci de resserrer les coûts. C'est là un devoir vis-à-vis de la collectivité nationale et de son actionnaire l'Etat.

– Une Banque « plus moderne et plus performante ». Vos « agents » sont-ils prêts à vous suivre dans cette voie ?

– Notre personnel qui est d'une qualification et d'un dévouement exceptionnels, souhaite participer de façon plus active aux destinées de son entreprise, la Banque, A la suite du conflit de l'hiver dernier, nous avons réalisé des enquêtes approfondies tant au sein du personnel qu'auprès de notre clientèle. Celles-ci montrent que le souhait général est que la Banque se modernise. Nous sommes tous convaincus qu'elle ne pourra progresser qu'en remédiant aux rigidités qui affectent son fonctionnement. Tout cela passe par unebonne connaissance de nos métiers de base, un diagnostic clair de ce qui existe, une évaluation des facteurs de changements, la fixation d'objectifs et une responsabilisation accrue des unités administratives. C'est là l'inspiration générale de notre projet de plan.



Jeunes et très diplômés

– Nouvelles activités, mais aussi effort de productivité, dit le projet de plan. Il prévoit une réduction nette des effectifs de 770 postes de travail en cinq ans. Des licenciements en perspective ?

– Je suis formel. Il n'y aura pas de licenciements de personnels ayant le bénéfice du statut. Le statut continuera d'apporter toutes les garanties qu'il comporte. Le chiffre de 770 postes en cinq ans est un ordre de grandeur. Il est à mettre en rapport avec les 1 640 départs en retraite prévus au cours de cette période. Il y aura donc simultanément des recrutements et une action intense de formation du personnel. Il nous faut, en effet, accroître le nombre des cadres pendant cette période.

Certaines évolutions technologiques sont inéluctables et la Banque doit en tenir compte. Grâce à l'informatique les opérations liées à des remises de papier – de chèques notamment – vont être automatisées. C'est ainsi que les chambres de compensation vont progressivement disparaître. L'automatisation du triage des billets déjà largement entamée, va être poursuivie. L'objectif du plan d'entreprise est bien d'intégrer ces évolutions dans la stratégie de la Banque et de les accompagner, sur le plan social en particulier.

– Cette réduction des effectifs de 1 % par an, suffit-elle à votre actionnaire, l'Etat ?

– Je me suis, bien entendu, entretenu longuement avec notre actionnaire des grandes orientations de ce plan d'entreprise. Sur ce point comme sur les autres, il a tout à fait approuvé le sens général de notre démarche.

– Vos « agents » vont-ils accepter des reconversions ?

– Je n'aime pas le mot reconversion. Je constate que les agents de la Banque sont jeunes, une moyenne d'âge de trente-cinq ans. Ils sont souvent très diplômés et en tout cas très qualifiés. Ils demandent plus de responsabilités. C'est une chance pour une entreprise. Nous devons la saisir. Il faut, bien entendu, que le personnel soit disposé à se familiariser avec un certain nombre de contraintes, déjà présentes, mais qui se feront plus pressantes, celles du marketing, de la rentabilité...

– En contrepartie, vous envisagez, autre révolution, de leur proposer un intéressement aux résultats !

– C'est une des pistes de réflexion ouvertes par le plan. Lorsque c'est possible, dans la mesure où vous demandez à une entreprise d'être plus performante, je trouve normal que l'on s'interroge sur le partage des gains de productivité.

– Avec ses 233 comptoirs, la Banque a-t-elle un réseau surdimensionné ?

– Notre implantation est un héritage du passé. Elle constitue à plus d'un titre une force pour la Banque. Mais il existe, il est vrai, des facteurs de changement qui imposent la recherche d'un équilibre nouveau. Notre réseau doit être réexaminé à la lumière de ces évolutions. Une commission, composée de responsables de la Banque et de personnalités extérieures va être rapidement mise en place. Elle recueillera tous les éléments d'appréciation nécessaires et travaillera en étroite liaison avec nos responsables régionaux. Elle devra remettre ses conclusions avant la fin de juillet 1989.

– Combien de comptoirs seront fermés ?

– Je n'ai pas actuellement d'idées *a priori* sur le nombre de comptoirs qui pourraient être concernés par ce redimensionnement. Des mesures d'accompagnement social seront préalablement mises au point pour chaque agent concerné.

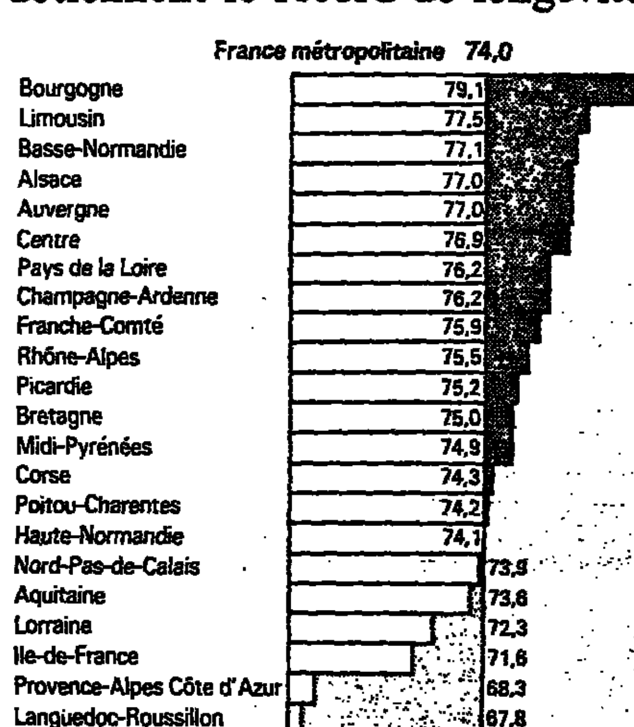
– Un « Monsieur Europe » va être nommé auprès du gouvernement de la Banque. Le document n'évoque jamais la question du statut de la Banque, pourtant peut-être menacé par la perspective d'une banque centrale européenne ?

– C'est vrai, le projet de plan n'aborde pas cette question du statut. Celui-ci est du ressort de la loi et n'a pas à être traité de manière interne, dans le cadre d'un plan d'entreprise. Il est exact cependant que la construction monétaire européenne, quelles que soient ses modalités futures et son calendrier, aura à terme des incidences sur certaines activités de la Banque, et le cas échéant sur son statut. En ce qui concerne les activités de la Banque, je considère qu'il est très important de commencer à y réfléchir. Un responsable sera donc chargé auprès de moi d'animer et de coordonner l'ensemble des études que nous allons engager dans ce domaine.

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ.

(1) *Le Monde* du 6 octobre.

Les entreprises créées dans le Massif Central détiennent le record de longévité



France métropolitaine 74,0

Bourgogne	79,1
Limousin	77,5
Basse-Normandie	77,1
Alsace	77,0
Auvergne	77,0
Centre	76,9
Pays de la Loire	76,2
Champagne-Ardenne	76,2
Franche-Comté	75,9
Rhône-Alpes	75,5
Picardie	75,2
Bretagne	75,0
Midi-Pyrénées	74,9
Corse	74,3
Poitou-Charentes	74,2
Haute-Normandie	74,1
Nord-Pas-de-Calais	73,9
Aquitaine	73,6
Lorraine	72,3
Ile-de-France	71,6
Provence-Alpes Côte d'Azur	68,3
Languedoc-Roussillon	67,8

Lecture : en Bourgogne, 79,1 % des entreprises créées en 1985 sont encore en vie en 1987.

Ce graphique établi par l'INSEE dans son dernier rapport de novembre montre que le Limousin, l'Auvergne et la Bourgogne détiennent le record de la longévité des jeunes entreprises.

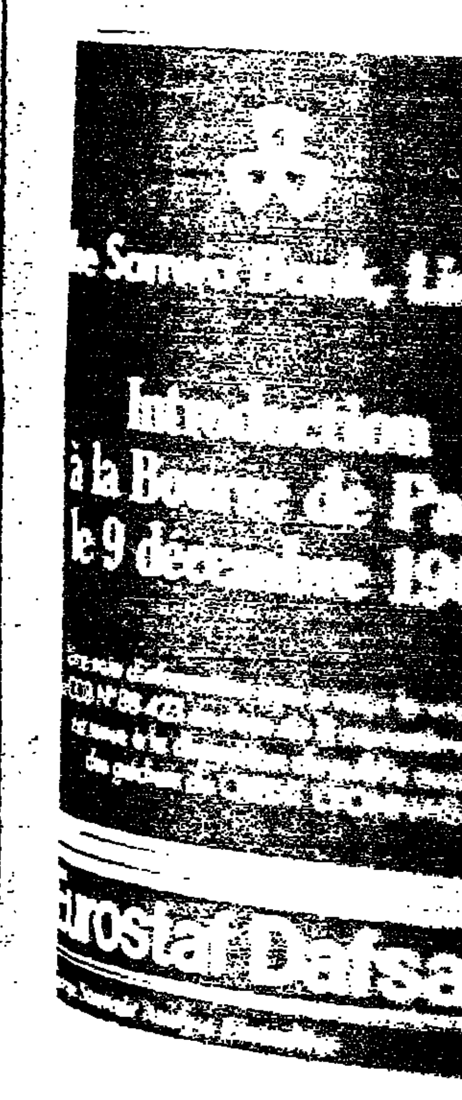
Le taux moyen de survie des entreprises, un an et demi après leur création en 1985, est de 74 %. C'est en Ile-de-France et dans les deux grandes régions méditerranéennes (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) que la fragilité est la plus perceptible.

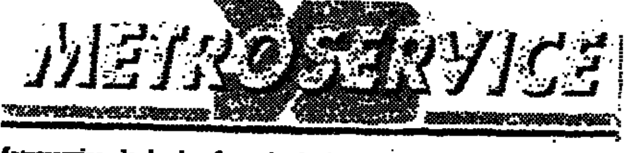
A l'opposé, les taux de survie sont les plus élevés dans six régions : Bourgogne, les deux régions du Massif Central, le Centre, l'Alsace et la Basse-Normandie. La durée de vie moyenne est de plus de six ans en Bourgogne, en Auvergne, dans le Centre et le Limousin.

Le classement relatif des régions s'est peu modifié au terme de sept années supplémentaires d'existence des entreprises « survivantes ». L'essentiel des écarts régionaux est déjà déterminé au cours des deux premières années. Toutefois, la Haute-Normandie et la Picardie entrent dans le groupe des régions où la mortalité des entreprises est élevée, alors que Midi-Pyrénées et la Franche-Comté viennent rejoindre le groupe de régions « résistantes ».

On remarque, enfin, qu'il existe un rapport inversement proportionnel entre les régions où se créent le plus d'entreprises, en pourcentage, et celles où les entreprises nouvelles survivent le mieux. Ainsi Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France ont des taux de création de 14 % (contre 8,5 % et 9 % pour le Limousin et l'Auvergne), mais leur taux de survie après huit années et demie d'ancienneté tombe à 31 % et 34 %, au lieu de 45 % pour l'Auvergne et 47 % pour le Limousin.

F. Gr.







Crédit d'équipement des PME

Fiche d'information

EMPRUNTS DU CEPME GARANTIS PAR L'ÉTAT DÉCEMBRE 1988

Le directoire du a décidé, dans sa séance du 3 novembre 1988, de procéder à l'émission de titres subordonnés remboursables d'un montant nominal de *700 millions de francs*.

Cette émission est autorisée par arrêté du ministre de l'économie et des finances et du budget.

CHARGES RELATIVES A L'OPÉRATION

Le produit de l'émission s'élèvera à F 699 940 000. Le montant net encaissé par le s'élèvera à environ F 689 533 300, après déduction sur le produit ci-dessus des rémunérations globales dues aux intermédiaires financiers pour F 10 206 700 (TVA incluse) ainsi que des frais légaux et administratifs pour environ F 200 000.

AVERTISSEMENT

Le titre subordonné remboursable se distingue de l'obligation par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

I. – Caractéristiques des titres subordonnés remboursables

Tranche A

***Montant** : 400 millions de francs représentés par 80 000 titres.*

Nominal : F 5 000.

Prix d'émission : 99,91 %, soit F 4 995,50 par titre.

Date de jouissance et de règlement : 19 décembre 1988.

Durée : 12 ans à compter du 19 décembre 1988.

Intérêt : l'intérêt annuel sera payable le 19 décembre de chaque année et pour la première fois le 19 décembre 1989.

Amortissement normal : les titres subordonnées remboursables seront amortis en totalité le 19 décembre 2000 par remboursement au pair.

Intérêt : l'intérêt servi est celui défini ci-dessous, le calcul du taux est assuré par l'émetteur, jusqu'à ce qu'un organisme reconnu par la Commission des opérations de Bourse l'établisse et en assure la publication.

Les titres bénéficieront, pendant toute la durée de l'emprunt, dans les conditions indiquées ci-après, d'un taux d'intérêt variable égal au taux de rendement d'un placement mensuel renouvelé chaque fin de mois, à intérêts composés, pendant les douze mois de décembre à novembre précédant chaque échéance, le taux de référence pour le calcul des intérêts mensuels étant égal à la moyenne arithmétique des taux journaliers du TIOP (taux interbancaire offert à Paris) ou PIBOR (Paris Interbank Offered Rate) en francs français à un mois, publiés durant le mois concerné, en appliquant les jours sans marché *le dernier* taux *pratiqué*.

Ce calcul sera effectué en tenant compte du nombre de jours exact du mois en cause et d'une année de trois cent soixante jours.

Le taux d'intérêt résultant de la capitalisation sera minoré de 0,40 %.

Le montant de chaque terme d'intérêt, s'il comporte une fraction, sera arrondi au centime supérieur.

Le TIOP à un mois est actuellement publié entre 11 h 30 et 12 heures par Telerate (page 20041), sous l'égide de l'Association française des banques ; il est calculé à partir des taux d'intérêt pratiqués à 11 heures par des banques de référence représentatives de la place pour des prêts à trois mois contre effets privés sur le marché interbancaire. Après élimination des taux extrêmes, la moyenne des taux restants est établie. Celle-ci est une moyenne simple, non pondérée par le montant des transactions correspondantes.

En cas d'interruption pour quelque cause que ce soit du fonctionnement du marché monétaire à un mois entre les banques, l'intérêt sera calculé en prenant en considération les douze derniers taux moyens mensuels établis.

Toutefois, dans le cas où le taux du TIOP d'un mois n'aurait pas été établi pendant six mois consécutifs, l'émetteur devrait à son choix :

- soit procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés remboursables ;
- soit proposer aux porteurs de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation ; dans ce cas, les porteurs auraient la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.

Dans les deux cas, le remboursement serait effectué au pair, augmenté, le cas échéant, de la fraction courue d'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement, cette fraction serait calculée sur la base de la moyenne des deux derniers taux moyens mensuels établis.

Un avis spécial portant à la connaissance des porteurs la date assignée pour le remboursement et, éventuellement, les nouvelles conditions proposées, serait publié au *Journal officiel* un mois au moins avant cette date.

Marge actuarielle : le dernier TIOP à un mois connu (8 %) publié le 29 novembre 1988, supposé cristallisé à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de référence de 8,4195 %. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération *font ressortir une marge actuarielle négative de 0,39 %.*

Prise ferme : la présente émission fait l'objet d'une prise ferme par la Caisse nationale de crédit agricole.

Tranche B

Montant : 300 millions de francs, représenté par 30 000 titres.

Nominal : F 10 000.

Prix d'émission : 100,10 %, soit F 10 010 par titre.

Date de jouissance et de règlement : 19 décembre 1988.

Durée : 10 ans et 361 jours à compter du 19 décembre 1988.

Amortissement normal : les titres subordonnés remboursables seront amortis en totalité le 16 décembre 1999 par remboursement au pair.

Intérêt : l'intérêt dû sur ces titres sera payable trimestriellement à terme échu. La date de paiement de chacun des termes d'intérêt est le onzième jeudi de chaque trimestre civil ou le douzième jeudi lorsque le premier jour du trimestre est lui-même un jeudi.

Le tableau ci-dessous indique les dates d'échéance des intérêts sur toute la période de vie de l'emprunt :

Année	Mars	Juin	Septembre	Décembre
1989	16	15	14	14
1990	15	14	13	13
1991	14	13	12	12
1992	12	11	10	17
1993	18	17	16	16
1994	17	16	15	15
1995	16	15	14	14
1996	14	13	12	12
1997	13	12	11	11
1998	19	11	10	17
1999	18	17	16	16

Le taux d'intérêt applicable à chaque période trimestrielle est égal au taux de référence défini ci-après minoré de 0,40 %.

Exceptionnellement, le premier coupon payable le 16 mars 1989 sera de F 376,40.

Ce taux de référence est le TIOP – taux interbancaire offert à Paris – ou PIBOR – Paris Inter Bank Offered Rate – en francs français à trois mois tel qu'il est établi deux jours ouvrés avant le début de la période trimestrielle concernée, c'est-à-dire le jour de liquidation du contrat PIBOR 90 jours.

Ce taux est actuellement publié entre 11 h 30 et 12 heures par Telerate (page 20041), sous l'égide de l'Association française des banques ; il est calculé à partir des taux d'intérêt pratiqués à 11 heures par les banques de référence représentatives de la place pour des prêts à trois mois contre effets privés sur le marché interbancaire. Après *élimination des taux les plus hauts et des* taux les plus bas, la moyenne des taux restants est établie. Celle-ci est une moyenne simple, non pondérée par le montant des transactions correspondantes.

Le montant de l'intérêt payable à chaque échéance trimestrielle sera égal au produit du taux d'intérêt défini ci-dessus par le nombre de jours de la période trimestrielle divisé par 360 jours et appliqué à la valeur nominale du titre. Ce montant sera, le cas échéant, arrondi au centime supérieur.

Au cas où, à la date de calcul du taux d'intérêt pour l'une des périodes trimestrielles concernées, le taux de référence n'aurait pu être établi, il y serait substitué le dernier taux de référence publié au cours de la période trimestrielle écoulée.

Si, dans le cas visé à l'alinéa précédent, le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités stipulées à cet alinéa, le taux d'intérêt applicable à *la période trimestrielle concernée sera celui qui était applicable à la période* d'intérêt trimestrielle précédente.

Si, à nouveau, à la date de calcul du taux de référence pour la période trimestrielle suivante le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités prévues au premier alinéa de la présente clause, l'émetteur devra, à son choix :

- soit procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés remboursables ;
- soit proposer aux porteurs de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation : dans ce cas, les porteurs auraient la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.

Dans les deux cas, le remboursement serait effectué au pair, augmenté le cas échéant de la fraction courue d'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement, cette fraction serait calculée sur la base de la moyenne des deux derniers taux moyens mensuels établis.

Un avis spécial portant à la connaissance des porteurs la date assignée pour le remboursement et, éventuellement, les nouvelles conditions proposées, serait *publié au Journal officiel un mois au moins avant cette date.*

Marge actuarielle : le dernier TIOP à trois mois connu (8,1875) publié le 29 novembre 1988 supposé cristallisé à ce niveau pendant toute la durée des emprunts permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de référence de 8,56 %. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de – 0,44 %.

Prise ferme : la présente émission fait l'objet d'une prise ferme par le Crédit commercial de France et Cyril Finance Gestion en tant que chef de file associé.

MODALITÉS COMMUNES AUX TITRES SUBORDONNÉS REMBOURSABLES

Amortissement anticipé : le s'interdit de procéder à l'amortissement anticipé des titres subordonnés remboursables par remboursement, mais se réserve le droit de procéder au remboursement anticipé à toute époque par des rachats en Bourse.

Le se réserve également la possibilité d'amortir par anticipation tout ou partie de l'emprunt par voie d'offres publiques d'échange ou de rachat de titres, sans limitation de prix.

Fonds de régularisation : le s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché, à racheter des titres en Bourse dans la limite de 10 % des titres restant en circulation au début de chaque période annuelle d'intérêts. Dans le cas où les rachats n'auraient pas atteint la limite de 10 % susvisée pour *une année considérée, il pourra procéder à l'acquisition du solde les années suivantes.* Les titres ainsi rachetés ne pourraient être revendus et seraient annulés.

***Clause de subordination** : en cas de liquidation de la société, le rembourse*ment des titres subordonnés n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à la société et des titres participatifs émis par la société.

Ces titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement tant en France qu'à l'étranger par la société, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

Ces dispositions ne prennent pas en compte l'incidence favorable pour le porteur de la garantie accordée par l'Etat.

Assimilation : au cas où le émettrait ultérieurement de nouveaux titres entièrement assimilables aux présents titres, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, le pourra unifier, pour l'ensemble de ces titres, les opérations d'amortissement qui porteront ainsi, sans aucune distinction, sur les titres des émissions successives.

Forme des titres : les titres pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des obligataires. En application de l'article 94-II de la loi n° 81-*1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359* du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

- *chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;*
- chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

La SICOVAM assurera la compensation des titres entre les teneurs de compte.

Les titres seront inscrits en compte et négociables le 21 décembre 1988.

***Régime fiscal** : le paiement des intérêts et le remboursement des titres* seront effectués sous la seule déduction des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les intérêts des titres émis à compter du 1er janvier 1987 perçus par des personnes physiques sont :

- *soit, sur option, soumis au prélèvement* forfaitaire de 26 % libératoire de l'impôt sur le revenu ;
- soit pris en compte pour la détermination du revenu taxable à l'impôt sur le revenu.

Le prélèvement social exceptionnel de 1 % a vu son effet prorogé du 1er août 1988 au 31 décembre 1988, par la loi n° 88-810 du 12 juillet 1988.

Pour les *revenus* perçus à compter du 1er janvier 1988, l'abattement global sur les dividendes d'actions et les produits des titres est porté à F 8 000 pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, quel que soit leur âge, et F 16 000 pour les couples mariés soumis à une imposition commune.

Cotation : les titres subordonnés remboursables feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

Garantie de l'Etat : le service des emprunts en intérêt, amortissement, impôts et frais accessoires est garanti par l'Etat.

L'émission sera ouverte le 5 décembre 1988 et pourra être close sans préavis.

But de l'émission : la présente émission contribuera au financement des prêts directs à moyen et long terme du .

La notice prévue par la loi est publiée au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 5 décembre 1988.

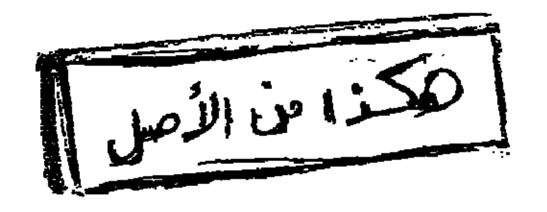
A notre connaissance, aucun élément nouveau intervenu depuis le 25 mai 1988, date du visa n° 88-167 apposé par la Commission des opérations de Bourse sur la note d'information publiée à l'occasion de l'émission de l'emprunt du 30 mai 1988, n'est susceptible d'affecter d'une manière significative la situation financière de la société.

Le président du directoire,
Michel PRADA.

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des opérations de Bourse a apposé sur la présente fiche le visa n° 88-463 en date du 30 novembre 1988.

*Le rapport annuel de l'exercice 1987, ainsi que la note d'information n° 88-*167 du 25 mai 1988 sont disponibles sur simple demande au , service de la communication, 14, rue du 4-Septembre, 75002 Paris - Tél. : (1) 42-98-80-85.



Marchés financiers

Recomposition du capital de Bidermann : M. Jollès vend ses titres

M. Georges Jollès, président du directoire de Bidermann, numéro un européen du vêtement masculin, vient de vendre les actions (15 % du capital) qu'il détenait depuis dix ans dans le groupe. Cette transaction, faite pour une centaine de millions de francs, permet à M. Maurice Bidermann, le fondateur de l'entreprise dont il est également président du conseil de surveillance, de porter à 90 % sa participation, les 10 % restants étant entre les mains d'une société de portefeuille américaine Larwill.

Est-on à la veille d'un divorce entre les deux hommes, dont les rapports dans le passé ont été quelque peu passionnels (M. Jollès a quitté une fois le groupe en 1980... pour revenir avec des pouvoirs accrus deux ans plus tard) ? M. Jollès affirme qu'il conserve « *pour le moment* » ses fonctions et « *ne pas avoir de désaccord à propos de cette opération* », ni de « *divergence* » avec M. Bidermann... Toujours est-il que le leader européen du vêtement masculin, bénéficiaire de 50 millions de francs l'an passé, pour 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, a besoin de renforcer ses fonds propres. M. Maurice Bidermann a donc pris langue avec des investisseurs. Actionnaire minoritaire, M. Jollès se trouvait dans une position inconfortable et a donc choisi de « *capitaliser ses efforts...* »

Reste que, désormais conforté, le groupe semble à la veille d'un nouveau virage.

Framatome veut racheter la société américaine Burndy

Framatome va lancer une offre publique d'achat amicale sur la société américaine Burndy Corporation, spécialisée dans la fabrication de connecteurs électroniques et électriques. Cette offre sera faite à la Bourse de New-York en plein accord avec la direction de Burndy, qui a accepté d'être rachetée par Framatome pour 325 millions de dollars (1,9 milliard de francs) et lui a garanti la vente de 17 % du capital au prix proposé : 26 dollars par action, soit un peu plus que le dernier cours en Bourse (25,25 dollars).

Framatome pourra, grâce à cette acquisition renforcer l'ensemble déjà constitué dans la « connectique » après le rachat de la société Jupiter et de 34 % du capital de Souriau. Burndy, créée en 1924, produit une large gamme de connecteurs pour toutes les applications industrielles. Implantée sur tout le continent américain (Etats-Unis, Canada, Mexique, Brésil) ainsi qu'en Europe, au Japon et en Australie, la société a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 284 millions de dollars (1,7 milliard de francs) et un bénéfice net de 11,6 millions de dollars (69,6 millions de francs).

Le constructeur français de chaudières nucléaires cherche à se diversifier afin de compenser la baisse de son plan de charge prévue d'ici quelques années en raison du ralentissement mondial des programmes nucléaires. Framatome vient par ailleurs d'annoncer qu'il avait obtenu la commande d'une cuve pour équiper la centrale nucléaire de Hinkley Point, au sud-ouest de l'Angleterre, dont la livraison est prévue en 1993.

Rhône-Poulenc : un investissement de 3,6 milliards de francs au Brésil

Rhodia, la filiale brésilienne du groupe *Rhône-Poulenc*, va investir 600 millions de dollars (environ 3,6 milliards de francs) pour développer la fabrication de produits chimiques et de fibres synthétiques dans *ses unités de fabrication* locales, au cours des cinq prochaines années. Dès l'an prochain, 115 millions de dollars (690 millions de francs) seront utilisés par Rhodia pour développer la production de polyamide et de fibres synthétiques.

Rhône-Poulenc serait également intéressée par l'installation d'une unité de fabrication de phénol-acétone dont l'investissement nécessiterait 150 millions de dollars. Rhodia a déjà fait parvenir, la semaine passée, au conseil de développement industriel brésilien (CDI), un avant-projet au sujet de cette nouvelle implantation. Selon M. E. Vaz Musa, président de la Rhodia, l'entreprise dispose des fonds suffisants pour mener seule à bien ce projet. M. Musa n'écarte cependant pas la possibilité d'une association avec un groupe brésilien.



NEW-YORK, 5 décembre ↑

Forte reprise

La semaine s'est ouverte en fanfare à Wall Street. Après un démarrage plutôt laborieux, le marché s'est vivement redressé. A la clôture, *l'indice des industrielles avait* progressé de 31,47 points, pour s'inscrire à 2 123,75. *Le bilan de la* journée a été d'une qualité comparable. Sur 1 978 valeurs traitées, 930 ont monté, 536 ont baissé et 512 n'ont pas varié.

A l'origine de cette forte reprise, l'annonce par quatre grandes compagnies (American Express, Dow Chemical, Pfizer et Sara Lee) de leur décision de réaménager de fond en comble leur capital sous la houlette de Shearson Lehman Hutton. *Chacune échangera ses actions* contre un nouveau type de titre (unbundled stock) assis sur une obligation à trente ans, une action de préférence et un droit de souscription à une action ordinaire. But de l'opération : décourager les « raiders » éventuels. Cette dernière, qui intervient au moment des OPA les *plus folles, a rassuré la communauté* sur la capacité de défense des entreprises américaines. L'activité s'est accrue, et 144,66 millions de titres ont changé de mains, contre 124,62 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours du 5 déc.
Alcoa	51 1/2	52 3/8
A.T.T.	28 3/4	29 1/8
Boeing	62 3/8	64 1/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	80 7/8	82 1/2
Eastman Kodak	44 7/8	45 1/2
Exxon	42 3/8	43
Ford	51 3/4	52 5/8
General Electric	43 7/8	45
General Motors	83 1/2	85 3/4
Goodyear	47 3/4	48 3/4
I.B.M.	119 1/8	120 7/8
I.T.T.	51	51
Mobil Oil	44 1/4	44 3/8
Pfizer	56	58
Schlumberger	32 3/4	33 1/4
Texaco	46 7/8	47 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	107 3/4	109 1/2
Union Carbide	24 7/8	25 1/8
U.S.X.	27 1/2	27 3/4
Westinghouse	51 1/8	52 1/4
Xerox Corp.	54 3/4	55 3/4

PARIS, 5 décembre ↓

Triste séance

Dans un marché triste, sans activité, la tendance s'est encore dégradée un peu plus lundi.

Dès l'ouverture du marché, l'indicateur *instantané cédait 0,18 %, avant* d'enregistrer quelques heures plus tard *un repli de 0,55 %. Il clôturait en repli* de 0,22 %.

Stoïques jusqu'à présent, malgré un contexte social peu avenant, les investisseurs commencent *à s'inquiéter* de l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-*Unis. En effet, taux longs ou taux* courts se traitent à présent au-dessus *des 9 %, de 9,12 % à 9,17 %.* Cette tension ne peut, aux yeux des opérateurs, *qu'entraîner une augmentation* des taux de l'escompte américain, surtout après l'annonce, vendredi, d'une hausse sensible des créations *d'emplois aux Etats-Unis en novembre.* La surchauffe n'est pas loin ! estiment *les milieux financiers.* Wall Street ne s'y est pas trompé vendredi. Le Dow *Jones a viré à la baisse.*

A Paris, jusqu'à présent, le marché semblait « déconnecté ». *Il résistait* plutôt bien aux mauvaises nouvelles.

Mais aujourd'hui, les analystes commencent à s'inquiéter. L'orientation des marchés obligataires est arrivée à un « point critique », affirment-ils. Le MATIF a perdu 50 centimes lundi.

Sur le marché du CAC 40, les échéances sur contrats à terme ne sont guère brillantes. Toutes les trois, de décembre à février, sont à des niveaux inférieurs à l'indice CAC 40 qui avoisinait les 1 460 points. Le marché anticipe donc une baisse de la cote pour les semaines à venir.

Le climat social a également joué sur le moral des boursiers. Ces derniers ont *vendu des valeurs de sociétés de la* distribution, persuadés notamment que *les Grands Magasins vont souffrir* des grèves dans les transports publics. Le *BHV et les Galeries Lafayette ont* d'ailleurs sensiblement baissé.

La courant des affaires était encore faible lundi tout comme vendredi. Ce *jour-là, il a été traité pour 1 milliard de* francs de valeurs françaises. Un chiffre à comparer aux *2 milliards d'une* séance active...

Le Crédit mutuel agricole détient directement et indirectement 8,84 % de Bis, société de travail temporaire, a annoncé la Société des Bourses françaises.

LONDRES, 5 décembre =

Léger repli

La semaine a démarré nerveusement à la Bourse de Londres dans la *crainte d'une tension sur* les taux d'intérêt outre-Atlantique. L'indice *Footsie des cent valeurs a finalement* clôturé sur un léger repli de 3,4 points, *à 1 761,6, après avoir perdu jusqu'à* 17,4 points en début d'après-midi.

L'ambiance était active, le volume des transactions remontant même nettement par rapport aux séances précédentes. En effet, durant la journée, 645 millions de titres étaient échangés, contre 400 millions environ jusqu'alors. Les craintes que la fermeté de la livre ne nuise à la compétitivité des exportations britanniques ont pesé sur le marché durant une grande partie de la séance, jusqu'à l'ouverture à la hausse de Wall Street.

L'arrivée de British Steel a été décevante. Pour son premier jour de cotation, cette firme privatisée ne s'est appréciée que de 2,5 pence, et le titre a clôturé à 62,25 pence. Parmi les hausses, se distinguait Jaguar, encouragé par des rumeurs selon lesquelles une compagnie ouest-allemande s'apprêterait à lancer un raid boursier. *Certains affirmaient que Volkswagen* aurait acquis 3,5 % du capital de ce *constructeur automobile.* Le gouvernement britannique a donné implicitement *son accord à l'OPA inamicale* de 138,1 millions de livres lancée par *l'australien Ani sur le groupe d'ingénierie* Aurora.

TOKYO, 6 décembre ↑

Record battu

Maussade en début de semaine, la Bourse de Tokyo n'aura pas attendu longtemps pour démontrer qu'elle n'avait rien perdu de sa vigueur. Mardi, un nouveau record tombait. La matinée avait commencé en trombe (+ 140 points). L'après-midi fut un peu plus calme. A la clôture, le Nikkeï s'établissait à 29 669,38, son niveau le plus élevé de toujours, avec un gain de 54,70 points (+ 0,18 %).

De l'avis des professionnels, l'indice pourrait atteindre la cote des 30 000 points d'ici à la fin de la semaine, sauf imprévu.

Les investisseurs semblent exclure dans l'immédiat une hausse *du taux d'escompte américain. La* métallurgie, la construction navale, *les affrètements et les grands* magasins ont été fermes. L'activité, faible la veille, s'est accélérée avec plus de 1,2 milliard de titres échangés, contre *900 millions* la veille.

VALEURS	Cours du 5 déc.	Cours du 6 déc.
Akaï	630	635
Bridgestone	1 300	1 300
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	3 440	3 460
Honda Motors	1 920	1 930
Matsushita Electric	2 360	2 380
Mitsubishi Heavy	1 070	1 070
Sony Corp.	6 510	6 630
Toyota Motors	2 460	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Succès de l'OPA de Philip Morris sur Kraft.** – Philip Morris a annoncé, le 5 décembre, que plus de 98 % des actions de Kraft avaient été apportées à son offre d'achat d'environ 13 milliards de dollars, qui expirait vendredi dernier. Philip Morris a ajouté dans un communiqué qu'il prévoyait de réaliser « *le plus tôt possible* » la fusion de ses activités avec celles de Kraft, *sans préciser* la date.

● **Un contrat de « réservation d'emprunt » de 1,5 milliard pour l'Ile-de-France.** – La région d'Ile-de-France a monté, avec le *concours du Crédit national*, un contrat d'ouverture de crédit d'un *montant de 1,5 milliard de francs*, inspiré de la pratique des MOF (*multi-options facility*), en vigueur auprès des grandes entreprises. Aux termes de ce contrat, signé le 30 novembre 1988 par M. Pierre-Charles Krieg, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, cinq grands établissements bancaires, Indosuez, Paribas, le Crédit foncier de France, le Crédit municipal de Paris et la Dai Ichi Kangyo bank, la première banque japonaise, offrent à la région la possibilité de tirer jusqu'à 1,5 milliard de francs, pendant douze ans, à taux variable ou à taux fixe, au choix de l'emprunteur, selon des modalités souples. Cette somme financera les infrastructures de transport prévues au titre du contrat de plan 1989-1993, ainsi que l'ouverture de nombreux lycées.

● **Accord Citroën-Mazda au Japon.** – Après l'accord entre Automobiles Peugeot et Suzuki, *c'est au tour du deuxième* constructeur du groupe PSA, Automobiles Citroën, de trouver un nouveau partenaire au Japon pour y développer ses ventes. C'est Mazda, à travers son nouveau réseau, qui sera opérationnel à l'automne 1989, qui distribuera des modèles Citroën, parallèlement au réseau Seibu Motor, filiale du groupe Seibu Saison (grands *magasins*), *importateur* de la marque aux chevrons depuis 1968. *Les objectifs* de ventes de Citroën sont de deux mille cinq cents voitures en 1988 contre mille sept cent cinquante en 1987.

● **Wella : lente progression des résultats.** – Le fabricant ouest-allemand de produits cosmétiques Wella annonce une progression de 7,9 % de son bénéfice avant impôts, qui atteint 95,7 millions de deutschemarks pour les neuf premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires du groupe progresse toutefois un peu plus vite (+ 12,5 %) pour s'établir à 1,56 milliard de deutschemarks. Mais une partie de cette avance est imputable à la consolidation des *parfums* Rochas, effective depuis le 1er juillet 1987. Wella *explique que* son bénéfice consolidé n'a pu progresser au même *rythme que ses ventes en raison* du coût financier de la reprise des *sociétés affiliées passées sous* le contrôle du groupe. En outre, le *marché japonais est entré dans* une phase de consolidation. Sur l'ensemble de l'année, Wella s'attend à une progression satisfaisante de ses activités, à un rythme toutefois un peu ralenti.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	299	Le gd livre du mois	....	291
Amault & Associés	....	520	Loca Investissement	275	275 50
Asystel	278	275	Locamic	....	158 10
B.A.C.	360	350	Metallurg. Minière	....	150
B. Demachy & Assoc.	580	567	Métrologie Internat.	....	505
B.I.C.M.	521	524	Mécroservice	170	169
B.I.P.	....	695	M.M.B.M.	617	617
Boiron	430	430	Moïex	201	200 10
Bolloré Technologies	845	545	Navale-Delmas	....	700
Buitoni	1050	....	Olivetti-Logabax	....	234
Câbles de Lyon	1445	1445	Ore. Gest.Fin.	....	350
Calberson	714	710	Pinault	395	364 50
Cardif	850	850	P.F.A. S.A.	409	393
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	317	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	135	137	Présence Assurance	450	455
C.D.M.E.	1190	1200	Publicat. Filipacchi	....	450
C. Equip. Elect.	372 50	367	Razel	690	690
C.E.G.I.D.	770	762	St-Gobain Emballage	....	1445
C.E.G.E.P.	....	228	St-Honoré Matignon	....	230 10
C.E.P.-Communication	1505	1505	S.C.G.P.M.	....	280
C.G.I. Informatique	1030	1020	Segin	415	415
Ciments d'Origny	531	535	Serra-Mann	498	498
C.N.I.M.	....	409	S.E.P.	....	336
Concept	247	250	S.E.P.R.	....	1200
Conforama	....	858	S.M.T.Goupil	....	287
Creeks	435	430	Sodexho	805	800
Dalsa	152 70	155	Supra	....	233 80
Dauphin	....	1060	TF 1	320	320
Devanlay	929	900	Unilog	175	178 50
Devilo	601	601	Union Financ. de Fr.	395	395
Duménil-Leblé	979	979			
Editions Belfond	....	111			
Finacor	224	218			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	238	237			
Guntoli	....	485			
I.C.C.	....	223 90			
IDIA	212	213			
I.G.F.	104	99 80			
IN2	201	209			
Int. Metal Service	....	511			
La Commande Electro.	300	300			

Marché des options négociables le 5 décembre 1988

Nombre de contrats : 13 593

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	–	–	5	14
CGE	400	7,80	23	15,50	–
Elf-Aquitaine	320	–	42	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	29	85	11,20	28
Michelin	182	1,80	9,50	9	14
Midi	1 645	22	80	–	130
Paribas	440	13,50	36	7	18,50
Peugeot	1 200	38	93	21	50
Saint-Gobain	520	20	40	3,70	14,50
Société générale	480	100	105	4	19
Thomson-CSF	200	4,90	16	5,20	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 déc. 1988

Nombre de contrats : 79 361.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,20	105,55	105
Précédent	106,65	106,10	105,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	0,85	1,10	1,26	2,05

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,89 F ↑

Le calme a régné, mardi 6 décembre, sur toutes les places financières internationales. Le dollar s'est partout très légèrement redressé. Il a coté 5,8925 F (contre 5,8840 F). Les cambistes assuraient se morfondre, selon lesquels la devise américaine ne devrait pas enregistrer d'importantes variations avant la publication, le 14 décembre, des résultats du commerce extérieur américain pour novembre.

FRANCFORT	5 déc.	6 déc.
Dollar (en DM)	1,7183	1,7260
TOKYO	5 déc.	6 déc.
Dollar (en yens)	121,53	121,54

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 déc.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (5 déc.)	8 9/16-8 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	2 déc.	5 déc.
Valeurs françaises	134,9	135,3
Valeurs étrangères	115	115,3
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	392,3	391,2
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 468,25	1 465,37
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	405,23	404,68

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 092,28	2 123,76

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 439,7	1 439
Mines d'or	178,7	180,7
Fonds d'Etat	86,90	86,94

TOKYO

	5 déc.	6 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 614,68	29 669,38
Indice général	2 289,57	2 295,24

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,8960	5,8980	– 93	– 78	– 150	– 125	– 360	– 288
$ can.	4,9675	4,9780	– 166	– 91	– 264	– 202	– 767	– 611
Yen (100)	4,8410	4,8490	+ 130	+ 170	+ 275	+ 325	+ 850	+ 970
DM	3,4140	3,4180	+ 70	+ 90	+ 150	+ 175	+ 480	+ 550
Florin	3,0275	3,0320	+ 55	+ 75	+ 120	+ 145	+ 370	+ 435
FB (100)	16,2970	16,3195	+ 50	+ 185	+ 160	+ 365	+ 560	+ 1185
FS	4,0760	4,0820	+ 100	+ 120	+ 200	+ 230	+ 670	+ 760
L (1 000)	4,6170	4,6245	– 195	– 155	– 350	– 285	– 905	– 785
£	10,9950	11,0050	– 525	– 480	– 995	– 925	– 2665	– 2450

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 3/4	9 1/2	9 5/8	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8
DM	4 3/4	5	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	7	7 1/2	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8	7	7 3/8
F.S.	4 3/8	4 5/8	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	12 3/4	13 3/4	12	12 3/8	12	12 1/4	12	12 1/4
£	12 3/4	13	12 7/8	13	13 1/16	13 3/16	13 1/8	13 1/4
F. franç.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 5 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 5/12

Hors-cote

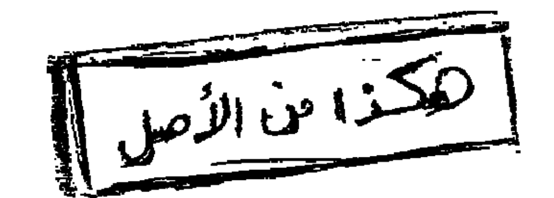
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 922	5 884	5 630	6 130
ECU	7 097	7 101	....	....
Allemagne (100 DM)	341 550	341 570	331	351
Belgique (100 F)	16 305	16 306	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 840	302 880	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 640	88 600	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 850	91 570	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 959	10 992	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 105	4 102	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 621	4 620	4 300	4 900
Suisse (100 fr.)	407 600	408 020	395	417
Suède (100 krs)	98 400	98 180	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 590	48 570	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 230	5 233	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 121	4 119	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 979	4 963	4 770	5 170
Japon (100 yens)	4 879	4 851	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/12
Or fin (kilo en barre)	80800	81800
Or fin (en lingot)	80800	81800
Pièce française (20 fr)	470	475
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	499	500
Pièce latine (20 fr)	468	474
Souverain	588	599
Pièce de 20 dollars	2680	2655
Pièce de 10 dollars	1387 50	1390
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3000	3020
Pièce de 10 florins	487	487
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ● : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 M. Gorbatchev à New-York.
4 Israël : l'impasse politique.
– M. Arafat rencontre les juifs américains à Stockholm.
5 Récentes atteintes aux libertés en Tunisie.
6 *Argentine : la reddition* du colonel Seineldin.

POLITIQUE

8 La pression du RPR sur l'opposition et les débats sur l'audiovisuel au Parlement.
– M. Chirac critique le gouvernement et annonce sa candidature à Paris.
9 Les sénateurs ont « effacé » les crédits de l'aménagement du territoire.

SOCIÉTÉ

10 Les suites de l'affaire de captation d'héritage à Toulon.
11 Des rapports accablants sur la pollution de la Loire en juin dernier.
12 Sports : Becker, sur un coup de dés.

CULTURE

14-15 L'exposition Tinguely au Centre Pompidou.
15 « Digressions », par Bernard Frantz.
16 « *Le Sud* », un film de Fernando Solanas.
12 Communication.

ÉCONOMIE

43 La réunion du GATT à Montréal.
– La grève dans les transports parisiens.
44 Un entretien avec le gouverneur de la Banque de France.
46-47 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées . 22 à 41
Campus 42
Carnet 42
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-télévision 18
Spectacles 17

TÉLÉMATIQUE

● *RATP : le point heure par heure sur le trafic* .... AVIS
● *JUDO : gagnez deux places pour le Master de Bercy* .... JEUX
● *Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille* .... BOURSE

36 15 Tapez LEMONDE

Les conflits dans les services publics

Le trafic du métro et des autobus reste très perturbé

En attendant la réponse des grévistes de la *RATP* aux *dernières* propositions salariales de la direction *(lire page 43)*, les perturbations restaient fortes, mardi 6 décembre en milieu de matinée, sur les transports parisiens.

Les lignes A et B du réseau express régional demeuraient fermées, sauf sur des tronçons de la ligne A (Nation - Boissy-Saint-Léger et Etoile - Saint-Germain-en-Laye au rythme d'une rame toutes les 20 minutes entre 6 heures et 9 heures et entre 17 heures et 20 heures). Sur le métro, trois lignes seulement fonctionnaient normalement *en milieu* de matinée, quatre autres étaient faiblement perturbées (trafic supérieur à 85 % de la normale), cinq fortement (59 % à 28 %) ; la ligne 11 restait fermée. Pour les autobus, aussi, un seul dépôt (Lagny) fonctionnait normalement, onze assurant de 50 % à 80 % du trafic, les autres moins encore, tout particulièrement ceux du sud (Montrouge, Thiais, Fontenay) et de l'est (La Maltournée et Pavillons).

Les services de *substitution* civils et militaires organisés par la préfecture de région fonctionnaient toujours.

A Marseille, la grève des conducteurs des autobus et du métro aux heures d'affluence continue. En outre, des perturbations étaient attendues mardi dans la banlieue marseillaise, en raison d'un mot d'ordre de grève du dépôt SNCF du mardi 4 heures au mercredi 6 heures.

● **PTT** : les centres de tri de Marseille (automatique et manuel), de Bordeaux-Armagnac (*paquets*), de Bastia et de Chartres seuls restaient bloqués. Le travail avait repris à Clermont-Ferrand lundi 5 décembre, les employés ayant obtenu la levée de sanctions prévues contre une quinzaine de militants et le paiement de la moitié des jours de grève, *1 000 francs d'heures supplé*mentaires pour le traitement des deux millions d'objets en retard. Vingt millions d'objets demeurent en attente à Marseille, un million à Bastia, plusieurs millions à Lyon.

● **Air France** : deux vols devaient être annulés mardi vers Londres, un vol retour de Tel-Aviv et un autre de Nice par suite de la grève des mécaniciens au sol à l'appel de la CGT, de la CFDT et des autonomes. La direction du matériel a prévu pour 1989, deux cent vingt-cinq postes supplémentaires à Orly, cent cinquante à Roissy et vingt-cinq à Toulouse, les négociations annuelles sur les *salaires doivent commencer jeudi* 8 décembre, la réunion prévue en janvier ayant été avancée.

● **Mer** : des perturbations *étaient prévues* sur les lignes de la Société nationale Corse-Méditerranée entre la Corse, Marseille et Nice, à l'appel du syndicat CGT des marins. D'autre part, le syndicat CGT des dockers avait appelé à des arrêts de travail dans les principaux ports.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 décembre

Mieux orienté

Les valeurs françaises étaient mieux orientées mardi matin, l'indicateur instantané progressant de 0,4 %. La veille, il avait terminé en recul de 0,22 %. Toutefois, l'ambiance demeurait calme, le volume de transactions étant peu important. Les principales hausses étaient emmenées par Midland Bank (+ 4,4 %), Finextel (+ 4,2 %) et Esso (+ 3,8 %). En baisse, on notait les Galeries Lafayette (– 2,3 %), Intertechnique (– 2,2 %) et Cetelem (– 2,2 %).

Devant l'Internationale socialiste

M. Rocard exalte le caractère « universel » du modèle social-démocrate

La réunion du conseil de l'Internationale socialiste s'est ouverte le mardi 6 décembre à Paris. M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS a salué les participants en se félicitant notamment que les travaux en commission qui avaient eu lieu la veille, aient pu aboutir à une position commune sur le Proche-Orient et que l'unanimité se soit faite « *sur l'idée d'une conférence internationale dont les cinq pays membres du Conseil de sécurité pourraient être les initiateurs* ».

Après une brève intervention du président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt, M. Michel Rocard s'est adressé au conseil pour *présenter* l'esquisse de ce que le premier ministre français considère comme les tâches de l'Internationale à l'aube de son deuxième centenaire (elle célébrera son centième anniversaire l'an prochain à Stockholm). Evoquant l'évolution des partis socialistes qui, ayant commis au départ « *l'erreur initiale de croire que la justice sociale ne passerait que par le remplacement de l'économie par de l'administration* », M. Rocard a observé que ceux qui s'étaient convertis « *plus tard ou moins complètement* » aux réalités économiques avaient « *moins bien communiqué à leur opinion l'idée que leur projet social passait par le respect des grands équilibres* ».

Les trois caractéristiques du modèle social-démocrate sont, selon M. Rocard, un niveau de vie élevé, une organisation politique démocratique et pluraliste et un haut niveau de protection sociale. Le premier ministre a souligné le « *caractère universel* » de ce modèle en observant que les pays de l'Est cherchent aujourd'hui le pluralisme politique, que les pays du tiers-monde recherchent le développement économique et que, en Amérique du Nord ou en Australie, le problème est celui de la protection sociale. « *Notre Internationale*, a dit M. Rocard, *est seule porteuse d'un projet commun* ».

P. J.

IRAN

Des exécutions en série

Dans un communiqué rendu public à Paris, le comité de solidarité avec les prisonniers politiques *en Iran chiffre à « plusieurs centaines »* le nombre de détenus de l'opposition victimes d'exécutions sommaires au cours des deux dernières semaines (*le Monde* daté 20-21 novembre et *le Monde* du 2 décembre). Le communiqué souligne que les *familles des suppliciés n'ont* même pas eu le droit d'enterrer leurs morts, qui ont été ensevelis dans des fosses communes.

Le comité de solidarité affirme que, *malgré* le silence *officiel* qui recouvre ces exécutions, il a pu dresser une liste d'environ cent cinquante personnes exécutées. Parmi elles figurent notamment vingt-quatre cadres de l'organisation des Fedayins du peuple d'Iran (majoritaire).

● **ESPAGNE : mort du commandant de la 16e Air Force américaine.** – Le général Winfield S. Harpe s'est tué lundi soir 5 décembre aux commandes d'un avion de combat F-16. Il commandait la 16e Air Force des Etats-Unis, dont le quartier général se trouve à Torrejon-de-Ardoz, près de Madrid, d'où l'appareil était parti dans la soirée pour un vol de routine. La 16e Air Force comprend notamment la 401e escadre tactique aérienne, la 406e escadre d'entraînement et la 487e escadre *aérienne basées* respectivement à Torrejon, Saragosse et Comiso (Italie), ainsi que plusieurs groupes aériens en *Grèce* et en Turquie. Selon des témoins, l'avion s'est écrasé contre le mont Alcarria, près de Guadalajara, à 60 kilomètres au nord de Madrid. Le F-16 faisait partie des soixante-douze appareils de la 401e escadre qui doivent être acheminés dans les prochains mois vers le *sud de l'Italie. Ce départ* fait partie de l'accord de défense hispano-américain signé dernièrement à *Madrid*. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Confirmation du limogeage de deux dirigeants du Kosovo

La Ligue des communistes de la province autonome du Kosovo, rattachée à la Serbie, a refusé, lundi 5 décembre, la réintégration de deux dirigeants albanais de souche, limogés le mois dernier par le parti de Belgrade et accusés d'avoir fait preuve de trop de tolérance à l'égard des « *courants séparatistes et nationalistes* ». Entre le 17 et 21 novembre, près de deux cent cinquante mille Albanais avaient protesté contre l'éviction de Mme Jashiri et de M. Vlasi et contre une réforme de la Constitution visant à étendre les prérogatives de la Serbie sur le Kosovo.

La querelle diplomatique entre Belgrade et Canberra s'envenime. Lundi 5 décembre, trois diplomates australiens ont été déclarés *personae non gratae* par le gouvernement yougoslave et sommés de quitter le territoire dans un délai d'une semaine. Cette mesure fait suite à la décision des autorités australiennes de fermer le consulat yougoslave de Sydney et d'expulser l'ensemble de son personnel. Le refus de Belgrade de livrer à la justice australienne un garde de sécurité du consulat, *M. Zoran Matijas, qui avait blessé* par balle, la semaine dernière, un jeune manifestant croate, âgé de seize ans, est à l'origine de cet incident diplomatique (*le Monde* daté 4-5 décembre).

● ***ROUMANIE : arrivée à Paris* d'opposants expulsés de Hongrie.** – Trois opposants roumains, réfugiés à *Budapest* et militants du mouvement Romania Libera, ont été expulsés de Hongrie après avoir participé, le 15 novembre, à un rassemblement interdit à Budapest pour commémorer les émeutes de Brasov. Ces trois Roumains se trouvent depuis le 1er décembre, selon la Ligue *roumaine de défense des droits de* l'homme, dans la zone internationale de l'aéroport de Roissy Qoù ils attendent un avis des autorités françaises.

Sur le vif

Une vie de chien

– Allô ! C'est toi ? C'est Agathe. *Ce que je peux être con*, c'est pas croyable.

– Ah bon, pourquoi ?

– Tu sais tout le fric que je claque pour Sonia, rien n'est trop beau, rien n'est trop cher...

– Ah dis donc, à propos, t'as trouvé les bottes assorties à son *imper ? Parce que j'en ai vu une* paire faubourg Saint-Honoré, le même rouge, vraiment collé.

– *Ah bon, tu me diras*... En attendant, je lui mets les *noires* cloutées or, mais elles lui plaisent pas. Elle est d'un *difficile*, tu la connais, elle a pas d'appétit, elle pignoche, elle me laisse tout dans son assiette, elle aime que le foie gras et le caviar. Elle est maigrichonne, elle est pâlotte, je la bourre de fortifiants, de vitamines. Elle me fait rhino sur rhino, je me ruine en gouttes et en sirops, et qu'est-ce que j'apprends, hier, en regardant le journal de TF 1 : c'est remboursé par la Sécu !

– Les médicaments pour *chien ?*

– Absolument. Ils ont tout bien expliqué à la télé. Au lieu de *les acheter au véto, tu les prends* à la pharmacie. Là, personne ne pense à enlever ou à barrer la vignette. Tu la conserves. Ensuite, quand tu vas chez ton *toubib, tu lui demandes de rajou*ter le produit à ta propre ordonnance et...

– Et il accepte ?

– Tu parles ! Il va pas risquer de perdre un client. Bon, après ça, t'as plus qu'à coller la vignette sur ta feuille de maladie et le tour est joué.

– C'est dingue ! Ça doit représenter des millions ! Et alors le fameux *trou*...

– Le trou dans mon budget ? Vertigineux ! Le mois dernier, j'ai même été obligée de vendre un paquet d'actions pour payer son séjour en clinique. Tu te souviens : elle était restée deux jours sans aller et j'ai cru qu'elle me *faisait une occlusion intestinale.* Et les séances chez son psy, je te raconte pas. Il pense que si elle *chipote, c'est rapport à un blo*cage au niveau de la petite enfance. Elle a été bousculée par ses frères et sœurs pendant les tétées.

– Pourquoi tu l'emmènes pas chez le tien, de psy ? Elle a qu'à s'allonger à tes pieds sur le divan. Il refusera sûrement pas non plus. Et ça te fera encore une économie.

CLAUDE SARRAUTE.

En RFA

La révélation d'un incident dans une centrale relance le débat nucléaire

BONN
de notre correspondant

La centrale nucléaire Biblis, située près de Francfort en RFA, a-t-elle été à deux doigts de se comporter comme celle de Tchernobyl ? Les autorités le contestent, mais la révélation, par le magazine spécialisé américain *Nucleonics Week*, qu'un grave incident de fonctionnement s'est produit le 16 décembre 1987 dans le circuit de refroidisse*ment* du « coeur » de la centrale suscite en tout cas émotion et polémique en République fédérale.

Biblis est une centrale à eau bouillante dotée de plusieurs circuits de refroidissement reliés entre eux par des soupapes qui sont fermées lorsque le réacteur fonctionne. Une soupape *était restée ouverte après* la remise en marche de ce dernier. Cela a provoqué des fuites radioactives dans les circuits secondaires, mais surtout risquait d'aboutir à une fusion du réacteur.

Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe dans un pays où, plus que partout *ailleurs* en *Europe*, l'énergie nucléaire civile est contestée. Même si le ministre de l'environnement, M. Klaus Töpfer, assure qu'« *à aucun moment l'incident de Biblis n'a constitué un danger pour les populations environnantes* », on reproche aux autorités d'avoir tu *longtemps* cet *incident et* de l'avoir minimisé. La direction de la centrale l'avait classé dans la catégorie « *normale* », la moins grave, dont on compte bon an mal an quatre cents exemples en *RFA*. *De nombreux* spécialistes des centrales, notamment aux Etats-Unis, estiment au contraire que cet incident doit être considéré comme très sérieux. Les Américains reprochent d'autre part aux Allemands de ne pas leur avoir communiqué les informations sur l'incident de Biblis. *Celles-ci avaient* été transmises avec la mention « secret d'entreprise » à la commission de l'énergie nucléaire qui a son siège à Paris.

Les partis d'opposition, sociaux-démocrates et Verts, se sont emparés de l'affaire pour attaquer la politique du gouvernement dans le domaine du nucléaire civil. Ces deux partis, qui sont favorables à l'abandon de la production d'énergie nucléaire, entendent soumettre le ministre de l'environnement à une séance de questions orales au Bundestag. L'affaire de Biblis porte également un coup à la crédibilité des constructeurs de centrales ouest-allemands, qui vantent toujours leurs usines comme les plus sûres du monde.

LUC ROSENZWEIG.

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1988 a été tiré à 554 052 exemplaires

A B C D - F G H